

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - Nº 12149 - 4 F — VENDREDI 17 FÉVRIER 1984

Plusieurs centaines de chauffeurs routiers sont bloqués à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc

LIRE PAGE 23



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 11 à 16

Les mille et un souvenirs de Jean Hugo

Offensive iranienne dans le Golfe

La guerre irako-iranienne, qui, depuis ses débuts en septembre 1980, a fait plusieurs centaines de milliers de victimes, tués ou blessés, a peut-être atteint un nouveau tournant. Les forces de Téhéran ont en effet lancé dans la nuit du mercredi au jeudi 16 février une attaque massive sur le front du centre, présentée comme la cinquième phase de l'offensive « Aurore » déclenchée au printemps de 1983.

« Aurore-5 » a apparemment comme premier objectif de déloger les unités irakiennes qui occupent les collines dans la région de Mehran, située à moins de 200 kilomètres de Bagdad. Si l'armée islamique parvient à occuper ces hauteurs, elle dominera la plaine qui s'étend jusqu'à la capitale de la République baasiste. Va-t-elle poursuivre son offensive jusqu'à Bagdad ? Les observateurs militaires, qui en doutent, font valoir que Téhéran ne dispose pas pour cela d'une aviation capable de « couvrir » l'avance de ses troupes et des moyens logistiques adéquats.

C'est vraisemblablement pour prévenir une attaque massive — qu'elle prévoyait également — que l'aviation irakienne a pris au début de cette semaine l'initiative de bombarder simultanément une dizaine de villes de la République islamique, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles. L'artillerie avait, en même temps, pilonné les villes frontalières d'Abadan et de Khoramshahr.

Une escalade en entraînant une autre, des escadrilles iraniennes ont lâché mercredi leurs bombes sur plusieurs localités frontalières de l'Irak — notamment à Amarah (à l'est) et à Kut-El-Amareh (au sud-est) — mais aussi sur Baakouba (à 60 kilomètres au nord de Bagdad). Cette dernière cible est d'importance particulière puisque la ville sert de nœud routier reliant Bagdad au nord (notamment aux champs pétrolifères de Kirkouk), au nord-est du Kurdistan, et à l'est du pays. La surprise a été rude, car c'est la première fois depuis août 1982 que des appareils iraniens survolent des objectifs éloignés de la frontière internationale, démontrant ainsi que l'aviation de Téhéran conserve une certaine capacité d'intervention.

Cependant, le rapport des forces dans le domaine des armements, demeure largement favorable à l'Irak. Certes, la République islamique a reconstitué son potentiel sur ce point grâce à la Corée du Nord, qui lui aurait fourni notamment des Mig-21 mais aussi et surtout du matériel militaire américain en provenance de pays équipés par les Etats-Unis. On a jamais pu savoir à cet égard si Washington ignore ou feint d'ignorer les ventes effectuées, en outre par Israël, au gouvernement de Téhéran.

Malgré tout, l'Irak dispose de moyens nettement supérieurs à ceux de son voisin. Outre une puissante aviation, équipée tout à la fois par l'URSS et la France, il est en mesure de bombarder, sans crainte, les villes iraniennes à l'aide de fusées soviétiques Scud, qui portent jusqu'à 250 kilomètres, et peut-être même Téhéran s'il se confirme que Bagdad a reçu récemment de Moscou des missiles SS-12, dont le rayon d'action est de 800 kilomètres.

En cas de revers militaires graves, Bagdad n'hésiterait pas à détruire les installations pétrolières iraniennes ; ce à quoi Téhéran ne manquerait pas de riposter en imposant le blocus du détroit d'Ormuz, principal débouché pour l'« or noir » du Golfe. La nouvelle phase de la guerre irako-iranienne inquiète d'autant plus qu'aucune puissance étrangère ne paraît en mesure d'y mettre un terme.

(Lire page 4.)

M. Gemayel est contraint de remettre en cause l'accord israélo-libanais

La débâcle militaire oblige le chef de l'Etat à céder aux exigences de ses adversaires malgré les objurgations de Washington

Acculé aux concessions majeures par la déroute de son armée, que décrit notre envoyée spéciale, le président Gemayel s'apprêterait à abroger l'accord *israélo-libanais du 17 mai 1983*, peut-être par le biais d'une « seconde lecture » au Parlement *(lire page 3 l'article de Lucien George)*. Pour sa part, le *Washington Post* croit savoir que le président libanais a accepté mercredi un plan en huit points d'inspiration saoudienne qui prévoit, outre l'abrogation du traité, le remplacement de la force multinationale par des troupes des Nations unies, comme le demande la France.

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — En quarante-huit heures, l'armée ainsi que les forces libanaises (milices chrétiennes) ont perdu pratiquement toute la montagne de Beyrouth. L'offensive contre Souk-El-Gharb, dernière position tenue par l'armée en montagne, a commencé.

Après le carrefour de Khaldé, occupé le mardi 14 février au soir par les milices chiites d'Amal, et le mercredi matin par les combattants druzes du PSP de M. Walid Joumblatt, les localités de Mechref et de Damour, tenues par les forces libanaises, sont à leur tour tombées sans combat aux mains des milices druzes. Les forces libanaises ont confirmé qu'elles avaient *« abandonné ces positions et procédé à un redéploiement, à la suite du repli sur Damour, des unités de l'armée libanaise »*.

Jusqu'où ira ce « redéploiement » alors que de violents combats opposant les miliciens du PSP aux forces libanaises se déroulent dans l'Iqlim et El Kharroub, plus au sud.

La déroute de l'armée libanaise, ces dernières quarante-huit heures, semble totale. *« Je m'étais endormi, et, quand je me suis réveillé, il n'y avait plus personne. »* Sur l'autoroute côtière qui relie Beyrouth au sud du pays, un soldat terrorisé, les larmes aux yeux, M-16 à la main, marche en direction de Saïda.

Tout est calme. Simon Hay explique que toute son unité s'est volatilisée sans qu'il s'en aperçoive. Il ne sait plus que faire, sinon aller vers le sud, où il espère retrouver ses compagnons d'armes.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

Quarante régiments de professionnels dans l'armée de terre

M. Marchais dénonce un « glissement accentué » vers une troupe de métier

Un régiment sur quatre, dans l'armée de terre française, sera totalement ou partiellement professionnalisé avant 1986, selon son chef d'état-major, le général René Imbot. Par petites touches successives, le ministère de la défense met sur pied un corps de vingt régiments professionnalisés, que certains baptiseront unités d'élite, et de vingt autres semi-professionnalisés ou mixtes.

Les états-majors expliquent que, pour des conflits limités, tout spécialement hors d'Europe, susceptibles de grignoter les intérêts français sans que puisse être brandie en riposte la menace nucléaire, il faut faire appel à des soldats de métier, qui ont l'avantage de servir, sans hésitations ni murmures, les desseins du gouvernement en matière de politique extérieure. Le général Imbot *s'en est expliqué, mercredi* 15 février, à Belfort.

Depuis l'élection de M. François Mitterrand, on assiste à l'instauration d'un dispositif militaire, qui combine professionnels, volontaires et appelés « tout venant », avec la création d'une force d'action rapide, la possibilité offerte à des appelés du contingent de doubler la durée de leur service légal, ou, encore, avec le recrutement — par leur propre régiment — d'engagés sous contrat et leur regroupement dans des unités *homogènes ou mixtes*, aux côtés de volontaires ou d'appelés.

On peut considérer de telles mesures comme un préalable à une réorganisation en profondeur du service militaire.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 10.)

Les résultats du recensement de 1982

Un arrêt de la croissance urbaine

Lire page 24 l'article de GUY HERZLICH

Le cahier des charges de Canal Plus

Une quatrième chaîne sous surveillance

Lire page 19 l'article de JEAN-FRANÇOIS LACAN

Le Kremlin sans maître

par JACQUES AMALRIC

« Le *nouveau maître* du Kremlin »... Un cliché parmi beaucoup d'autres. Mais un cliché dont il a été fait beaucoup usage ces derniers jours pour qualifier M. Constantin Tchernenko. Un cliché *qu'il* vaut mieux briser si l'on veut avoir quelques chances de comprendre l'URSS de 1984.

Lénine, sans aucun doute, a été le maître du Kremlin... après avoir fait transférer la capitale de Pétersbourg à Moscou et avant de sombrer dans la maladie. Staline, lui aussi, a été le maître du Kremlin ; il en fut même le tyran.

Avec Khrouchtchev, les nuances s'imposent déjà : l'iconoclaste du maïs se crut le maître du Kremlin, mais *il* le paya cher, n'ayant pas compris que tout souverain a besoin de se ménager la reconnaissance de courtisans — les membres de la Nomenklatura, en l'occurrence, que M. K. effraya avec ses projets de réforme du Parti communiste.

Mais c'est avec *Leonid Brejnev* que le concept de maître du Kremlin a définitivement disparu. Tout comme Khrouchtchev, Brejnev a eu besoin de plusieurs années pour conforter sa position de numéro un. Jamais cependant il n'a compris les *erreurs tactiques de son prédécesseur* : ménageant l'appareil du Parti et du gouvernement, il a pratiqué l'art du compromis et du consensus jusqu'à l'immobilisme. C'est souvent la rançon de la collégialité.

Reste à savoir si Brejnev — qui ne céda que sur le tard au démon du culte de la personnalité — se comporta *ainsi par sagesse ou par nécessité*. Les historiens trancheront peut-être ce point, secondaire au demeurant.

Constatons, en attendant, que ce n'est qu'en 1977 qu'il parvint enfin à cumuler les fonctions de secrétaire général et de président du présidium du Soviet suprême ; il n'était plus, *alors, qu'un homme déjà affaibli* par la maladie, candidat aux honneurs plus qu'au pouvoir personnel. Mais à relire ces années du règne Brejnev, on ne trouve décidément pas trace d'un comportement de « maître » : n'ont été éliminés des hautes sphères du pouvoir que ceux qui prétendaient trop ouvertement s'en emparer et bouleverser l'équilibre accepté par la très grande majorité des intéressés.

Les rares témoignages dont on dispose sur l'exercice du pouvoir confirment tous que Brejnev évitait de se poser en potentat et qu'il prenait toujours *soin* de s'assurer du soutien des membres les plus influents du bureau politique avant de prendre une décision. Henry Kissinger rappelle, par exemple, que les négociations sur l'accord SALT-2 — jamais ratifié par le Sénat américain — *furent plusieurs fois interrompues* à la demande de la délégation soviétique, car Brejnev voulait, avant d'aller plus avant, s'assurer de l'accord du bureau politique.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Bureaux

Le ministère des finances sera la première de nos administrations à bénéficier des nouveaux meubles de bureau lauréats du concours lancé par le ministère de la culture.

Le contribuable a-t-il vraiment intérêt à ce que les fonctionnaires des finances soient plus à l'aise dans leurs meubles ? Oui, si ce confort les incite à la bienveillance, voire aux siestes oublieuses. Non, si ce mobilier révolutionnaire les « déstabilise » et les rend acariâtres.

Il aurait été de moins de conséquence — pour les administrés — qu'on commençât par asseoir dans ces meubles les fonctionnaires de la culture.

BRUNO FRAPPAT.

BOUGUEREAU AU PETIT PALAIS

La fin d'un monde

par ANDRÉ FERMIGIER

On peut voir depuis quelques jours au Petit-Palais une exposition consacrée à William Bouguereau, le patriarche de la peinture académique du siècle dernier. Cette exposition, qui est organisée conjointement avec le musée de Montréal et qui aurait pu avoir lieu au Grand Palais, si les musées nationaux *ne l'avaient refusée*, trouve tout naturellement sa place dans le bel édifice construit par Charles Girault pour l'Exposition universelle de 1900 et destinée à abriter les collections de la *Ville* de Paris.

Ces collections, nous les connaissons assez *mal, malgré* la présentation permanente de leurs chefs-d'œuvre et bien que l'ancienne conservatrice, Mme de Bissy, ait souvent accroché pendant les mois d'été quelques-uns de leurs arrière-fonds, de leurs trésors cachés et de leurs coupables secrets. C'est que l'édifice fut vidé en 1935, *lors* de la grande exposition d'art italien, tableaux et sculptures émigrent alors sans gloire vers le dépôt d'Auteuil.

La guerre survenue, ils y restèrent et, au *lendemain de la guerre, le* Petit-Palais fut presque toujours occupé par des expositions temporaires, souvent de grand prestige, ainsi celles qui montrèrent les plus *belles pièces du musée de Vienne, de* la Pinacothèque de Munich ou de la collection van Veuningen. D'où d'appréciables modifications des volumes intérieurs, le voilage des *plafonds et une négligence avouée* à l'égard d'un décor dont on pensait alors que seuls les suppôts de Satan pouvaient lui accorder la moindre considération, fût-ce comme témoi*gnage de la culture et du goût d'une* époque.

L'intention de la nouvelle conservatrice, Mlle Burollet, serait de rétablir l'édifice dans sa réalité, et, de cette *éventuelle restitution, on* peut voir un premier exemple, fort convaincant, dans une des galeries de la façade qui, rendue à sa hauteur d'origine, abrite en même temps que quelques *sculptures certains tableaux caractéristiques* du ton des collections, dont une *Barricade* de Schnetz qui survécut à l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871. Restaurées, les deux galeries *de l'avenue Winston-Churchill* permettraient d'exposer le meilleur des œuvres conservées au dépôt d'Ivry, c'est-à-dire les plâtres des statues et des monuments commandés par la *Ville sous la IIIe République et dont* un grand nombre ont été détruits pendant l'occupation.

Si l'on pense que le Petit-Palais possède déjà l'atelier de Dalou et un *fonds considérable de Carpeaux*, Barrias et Falguière, on voit qu'il pourrait devenir le musée par excellence de la sculpture du XIXe siècle. Et de sa peinture décorative, puisque la Ville a conservé *toutes les esquisses* des décors commandés pour les mairies, les écoles, les édifices publics, l'Hôtel de Ville lui-même après la reconstruction *qui* suivit la Commune : *Jules Chéret*, Puvis de Chavannes, Luc-Olivier Merson, Bonnat, Jean-Paul Laurens ! Même si l'on n'est pas d'accord sur le plan esthétique, la valeur documentaire d'un tel ensemble paraît inestimable.

Quant aux collections, certes elles *ne comptent qu'un seul Manet*, le délicieux et énigmatique portrait de Théodore Duret. Mais à côté de tant de chefs-d'œuvre entrés par donation ou judicieusement acquis, en *particulier entre les deux guerres par* l'excellent conservateur que fut Raymond Escholier (Bonnard, Maurice Denis, Vuillard), à côté de tout ce que tolère la pyramidale bondieuserie *moderniste, et à moins de s'opiniâtrer* dans un sauvage manichéisme de suffragette, comment ne pas montrer aussi ce qu'ont aimé une *société* et un siècle qui furent parmi *les plus créateurs de l'histoire ?* Comment ne pas permettre, au moins, la confrontation ?

Et Bouguereau ? Ah, Bouguereau ! Quelle affaire ! Que d'insultes ! Que *de cris ! Lesquels n'ont d'ailleurs pratiquement* jamais cessé. Car, malgré les honneurs officiels et compte tenu de la liberté de ton, de l'agressivité rituelle des chroniqueurs du siècle dernier, il est *remarquable* que peu d'artistes ont été en leur temps aussi maltraités que Bouguereau. *« Il a inventé*, écrivait Huysmans, *la peinture gazeuse, la pièce soufflée. Ce n'est plus de la porcelaine, c'est du léché flasque, c'est je ne sais quoi, quelque chose comme de la chair molle de poulpe. »*

Propos qui n'étonnent pas de la part d'un des apôtres du « bon combat ». Mais on en trouverait qui sont à peine moins sévères sous la plume *de critiques plus conciliants*, comme Paul de Saint-Victor ou Edouard About, qui ne vit jamais en Bouguereau que *« l'auteur sans défaut d'allégories pour l'exportation »*, le *créateur de « formes vaines »*, de *« corps dont la surface lisse ne couvre pas une goutte de sang »*.

(Lire la suite page 17.)

VUES ET REVUES

Morales et politiques

par YVES FLORENNE

INTRODUIRE Platon dans une page consacrée aux idées est sans doute impertinent. Nos idées à nous sont déjà du troisième millénaire. Qu'y viendraient faire celles d'un homme dont le temps est au-dessous du zéro ? La preuve en est que l'idée, chez lui, est toute métaphysique, compris les idées politiques, ce qui est un comble.

Pourtant, si un spécialiste de notre science politique aussi éminent que M. Bernard Chenot s'intéresse à l'auteur de *la République*, cela mérite d'y aller voir. Surtout quand il arrive, comme ici, que les jeux du hasard et de l'humour donnent aux vieilleries un curieux air d'aujourd'hui. Cela dit, style mis à part, qu'on trouvera bien engoncé, mais il n'est pas défendu d'aller au texte ; ou plus simplement de s'éclater, se défoncer à travers la traduction dans le déshabillé de notre langage, pauvre mais libre. Ce que je n'ose me permettre ; donc voici : « *Le père prend l'habitude de se rendre semblable à ses enfants et a peur de ses fils ; le fils de se rendre semblable au père et de ne respecter ni craindre ses parents, et cela pour être libre ; l'étranger de se mettre à égalité avec le citoyen et celui-ci avec l'étranger... Le maître a peur de l'écolier et il l'adule, l'écolier a le mépris du maître... Les vieillards se gorgent de badinage à l'imitation de la jeunesse, afin de ne point passer pour des gens moroses et des despotes...* » Les mœurs, n'en parlons pas ! — Tiens ! un vieux contemporain, ce Platon. Il n'y a pas de progrès, et il est toujours un peu vexant de constater qu'on n'a rien inventé.

C'est merveille de voir M. Chenot construire en quelques pages sous nos yeux une maquette de la cité platonicienne. Ce bel édifice n'est pas sans nous rappeler quelque chose. Le gouvernement absolu est exercé par un collège d'esprits que leur savoir désigne à eux-mêmes pour le pouvoir. S'est-on avisé que ce fut aussi la pensée politique clandestine de Freud ? A cela près, évidemment, que le savoir du pouvoir ne serait plus philosophique, mais scientifique. C'est beaucoup plus inquiétant, car la cité freudienne n'est, on s'en doute, nullement idéale.

Sur un point pourtant, et d'importance, Platon, toujours notre contemporain mais le plus avancé, diffère de Freud, et on n'en sera pas surpris à moins qu'on le soit tout de même : loin d'exclure les femmes d'entre les gouvernants, il prévoit des gouvernantes. Se disait-il que les peuples sont de grands enfants ?

Il avait surtout la chance d'ignorer les gouvernantes anglo-saxonnes et leur tendance à gouverner vers l'extérieur. Mais ne nous excitons pas sur cette mixité. C'est le moment de préciser que le pouvoir était soumis à une limite d'âge très sévère, mais au rebours de la nôtre : c'est environ à celui de la retraite (heureusement inconnue de nos politiques) que les gouvernants mâles et femelles pouvaient commencer d'espérer d'entrer dans la carrière.

Sous ce conseil des Anciennes et des Anciens de plus en plus anciens, le bonheur de la cité platonicienne est assuré par le communisme intégralement pur : tout à tous ; tous et toutes à chacun. La préposition *à* n'implique ici aucune propriété, même temporaire ; celle des moyens de production et de reproduction n'appartient à personne, à moins de compter l'État comme une personne. La règle est assouplie de quelques privilèges réservés au gouvernement, tel celui de faire se rencontrer sélectivement les hommes et les femmes de qualité, cette qualité n'étant nullement laissée, bien entendu, à l'appréciation des intéressés, qui se doivent *précisément d'être, en toute* chose, désintéressés. Les arts, on le sait, sont bannis de la république, excepté la poésie, à condition qu'elle soit édifiante, de saine propagande ; et défense d'écrire sur les murs.

Rappelons aussi qu'avant l'ouverture aux futurs anges de ce paradis décrit dans sa *République*, Platon institue, avec ses *Lois*, une cité-purgatoire plus immédiatement adaptée aux imperfections humaines, les sujets y étant nécessairement soumis à une discipline sourcilleuse, à des contrôles chinois et aux sanctions qu'appellent les inévitables manquements. Pour les « impies » récidivistes, il existe des « *sortes de camps de rééducation d'où l'on ne sort que converti — ou mort* ».

Pitié pour les âmes

Parvenu à ce point, il convient d'exorciser le démon de l'analogie. La république platonicienne est le contraire de l'« empire du mal », puisqu'elle est la cité du bien, idéal et futur. C'est d'ailleurs ce que prétendent tous les architectes de l'avenir. Mais M. Chenot marque la différence fondamentale : tout matérialisme est absent de la cité spirituelle de Platon. Elle n'a d'autre objet, d'autre souci, que l'âme individuelle, sa perfection, son exaltation, son salut. Reste que c'est la considérer dans son corps d'une manière qui nous chiffonne.

Ce que nous attendons aujourd'hui de l'Etat, c'est justement qu'ayant tout pris en charge il veuille bien ne pas s'occuper de nos âmes. L'ennui, c'est qu'il ne s'en est jamais tant occupé, avec un zèle si implacable, que depuis qu'il n'y croit plus.

Spirituelle ou non, rêvée ou rudement tentée, leur république tourne le dos à la démocratie, cette ilote. Mais alors que jadis le mot même en était banni, nul aujourd'hui ne saurait se dispenser de l'afficher sur sa façade. Après tout, s'il faut un grain de spirituel dans la cité matérielle, Tartuffe a toujours assez bien fait l'affaire.

La démocratie, notre première citation montre assez ce qu'elle est pour Platon quand elle divague. Mais en voici une autre : « *La gentillesse dont on* (y) *fait preuve envers certains condamnés n'est-elle pas exquise ?* » Platon, que M. Chenot résume, « *montre des condamnés à mort ou au bannissement qui se promènent comme s'ils étaient devenus invisibles. Le régime traite n'importe quoi comme simple vétille, mais dédaigne les principes de vertu qui devraient être vénérés. Il se désintéresse complètement de la nature des activités qu'a pu exercer* (c'est Platon de nouveau qui parle) *un homme qui se porte aux affaires publiques, mais il l'honore au contraire, pourvu seulement qu'il se déclare ami du peuple... Régime plein d'agrément, dépourvu d'autorité, non de bariolage, distribuant aux égaux aussi bien qu'aux inégaux une manière d'égalité* ». Ne sentirait-on pas sous la satire comme une indulgence condescendante, avec un brin de tentation réprimée ?

Le plus étonnant est ce qu'il dit en clair et sa façon de le dire : hors de sa république, tous les systèmes politiques étant plus mauvais les uns que les autres, la démocratie est encore *le moins mauvais de tous*. Preuve que Platon avait entendu parler de Churchill, à moins que ce ne soit le contraire.

J'ai voulu offrir au lecteur la primeur d'un texte que je lis, son encre encore fraîche, dans une de ces jolies plaquettes de grand format publiées par les soins de l'Institut, à l'enseigne d'Athéna. N'est-il pas prudent de rappeler, en un temps où, si l'on respecte quelque chose, c'est le spécialiste, que dans ses sections de sciences l'Institut en recueille la crème ? Différant un peu en cela de son Académie française, qui accueille, elle, volontiers l'amateur, c'est-à-dire le *représentant non moins éminent d'autres spécialités* que la littérature. Distinction et précaution utiles, avant d'annoncer que le texte de M. Chenot doit se retrouver, avec d'autres non moins excitants, *dans le prochain numéro d'une* revue que je viens de redécouvrir avec un peu de retard, puisqu'elle entre dans sa cent trente-neuvième année : la *Revue des Sciences morales et politiques*. Elle apparaît d'une incroyable jeunesse sous sa nouvelle couverture jonquille, la plaquette étant vert bourgeon : ce sont les couleurs du printemps.

★ *Gauthier Villars édit., 200 p., 75 francs.*

LU

« LA VIE QUOTIDIENNE DES PAYSANS RUSSES DE LA RÉVOLUTION A LA COLLECTIVISATION », par Nicolas Werth

La grande misère des campagnes soviétiques

DANS un *Petit Guide sincère de l'Union soviétique*, publié en 1954 aux Editions sociales, M. Georges Cogniot saluait l'impressionnante « *montée en flèche* » de sa production agricole, et les « *déserts transformés en grenier à blé* » par la prévoyance de Joseph Staline. Seize ans plus tard, la très officielle *Histoire du Parti communiste de l'Union soviétique*, révisée sous la surveillance de Nikita Khrouchtchev, rabattait de ce bel optimisme et datait seulement d'après la mort du dictateur les mesures salutaires prises pour « *combler rapidement le retard de l'agriculture* ». A la mort de M. Andropov, l'URSS ne se nourrit encore qu'avec le complément des céréales américaines. Loin d'amener l'abondance, le partage anarchique des terres en 1917, puis leur collectivisation à partir de 1929, appauvriront durablement le pays. Normalien, slavisant, agrégé d'histoire, familier de la Russie contemporaine qu'il habita comme étudiant, puis lecteur de français aux universités de Minsk et de Moscou, Nicolas Werth dresse un bilan lugubre et détaillé de cette régression.

Très tôt, les communistes éloignèrent en effet tous les étrangers soupçonnables de ramener des récits gênants. Peu de témoignages directs filtrèrent ainsi au-dehors sur la misère paysanne après la révolution. Nicolas Werth a dépouillé les documents officiels accessibles, lu les Mémoires de toutes origines, des études spécialisées, recueilli des confidences, et compose avec l'ensemble un tableau impressionnant.

En 1921, quatre ans de guerre civile entre les « blancs » et les « rouges » viennent de saccager la Russie. Avec les rails de chemin de fer arrachés, les ponts détruits, la distance moyenne d'une gare à un village s'étend désormais sur 71 kilomètres. Le moindre déplacement au-delà de quelques kilomètres s'accomplit en plusieurs jours. En 1924, la poste dessert seulement 11 % des localités rurales. L'année suivante, la distribution des lettres tombe à 58 % du chiffre de 1913.

Ce délabrement matériel désorganise l'administration. Un ordre parti de Moscou n'atteint parfois les soviets ruraux qu'après cinquante-six jours. La terreur décime, chasse ou emprisonne les anciennes élites. En 1926, le plus vaste Etat du monde possède seulement huit mille quatre cent neuf agronomes et deux mille huit cent soixante-cinq arpenteurs.

Avant la révolution, les moujiks se méfiaient déjà viscéralement des nouveautés conçues par les citadins. Le partage des domaines seigneuriaux, accompagné d'assassinats innombrables, provoqua parmi eux une brève euphorie : « *Nous n'avons plus de tsar, plus de comptes à rendre à personne* », clamaient-ils. Anecdotes étonnantes à l'appui, Nicolas Werth montre qu'à la mort de Lénine les campagnes russes baignaient encore dans des superstitions païennes amendées par l'orthodoxie. Les bouleversements politiques échappaient encore à leur compréhension. Dans bien des chaumières, le portrait de Nicolas II voisina tardivement avec celui de Boudienny, voire même de Staline, auprès des icônes. Jusqu'en 1928, le culte continuait dans la plupart des églises.

Pour imposer sa loi, le nouveau régime disposa d'abord dans les campagnes de militants aux convictions indécises. Partagés entre le Parti et les paysans, ils n'inspiraient confiance à personne. Selon Nicolas Werth, Staline décréta brutalement la collectivisation des terres pour briser la résistance jusqu'alors invaincue des campagnes au marxisme. Sous prétexte de s'en prendre aux riches ruraux, les fameux *koulaks*, le mouvement brisa l'immémoriale organisation, la mentalité traditionnelle des moujiks. Il n'en coûta guère qu'une inchiffrable hécatombe, cinq millions de déportés, des souffrances inouïes.

Après cinq autres millions de disparus durant la grande famine de 1921, où le cannibalisme reparut pour la première fois depuis longtemps en Europe, cette nouvelle saignée acheva d'affaiblir le peuple russe, quelques années avant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, paraît-il, le socialisme triomphe au kolkhoze. Mais au prix d'un monstrueux gaspillage de vies humaines dont l'URSS d'après Andropov n'a certainement pas fini d'épuiser toutes les conséquences.

GILBERT COMTE.

★ *La vie quotidienne des paysans russes de la Révolution à la collectivisation (1917-1939)*. Hachette, 410 pages, 85 F.

LETTRES AU Monde

L'UNESCO et les droits de l'homme

L'UNESCO et son directeur général, M. Amadou-Mahtar M'Bow, ont été ces dernières semaines violemment attaqués par une certaine presse. Je me permets d'apporter un témoignage sur l'action de ce dernier en faveur des droits de l'homme en Amérique latine, action qui a permis ma libération et celle de nombreux intellectuels latino-américains, dont l'ancien ministre de l'éducation et de la culture d'Argentine, le docteur Taiana (...).

Alors que mes collègues musiciens, ainsi que de nombreuses associations internationales, telles qu'Amnesty International, dénonçaient l'isolement auquel nous étions soumis dans la sinistre prison Libertad — interdiction d'étudier, de faire de la gymnastique ou de la musique, censure du courrier, des livres et des partitions musicales, manque d'assistance médicale, impossibilité de vie sociale à la prison, etc., — les militaires publièrent un communiqué présentant une vision paradisiaque de ce qu'ils appelaient un « *centre de récupération* »...

L'action de l'UNESCO était d'autant plus efficace qu'elle fut toujours discrète. Mieux, une fois libéré, j'ai ignoré durant quatre années ce que l'UNESCO avait fait pour ma libération. Cette organisation ne souhaitait visiblement pas utiliser ses actions dans un but de propagande. Ce qui n'empêche pas les militaires uruguayens de qualifier cette action dans le domaine des droits de l'homme d'« *ingérence inadmissible dans les affaires intérieures de leur pays* ». (...)

C'est pour toutes ces raisons que je suis peiné lorsque je constate que ceux qui prétendent représenter le « monde libre » utilisent les mêmes arguments que les dictateurs uruguayens pour s'attaquer à l'UNESCO.

MIGUEL ANGEL ESTRELLA
(pianiste).

La maladie des « grands »

La longue maladie, et le long « empêchement » qui ont précédé la mort de M. Andropov posent à nouveau la question de savoir à partir de quel moment le chef d'un grand État doit renoncer à conduire les affaires publiques.

Certes, le XXVe amendement à la Constitution des Etats-Unis, adopté en 1967, permet soit au vice-président et à la majorité des secrétaires qui composent le cabinet, soit à la majorité des membres du Congrès de transmettre une déclaration écrite aux présidents des Assemblées constatant l'incapacité présidentielle. Certes, l'article 7 de la Constitution de *la Ve République* autorise le Conseil constitutionnel, saisi par le gouvernement et statuant à la majorité absolue de ses membres, à déclarer le président « empêché ». Mais, personne n'imagine sérieusement M. Messmer saisissant le Conseil constitutionnel en mars 1974 pour lui demander de constater l'empêchement de Georges Pompidou ou le vice-président George Bush demandant au Congrès en mars 1981 de l'autoriser à remplacer M. Reagan après l'attentat dont celui-ci venait d'être victime.

C'est que le respect des convenances — qui rejoint ici l'opportunité politique — fait de la maladie du chef d'un grand pays un sujet dont on ne parle pas à l'opinion. S'il dérogeait à cet usage, le premier ministre français ou le vice-président américain donnerait le sentiment d'amplifier la maladie du président, afin d'en tirer un profit personnel.

C'est, peut-être, l'un des rares domaines où les régimes occidentaux et socialistes se trouvent confrontés à un problème que leurs mécanismes *institutionnels — si différents — ne* peuvent résoudre.

DANIEL AMSON
(Paris).

Le droit de mourir

La page « Idées » sur l'euthanasie (le Monde *du 9 février) nous a valu un certain nombre de lettres. Nous donnons ici les principaux extraits de quelques-unes d'entre elles.*

Enfin une heureuse nouvelle !

Ainsi donc, semble-t-il, on donne dans les hôpitaux français des « cocktails lythiques » aux malades incurables parvenus au bout du rouleau. Enfin une heureuse nouvelle ! Enfin un comportement humain là où a si longtemps prévalu une cruauté certes dictée par de bons sentiments, mais digne pourtant de tortionnaires ! Je songe à ce qu'écrivait un sage de l'Antiquité : « *Remercions la Nature de nous avoir donné les remèdes : ils nous délivrent de la mort. Remercions-la aussi de nous avoir donné les poisons : ils nous délivrent de la vie.* » Oui, être libéré de la vie est parfois le plus grand bienfait qu'on puisse recevoir. Et le droit à une mort douce et rapide devrait être inscrit au premier rang des droits de l'homme, tant il est vrai qu'une mort lente dans les tortures est *le* pire des châtiments. Le corps médical français l'a-t-il donc enfin compris ? Je souhaite que ce soit vrai. Je le souhaite pour moi, je le souhaite pour les miens. Je le souhaite aussi pour ceux qui s'en indignent et qui, le moment venu, supplieront peut-être qu'on leur fasse cette grâce insigne : puisse-t-elle, malgré tout et même s'ils ne la méritent pas, ne pas leur être refusée !

ROBERT JUGNOT
(Antony, Hauts-de-Seine).

« Je préfère le cocktail ! »

Vous auriez pu, pour votre page, solliciter la participation du professeur Schwartzenberg, qui écrivit naguère, en collaboration avec votre regretté prédécesseur Viansson-Ponté : *Changer la mort*. Schwartzenberg vaut bien, je pense, par sa personnalité, sa carrière, son audience, son aura, les incontestables diplômes dont vous énumérez complaisamment les références. Or je l'ai, personnellement, vu et entendu déclarer un jour à la télé : « *Oui, j'ai aidé des dizaines de personnes à mourir.* » Il y a eu, je le sais, des justiciers du style « Laissez-les vivre ! », qui dormaient dans leur lit quand Hitler exterminait des millions de juifs, pour réclamer le châtiment de Schwartzenberg. On ne l'a pas poursuivi en justice. Pourquoi ? On craignait un procès-boomerang ?...

J'apporte un soutien total et sans réserves aux médecins des hôpitaux qui décident l'application du cocktail LPD. On leur fait confiance pour diriger des soins complexes, longs, pénibles, coûteux ; pourquoi ne leur ferait-on pas confiance quand ils décident d'épargner à un malheureux un dernier quart d'heure pourri ? Qu'on arrête d'ergoter sur ce quart d'heure là en un siècle d'horreur, alors que la guerre atomique de ce que nous disons la dernière et la plus cocasse des disputes byzantines.

Quant à « l'accompagnement du mourant » et à la prolongation indéfinie des « douceurs » de l'hôpital, non, merci docteur, je préfère le cocktail...

HENRI WADIER
(Etrechy, Essonne).

Pour la liberté

Y a-t-il scandale à exiger cette nouvelle liberté ?

Notre morale accepte le devoir de mourir pour ses idées, pour sa patrie, pour les siens, et condamne, en général, ceux qui refusent de le faire. Pourquoi n'accepte-t-elle pas, pour chaque individu, le droit de mourir et condamne-t-elle ceux qui le revendiquent ?

Cette morale donne le droit à certains de les inciter, voire de les forcer, à mourir pour leur devoir. Pourquoi n'accepte-t-elle pas le droit pour d'autres de proposer, d'inciter et de faciliter la mort de ceux qui le désirent ?

Voilà le vrai débat qu'il faudrait proposer à l'opinion. Il n'est qu'à peine effleuré à l'heure actuelle par un certain nombre de personnes : les médecins, instruments de cette mort (voir l'article de M. Abiten) ; les religieux, les philosophes, les magistrats, qui jugent à partir de textes fondés sur une morale peut-être dépassée.

Pourquoi la société ne s'interroge-t-elle pas ou n'est-elle pas interrogée ? Pourquoi ne la met-on pas à l'écoute de ceux qui ont le mal de vivre dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite et les hospices ? Ils pourraient voir ainsi eux-mêmes ce qu'ils seront un jour, et se poseraient certainement des questions.

Supporterai-je, demain, d'être à leur place tels qu'ils sont et d'en faire subir les conséquences à ceux qui m'entourent et à la communauté ? Sinon, puis-je aujourd'hui, en pleine conscience, user de mon droit de mourir pour le transférer à quelqu'un ? Car, je sais, cet état futur détruira progressivement ma volonté de l'utiliser moi-même. Comment définir les caractéristiques de cet état ? Qui pourrait être en charge d'apprécier la situation, et de faire en sorte que ma volonté, librement exprimée aujourd'hui, se réalise demain ? Qui en sera l'instrument ? Si je choisis dès aujourd'hui, pour éviter cela, de me supprimer, puis-je refuser à quiconque le droit de me « sauver » ?

Ce sont les vraies interrogations que l'écume de l'actualité laisse transparaître. Le droit à la liberté de mourir s'organisera après, si l'on accepte d'en parler sans censure ni auto-censure.

BERNARD SAUVAIRE
(Boulogne-Billancourt).

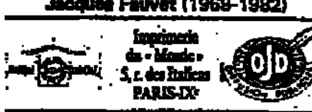
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS

LE SORT DE L'ACCORD DU 17 MAI 1983 AVEC ISRAËL

Le président Gemayel se serait résigné à une abrogation par le biais d'une seconde lecture à la Chambre

De notre correspondant

Beyrouth. – La défaite de l'armée libanaise s'étant accélérée, mercredi *15 février*, avec la chute de *Mechref* et de Damour sur la route côtière du sud, le président Gemayel se trouve, de plus en plus, le dos au mur. La perte de ces deux localités était devenue inévitable après la fulgurante percée des forces antigouvernementales. Désormais, il semble inéluctable que les positions encore tenues par les Forces libanaises alliées *de facto* de l'armée dans l'Iklim al *Kharroub*, entre *Damour* et les lignes israéliennes de l'Awali, tombent à leur tour ou soient abandonnées. Souk-El-Gharb, à la fois « verrou » et symbole, est attaqué depuis mercredi soir sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une opération de grande envergure ou seulement de la poursuite du harcèlement en cours.

L'attitude apparemment impassible *de la marine américaine lorsque* la débâcle de l'armée libanaise a commencé, et qu'il était encore possible de l'arrêter, retient ici l'attention en raison de ses implications politiques. L'US Navy a presque *« assisté en spectatrice »* aux événements, souligne *l'Orient le Jour.* Elle a tiré seulement quelques salves, ce qui était pire pour les autorités libanaises que si elle n'avait pas ouvert le feu. *« Si le franchissement des « lignes rouges » de la montagne, que le président Reagan lui-même affirmait être intouchables pas plus tard que la semaine dernière, s'est fait sans coup férir, l'efficacité même du parapluie américain doit être mise en question »*, écrit le même journal.

C'est de nouvelles « lignes rouges » qu'il est maintenant question dans les milieux gouvernementaux où l'on affirme, face aux menaces de l'opposition d'investir le palais présidentiel de Beabda, que ce *ne sera pas une mince affaire et qu'il* existe des assurances américaines d'empêcher toute attaque contre le Grand Beyrouth.

Le président Gemayel est à la fois obligé de continuer à miser sur l'alliance américaine et de céder du terrain face à la Syrie. Il place tous ses espoirs dans la démarche que l'ancien président Frangié entreprend, ce jeudi, auprès du président Assad. Cette démarche *serait fondée sur* l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 par le biais d'une deuxième lecture du texte à la Chambre. Les députés, dans leur majorité, sont tout prêts à le rejeter maintenant, estimant avoir été floués lorsqu'ils l'ont approuvé juste après sa signature ; ils avaient, en effet, reçu l'assurance que la Syrie finirait au moins par le tolérer. A ce propos, comme à propos de la non- ratification en son temps de cet accord par le président Gemayel, les autorités libanaises et les milieux américains *de Beyrouth se renvoient la responsabilité.*

Le président Gemayel place tous ses espoirs dans les résultats de la médiation de M. Frangié, qui se serait fait fort d'obtenir l'assentiment et la coopération du président Assad, avec lequel il a su maintenir les meilleures relations, contrairement à l'*ensemble* du *camp maronite en* guerre avec la Syrie depuis 1978. Mais déjà, de Damas, M. Joumblatt annonce que c'est trop tard et qu'une telle abrogation *« ne suffirait pas à blanchir M. Gemayel »*. Le chef d'Amal, M. Berri, continue lui aussi de réclamer la démission du chef de l'Etat, bien qu'en termes moins virulents. Entre-temps, les *« décisions historiques »* du président Gemayel, *annoncées depuis mardi soir*, n'étaient toujours pas divulguées jeudi matin. De fiévreuses spéculations entourent ses projets, plus encore à Beyrouth-Est qu'à Beyrouth-Ouest.

Trois points sont tenus pour probables : *l'abrogation de l'accord avec* Israël, le recours à une force de l'ONU (dont la procédure engagée par la France au Conseil de sécurité paraît avoir cette fois des chances d'aboutir) et le retour dans ses casernes d'une armée dont quatre brigades *sur dix sont neutralisées, les* six autres étant repliées avec le gros de l'armement en territoire gouvernemental. C'est-à-dire pratiquement dans ce qui est derechef redevenu le *« réduit chrétien »*.

Bien que constituant un virage à 180 degrés de la part du régime du président Gemayel dont la politique est fondée sur l'alliance américaine et l'armée, c'est trois points apparaissent insuffisants, à moins d'un improbable déblocage de l'impasse. En tout cas, ils ne correspondent pas à la définition *« d'historiques pour le destin de la nation »* qui a été employée par les médias proches du pouvoir pour qualifier les décisions annoncées.

LUCIEN GEORGE.

M. Shultz adresse un avertissement au gouvernement de Beyrouth

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a lancé mercredi 15 février au gouvernement libanais une mise en garde contre toute abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983. *« Ceux qui souhaitent se débarrasser de cet accord doivent assumer la responsabilité de trouver une autre formule pour obtenir le retrait des forces israéliennes du Liban »*, a souligné M. Shultz dans une déclaration à la presse.

L'accord du 17 mai *« demeure la seule formule garantissant un retrait des forces armées israéliennes »* du Liban, et les Etats-Unis *« soutiennent fermement »* cet accord, a ajouté M. Shultz. Le chef de la diplomatie américaine a fait ces déclarations au moment où de nombreuses informations indiquent que le président Gemayel serait sur le point d'abroger unilatéralement l'accord israélo-libanais.

A la Maison Blanche, M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence, a toutefois déclaré que le soutien américain au président Gemayel ne serait pas nécessairement affecté par une abrogation éventuelle de cet accord – que réclament les Syriens et l'opposition libanaise, comme condition de leur coopération avec le gouvernement de Beyrouth. Le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a indiqué lui aussi que le soutien américain au président Gemayel n'était pas conditionné par le maintien de l'accord avec Israël. *« Une abrogation unilatérale de cet accord n'entraînerait pas nécessairement le retrait ou une modification du mandat que nous avons donné à notre flotte au large du Liban »*, a-t-il dit.

A propos du rôle des Nations unies, M. Shultz a estimé qu'*« une présence de l'ONU serait utile à travers tout le Liban, notamment pour protéger les camps de réfugiés palestiniens »*. *« Au-delà,* a-t-il ajouté, *un rôle significatif de l'ONU présuppose un retour de la stabilité, un équilibre des forces et une certaine entente politique. »*

La situation des « marines »

Le président Reagan a donné, pour sa part, mercredi une nouvelle justification du repli des « marines » sur les bateaux de la VIe flotte en laissant entendre qu'ainsi la Syrie n'aura plus d'*« excuses »* pour empêcher un règlement négocié de la crise libanaise. C'est la première fois que le président américain laisse entendre que sa décision de replier progressivement le contingent américain de la force multinationale à bord des navires américains vise à inciter la Syrie à permettre une solution négociée de la crise libanaise.

M. Reagan a ajouté que les « marines » redéployés au large du Liban pourraient y demeurer aussi longtemps que s'ils étaient restés à terre. *« La longueur de leur séjour sera déterminée par ce qui se passe, et si nous réussissons ou non (...). Tant qu'il subsistera une chance pour la paix, nous resterons. Telle était notre mission à l'origine. »* – *(AFP, AP.)*

[Signé le 17 mai 1983, l'accord libano-israélien, négocié sous l'égide des Etats-Unis, prévoit le retrait des forces israéliennes du Liban dans un délai de 8 à 12 semaines à partir de son entrée en application. Israël et le Liban mettent en outre fin à l'état de guerre entre eux et s'engagent à régler leurs différends par des *« moyens pacifiques »*. Les deux parties établissent en outre *« des arrangements de sécurité, y compris l'établissement d'une zone de sécurité »*. Ils instaurent à cet effet un *« comité commun de liaison »* dont les Etats-Unis feraient partie en qualité d'*« associés »*. Le traité prévoit en outre des *« accords sur le mouvement des marchandises, des produits et des personnes »* entre les deux pays, qui s'engagent par ailleurs à *« n'exécuter aucun engagement actuel contraire à l'accord »*. L'accord n'a pas été appliqué en raison à la fois des désaccords internes au Liban et du maintien des troupes syriennes dans le pays.]

Les divergences entre la Syrie et les Etats-Unis demeurent substantielles

Correspondance

Damas. – Américains et Syriens pourront-ils trouver un terrain d'entente ? Si le dialogue entre Washington et Damas n'a jamais été *interrompu – ni M. Reagan ni le* président Assad ne souhaitent d'ailleurs qu'il le soit, – il est de toute évidence, pour le moment, dans l'impasse.

Le ministre syrien de l'information par intérim et ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Farouk Shara, a déclaré, le dimanche 12 février, que les discussions entre Damas et Washington n'avaient fait *« aucun progrès »*. *« Si la VIe flotte persiste à tirer sur nos positions*, a-t-il dit, *je crains que nos rapports se détériorent encore (...). Jusque-là nous avons fait preuve de retenue, mais la retenue a des limites. »* Le ministre soutient que l'artillerie syrienne n'a pas participé aux derniers affrontements. Cela dit, l'action du *New Jersey* paraît marginale dans le contentieux syro-américain.

Celui-ci, qui explique en grande partie le bras de fer actuel, s'était alourdi au début de l'invasion du Liban par Israël *en juin* 1982. Les dirigeants syriens affirment que l'envoyé spécial américain, M. Philip Habib, leur avait alors promis le retrait total des forces israéliennes du Liban en échange de l'acceptation par Damas du cessez-le-feu du 11 juin, mais que Washington n'a pas rempli sa part du contrat, ce qui eut d'abord pour conséquence de placer Damas dans une situation intenable pendant toute la durée du siège de Beyrouth. Les Syriens n'ont jamais pardonné cette « trahison », dont l'évocation revient constamment dans leurs propos. Il n'est pas rare qu'ils taxent même Washington d'*« hypocrisie »*.

« Les Américains ont, au contraire, tout mis en œuvre pour la conclusion d'un accord entre les Israéliens et le gouvernement de Beyrouth. L'accord du 17 mai porte atteinte à la sécurité et à la souveraineté du Liban, ainsi qu'à notre propre sécurité », affirme maintenant M. Shara, qui ajoute : *« Quand le secrétaire d'Etat M. Shultz est venu à Damas avant la signature de l'accord du 17 mai, le président Assad lui a dit que, selon nous, cet accord ne serait pas accepté par plus de 5 % à 10 % des Libanais. M. Shultz n'a pas alors été convaincu, mais les événements prouvent que nous avions raison. »*

Plus récemment, alors que les Saoudiens avaient, semble-t-il, indiqué à Damas que l'administration américaine était prête à envisager des amendements à *l'accord* du 17 mai, les dirigeants syriens ont bien été obligés de constater que Washington était, au contraire, déterminé à le faire appliquer tel quel.

Les « intérêts légitimes » de Damas

Les Américains, comme d'ailleurs les Syriens, proclament qu'ils ne cherchent pas autre chose que la restauration de l'unité et de la souveraineté du Liban, la réconciliation nationale et la formation à Beyrouth d'un gouvernement fort et représentatif de toutes les fractions en présence, ainsi que le retrait de toutes les forces étrangères du territoire libanais. Sur ce dernier point, Damas considère que ses troupes ne peuvent être mises sur le même plan que l'armée israélienne ou que la force multinationale. Les Américains reconnaissent, en outre, les *« intérêts légitimes »* de la Syrie en matière de sécurité au Liban. Mais, au-delà de ces déclarations de principe, les divergences sont considérables.

L'administration Reagan estime que l'accord du 17 mai est un *« bon accord »* qui constitue le seul moyen d'obtenir le retrait des Israéliens. Selon eux, les Syriens doivent négocier parallèlement des arrangements de sécurité avec l'Etat libanais. Washington estime que le processus *doit commencer* par la formation d'un gouvernement d'unité nationale qui ratifie l'accord israélo-libanais, puis se poursuivre par l'ouverture de négociations entre ce gouvernement et Damas en vue du retrait des troupes syriennes, un accord sur ce *point devant ouvrir la voie au départ* de toutes les forces étrangères du Liban.

Les dirigeants syriens estiment, pour leur part, que ce processus doit être inversé. Ils demandent d'abord le retrait total et inconditionnel de l'armée israélienne, ce qui implique l'abrogation de l'accord du 17 mai, puis le retrait de la force multinationale, laquelle, à leurs yeux, s'est discréditée en *« prenant parti pour une fraction contre la majorité des Libanais »*. Après quoi, affirment-ils, il sera possible de former un gouvernement d'unité nationale qui garantisse un équilibre politique entre toutes les fractions libanaises. C'est alors seulement que la Syrie retirera ses troupes si ce gouvernement le lui demande, assure-t-on à Damas.

On en est là, et rien n'indique, pour le moment, un rapprochement des points de vue.

EMMANUEL JARRY.

LA CONTROVERSE SUR L'ENVOI DE « CASQUES BLEUS »

La France se prononce pour l'éloignement de la VIe flotte que M. Reagan souhaiterait maintenir un an

De notre correspondant

New-York. – Après une semaine *de contacts exploratoires*, le Conseil de sécurité de l'ONU a entamé, mercredi 15 février, l'examen des propositions françaises visant à un cessez-le-feu au Liban et à la relève de la force multinationale (Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne) per des « casques bleus » de l'ONU. Mais rien n'indique encore que cette initiative a des chances d'aboutir.

L'URSS, qui voit surtout dans l'initiative française un moyen de prendre sa revanche sur les Etats-Unis et de faire sa rentrée officielle sur la scène diplomatique au Proche-Orient, a posé des conditions léonines à son accord : éloignement de la VIe flotte américaine hors de portée de canon du Liban, engagement des pays de la FM de renoncer à l'avenir à toute intervention militaire dans le pays, départ de la FM avant l'arrivée des « casques bleus ». Ces exigences sont, évidemment, jugées *inacceptables à Washington.*

Tout en manifestant un intérêt poli pour les propositions françaises, les milieux diplomatiques américains ne cachent pas, en privé, une certaine irritation à l'égard de Paris qui les a à peine consultés sur son initiative et dont l'analyse de la situation au Liban diverge maintenant très sensiblement de celle qui est présentée à Washington, du moins en public. Mercredi, devant le Conseil de sécurité, le représentant de la France, M. Luc de la Barre de Nanteuil, a mis les points sur les « i » en soulignant que le remplacement de la force multinationale par des « casques bleus » devrait entraîner le départ des navires de guerre accompagnant la FM. Quelques heures plus tard, à Washington, le président Reagan indiquait que la VIe flotte américaine pourrait rester *« un an »* au large des côtes libanaises.

Autre indice du fossé qui sépare les Etats-Unis de la France, M. de la Barre de Nanteuil n'a à aucun moment, en présentant ses propositions au Conseil de sécurité, prononcé le nom du président Gemayel, et il n'a fait que deux références discrètes au gouvernement libanais pour rappeler que la force multinationale, à laquelle il a rendu hommage pour sa ténacité et son courage, avait été envoyée à la demande de Beyrouth. *Au même moment*, au département d'Etat, le chef de la diplomatie américaine, M. George Shultz, affirmait que l'abrogation du traité israélo-libanais *« n'entraînerait pas forcément »* le retrait de l'appui américain au président Gemayel. Signe supplémentaire de la méfiance américaine, la représentante des Etats-Unis à l'ONU, Mme Kirkpatrick, était absente de cette première réunion du Conseil de sécurité, où elle était remplacée par son adjoint. Elle devait, cependant, prendre la parole ce jeudi, lors de la seconde séance du Conseil où son intervention était attendue avec intérêt.

Gagner du temps

On a ici l'impression que les Etats-Unis, voyant la situation leur échappait chaque jour davantage à Beyrouth et ignorant pendant combien de temps encore ils pourront compter sur le président Gemayel, cherchent surtout à gagner du temps et à éviter une humiliation qui ne manquerait pas de rejaillir sur le déroulement de la campagne présidentielle.

La France, quant à elle, a inscrit son initiative dans le cadre des changements indispensables devant intervenir dans la vie politique libanaise pour permettre le retour à la paix. M. de la Barre de Nanteuil a fait valoir que *« les circonstances ont maintenant changé à Beyrouth... Le recours à une force internationale se substituant à la force multinationale devient un élément nécessaire d'apaisement »*. Conscient des difficultés qui se présenteront pour trouver des pays acceptant de mettre des *détachements militaires* à la disposition de l'ONU, il a suggéré que les nouveaux « casques bleus » soient choisis dans les rangs de la force intérimaire de l'ONU stationnée au Liban du Sud (FINUL). *« Si les Nations unies nous le demandent*, a-t-il dit, *nous ne ferons pas obstacle à ce que des éléments français de la FINUL figurent parmi ces détachements. Mais il est sans doute préférable que la force internationale dans l'agglomération de Beyrouth ne comprenne aucun ressortissant des Etats membres permanents du Conseil de sécurité. »*

Le représentant français, qui a engagé les membres du Conseil de sécurité à prendre leurs responsabilités et à voter rapidement, a d'autre part précisé que les compétences des « casques bleus » seraient limitées au Grand Beyrouth, comme c'était le cas pour la FM. Il a, en outre, souhaité qu'ils prennent position au moment du départ de la force multinationale, et non pas après, comme le demande l'URSS. Définissant enfin le rôle de la nouvelle force, il a demandé *qu'elle contribue à la protection des populations civiles « et, par là, au rétablissement de la paix nécessaire à la restauration de l'intégrité territoriale, de l'unité, de la souveraineté et de l'indépendance du Liban »*.

Dans les milieux diplomatiques, on ne croit pas à une décision rapide du Conseil sur les propositions françaises, qui n'ont d'ailleurs oas encore fait l'objet d'un projet de résolution.

(Intérim.)

RECEVANT M. BUSH

M. Mitterrand confirme « l'autonomie de la démarche française »

*M. Bush, vice-président des Etats-*Unis, a regagné Washington, dans la nuit de mercredi 15 à jeudi 16 février, après un voyage d'une semaine qui l'a conduit à Londres, à Moscou, où il a assisté aux funérailles de Iouri Andropov, ainsi qu'à Rome et à Paris.

Au cours de sa demi-journée parisienne, le vice-président américain s'est entretenu avec M. Mauroy ainsi qu'à *l'Elysée*, pendant une heure et quart, avec M. Mitterrand. Le président de la République a souligné *« l'autonomie de la démarche française au Liban »* et a rappelé à cette occasion, selon M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, que la France préconise depuis longtemps le remplacement de la force multinationale au Liban par une force de l'ONU et a *« toujours été très réservée »* à l'égard de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983.

M. Vauzelle a ajouté que, au cours de cette conversation jugée *« positive »*, MM. Mitterrand et Bush ont évoqué l'initiative française actuellement débattue à l'ONU. Le vice-président américain a précisé à ce sujet, devant la presse, qu'il *« doutait »* que les Etats-Unis puissent faire preuve de *« beaucoup de souplesse »* à propos des conditions posées par l'URSS. Sans exclure tout à fait l'idée d'un retrait de la flotte américaine hors de portée de canon de Beyrouth, M. Bush a catégoriquement rejeté un éloignement *« de la région »*.

Auparavant, MM. Mauroy et Bush étaient tombés d'accord pour estimer que la presse occidentale avait été excessive en présentant M. Tchernenko comme un homme malade ou épuisé. Cette description, ont-ils dit, *ne correspond pas à l'impression* personnelle qu'ils ont retirée de leur rencontre avec le numéro un soviétique. M. Mauroy, qui s'était entretenu à Moscou avec M. Ortega, dirigeant du Nicaragua, a confirmé au vice-président américain que les sandinistes entendent organiser des élections générales au Nicaragua en 1985.

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT LIBANAIS

La débâcle des troupes gouvernementales

(Suite de la première page.)

La route bordée d'immeubles calcinés est déserte. A quelques encablures, les tourelles d'acier du *New-Jersey* sont parfaitement visibles. Il y a 2 kilomètres que nous avons franchi le dernier barrage des miliciens d'Amal à Khalde. Cette position stratégique, qui commande à la fois la route du Sud et celle de la Bekaa, est tombée aux mains des milices d'Amal, après, semble-t-il, la débandade de l'armée.

Un officier aurait tué un soldat qui refusait d'obéir, avant d'être lui-même abattu par un de ses hommes. L'incident, démenti par l'état-major mais confirmé de plusieurs sources, aurait provoqué l'éclatement de l'unité, dont les hommes se seraient séparés, certains rejoignant le Sud, d'autres Beyrouth.

« *Le moral est au plus bas* », raconte un milicien. « *Les soldats ne voulaient qu'une chose, rentrer chez eux et ne plus entendre parler de cette guerre.* » On laisse entendre, à Beyrouth, que les milices – mais le pouvaient-elles seules ? – avaient « *découvert* » le code radio des unités de l'armée, et que toute la journée celles-ci auraient été « *intoxiquées* » et soumises à des ordres contradictoires.

Sous le pont de Doha deux véhicules blindés transportant du ravitaillement et un camion militaire gisent sur le bas-côté, abandonnés. Au balcon de l'hôtel Family Beach, un cinq étoiles en bord de mer, un homme s'agite. A l'intérieur ils sont trois. Comme si de rien n'était, le gérant, en costume-cravate, reçoit, entouré de deux employés et d'un garçon de plage, un grand Noir en survêtement rouge que la situation rend étrangement hilare. La guerre, ils ne l'ont pas vue. Ils ont simplement assisté, toute la journée de mardi, au *départ précipité de cinquante chars et de dizaines de VTT qui se dirigeaient vers le sud.*

Beaucoup de soldats ont été pour leur part évacués mardi soir par hélicoptère, non sans avoir tenté de détruire les véhicules qu'ils étaient contraints de laisser sur place. « *Il n'y a plus personne dans les environs,* dit le gérant de l'hôtel. *Les civils ont suivi l'armée et les Forces libanaises. Jusqu'à Saïda, tous les villages sont vides. La route est libre jusqu'à Damour. L'armée coupait tout le ravitaillement venant du sud vers Beyrouth-Ouest, et c'est sans doute pour cela que les autres ont attaqué.* »

A 7 h 30 arrivent les premiers combattants de la milice Amal. « *Où est l'armée, où sont les phalangistes ?* », demandent-ils avant d'explorer méticuleusement les blindés abandonnés. Un grand milicien récupère une veste de treillis et un casque, tandis qu'un autre s'empare d'une cartouchière encore garnie de balles.

Sur la route qui monte à Doha, le poste tenu par l'armée régulière a été évacué si vite que les restes d'un repas traînent encore sur un bureau devant l'entrée. A l'intérieur du bâtiment sur lequel est placardée une affiche de recrutement, avec un bien optimiste : « *Demain est à nous !* », une caisse entière de RPG-7 a été abandonnée au milieu des duvets, chaussures et objets de toilette. Les miliciens, fusil pointé, escaladent une colline avec précaution, alors que disparaissent, à quelque 300 mètres, deux jeeps non idenfifiées.

Au sommet d'une maison surplombant la mer, une famille prend tranquillement son petit déjeuner, sans paraître troublée outre mesure par cette irruption guerrière. « *Quant les Israéliens sont venus, je suis resté ; quand les Kataebs sont venus, je suis aussi resté ; maintenant, c'est Amal, pourquoi partirais-je ?* », dit Mahmoud, qui s'empresse plutôt d'ouvrir son supermarché parfaitement approvisionné.

Endroit chic, pour le Beyrouth en *mal de villégiature, Doha, comme* Naamé, le village suivant, semble désert. Le passage des deux jeeps inquiète cependant assez les miliciens pour qu'ils préfèrent ne pas avancer trop vite.

Sans combat

Une chose, en tout cas, est sûre : la prise de contrôle de cette première portion de route côtière s'est faite sans combat. Une fois la montagne tombée aux mains des milices druzes, l'armée et les Forces libanaises ont préféré abandonner une position devenue indéfendable. Il n'en reste pas moins que les conditions de ce repli s'apparentent plus à une débâcle qu'à une retraite en bon ordre.

La même impression prévaut dans Chaahar-el-Gharbi, où, tout le long des petites routes de montagne défoncées par le passage des chars, traînent les restes d'une armée en déroute. A Kfarmatta, deux chars M-48 se sont heurtés dans leur fuite et gisent abandonnés, balles engagées dans les mitrailleuses. Des casques sont épars sur les bas-côtés, et de nombreux blindés M-113 ont été laissés en parfait état de marche. Les miliciens du PSP s'en emparent et les pilotent avec dextérité.

C'est dans la région de Kab-Chmoun, nœud de communication vital sur la route militaire utilisée par les forces d'opposition pour pénétrer dans la banlieue sud de Beyrouth et aller et venir entre cette région et la Bekaa, que se sont déroulés les accrochages les plus violents. L'armée n'occupait pas cette localité mais l'avait dans sa ligne de tir.

En ce mercredi matin, une centaine de miliciens du PSP, les yeux rougis de fatigue, y célèbrent leur victoire. Juchés sur des blindés ou entassés dans une voiture récupérée sur les Forces libanaises, les combattants druzes, drapeau au vent, font le « V » de la victoire et caracolent dans la ville ravagée par les bombes. Toute la région de Chaahar-el-Gharbi n'est plus qu'un champ de ruines : Aïn-Ksour, Kfarmatta, Abaye, Bnaye, Baawarta, évacués par leurs habitants druzes et chrétiens lors de la guerre de la montagne en septembre dernier, ne sont plus que des villes fantômes.

Les maisons « *dynamitées par l'armée* », assure M. Nizan el Halabi, responsable politique du PSP pour la région, se sont effondrées comme des châteaux de cartes et ne sont plus qu'amas de blocs de pierres enchevêtrés. « *Voyez ce qu'a fait cette armée !* s'exclame M. Halabi. *Est-il normal que l'armée libanaise se comporte comme cela ? Ce ne peut être que l'armée de M. Amine Gemayel.* »
D'ailleurs, le responsable du PSP refuse de faire la différence entre l'armée régulière et les phalangistes. « *C'est la même chose,* dit-il, *ils combattaient ensemble.* » Toutes les permanences des milices chrétiennes sont soigneusement visitées, et certains combattants emportent en souvenir des portraits du chef suprême des Phalanges, M. Pierre Gemayel, ou de son fils Bechir.

Les retrouvailles entre miliciens

A Bnaye, trois cadavres à moitié dénudés et recouverts de branchages en feu achèvent de se consumer dans l'indifférence générale. Partout, dans ce Chaahar-el-Gharbi « libéré », selon l'expression des militants du PSP, ce ne sont que mouvements de troupes incessants, les combattants venant à la hâte « voir » leur village. Les retrouvailles entre miliciens donnent lieu à d'intenses fusillades en l'air, tandis que les premiers civils font leur réapparition, offrant des fleurs aux soldats.

A Daqqoun, un vieil homme réjoui porte à bout de bras la cage de son canari : « *Ils me l'avaient volé il y a six mois, mais il est revenu à son maître. Comme aujourd'hui tout le pays.* » « *Pendant huit ans,* ajoute-t-il, *nous avons protégé les chrétiens quand les fedayinleur voulaient du mal. Eh bien ! regardez ce qu'ils nous ont fait ! Mais cela n'a pas d'importance. Nous reconstruirons ici et nous nous y réinstallerons.* »

A Abaye, sur la petite place jonchée de douilles du mausolée de Sayed Abdallah, un des lieux saints des druzes complètement détruit, la colère tempère le joie de la victoire. Les tirs de kalachnikov en direction du ciel redoublent, et une mitrailleuse se met de la partie. Tous les combattants viennent, semble-t-il, constater la profanation du lieu saint et s'y recueillir. Chacun place son obole dans une boîte de balles vide, et beaucoup déposent un cierge.

A l'intérieur du sanctuaire, des miliciens en sarouel kaki, bonnet de laine vert ou blanc sur la tête, font la chaîne pour dégager le tombeau du saint des monceaux de pierres qui le recouvrent. « *Nous ne pouvons faire cela qu'à la main,* précise un milicien révolté par ce sacrilège. *C'est notre saint qui a cassé Amine Gemayel ! Revenez dans quelques jours, nous rebâtirons son mausolée et il sera encore plus beau.* » Un jeune homme apporte des gâteaux et des galettes aux hommes qui s'affairent *sans relâche. Dans l'orphelinat* qui jouxte le sanctuaire et où était installée l'armée, tout est saccagé.

Évacuée dans la matinée par l'armée, Baawarta, qui se trouve à quelques kilomètres de Damour, sur la côte, est mercredi le point le plus avancé de la progression des milices druzes. Du haut d'une colline qui domine la mer, des combattants essaient leurs nouvelles mitrailleuses lourdesrécupérées sur l'armée. *Ils* envoient de longues rafales en direction de Naamé. Le fait que leurs alliés d'Amal soient stationnés à sa périphérie depuis le matin ne semble pas les troubler.

Les deux forces combattantes alliées semblent d'ailleurs agir sans aucune coordination, comme si chacun n'était préoccupé que de ses propres intérêts. Pour les druzes, il s'agissait de reconquérir toute la montagne, ce qui est pratiquement fait. Les miliciens d'Amal voulaient prendre position sur la route côtière, cordon ombilical qui relie la banlieue sud à la Bekaa d'une part, et au sud du pays d'autre part. Ces derniers jalonnent d'ailleurs avec soin leur progression.

Des portraits de l'imam Moussa Sadr sont immédiatement déployés et fixés à chaque barrage, et des militants épinglent sur la veste des combattants de première ligne l'insigne d'Amal. Interrogés sur leurs relations avec leurs alliés chiites, les druzes se contentent d'un laconique : « *Ce sont nos cousins.* » L'un d'eux ajoute fièrement : « *La résistance d'Amal à Beyrouth-Ouest a été protégée par notre combat dans la montagne.* »

La différence entre les deux milices est d'ailleurs frappante. Quoi de commun en effet entre ces jeunes miliciens chiites de Beyrouth arrivant au front dans des Buick et des Chevrolet, le plus souvent en blue jeans avec des vestes de treillis dépareillées, ce combattant en costume rayé trois-pièces, kalachnikov à la main, qui tient le barrage de Doha, et les miliciens druzes en uniformes kaki, ne circulant qu'en véhicules blindés ou en Range Rover, avec un équipement digne d'une armée régulière.

Damas n'a pas lésiné pour armer les forces de M. Joumblatt : canons de 196 sans recul montés sur roues, canons antiaériens, mitrailleuses lourdes, blindés M 113, chars, rien ne manque à ces hommes, guerriers dans l'âme. C'est visiblement toute une communauté qui combat, les vieux comme les jeunes, certains n'hésitant pas à sortir d'antiques fusils Enfield britanniques datant de la première guerre mondiale.

L'avenir du Chaahar-el-gharbi, région à l'origine druzo-chrétienne, paraît bien sombre. « *Le PSP a un plan de reconstruction* », assure M. Elhalabi. Mais comment reconstruire un semblant de coexistence communautaire sur ces champs de ruines ? Ce plan inclut-il, d'ailleurs, le retour des chrétiens dont les maisons ont subi le même sort dans tout le Chouf ? Le responsable politique du PSP préfère esquiver la question. Le Chaahar-el-Gharbi retentissait des tirs de joie des vainqueurs druzes, et aucun d'eux ne souhaite voir plus loin.

Pourtant, on peut se demander quelle va être la réaction de Washington, alors que Souk-el-Gharb, considérée, il y a encore une semaine par le président Reagan comme située sur la « ligne rouge » à ne pas franchir par les forces anti-gouvernementales, est sérieusement menacé.

Lors de la bataille dans la montagne, en septembre dernier, la marine américaine était intervenue pour soutenir l'armée libanaise dans cette région qui commande l'accès au palais présidentiel de Baabda. La faiblesse du soutien américain dans les combats de mardi ne laisse pas présager une réaction très efficace.

FRANÇOISE CHIPAUX.



Jérusalem met en garde les druzes contre une collusion avec les « ennemis d'Israël »

De notre correspondant

Jérusalem. – Le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, a lancé, mercredi 15 février, une mise en garde aux druzes et aux chiites du Liban en leur demandant de cesser toute coopération avec les Palestiniens au sud de Beyrouth. « *Si vous acceptez d'être utilisés contre Israël,* a déclaré M. Arens, *nous n'aurons pas d'autre choix que d'agir pour protéger nos intérêts.* »

« *Les druzes et la plupart des chiites,* a ajouté le ministre, *n'obéissent pas à une ligne idéologique anti-israélienne. Mais nous nous inquiétons de constater que ces deux communautés, dans leur lutte contre le président Gemayel, ont sollicité et reçu l'assistance des Syriens et de divers groupes relevant de l'OLP, tous ennemis d'Israël.* »

Cet avertissement s'adresse en premier lieu aux combattants druzes. Jusqu'aux récents événements de Beyrouth, Israël s'était toujours félicité de l'attitude des druzes, en soulignant que ceux-ci prenaient soin d'empêcher toute infiltration palestinienne au sud d'Aley et de Bhamdoun. Il n'en est plus, semble-t-il, tout à fait ainsi.

Selon les informations recueillies par l'armée israélienne, plusieurs douzaines d'officiers syriens et des unités de « dissidents » palestiniens accompagnaient les combattants antigouvernementaux lorsque ceux-ci ont atteint Damour mardi. Des Palestiniens se sont installés dans les villages sunnites de Burja et de Sh'Chim, à cinq kilomètres seulement au nord de la rivière Awali, la *ligne de défense israélienne.* L'influence du parti communiste libanais serait prédominante dans ces deux localités.

Aux yeux d'Israël, la communauté druze aurait donc cessé de respecter l'accord tacite conclu avec Israël après le retrait de son armée du Chouf, en septembre. En janvier, lorsqu'on crut à l'imminence d'un accord de sécurité inter-libanais, les Israéliens firent remarquer que les druzes leur avaient promis de ne pas couper la route côtière Beyrouth-Saïda. Cet engagement n'a pas été tenu. Pour manifester son mécontentement, l'armée israélienne a envoyé, par deux fois cette semaine, des chars patrouiller jusqu'à Damour. Cette démonstration de force n'ayant, semble-t-il, pas suffi, M. Arens a opté pour l'avertissement public.

Afflux de soldats libanais à Saïda

Dans une interview, ce jeudi, au *Jérusalem Post*, le seul député druze d'Israël, M. Nasr El-Din, observe que l'annulation de l'accord du 17 mai, « *ne porterait pas atteinte aux intérêts* » de Jérusalem. « *Israël,* dit-il, *ne devrait pas perdre de temps en regrets. Tant qu'un nouvel accord politique interne n'est pas conclu au Liban, la Syrie encouragera les infiltrations de l'OLP. Mais, si un tel accord est atteint avec la bénédiction de Damas, les druzes chasseront l'OLP de leur région. Walid Joumblatt a toutes raisons de craindre que, lorsqu'il ne sera plus utile à Assad, celui-ci le laissera tomber pour traiter exclusivement avec les chiites.* »

Les druzes d'Israël ont célébré, mercredi, les succès militaires de leurs frères libanais. Ils se réjouissent, en particulier, de la reconquête, au sud de Beyrouth, de la région abritant le tombeau du cheikh Abdallah Al Tanoch, l'un des maîtres à penser de la religion druze. Les druzes du Golan, quant à eux, ont observé une grève générale pour protester contre les récents bombardements américains sur les positions druzes au Liban.

Environ douze mille réfugiés, civils et militaires, en majorité chrétiens mais aussi sunnites, ont franchi, mercredi, le pont sur l'Awali à Saïda, qui reste ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Parmi eux, figurent plusieurs centaines de soldats appartenant des unités de la quatrième division de l'armée libanaise qui s'étaient débandées lors des combats de Beyrouth-Ouest. Ils sont arrivés à Saïda à pied, en auto-stop ou dans des véhicules volés, et avaient dû abandonner leurs armes à un barrage routier tenu par les phalangistes.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LA GUERRE DU GOLFE

Le CICR demande à Téhéran et à Bagdad de mettre un terme « aux violations du droit international »

De notre correspondant

Genève. – Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) vient de lancer un nouvel appel solennel aux cent cinquante-cinq pays signataires des conventions de Genève pour que, conformément à leurs engagements, ils interviennent auprès des autorités de Bagdad et de Téhéran, afin que les forces armées de ces pays mettent un terme aux « *violations graves et répétées du droit international humanitaire* ».

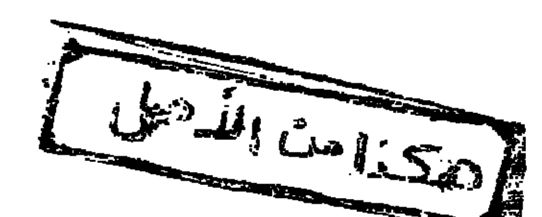
Ce nouveau cri d'alarme a été jugé nécessaire du fait qu'un premier rappel dans le même sens, rendu public en mai dernier (*le Monde* du 12 mai) était resté lettre morte et qu'aucune démarche diplomatique entreprise n'avait abouti. Le CICR s'est donc trouvé dans l'obligation de rappeler aux gouvernements que, en Irak et en Iran, ses délégués ont constaté de graves violations qui « *mettent non seulement en danger la vie et la liberté des dizaines de milliers de victimes du présent conflit, mais qui, de plus, attentent à l'essence et aux principes fondamentaux du droit international humanitaire* ».

Dans un mémoire adressé le 13 février à l'ensemble des Etats, parties aux conventions de Genève, le CICR précise qu'il a enregistré en Iran, où il a pu effectuer quelques visites de camps, dix mille nouveaux prisonniers de guerre irakiens, mais que ces visites étant interdites depuis le 27 juillet dernier, environ cinquante mille prisonniers demeurent sans protection. Le CICR manifeste, par conséquent, son inquiétude quant aux motifs réels pour lesquels Téhéran l'empêche de poursuivre son activité et évoque, à ce propos, « *des pressions idéologiques et politiques, un processus d'intimidation* », ainsi que de « *constantes atteintes à l'honneur et à la dignité des prisonniers de guerre* ». En outre, des prisonniers irakiens ont été déclarés « *morts sur le front* », alors que des délégués du CICR les avaient visités à plusieurs reprises durant la période où cela leur avait été autorisé. Le CICR avoue également son impuissance à venir en aide aux civils irakiens réfugiés en Iran, notamment aux Kurdes.

La situation serait moins révoltante en Irak : les délégués du CICR ont pu apporter assistance, conformément aux conventions de Genève, aux prisonniers de guerre iraniens et procéder au rapatriement de cent quatre-vingt-dix d'entre eux, dont quatre-vingt-sept blessés et malades. Ils ont pu venir en aide à plus d'un millier de civils iraniens et kurdes, notamment à des femmes et à des vieillards. Il n'en reste pas moins que leur action humanitaire a été entravée dans certains cas, et qu'ils n'ont pas pu accéder à un nombre important de prisonniers maintenus au secret dans des lieux qui leur sont cachés.

Enfin, le CICR se plaint de ce que, « *en violation des lois et coutumes de la guerre* », et notamment du principe essentiel de la distinction entre objectifs militaires et personnes et biens civils, les forces armées irakiennes ont poursuivi leurs bombardements de zones civiles iraniennes.

ISABELLE VICHNIAC.



Le Nigéria aux arrêts de rigueur

II. – *La religion du naira*

De notre envoyé spécial LAURENT ZECCHINI

Une démocratie discréditée par un personnel politique dont l'unique objectif était de s'enrichir, l'imminence d'une action violente préparée par de jeunes officiers radicaux, ont amené les généraux nigérians à prendre le pouvoir, le 31 janvier dernier. La corruption généralisée dans ce pays risque fort de gêner la tâche d'assainissement de la société nigériane qu'ils veulent entreprendre (le Monde *du 16 février*).

Maiduguri. — Le responsable de Gas Air Travels Ltd, coupant court aux protestations véhémentes et aux insultes des passagers rassemblés sur la piste d'envol, saute dans sa voiture et prend la fuite. Le petit groupe, avec fatalisme, se dirige vers l'aérogare rudimentaire. Histoire presque banale : l'harmattan, ce vent de sable qui peut empêcher toute visibilité à plus de 50 mètres, interdit l'atterrissage à Kano, située à plus de 500 kilomètres à l'ouest. Après quatre heures d'attente, les passagers sont prévenus de ce contretemps. Ceux qui le souhaitent peuvent toujours prendre un vol pour Lagos (850 kilomètres au sud de Kano). La plupart refusent et exigent le remboursement de leur billet. Une demi-heure plus tard, l'avion de Lagos décolle. A son bord, un employé de Gas Air, qui a fait main basse sur l'argent des billets Maiduguri-Kano. Tout remboursement est impossible. Les voyages, au Nigéria, sont pleins de charme...

La route qui conduit au centre de la ville est hérissée de pancartes en trompe l'œil. Les multiples organismes annoncés (Institut national de la recherche agronomique, Bureau de la planification de l'État de Borno, sous-commission de l'agriculture, Bureau central des études hydrauliques, etc.) n'ont souvent aucune existence véritable. Les bureaux et autres officines ont surtout pour vocation d'être des structures d'accueil provisoires, le temps de fixer le montant du *dash* (bakchich) qui accompagne la conclusion de toute transaction commerciale.

Située aux confins nord-est de la fédération, Maiduguri, capitale du Borno, occupe une place stratégique pour cette industrie qu'est la contrebande. 150 kilomètres plus à l'est, la frontière camerounaise ; après, il n'y a guère plus de 50 kilomètres pour arriver au Tchad. Si la fermeture des frontières, décidée par les autorités militaires au moment du coup d'Etat, n'a pas apporté de résultats très probants pour enrayer la fuite des politiciens de l'ancienne administration civile, elle a, en revanche, gêné un moment le flux de la contrebande et, dans une moindre mesure, celui de l'immigration clandestine.

La « filière Cotonou »

Aujourd'hui, de six mille à sept mille Tchadiens résident encore dans l'État de Borno. La guerre et le « miracle nigérian » avec ses grands chantiers pourvoyeurs d'emplois expliquent ce flux d'immigration. A la différence des Ghanéens, des Béninois ou des Nigériens, les Tchadiens ont été moins durement éprouvés par les expulsions massives décidées par Lagos en 1983. Certains, avec la complicité – dûment rétribuée – des fonctionnaires locaux de l'immigration, ont réussi à rester, et beaucoup d'autres sont revenus. Aujourd'hui, ils occupent d'autant plus facilement de nombreux postes, aussi bien dans le secteur privé que dans l'administration, que les rafles dans les milieux immigrés ont cessé.

Les Libyens qui, au cours de l'année 1983, se sont efforcés de convaincre des réfugiés de venir se battre dans les rangs du GUNT de M. Goukouni Oueddeï (environ mille six cents hommes, selon certaines estimations), ont apparemment renoncé. La « filière Cotonou » (les Tchadiens enrôlés pour se battre contre le gouvernement de N'Djamena passaient par la capitale du Bénin avant de se rendre à Bardaï (Tibesti), via la Libye), a été pour l'instant arrêtée.

Cette « contrebande humaine » est en fait marginale par rapport à celle qui concerne les marchandises, et notamment les produits pétroliers. Acheté 2 francs (20 kobos) (1) au Nigéria, le litre d'essence se revend 5 francs dans les pays limitrophes, Bénin, Niger et Tchad. Même en soustrayant du bénéfice escompté le prix du silence des douaniers, un seul camion rempli d'essence suffit pour constituer une petite fortune. Souvent, des conteneurs entiers de pièces détachées disparaissent, contraignant les entreprises de travaux publics à arrêter leurs activité pendant plusieurs semaines. Ce phénomène, associé aux mesures de restriction des importations, explique l'état de chantier permanent des villes nigérianes.

Pays riche, le Nigéria montre, paradoxalement, tous les signes d'une économie de pénurie. L'approvisionnement du marché s'effectue de façon anarchique, au gré de la spéculation. Brusquement, tous les clous disparaissent à la vente, remplacés par un afflux d'aquariums pour poissons rouges... L'explication est toujours la même : les clous ont été systématiquement achetés par un riche Alhadji, qui attendra que les prix montent pour les revendre quatre fois plus cher quelques mois plus tard. Quant aux aquariums, ils n'ont en tant que tels aucun intérêt : seul compte le montant de la commission prélevée à un moment ou à un autre de la transaction. De toute façon, la marchandise a été souvent détournée de sa destination initiale.

Des « mercenaires du commerce »

A Lagos, le « marché aux voleurs » fournit un large éventail de magnétoscopes japonais, introuvables sur le marché officiel. Les Occidentaux expatriés au Nigéria savent très bien que, moyennant un supplément de prix de 30 %, ils pourront acheter immédiatement, au marché noir, tel ou tel modèle de voiture, sans attendre le délai de six mois imposé par l'importateur qui a pignon sur rue.

Loin de l'activité fébrile de la capitale fédérale, isolée d'elle par des liaisons téléphoniques quasi inexistantes, Maiduguri vit l'existence tranquille et un peu engourdie d'une ville de province. Depuis le coup d'Etat, peu de chose ont changé et chacun vit dans l'attente des décisions que prendra le nouveau gouverneur militaire. Bien sûr, à l'échelle du pays, les autorités ont pris des mesures spectaculaires à l'encontre des spéculateurs les plus notoires et, avec le concours de la presse, elles ont donné une large publicité à la découverte d'entrepôts illicites contenant d'importantes quantités de denrées alimentaires.

Le montant de la fortune de personnalités connues, proches de l'ancien chef de l'État ou membres de son parti, le NPN (National Party of Nigeria), est *étalé* sur la place publique, et les révélations se multiplient concernant l'évasion des capitaux. A Maiduguri aussi, le « petit peuple », qui n'a rien à perdre, a applaudi aux premières manifestations du changement de régime. Le retour des militaires au pouvoir signifiait la baisse des prix de première nécessité, le paiement des arriérés de salaires, la lutte contre la criminalité, des poursuites engagées contre une classe possédante qui s'est indûment enrichie. Demain, en quelque sorte, « on rasera gratis »...

Comme partout ailleurs, la bourgeoisie, qui a profité de ce capitalisme débridé qui était la marque de l'économie nigériane, tente d'échapper aux mailles du filet, en attendant des jours meilleurs. On ne le dit pas publiquement, mais tout le monde sait bien, au Nigéria, que les militaires ne parviendront pas à éradiquer ce qui constitue le mode de fonctionnement de la société nigériane, la religion du naira. « *Ici,* explique un Français établi depuis trente ans à Maiduguri, *les gens « font de l'argent » par tempérament et parce qu'ils sont, historiquement, des marchands et non pas des producteurs.* » Cette propension nationale à la carambouille, ajoute-t-il, a vu ses effets décuplés par le bouleversement qu'a provoqué dans la société traditionnelle africaine la brusque intrusion de l'« argent facile », issu des recettes pétrolières. « *Les trafics, le* business *demandent moins d'efforts que le travail proprement dit.* »

La société nigériane a ainsi *généré toute une catégorie de « mercenaires du commerce »*, qui ne produisent rien, mais dont le rôle d'intermédiaires est indispensable au bon fonctionnement du système. Le principe est simple : tout service, toute intervention se paie. La notion de « service public » étant inexistante, à tous les échelons de l'administration, les fonctionnaires ont pris conscience de la valeur marchande de leur pouvoir de bloquer ou de faire accélérer un dossier. L'exemple de la prévarication étant donné au plus haut niveau, ils jouissent d'une totale impunité. Si quelques billets de 10 nairas sont suffisants pour obtenir un formulaire, au sommet de l'échelle, le haut fonctionnaire ou le ministre demandera plusieurs milliers, voire plusieurs millions de naira pour apposer sa signature au bas d'une demande de licence d'importation.

La Presidential Task Force, la Nigerian National Supply Company (NNSC), le Pan Atlantic Group of Companies sont autant d'organismes étatiques qui se sont arrogé des monopoles d'importation. *A leur tête se trouvaient des person*nalités proches du pouvoir, qui prélevaient de juteuses commissions, comme M. Umaru Dikko, homme de confiance du président Shagari, aujourd'hui réfugié à Londres. Les sociétés étrangères n'échappaient pas à une forme de racket dans la mesure où, au moment des campagnes électorales, il était bien vu qu'elles versent une contribution dans les caisses du parti présidentiel. « *Souvent*, raconte un industriel de Lagos, *on ne donnait pas directement des fonds au parti. Disons que cela se passait de manière plus détournée, par l'intermédiaire de contrats commerciaux – vrais ou faux – passés avec des personnalités nigérianes administrateurs de notre propre société. Il suffisait de grossir le montant des transactions. Mais il faut bien voir qu'une part importante de ces commissions, théoriquement politiques, allait dans des poches privées.* »

La « Kaduna mafia »

A Kaduna, cet homme d'affaires occidental avoue avoir fait construire gratuitement à un fonctionnaire du ministère de l'économie une maison d'une valeur de 150 000 nairas. Représentant d'une importante société de travaux publics, ce petit « cadeau » lui a considérablement facilité ses démarches avec l'administration. En quelque sorte, on doit au régime civil d'avoir opéré une véritable « démocratisation » de la corruption quant au nombre de ses bénéficiaires. En outre, si, avant 1979, les commissions se limitaient à 5 % de la valeur des marchandises, à la fin du régime civil, elles pouvaient atteindre 20 à 25 % de celles-ci.

Cette volonté individuelle de se tailler la plus grande part du gâteau se heurte parfois à des intérêts collectifs. Ainsi, la « Kaduna mafia » (du nom de la ville située dans l'État nordiste de Kaduna), née à l'origine d'une réaction de l'élite nordiste qui craignait de se voir supplanter par les gens du Sud, est d'abord un regroupement d'intérêts de la bourgeoisie foulani. Formellement, son existence n'a jamais été démontrée, même si on l'accuse, depuis une quinzaine d'années, de peser fortement sur la vie économique et politique du pays, voire de provoquer des changements de régimes. Certains n'hésitent pas à voir sa marque dans le coup d'État du 31 décembre.

Nombreux sont les Nigérians et les Occidentaux pour qui la corruption est une forme de « redistribution des richesses ». C'est leur « sécurité sociale », affirme un diplomate. C'est vrai que l'argent qui échappe aux circuits économiques officiels ne profite pas uniquement à celui qui a reçu un *dash*. La famille élargie en reçoit sa part. Une commission de 500 ou 1 000 nairas peut ainsi aider à faire vivre dix ou quinze personnes, mais cette thèse ne vaut guère s'agissant de personnalités connues dont la fortune, de notoriété publique, est à l'abri sur des comptes bancaires en Suisse. De plus, dans un pays où plus de deux cent mille enfants meurent avant l'âge d'un an d'épidémies et de malnutrition, il y a, semble-t-il, quelque chose qui ne fonctionne pas dans ce *système de « redistribution* des richesses. »

Cette corruption généralisée est une donnée essentielle qui explique l'inefficacité du personnel politique et participe à la dégradation de la situation économique. Il serait pourtant faux de croire qu'elle en est la cause première. Le Nigéria souffre en effet d'une crise structurelle liée à la récession du marché pétrolier, d'une absence totale de planification et d'une politique d'investissements souvent aberrante. L'administration civile de M. Shagari porte, à cet égard, une lourde responsabilité, mais il est juste de reconnaître que, avant 1979, les régimes militaires qui se sont succédé n'ont pas fait grand-chose pour préparer l'avenir.

Prochain article :

LE POIDS DE L'« HÉRITAGE ».

(1) Un naira, divisé en 100 kobos, vaut 11,75 francs français au taux officiel.

EUROPE

URSS

M. Trudeau croit à un retour de l' « esprit Brejnev » dans les relations Est-Ouest

Le président Reagan a déclaré, mercredi 15 février, que le nouveau secrétaire général du PC soviétique, M. Constantin Tchernenko, semblait « *disposé à nouer des rapports plus constructifs avec les Etats-Unis* ». Parlant après la rencontre à Moscou entre M. Tchernenko et le vice-président M. George Bush, il a ajouté : « *J'ai l'impression que la nouvelle direction soviétique s'efforce de mettre une sourdine à la rhétorique, afin d'explorer les voies susceptibles de promouvoir un dialogue plus constructif. (...) Il n'y a pas de moment plus propice que maintenant. Les Américains ont toujours été prêts à rencontrer les Soviétiques, à mi-chemin pour trouver des solutions aux nombreux problèmes qui nous opposent et parvenir à un accord équitable sur le désarmement. Si la nouvelle direction soviétique décide de se joindre à nous dans un élan de bonne volonté, nous pouvons réaliser de bonnes choses ensemble.* »

Cependant, M. Tchernenko, qui a poursuivi mercredi ses entretiens avec les dirigeants étrangers venus assister aux obsèques de Iouri Andropov, a dénoncé, avec M. Fidel Castro, « *les intrigues agressives de l'impérialisme américain* ».

De notre correspondant

Moscou. – Dans le district moscovite de Proletarski, une ouvrière d'une usine de roulements à billes a été choisie pour remplacer Iouri Andropov, qui était candidat dans cette circonscription aux élections au Soviet suprême du 4 mars prochain. La vie reprend donc son cours normal à Moscou, tandis que les derniers chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers quittent la capitale soviétique.

Le dernier dirigeant occidental à partir a été M. Trudeau, qui avait rencontré, mercredi 15 février, M. Tchernenko. Le premier ministre canadien a, semble-t-il, bénéficié d'un traitement de faveur. Un compte rendu succinct de son entretien avec le nouveau secrétaire général est publié ce jeudi en première page de la *Pravda*. M. Trudeau est ainsi mis sur le même pied – du moins typographiquement – que quatre amis et alliés de l'URSS qui *ont droit, ce jeudi, au même honneur* : MM. Castro (Cuba), Truong Chinh (Vietnam), Ortega (Nicaragua) et Karmal (Afghanistan).

Ce compte rendu fait référence à la nécessité de « *revenir sur le chemin de la détente* ». M. Trudeau, lors d'une conférence de presse, a également relevé que son interlocuteur avait, à plusieurs reprises, employé cette expression. « *Je crois qu'il y aura une continuité avec l'esprit de Brejnev, qui était un esprit de détente* », a déclaré le premier ministre canadien. M. Trudeau a décrit M. Tchernenko comme un homme « *pratique, solide et réaliste qui va droit au but* ».

Le général Zia-Ul-Haq n'a pas eu droit au même traitement. L'occasion était pourtant bonne de reprendre contact avec le président pakistanais, dont le pays sert de base arrière aux maquisards afghans. En novembre 1982, Iouri Andropov lui avait accordé quarante minutes d'entretien, malgré la présence de dizaines d'autres dirigeants étrangers venus aux obsèques de Brejnev. A l'évidence, l'Afghanistan était alors au centre de ses soucis.

Les responsables soviétiques – en tout premier lieu M. Gromyko – en ont-ils tiré depuis la conclusion qu'il était inutile de parler au président pakistanais ? Toujours est-il qu'ils lui ont infligé cette fois une humiliation de taille.

M. Zia-Ul-Haq, qui avait fait connaître son désir de rencontrer M. Tchernenko après les cérémonies de la place Rouge, est resté pour cela jusqu'à mercredi à Moscou. Non seulement l'audience n'a pas été accordée, mais il n'y a même pas eu de réponse formelle à sa requête. Cela peut signifier aussi que M. Tchernenko, au moins dans l'immédiat, est beaucoup moins préoccupé par le dossier afghan que ne l'avait été son prédécesseur.

Le compte rendu de l'entretien entre MM. Tchernenko et Karmal, chef du Parti afghan, outre les formules habituelles sur l' « *amitié traditionnelle* » entre les deux pays et l' « *atmosphère chaleureuse* » de la rencontre, indique seulement que « *les relations soviéto-afghanes et la situation autour de l'Afghanistan* » ont été évoquées, la situation intérieure afghane relevant évidemment de la seule souveraineté de Kaboul...

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. MARCHAIS N'A PAS ÉTÉ REÇU PAR M. TCHERNENKO

Les temps changent... En novembre 1982, lors des obsèques de Brejnev, M. Georges Marchais avait été reçu par le nouveau secrétaire général Iouri Andropov. Présent à Moscou, le premier ministre Pierre Mauroy n'avait pas eu droit à cet honneur et avait dû se contenter d'un bref échange de vues avec son collègue soviétique, M. Tikhonov. Le Kremlin manifestait-il ainsi sa mauvaise humeur pour la « cure de désintoxication » à laquelle le président Mitterrand et le parti socialiste avaient décidé de soumettre les relations entre Paris et Moscou ? Toujours est-il que le secrétaire général du PCF apparaissait alors comme l'interlocuteur privilégié des Soviétiques au sein de la majorité de gauche en France.

Cette année, changement de décor. M. Mauroy a été reçu par M. Tchernenko, tandis que *M. Marchais ne voyait aucun dirigeant* soviétique de haut rang. Sans doute le nouveau secrétaire général avait-il décidé de ne recevoir *que les chefs* des partis frères au pouvoir, mais, en 1982, le secrétaire général du PCF avait été distingué en étant *le seul dirigeant* d'un parti communiste occidental à avoir un entretien avec Andropov.

Il ne faut pas croire pour autant que les Soviétiques auraient des raisons de bouder leurs camarades français. Le correspondant de *l'Humanité* à Moscou explique, ce jeudi, que le PCF a été favorisé par le protocole. « *C'est ainsi, que lors du cérémonial des salutations au Kremlin, l'ordre est précis : d'abord les pays socialistes*, écrit-il. *Puis on remarque Georges Marchais qui vient en tête pour les dirigeants de PC – il en était de même dans la presse pour la présentation des délégations.* »

LE VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS A ÉTÉ REÇU PAR M. ALIEV

Recevant son homologue chinois, M. Wan Li, qui conduisait la délégation de la République populaire aux obsèques de Iouri Andropov, le premier vice-premier ministre d'URSS, M. Aliev, a affirmé que la direction soviétique a toujours été favorable « *à l'amélioration des relations entre l'URSS et la Chine* ». Cité par l'agence Tass, M. Wan li a exprimé l'espoir que « *les relations entre les deux pays iront en se développant* ».

En novembre 1982, le chef de la délégation chinoise aux obsèques de Léonid Brejnev, M. Huang Hua, alors ministre des affaires étrangères, *avait été reçu par son homologue*, M. Gromyko. Certains observateurs s'attendaient que M. Wan Li, qui est la plus haute personnalité *chinoise à se* rendre en URSS depuis vingt ans, soit reçu par M. Tchernenko lui-même, ce qui aurait marqué un nouveau pas dans le *processus de rapprochement* entre les deux pays.

Le fait que cette entrevue n'ait pas eu lieu ne semble pas cependant devoir être interprété comme le signe d'un refroidissement nouveau dans les relations sino-soviétiques. A Pékin en effet, un autre vice-premier ministre chinois, M. Ji Pengfei, a déclaré dans une interview à la revue *Affaires mondiales* que la Chine s'attendait à « *des progrès substantiels* » lors de la prochaine session des discussions soviéto-chinoises qui doit avoir lieu au mois de mars prochain à Moscou. M. Ji Pengfei a laissé entendre qu'un échange de visites d'un haut niveau pourrait intervenir prochainement, faisant apparemment ainsi allusion au projet de voyage à Pékin du premier vice-premier ministre soviétique, spécialiste des échanges économiques, M. Ivan Arkchipov.

● *Départ à la retraite du ministre de la construction industrielle.* – M. Alexandre Tokarev, ministre de la construction industrielle, a fait valoir ses droits à la retraite et a « *été libéré de ses fonctions* », a indiqué, le mercredi 15 février, Radio-Moscou. M. Tokarev, âgé de soixante-trois ans, occupait ce poste depuis 1967. – *(AFP.)*

Le Kremlin sans maître

(Suite de la première page.)

Peut-être, s'il avait vécu, Iouri Andropov serait-il parvenu à s'imposer comme un nouveau maître du Kremlin. Il en avait manifestement *le* caractère, *la* volonté, et aussi les moyens. Dix-sept ans à la tête du KGB, cela permet d'accumuler pas mal de dossiers, donc autant d'arguments susceptibles de faire taire les plus audacieux. Brejnev et ses collaborateurs eurent d'ailleurs l'occasion de s'en rendre compte pendant les dix premiers mois de 1982, losqu'ils durent faire face aux campagnes de discrédit lancées contre des proches du secrétaire général et qui ne pouvaient être l'œuvre que du KGB.

Parti immédiatement sur la voie de l'épuration au nom de la lutte contre la corruption, du retour à la discipline socialiste et de l'exaltation de la productivité en tout genre, Iouri Andropov fut victime de la maladie qui le minait. Quand ses collègues ont-ils été mis au courant de cet élément nouveau ? On peut penser que ce fut aux alentours de juin 1983. Il y eut en effet, *ce mois-là, un important* plénum du Comité central. Quelques jours avant qu'il ne se réunisse, les rumeurs généreusement répandues dans Moscou laissaient entendre que M. Constantin Tchernenko serait rétrogradé.

Ce fut le contraire qui se produisit : ce plénum, qui fut marqué par un discours particulièrement « dur » du compagnon de Brejnev, permit à M. Tchernenko de « récupérer » le secteur de l'idéologie, dont Andropov avait hérité à la mort de Souslov. Echange de bons procédés ? Deux membres de la « jeune génération » favorables à Andropov firent, à ce moment-là, l'objet de promotion : M. Romanov entra au secrétariat, et M. Vorotnikov au bureau politique, mais en tant que suppléant seulement.

Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle mérite d'être prise en considération : le rééquilibrage de juin 1983 ne marque-t-il pas le début de la succession d'Andropov ? Tout, ensuite, va en effet très vite. C'est à partir du 18 août que Iouri Andropov disparaît définitivement de la scène ; quelques semaines plus tôt, il avait paru en bien piètre état à M. Koivisto, le président finlandais, qui lui avait rendu visite. Dès cette époque, les membres les plus influents du bureau politique savent manifestement que les mois, sinon les jours, du secrétaire général sont comptés. Comment ne se seraient-ils pas déjà souciés d'assurer la continuité du *pouvoir* ?

Le choix était relativement simple pour les membres du bureau politique les plus importants : se *rabattre sur un septuagénaire*, et ne prendre pratiquement aucun risque, ou faire le saut d'une génération, et désigner à l'attention du *comité central un* « *jeune* » de cinquante ou de soixante ans. Le conservatisme a finalement prévalu, et ce n'est pas étonnant, tant il est vrai que l'inconnu est haïssable pour tous ceux qui participent au pouvoir.

La désignation de M. Constantin Tchernenko, *un homme de* soixante-douze ans à la santé sans doute précaire, si l'on se souvient qu'il avait disparu l'an dernier de la scène pendant plus de deux mois, constitue bien évidemment une solution de transition, et l'obscur compagnon de Leonid Brejnev n'est certainement pas le seul maître à bord. On dispose déjà de nombreux indices allant dans ce sens : le ton du discours d'acceptation prononcé lundi matin par M. Tchernenko devant le comité central, par exemple, est très « andropovien » : non seulement le nouveau promu a fait l'éloge du « *charme personnel* » et de la « *modestie* » de celui contre lequel il n'avait pas fait le poids quinze mois plus tôt, mais il a repris, au nom de la « *continuité* », les grandes idées de son prédécesseur pour accroître l'efficacité du système économique. Une seule omission : la lutte contre la corruption est passée sous silence, ce qui confirme bien que Iouri Andropov s'est servi de cette croisade pour éliminer ou réduire au silence certains de ses rivaux.

Autre indice significatif : la place importante que tient M. Gromyko depuis la mort d'Andropov. C'est ainsi que le ministre des affaires étrangères a pris la parole aux obsèques d'Andropov et qu'il a assisté à toutes les rencontres de M. Tchernenko avec les chefs d'Etat et de gouvernement venus à cette occasion à Moscou. Il est plus que probable que l'inamovible ministre, qui est aussi vice-premier ministre et qui jouit, lui, d'une santé de fer, restera au contrôle de la diplomatie soviétique. Le maréchal Oustinov paraît également n'avoir rien perdu de son importance, ce qui n'implique d'ailleurs aucun danger de bonapartisme, puisque son rôle est plus de « tenir » l'armée que d'en exprimer les éventuelles ambitions. De la même manière, Iouri Andropov n'était pas un « flic » ayant investi le parti, mais un homme du parti qui avait été chargé, pendant dix-sept ans, de contrôler la police politique.

Reste enfin le « mystère » Gorbatchev, du nom du benjamin du bureau politique – il n'a que cinquante-trois ans –, souvent cité en tête des « outsiders ». Lui aussi, depuis quelques jours, est apparu en bonne place aux côtés M. Tchernenko. Certains officiels traditionnellement chargés des fuites de circonstance ont affirmé à des Occidentaux qu'il est le numéro deux dans la hiérarchie, ce que ne confirme pas encore l'ordre protocolaire relevé à plusieurs cérémonies. Autre indication : la télévision soviétique a annoncé mercredi soir 15 février que M. Mikhail Gorbatchev avait pris la parole au *cours du comité central qui a désigné* M. Tchernenko comme secrétaire général, ce qui n'avait jamais été dit auparavant. C'est une révélation qui confirme l'importance actuelle de M. Gorbatchev. Mais de là à en conclure que ce spécialiste de l'agriculture, qui doit sa carrière tout aussi bien à Brejnev qu'à Andropov, est ou sera le vrai maître du Kremlin, il y a une marge.

La transition Tchernenko sera semée d'embûches pour les jeunes loups qui montrent trop leurs dents. Car c'est finalement la grande et la seule leçon que les apparatchiks ont tiré de la période de Staline : ils ne veulent plus être dévorés par un chef tout puissant...

JACQUES AMALRIC.

LES PIONNIERS DE L'ANTISOVIÉTISME

Il n'y a pas de limites à l'antisoviétisme. Cette « perversion » a existé bien avant la formation de l'Union soviétique et même avant la naissance de la doctrine communiste. C'est la conclusion qui s'impose après mésaventures d'un archiviste de Moscou, M. Alexandre Bogoslovski, avec le KGB. A la fin de l'année dernière, les représentants des « organes », à la recherche de littérature « antisoviétique », se présentent à l'heure du laitier chez M. Bogoslovski. Ne trouvant rien, ils entreprennent de fouiller la bibliothèque laissée par son père *Nicolas Bogoslovski, un* spécialiste de littérature russe, ami de nombreux écrivains soviétiques, aujourd'hui décédé. Ils *saisissent alors une dizaine* d'ouvrages philosophiques russes d'avant la Révolution qui apparaissent de temps à autre dans les vitrines des bouquinistes moscovites. Puis leur attention est attirée par un livre de poche en français, la réédition des souvenirs du marquis de Custine sur *la Russie en 1839*, l'un des plus sévères réquisitoires contre le régime tsariste (Nicolas Ier en avait interdit personnellement la diffusion en Russie) : « *Ah ! voilà un livre antisoviétique.* » Antisoviétique aussi un brouillon d'article sur l'incapacité du gouvernement russe... en 1916.

Parmi les ouvrages saisis, un recueil de 1910 avait été acheté chez un bouquiniste le plus légalement du monde en 1958. Le juge d'instruction qui dirige la perquisition fait alors remarquer avec beaucoup d'à-propos : « *Mais nous ne sommes plus en 1958 !* »

Italie

Les Brigades rouges seraient responsables de l'assassinat du général américain Leamon R. Hunt

De notre correspondant

Rome. – Le général américain Leamon R. Hunt, responsable de la logistique de la force multinationale dans le Sinaï, *a été assassiné*, mercredi 15 février, à Rome, alors qu'il rentrait à son domicile dans sa voiture blindée. Atteint à la nuque par une *rafale d'armes automatiques, il* est mort à son arrivée à l'hôpital. L'attentat a été revendiqué par les Brigades rouges.

Il était 18 h 30. La voiture du général venait de s'arrêter devant la porte de son domicile dans le quartier moderne de l'Eur, et le chauffeur était en train d'actionner l'ouverture automatique du garage lorsque, d'un véhicule, ont surgi deux hommes qui ont commencé à tirer sur l'automobile du général. Le blindage de celle-ci résistant, l'un d'eux a réussi à introduire le canon de son arme entre la protection en plastique et la vitre arrière, atteignant le général Hunt à la nuque. Enclenchant la marche arrière, le chauffeur a, semble-t-il, touché l'un des agresseurs, qui ont cependant réussi à fuir à bord d'une autre voiture où les attendait un complice. Le général n'avait pas d'escorte.

L'attentat était revendiqué, à peine une demi-heure plus tard, par un coup de téléphone anonyme à une radio privée de Milan : « *Ici le Parti communiste combattant. Nous revendiquons l'attentat contre le général Hunt, garant des accords de Camp David. Hors du Liban les forces impérialistes ! Hors de l'OTAN l'Italie ! Non aux missiles à Comiso !* »

La rapidité de la revendication de l'attentat, alors que les radios n'avaient pas encore donné le nom du général victime d'une agression, les armes utilisées (probablement des mitraillettes légères des forces armées italiennes, dont deux dépôts ont été attaqués par les BR l'année dernière), la technique de l'attentat, enfin, donnent à penser aux enquêteurs qu'il peut s'agir des Brigades rouges. *Le Parti communiste combattant* est l'un des réseaux des BR *né* dans l'aile militariste (dure) du mouvement terroriste. La police n'exclut cependant pas *a priori* l'hypothèse d'une action d'un commando arabe.

Agé de cinquante-six ans, le général Hunt, *qui a fait* une longue carrière de diplomate, surtout au Proche-Orient, habitait Rome depuis 1983, époque à laquelle le quartier général de la force multinationale dans le Sinaï (FMO) a été transféré dans la capitale italienne. Le choix de Rome s'explique par les facilités de liaison avec Le Caire et Jérusalem, mais aussi par le rôle que l'Italie joue dans le maintien des équilibres au Proche-Orient. La FMO, qui est en place depuis janvier 1982, a été créée sur la base des accords de Camp David entre l'Egypte, Israël et les Etats-Unis pour contrôler les mouvements éventuels dans le Sinaï. Elle est composée de trois mille cinq cents hommes. Dix pays en font partie, dont l'Italie et la France.

Le général Hunt est la septième victime d'attentats commis en Italie contre des personnalités étrangères depuis 1976. Le dernier avait été l'assassinat, le 21 janvier, de l'ambassadeur de Libye à Rome. Un autre officier américain, le général Dozier, avait été enlevé par les BR en 1981 et finalement libéré.

PHILIPPE PONS.

Le gouvernement demande une modification du statut de la banque du Vatican

De notre correspondant

Rome. – Depuis la faillite retentissante du Banco Ambrosiano, le statut de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), la banque du Vatican, mêlé à cette affaire, constitue un problème délicat dans les rapports entre l'Italie et le Saint-Siège. Bien que menant ses activités en territoire italien, l'IOR bénéficie, en effet, d'un statut d'extra-territorialité. Une situation pour le moins ambiguë du point de vue du droit.

Répondant à des interpellations parlementaires, mardi 14 février, M. Goria, ministre du Trésor, a déclaré qu'une « *clarification de la situation de l'IOR* » était nécessaire. Selon le ministre, l'Institut devrait prendre l'initiative de créer une filiale italienne, ce qui permettrait à la banque centrale d'exercer un contrôle, notamment sur les mouvements en devises qu'il effectue. L'IOR conserverait son statut d'extra-territorialité, mais ne pourrait plus entretenir de rapports bancaires avec des citoyens italiens, sinon par l'entremise de sa filiale.

C'est la seconde fois qu'un ministre du Trésor aborde de front la question du statut de l'IOR. Une première fois, en octobre 1982, M. Andretta avait évoqué les responsabilités éventuelles que pouvait avoir la banque vaticane dans le krach du Banco Ambrosiano. Sans préciser si l'IOR a ou non une responsabilité dans cette affaire, M. Goria a cependant confirmé officiellement qu'une négociation est actuellement en cours entre l'IOR et les banques créditrices du vieux Banco Ambrosiano.

En ce qui concerne l'enquête menée par une commission conjointe italo-vaticane, depuis décembre 1982, sur les liens IOR-Banco Ambrosiano, M. Goria a admis que les experts sont parvenus à des conclusions divergentes. Etant donné qu'il s'agit d'une affaire entre « *institutions privées* », il est impossible au gouvernement, a précisé M. Goria, de publier les conclusions de la commission mixte, à moins d'un accord entre les parties intéressées.

PH. P.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● *M. CRAXI A VIENNE.* – C'est la première fois qu'un chef de gouvernement italien visite l'Autriche depuis l'unité italienne, il y a cent trois ans. M. Bettino Craxi, président du conseil, est arrivé à Vienne, mercredi 15 février. Il devait s'entretenir avec M. Fred Sinowatz, chancelier autrichien, au sujet des droits et garanties (définis en 1969 par l'accord austro-italien) de la population germanophone du Tirol du Sud, province autrefois autrichienne et rattachée à l'Italie après la première guerre mondiale. – *(AFP.)*

Chili

● *ARRESTATION D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION.* – M. Manuel Almeyda, président du Mouvement démocratique *populaire (MDP)*, a été arrêté et emprisonné, le mercredi 15 février, à Santiago-du-Chili. Le MDP est une coalition qui regroupe une fraction du Parti socialiste, le PC, ainsi que le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Récemment, M. Almeyda s'était prononcé en faveur de la grève générale pour accélérer le retour à la démocratie.

Guatemala

● DÉPART DE L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN. – M. Frederick Chapin doit quitter son poste à la fin du mois de février, a annoncé, le lundi 13 février, M. Fernando Andrade, ministre guatémaltèque des affaires étrangères. M. Chapin avait été rappelé à Washington, en novembre 1983, après la mort d'un ressortissant guatémaltèque travaillant à un projet américain. En outre, les dirigeants du pays reprochent à l'ambassadeur d'avoir eu des entretiens officiels avec les leaders de Belize, ex-Honduras britannique. – *(Reuter.)*

Kenya

● PERSÉCUTIONS DANS LE NORD-EST. – Deux *députés* d'origine somalie ont accusé, mercredi 15 février, le commissaire (préfet) du district de Wajir (*nord-est du pays, peuplé de* Somalis) d'avoir fait arrêter, depuis le 5 février, quelques milliers de suspects, détenus dans un « *camp de concentration* », sous le couvert de la lutte contre les « *shiftas* » bandits qui opèrent traditionnellement aux confins somalo-kenyans). L'ethnie, victime de ces persécutions serait celle des Degodia, un clan somali installé dans cette région désolée et difficile d'accès. – *(Reuter.)*

Nigéria

● SAISIE DES AVIONS PRIVÉS. – Les autorités ont annoncé, mercredi 15 février, la saisie de tous les avions privés, mesure qui affecte également les appareils de location. Entre 1979 et 1983, près de 3,5 milliards de naïras (environ 5 millions de dollars, au taux officiel) auraient été consacrés à l'achat d'avions privés par une dizaine de riches Nigérians. – (AFP.)

RFA

● LE PRIX CHARLEMAGNE A M. CARSTENS. – Le président de la RFA, M. Karl Carstens, s'est vu décerner vendredi dernier par la ville d'Aix-la-Chapelle le prix Charlemagne, qui récompense chaque année une personnalité particulièrement dévouée à *la cause de l'union européenne*. Winston Churchill, Robert Schuman, Konrad Adenauer et le roi Juan Carlos figurent parmi les *anciens lauréats les plus prestigieux* de cette distinction.

Turquie

● AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE DES EXPLICATIONS. – L'organisation de défense des droits de l'homme, qui siège à Londres, a demandé, le mercredi 15 février, à Ankara, de s'expliquer sur la mort de sept *détenus à la prison militaire* de Diyarbakir, dans l'est de la Turquie. Elle a demandé, en outre, au général Necdet Urug, chef d'état-major de l'armée turque, d'enquêter sur les nombreuses plaintes pour tortures et mauvais traitements dans les prisons, qui lui sont parvenues. – *(Reuter.)*

Le Monde

politique

LA TENSION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Lemoine : le gouvernement s'en tiendra au calendrier fixé

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, qui était, mercredi 15 février, l'invité à déjeuner de l'Association de la presse eurafricaine, s'est employé à dédramatiser la portée du télégramme adressé la veille au président de la République par le secrétaire général de l'Union calédonienne (UC), M. Eloi Machoro, au nom du Front indépendantiste de la Nouvelle-Calédonie, pour demander *« le départ des Français »* du territoire (*le Monde* du 16 février).

M. Lemoine a estimé que cette prise de position *s'inscrit dans le cadre de la précampagne pour les prochaines élections territoriales que les indépendantistes envisagent de boycotter si le gouvernement ne modifie pas la loi électorale, afin d'exclure du droit de vote les résidents de fraîche date.* Il s'est déclaré ouvert à certaines retouches du mode de scrutin majoritaire institué en 1979 et n'a pas exclu, en particulier, de supprimer la barre de 7,5 % des inscrits que chaque liste doit atteindre pour être représentée à l'Assemblée territoriale, actuellement contrôlée par la coalition du Front indépendantiste et les centristes de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (FNSC).

M. Lemoine a aussi précisé que le télégramme reçu à l'Elysée ne demande pas, comme l'avait laissé entendre M. Machoro, *« le départ de tous les Français opposés à l'indépendance canaque et socialiste »*, mais le départ des *« Français récemment installés en Nouvelle-Calédonie »*. Il a ajouté que le vice-président du conseil de gouvernement (exécutif local), M. Jean-Marie Tjibaou, dirigeant de l'UC, en voyage à Paris, ne lui avait pas présenté une telle demande au cours de l'entretien qu'il avait eu avec lui mardi.

L'avenir de Mayotte

Dans l'entourage de M. Lemoine, on affirme même que M. Tjibaou aurait été surpris par les déclarations du secrétaire général de l'UC, alors qu'à Nouméa ce dernier avait déclaré que la décision d'envoyer le télégramme à l'Elysée avait été prise en concertation avec le chef de l'exécutif local. M. Lemoine a affirmé que le gouvernement, en tout cas, entend s'en tenir au calendrier fixé qui prévoit l'organisation d'un référendum dans le territoire en 1989.

M. Tjibaou et le président de l'Assemblée territoriale, M. Jean-Pierre Aïfa (FNSC), venus en Europe pour avoir des contacts avec les représentants de la CEE, devaient être reçus, jeudi après-midi 16 février, par M. François Mitterrand.

Interrogé sur l'avenir de Mayotte, M. Lemoine n'a pas démenti que le gouvernement cherche à favoriser l'intégration de l'île au sein de la République des Comores. *« Le problème posé est un problème de souveraineté, a-t-il déclaré, et c'est donc le ministre des relations extérieures qui a la maîtrise des opérations. Je ferai ce qu'on me dira de faire. Nous devons respecter les engagements que nous avons à l'égard des Mahorais, mais nous ne devons pas sous-estimer le problème des relations extérieures avec la République des Comores. »*

Le secrétaire d'Etat a également mis en avant la nécessité de prendre en considération la concurrence que livrent à la France l'Afrique du Sud et l'URSS pour le contrôle de la route du pétrole dans le canal du Mozambique.

A propos de l'appel à la grève illimitée décidée à partir du 20 février par les fonctionnaires de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon à la suite de la rupture des négociations *engagées par le gouvernement*, M. Lemoine a affirmé que six des sept revendications des syndicats *« ont reçu une réponse »* et que le dernier point en litige – la compensation de la réduction du pouvoir d'achat consécutive au rythme de l'inflation dans la zone dollar (17,7 % en 1983) – connaîtra *« un sort particulier »* au cours des négociations salariales qui auront lieu prochainement pour l'ensemble de la fonction publique.

A. R.

● *Un tract contre Mme Simone Veil distribué à l'Assemblée européenne.* – Les membres de l'Assemblée de Strasbourg ont trouvé dans leur casier personnel un tract mettant en cause Mme Simone Veil pour son action du temps où elle était ministre de la santé; il lui était reproché de ne pas avoir interdit tous les médicaments à base de bismuth.

Ce document était signé par M. Olivier Roujansky qui, depuis 1978, mène campagne contre certains laboratoires pharmaceutiques, et qui, docteur en médecine, a été radié à vie par le conseil de l'ordre des médecins. M. Gérard Israël, député RPR à l'Assemblée européenne, a protesté, le mercredi 15 février, contre la distribution de ce tract dans le courrier officiel des parlementaires.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les quatre membres du gouvernement ne devraient pas figurer sur la liste du PCF

Le comité central du parti communiste s'est réuni, jeudi 16 février, pour prendre connaissance, sur le rapport de M. René Piquet, de la liste des candidats aux élections européennes, proposée par le bureau politique. L'adoption définitive de cette liste et celle des orientations de la campagne européenne du PCF feront l'objet d'une réunion du conseil national (comité central élargi, notamment, aux parlementaires), prévue pour la mi-mars.

La liste des candidats communistes aux élections européennes, qui devait être rendue publique jeudi après-midi, est conduite par M. Georges Marchais. Aucun des quatre communistes siégeant au gouvernement ne devait en faire partie. En revanche, le secrétaire général a souhaité que la composition de la liste manifeste l'engagement de la direction du parti dans cette campagne.

En 1979, le PCF avait présenté une liste, conduite par M. Marchais, et dont les premières places étaient occupées, pour une large part, par des personnalités ne détenant pas des responsabilités de premier plan au sein du parti, mais représentatives d'une région ou d'une catégorie socio-professionnelle. Il devait en aller autrement cette année, la présence des principaux dirigeants au début de la liste devant assurer une plus forte mobilisation du parti. Chacun sera, en effet, responsable du résultat obtenu dans sa région, et le succès ou l'échec de la campagne ne pourront être imputés au seul secrétaire général.

L'absence des membres du gouvernement résulte logiquement du fait que les communistes feront campagne notamment contre l'élargissement de la CEE, alors que la France, qui préside le conseil de la Communauté, est favorable au principe de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Cette absence *confirme*, en outre, que le PCF entend distinguer ses propres interventions, d'une part, et, d'autre part, les orientations qu'assument ses représentants au gouvernement.

P. J.

L'UPC confirme son retrait de l'assemblée de Corse

L'Union du peuple corse (UPC) a commenté, mercredi 15 février, dans un communiqué sa décision – annoncée la semaine dernière – de ne plus siéger à l'assemblée régionale de Corse. *Cette suspension de* la participation à la vie politique insulaire du mouvement autonomiste, animée par le docteur Edmond Simeoni, est davantage la *conséquence d'un bilan général* que d'une motivation particulière.

L'UPC, en effet, critique sans nuance la plupart des acteurs chargés de donner corps à l'assemblée *régionale, née des élections de* l'été 1982. L'Etat, la *« majorité nationale »*, l'opposition insulaire, les clans, sont considérés à des degrés divers comme les responsables du médiocre fonctionnement de cette assemblée. *« La confusion politique y règne (...)*, estime le comité central de l'UPC. *Les appétits se déchaînent. Les budgets ne sont plus utilisés pour le développement général mais en grande partie pour la satisfaction des intérêts de clan ou de coterie »*. Pour les autonomistes, l'assemblée régionale serait plus qu'un *« troisième conseil général »*.

L'UPC critique aussi *« le désengagement de l'Etat »*. *« En dépit des avertissements qu'il a reçus et des assurances données par le ministre de l'intérieur et le chef de l'Etat*, indique le communiqué, *le pouvoir traite le statut particulier comme un hochet pour apaiser la revendication populaire. Paris s'est accommodé du clanisme en refusant, par exemple, de dénoncer l'utilisation perverse de l'argent public et de provoquer une refonte totale des listes électorales. »*

Toutefois, au-delà de ce bilan, jugé négatif, le mouvement du Dr Simeoni exprime sa déception d'une institution insulaire porteuse, dans sa conception, d'un projet de changement. Il reconnaît aussi qu'il n'a pas réellement trouvé sa place à l'assemblée régionale. *« (...) Une minorité peut faire beaucoup dans la clarté, mais dans la confusion, elle est elle-même noyée, et sa présence devient caution plus que contestation. »* Au fil des mois, l'UPC avait, en effet, perdu, par le jeu des clans et des appareils politiques, le rôle de trouble-fête au discours novateur que la jeune assemblée *lui avait tacitement concédé* au début de sa première législature, et refuse de n'être plus qu'une formation alignée sur les partis de la gauche insulaire (MRG, PS, PC).

Sans remettre en cause son attachement au statut particulier, qui reste pour lui une première étape pour l'autonomie, le mouvement animé par le docteur Simeoni en condamne l'instance d'animation, dont il propose la dissolution. *« En attendant que l'assemblée retrouve, si elle peut, les chemins de la démocratie véritable par la mise en place d'une majorité ou que la parole soit donnée de nouveau aux élections » – « seule solution possible »*, selon les autonomistes, – l'UPC choisit donc de prendre du champ et demande à ses cinq élus de ne plus siéger. Cette décision aura sans doute pour premier effet de rendre plus difficile encore la conduite des affaires de l'assemblée régionale par la *« majorité nationale »* de gauche, déjà minoritaire au parlement insulaire.

RECTIFICATIF. – M. Francis Bonnet, qui conduit la liste du PFN à l'élection municipale partielle de Draguignan, est fonctionnaire municipal de la commune de Hyères et non conseiller municipal comme nous l'avons écrit dans nos éditions datées du 16 février.

LES COTES DE POPULARITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE SONT EN HAUSSE.

Selon le sondage mensuel de l'IPSOS réalisé du 7 au 13 février auprès d'un échantillon représentatif de 1023 personnes et publié par *France-Soir*, 32 % des Français (31 % le mois dernier) se déclarent *« très »* ou *« plutôt satisfaits »* de M. François Mitterrand comme président de la République. 46 % d'entre eux (50 % précédemment) émettent un avis contraire. Quant au premier ministre, M. Pierre Mauroy, il satisfait 28 % des Français (25 % en janvier) et en mécontente 48 % (au lieu de 54 %).

Une enquête réalisée par BVA du 1er au 5 février auprès d'un échantillon national de 999 personnes et publiée dans *Paris-Match* indique que 43 % des Français ont, comme le mois dernier, une bonne opinion de M. Mitterrand. 45 % d'entre eux (44 % en janvier) ont une opinion négative. M. Mauroy est en baisse. Il recueille 29 % d'avis positifs (au lieu de 32 % le mois dernier) et 58 % d'avis négatifs T(54 % précédemment).

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : l'après-socialisme dans deux ans

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui sera l'invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 le 5 mars, a déclaré, le 15 février, au cours d'un débat organisé par Magazine-Hebdo : « L'après-socialisme, si chacun fait son devoir, c'est pour dans deux ans, et il est urgent de s'y préparer. » *L'ancien président estime qu'en 1986* « la France aura un taux de croissance relativement faible, un chômage réel de 2,8 millions de personnes, qu'il n'y aura plus d'ouvriers de plus de cinquante-cinq ans en activité et que l'inflation sera supérieure à celle des pays voisins ». *Il a ajouté :* « La réalisation de la politique de redressement suppose le consensus de deux Français sur trois. »

M. Debarge : le PC est acceptable

M. Marcel Debarge, secrétaire national du Parti socialiste aux relations extérieures, écrit, dans Paris-Match *du 15 février :* « Le Parti communiste cherche à se refaire une santé par une politique de slogans. Il prend date, sans plus. « Au plan gouvernemental, le PC me semble assumer la solidarité. Au niveau du Parti, il y a certes plus de distance dans les positions. Néanmoins, cela me paraît acceptable dans l'état actuel des choses. »

M. J.-C. Gaudin : accords locaux avec M. Le Pen

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale a déclaré à Metz mercredi 15 février : « Je ne vois pas comment le Parti Républicain pourrait constituer une liste dissidente car *elle créerait la division et n'aurait pas la potentialité qu'elle espérerait* sur l'échiquier politique. Cette liste se situerait à droite de Mme Veil et à gauche de M. Le Pen et elle serait obligée de tenir le même langage que ce dernier, ce qui est impensable ! » *Il a ajouté :* « Nous n'avons avec le Front National qu'un point de convergence : nous sommes opposés à la *pénétration du communisme. Pour le moment nous* n'avons prévu avec lui que la conclusion d'accords locaux. »

Mme Pelletier : auto-stop

Mme Monique Pelletier, ancien ministre, membre du Conseil national de l'UDF, a déclaré à RTL : « Les électeurs de M. Le Pen sont contre le fisc, contre les immigrés, contre tout. C'est le front du refus. Est-ce que nous, opposition, n'avons pas créé un peu un désert au niveau des idées, des projets ? » *Reprenant la formule de M. Peyrefitte à l'égard de M. Marchais en 1972, Mme Pelletier a ajouté, visant M. Le Pen :* « Je ne le prendrais pas en auto-stop. »

M. Gennesseaux : pour les immigrés

M. Guy Gennesseaux, président du Parti démocrate français (opposition), conseiller de Paris (groupe RPR), a adressé à M. Mitterrand copie d'une lettre qu'il a envoyée à M. Le Pen le 15 février et dans laquelle il écrit : « Dire que renvoyer un immigré chez lui donnerait un emploi en France est grotesque (...). Je vous demande, ainsi qu'à tous les responsables de partis, d'obtenir du président de la République la création d'une grande « table ronde » des partis politi*ques où les immigrés seraient représentés en premier lieu.* »

La Défense (Hauts-de-Seine) change de directeur

M. Jean-Paul Lacaze, actuel directeur général de l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense (EPAD), quartier d'affaires et d'habitation situé à l'ouest de Paris, dans les Hauts-de-Seine, va être remplacé par M. Jacques Deschamps, ancien directeur général de la RATP, a-t-on appris le mardi 14 février après une réunion du conseil d'administration de l'EPAD.

Le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Paul Quilès, s'apprête à confier à M. Lacaze d'importantes *responsabilités dans le cadre de la* nouvelle politique urbaine, indique-t-on au ministère. M. Lacaze, qui dirigeait l'EPAD depuis 1979, prendra d'ici quelques semaines la direction générale de l'Agence nationale pour l'aménagement de l'habitat (ANAH), qu'il aura pour mission de *« rénover profondément »*. Il sera en outre chargé de préparer une rencontre internationale sur les problèmes du logement dans les grandes régions urbaines des pays développés.

[M. Jacques Deschamps, né le 29 juillet 1925 à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est inspecteur général des ponts et chaussées. Après un début de carrière au Maroc à la direction des travaux publics de 1950 à 1961, il rejoint en métropole les services de l'équipement, avant d'être détaché à la RATP en 1966. Il en devient le directeur général en 1975, poste qu'il occupe jusqu'en 1981. M. Deschamps est officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite.]

[M. Jean-Paul Lacaze, né en décembre 1930 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il a commencé sa carrière en 1954 au service départemental des ponts et chaussées des Pyrénées-Atlantiques, puis du département de la Seine. En 1965, il est nommé directeur pour l'organisation d'étude et d'aménagement de la Basse Vallée de la Seine. En 1969, il devient directeur général de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle du Vaudreuil (Eure). De 1976 à 1979, il est secrétaire général de la mission interministérielle d'aménagement du Languedoc-Roussillon. Après quoi, il est nommé directeur général adjoint puis directeur de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense.]

● *Le Front national contre la création d'une mosquée à Dunkerque.* – La section du Front national de Dunkerque (Nord), créée le 9 janvier dernier et qui compte selon son président, M. André Herin, une centaine de membres, s'inquiète de la création prochaine d'une mosquée et d'une école coranique dans l'agglomération de Dunkerque.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 15 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté quatre projets de loi autorisant la ratification de conventions internationales :

– La convention franco-portugaise du 20 juillet 1983 a pour objet de résoudre, dans l'intérêt des enfants, les difficultés d'application des décisions judiciaires liées au divorce ou à la séparation de parents résidant respectivement en France et au Portugal ;

– Les conventions internationales du travail n[os] 141, 142 et 149 ont pour objet de fixer des dispositions d'ordre général dans le domaine de l'orientation et la formation professionnelles des jeunes et des adultes, dans celui du développement rural et en ce qui concerne les services et le personnel infirmier. En adhérant à ces accords conclus sous l'égide de l'Organisation internationale du travail, la France confirme son attachement à des principes déjà inscrits dans le droit français : il ne sera donc pas nécessaire, du fait de ces ratifications, de modifier les lois et règlements déjà adoptés par notre pays en ces matières.

● LE REVENU DES TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI

Sur proposition du ministre délégué chargé de l'emploi, le conseil des ministres a adopté une ordonnance, prise en application de la loi d'habilitation du 20 décembre 1983, relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi.

Le système actuel d'indemnisation a été fixé initialement par la loi du 16 janvier 1979 et l'accord des partenaires sociaux pris pour son application. Modifié par voie réglementaire et prolongé par des accords successifs, ce système prendra fin le 31 mars 1984.

Un nouvel accord négocié par les partenaires sociaux a été conclu le 10 janvier 1984. Il repose sur le principe de la séparation entre les allocations d'assurance financées par des contributions des partenaires sociaux et les allocations de solidarité à la charge de l'État. Il définit le régime des allocations d'assurance.

Parallèlement, une concertation a eu lieu pour définir les grandes lignes du régime des allocations de solidarité à mettre en place par l'État. Elle a abouti, le 9 février 1984, à un relevé de conclusion signé par l'ensemble des partenaires sociaux.

L'ordonnance adoptée par le conseil des ministres constitue l'aboutissement de ces différentes procédures. Elle définit l'architecture d'ensemble du nouveau système qui prendra effet le 1[er] avril 1984. Elle fixe les modalités d'attribution des allocations de solidarité :

– Une allocation d'insertion accordée sous certaines conditions aux jeunes et aux femmes seules à la recherche d'un emploi ;

– Une allocation spécifique destinée aux chômeurs de longue durée qui ont épuisé leurs droits aux allocations d'assurance.

Les allocations d'assurance et les allocations de solidarité seront servies par les mêmes institutions gestionnaires : les attributaires de prestations pourront ainsi s'adresser, quelle que soit la nature de celles-ci, à un guichet unique.

● LE STATUT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET HOSPITALIERS DES CENTRES HOSPITALIERS ET UNIVERSITAIRES

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres un projet de décret portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires. Ce texte remplace le décret du 24 septembre 1960, pris en application de l'ordonnance du 30 décembre 1958, dont les principes fondamentaux sont maintenus.

Le nouveau décret simplifie le statut des différents corps des personnels hospitalo-universitaires exerçant conjointement une fonction hospitalière et une fonction d'enseignement et de recherche. Il respecte la spécificité des disciplines médicales à l'Université et organise une coopération étroite entre l'hôpital et l'Université. Il facilite l'ouverture de l'hôpital aux techniques scientifiques nouvelles et garantit le développement d'une médecine de haut niveau.

Dans les disciplines cliniques, les personnels titulaires sont regroupés en un corps de professeurs. Dans les disciplines biologiques et mixtes, un corps de maîtres de conférences et un corps de professeurs sont créés.

Les praticiens hospitaliers, dont le statut est fixé par un autre décret, peuvent, après avoir été détachés sur des postes hospitalo-universitaires, accéder à ces corps.

Un tour extérieur de recrutement est également prévu pour chacun de ces corps. Il est ouvert à des chercheurs et à des praticiens hospitaliers.

Un ensemble de mesures transitoires résultant de la concertation menée avec l'ensemble des syndicats hospitaliers maintiennent ou améliorent les droits des personnels actuellement en fonctions.

● LA SITUATION INTERNATIONALE

Réunion ministérielle franco-espagnole :

Dix membres des gouvernements français et espagnol se sont réunis les 11 et 12 février à Rambouillet selon la pratique semestrielle existant depuis le début de 1983. Tous les aspects de la relation entre les deux pays ont ainsi pu être examinés de manière approfondie entre les ministres concernés.

Convention de Lomé :

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de la conférence ministérielle de négociation entre la Communauté européenne et les soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui lui sont associés par les accords de Lomé.

Le gouvernement confirme son intérêt pour le modèle original de relations entre les pays industrialisés et les pays en développement que représente la convention de Lomé. Nulle part ailleurs n'existe un tel rapport, contractuel, pluriannuel, global dans ses champs et méthodes d'application. Une région entière, l'Afrique au sud du Sahara, est ainsi liée à l'Europe dans des conditions exemplaires.

La France souhaite que la négociation puisse s'achever à temps par l'adoption d'une nouvelle convention, Lomé III.

● LA LUTTE CONTRE LES TRAFIQUANTS DE DROGUE

Le secrétaire d'Etat, chargé de la sécurité publique, a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la lutte contre les trafiquants de drogue.

L'action engagée sera poursuivie et constitue l'un des volets de la politique globale menée par des différents ministères intéressés sous l'égide de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie.

(Lire page 9.)

● LE BILAN ÉNERGÉTIQUE EN 1983

Le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan énergétique de la France en 1983.

I. – Les principaux éléments de ce bilan sont les suivants :

– La consommation totale d'énergie de la France a décru pour la quatrième année consécutive ;

– La production nationale d'énergie s'est accrue de 8 millions de tonnes d'équivalent pétrole par rapport à 1982 à la faveur d'une progression soutenue de la production nucléaire et de la stabilisation de la production nationale de charbon et d'hydrocarbures ;

– Les importations d'énergie ont baissé de 5 % par rapport à 1982 en dépit d'une hausse de 16 % du dollar, qui est la monnaie dans laquelle ces importations sont payées.

Au total notre taux d'indépendance énergétique a atteint 37,8 % ce qui représente une progression de près de 4 % par rapport à 1982.

II. – Les résultats ainsi obtenus sont conformes aux objectifs que le gouvernement s'est fixés en vue d'atteindre en 1990 un taux d'indépendance énergétique de 50 %.

Pour tirer le meilleur parti de nos atouts la politique d'utilisation rationnelle de l'énergie sera poursuivie. En outre, il convient que les entreprises du secteur énergétique soient gérées de façon rigoureuse et développent leurs efforts de commercialisation.

M. RALITE ET LES DÉLAIS DE LICENCIEMENT

« Un écart »

L'examen de l'ordonnance fixant les grandes lignes du nouveau régime d'indemnisation du chômage, qui constituait mercredi 15 février le plus important des sujets inscrits à l'ordre du jour du conseil des ministres, n'a donné lieu de la part des membres du gouvernement à aucune délibération particulière.

Le ministre-délégué chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, a personnellement insisté toutefois sur la nécessité de compléter ultérieurement cette ordonnance par des dispositions qui puissent garantir un revenu de remplacement aux catégories professionnelles qui ne sont pas couvertes par le nouveau système d'indemnisation, notamment les gens du spectacle, les agents intérimaires de la fonction publique, les travailleurs intermittents et saisonniers.

En revanche, une déclaration faite par M. Ralite au terme du conseil des ministres a suscité certaines interrogations tant à l'Elysée qu'à l'hôtel Matignon. Questionné par les journalistes sur l'éventualité de mesures tendant à réduire les délais de licenciement, le ministre chargé de l'emploi a en effet déclaré sur le perron de l'Elysée : *« Cela est réglementé par la loi de 1975. Je n'ai pas eu d'indications du président de la République... Il y a des gens qui aiment bien faire de la politique dans la stratosphère, mais moi qui suis sur le terrain je la fais avec les outils que nous avons, et M. Mitterrand ne m'a pas demandé de les modifier. Je pense que le patronat, qui augmente les licenciements économiques, voudrait le faire plus librement. Mais on sait bien, et le conflit Talbot le prouve, qu'il faut du temps et de vraies négociations. »*

Dans l'entourage du président de la République et du premier ministre, certains conseillers ont aussitôt tenu à relever que, faisant cette déclaration, M. Ralite laissait l'impression de ne faire aucun cas des directives qui ont bel et bien été données par M. François Mitterrand. L'opportunité de réduire dans certains cas les délais de licenciement avait été évoquée une première fois au conseil des ministres du 1[er] février.

Le ministre du commerce extérieur, M[me] Edith Cresson, avait préconisé en ce sens une modification de la réglementation relative aux contrats à durée déterminée dans le cadre des contrats à l'exportation. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy, avait souligné que toute modification de la législation du travail se heurterait à l'hostilité des syndicats ouvriers. Le chef de l'Etat, qui venait d'avoir l'occasion de s'entretenir de ce sujet avec les représentants professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics, avait néanmoins souhaité qu'on étudie les moyens de raccourcir certains délais de licenciement sans porter atteinte au dispositif législatif. Et onze jours plus tard, au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF1, M. Mitterrand affirmait publiquement : *« La lenteur des réponses apportées aux demandes justifiées de licenciements est souvent une cause de difficultés. Il faut corriger cela. »* Il est clair, selon l'Élysée et l'hôtel Matignon, que, dans l'esprit du chef de l'État, il s'agit moins de modifier la législation en vigueur que de donner aux services administratifs concernés les instructions nécessaires pour réduire de plusieurs semaines et même de plusieurs mois dans la pratique des délais qui excèdent souvent six mois alors que théoriquement ils ne devraient pas dépasser un mois en cas de licenciements conjoncturels et trois mois en cas de licenciements structurels.

Tout en considérant que la déclaration de M. Ralite n'était pas dans le fond contradictoire avec la volonté présidentielle, puisqu'il n'est pas question en effet de modifier la loi de 1975, on jugeait « peu acceptable », de source autorisée *« que le ministre chargé de l'emploi feigne d'ignorer les déclarations du président »* et se montre ostensiblement *« aussi peu zélé »* – au risque que le chef de l'État paraisse avoir parlé pour ne rien dire. *« M. Ralite a commis un écart »*, concluait-on. Sans aller cependant jusqu'à interpréter l'attitude du ministre communiste.

ALAIN ROLLAT.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 15 février, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

LA RÉUNION

M. MICHEL BLANGY

M. Michel Blangy, préfet, commissaire de la République des Hautes-Alpes, est nommé commissaire de la République de la Réunion.

[Né le 5 mai 1939 à Suresnes (Hauts-de-Seine), M. Michel Blangy, ancien élève de l'ENA est diplômé de l'Institut des études politiques de Paris. Administrateur civil en 1966, il est affecté au ministère de l'intérieur, à la direction générale des collectivités locales. Détaché en qualité de sous-préfet en 1968, il devient directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne, M. Lanier, qu'il suit en 1974 à la direction générale de l'administration comme directeur de cabinet et en 1975 comme directeur de adjoint de cabinet à la préfecture de la région parisienne. M. Blangy avait été nommé préfet, commissaire de la République des Hautes-Alpes, en juillet 1982.]

HAUTES-ALPES

M. RÉMY PAUTRAT

M. Rémy Pautrat, sous-préfet, chef de cabinet de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, est nommé commissaire de la République des Hautes-Alpes.

[Né le 12 février 1940 à Nevers (Nièvre), M. Rémy Pautrat, ancien élève de l'ENA, a été détaché au titre de la coopération au ministère des finances et du Plan en Algérie. Il fut ensuite administrateur au ministère de l'industrie et de la recherche, secrétaire général adjoint du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz avant d'être détaché en 1978 comme sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la Manche (M. Quyollet). Il était secrétaire général de l'Yonne depuis 1979, quand il est devenu en 1981 chef de cabinet de M. Cheysson.]

M. Paul Cousseran, qui avait été démis de ses fonctions de directeur général de la police nationale et nommé préfet hors cadre en juin 1983 après les manifestations policières du 3 juin, est admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite.

LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Plusieurs centaines de magistrats et de médecins ont suivi en 1983 une formation sur la drogue

MM. Franck Perriez et Jean Calvet, respectivement président et secrétaire de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, *ont dressé, jeudi 16 février, le bilan* des actions entreprises depuis la réunion, le 2 février 1983, du comité interministériel chargé des problèmes de la drogue. Ce comité avait pris plusieurs décisions concernant les actions de formation, l'adaptation des méthodes de répression et l'amélioration de la réinsertion.

En un an, la mission a pu mettre en application plusieurs des mesures *préconisées*. Elle a *notamment mis* en place une formation des spécialistes et des médecins généralistes, et formé deux cents personnes appartenant aux professions de l'éducation. Elle a d'autre part aidé les policiers et les personnels du ministère de la justice, principalement les magistrats, à mieux connaître la question de la toxicomanie.

Les moyens de la mission ont été renforcés, un budget propre lui a été alloué, et cinq chargés de mission travaillent aux côtés de MM. Perriez et Calvet. Ces moyens accrus ont permis l'étude d'un nouvel appareil statistique, sous la responsabilité du docteur Rodolphe Ingold et de *M. Jean-Jacques Branchu, pour une* meilleure évaluation du phénomène de la drogue.

Enfin, M. Perriez annonce plusieurs mesures ponctuelles concernant les solvants. A l'heure actuelle, trois principales catégories de produits sont détournées de leur usage normal : l'éther, le trichloréthylène et certaines colles. D'ores et déjà, la mission a obtenu l'interdiction de la vente aux mineurs du trichloréthylène (*le Monde* du 16 février) et des produits en contenant plus de 5 %. En ce qui concerne les colles, des procédés de dénaturation, difficiles à mettre au point, sont en cours d'étude et devraient très prochainement *être utilisés. Enfin, la mission* envisage la limitation de la vente libre au public de l'éther.

DES DIGUES TOUJOURS ROMPUES

Certains sujets passent de mode. Ils entrent dans les mœurs. La toxicomanie, qui, naguère, agitait les bonnes volontés et occupait régulièrement la « une » des journaux, est devenue un mal courant de la jeunesse, un aspect de la délinquance, l'un des multiples visages déformés de notre temps. Elle a pris sa place au catalogue des injustices et des peurs.

Le « discours sur la drogue » s'est modifié. L'époque des indignations et des mises en garde est dépassée. Il n'y aura bientôt plus un seul village en France où la drogue n'ait fait parler d'elle, plus une seule famille qu'elle n'aura inquiétée.

Le degré du mal exige que la lutte change de nature ou qu'on s'en accommode. Et si on s'en accommode, il faudra alors autoriser la consommation et même la vente libre de la drogue pour que cesse un trafic illicite dont les profits servent à des entreprises plus néfastes encore. La répression manque aujourd'hui de moyens. La course aux trafiquants épuise les faibles troupes des limiers. Leurs actions d'éclat, leurs saisies spectaculaires, le démantèlement de quelques réseaux ne font oublier ni les succès des producteurs (les cultures de l'opium et de la cocaïne ont progressé de 10 % en 1983) ni l'impunité des intouchables ou des Etats assez puissants pour décourager les policiers les plus audacieux. Ces réussites ne font pas davantage oublier la demande exigente des adolescents en plein désarroi.

De son côté, la prévention manque d'auditoire. Elle atteint avec difficulté un public jeune mais échaudé, qui veut essayer l'oubli avant d'affronter le chômage. Quant à la prise en charge, elle croûle trop souvent sous le poids des victimes qui se mettent en position d'assistées.

Faut-il applaudir, dans ces conditions, une rafle de six cents personnes pour un kilo et demi d'héroïne ? (Plusieurs tonnes ont pénétré en Europe cette année.) Le trichloréthylène vient d'être interdit aux mineurs : il faut s'en féliciter, mais ne vont-ils pas se rabattre sur d'autres articles de droguerie ? L'éther reste en vente libre parce que ses fabriquants menacent de licencier trois cents ouvriers. On étudie l'édulcoration des solvants pour les rendre impropres à la consommation des toxicomanes. Demain, quel autre produit faudra-t-il dénaturer ? On s'épuise à construire des digues à mesure que monte le flot.

CHRISTIAN COLOMBANI.

A PARIS

Les suites de l'évacuation de l'îlot Chalon

C'est sur commission rogatoire délivrée par M. Gilles Boulouque, *juge d'instruction à Paris, qu'a été* décidée la vaste opération de police menée, mardi 14 février, dans l'îlot Chalon, un quartier vétuste du douzième arrondissement de Paris (*le Monde* du 16 février).

Trois cent quatre vingt dix grammes d'héroïne, 30 grammes de cocaïne et plus de 1 kilo de hachich ont été saisis lors des perquisitions, et vingt-six personnes – dix usagers et seize trafiquants et revendeurs – ont été entendues par la brigade des stupéfiants. D'autre part, une cinquantaine d'étrangers ont été déférés, le 15 février, devant le tribunal correctionnel pour défaut de titres de séjour. Enfin, six personnes ont été placées en garde à vue, et deux autres auront à répondre de l'existence d'un atelier clandestin de couture.

L'opération, si elle a suscité l'assentiment d'élus communistes des Hauts-de-Seine – MM. Yves Saudmont, maire de Nanterre, Dominique Frélaut, maire de Colombes, et Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, député de Nanterre-Suresnes, qui *« se félicitent de la fermeté avec laquelle cette initiative a été menée »* – n'en a pas moins provoqué leur colère à propos de ses conséquences. A leurs yeux, la décision de transférer à Nanterre les squatters expulsés de l'îlot Chalon est *« inadmissible »*. Ils exigent le *« départ immédiat »* de ces personnes, provisoirement hébergées à la Maison de Nanterre, hôpital-hospice et dépôt de mendicité d'une capacité de mille places.

[Le projet de rénovation-réhabilitation de l'îlot Chalon, mis à l'enquête publique en février 1983, prévoit la démolition de 1400 logements, la construction de 500 logements, d'un hôtel et d'un foyer pour travailleurs immigrés de 120 lits. La réhabilitation portera sur 150 logements. Le conseil de Paris a définitivement approuvé ce dossier le 24 octobre 1983.]

30 % des Français victimes d'accident sont des buveurs chroniques

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, lance, jeudi 16 février, une campagne nationale sur *« la prévention des risques liés à la consommation excessive des boissons contenant de l'alcool »* (1). Cette campagne, organisée par le Comité français d'éducation pour la santé, fera l'objet pendant plusieurs mois de nombreux messages télévisés sur le thème « Un verre, ça va... trois verres, bonjour les dégâts ! » A cette occasion, M. Hervé a rendu publics les premiers résultats d'une vaste enquête épidémiologique sur les liens entre accidents et alcool.

Sur cent personnes victimes d'un accident corporel, près de trente sont des buveurs chroniques et dix des buveurs occasionnels. Telle est la première conclusion de cette enquête épidémiologique de grande dimension qui, pour la première fois en France, apporte des données précieuses sur les liens pouvant exister entre l'imprégnation alcoolique, qu'elle soit chronique ou aiguë, et la traumatologie.

Cette enquête a été réalisée par un groupe de travail comprenant des experts du Haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, de l'*Institut national de la santé* et de la recherche médicale et de l'Organisme national de la sécurité routière. Elle a été financée par la direction générale de la santé. L'une de ses originalités tient à la méthodologie retenue. On a proposé comme sujet de thèse à une vingtaine d'étudiants en médecine, dans vingt et un hôpitaux répartis sur l'ensemble du territoire, de recueillir dans les mêmes conditions une série de données biologiques chez les personnes arrivant aux urgences chirurgicales des hôpitaux.

D'octobre 1982 à mai 1983, quatre mille huit cents observations furent ainsi recueillies et groupées en différentes catégories : accidents de la circulation, accidents domestiques, accidents du travail, suites de rixes, accidents sportifs. Pour chaque patient, plusieurs dosages étaient effectués. Il s'agissait d'établir le degré d'imprégnation alcoolique au moment de l'accident (alcoolémie), mais aussi de déterminer si l'on avait affaire à un « buveur chronique ». Certains paramètres biologiques (comme les résultats du dosage d'un enzyme hépatique, la gamma glutamyl transférase ou de *la mesure du « volume globulaire moyen »* des globules rouges sanguins) constituent en effet de véritables stigmates de l'imprégnation alcoolique chronique.

Ce sont les accidents, conséquences de rixes, qui détiennent le record des alcoolémies élevées. Viennent ensuite les accidents de la voie publique et les accidents domestiques. En revanche, les accidents du travail et ceux qui sont liés à la pratique d'un sport présentent les plus faibles pourcentages d'alcoolémie élevée.

L'analyse complète des résultats n'est pas terminée.

La difficulté qu'il y a pour certaines catégories, comme celles des accidents domestiques, à constituer des « groupes témoins » rend très ardu l'établissement d'une corrélation entre l'alcool et l'accident, entre la dose et l'effet. Néanmoins, la photographie ainsi obtenue donne déjà une première image de la réalité qui témoigne à la fois de l'ampleur du phénomène alcool sur le terrain quotidien et de la fréquence de ses conséquences chirurgicales.

D'autre part, M. Hervé a indiqué qu'un projet de loi anti-alcoolique (nouvelle organisation des structures de prévention et de soins, contrôle de la publicité en faveur des boissons alcoolisées) fait actuellement l'objet de discussions interministérielles.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Le Monde Aujourd'hui* daté 19-20 février consacrera un dossier à cette campagne.

JUGEMENT LE 24 AVRIL AU PROCÈS PARIBAS

La défense d'un dirigeant suprême

Les débats du procès Paribas se sont achevés, comme prévu, mercredi 15 février. La onzième chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Pierre Culié, rendra son jugement le 24 avril. Elle n'aura pas trop de temps pour motiver une décision qui doit fixer le sort de plus de cinquante prévenus, pour la plupart clients de la banque.

Mais il est bien évident qu'elle aura tout autant à peser les responsabilités des inculpés qui, à l'époque des faits reprochés, occupaient des fonctions à la banque et, en premier lieu, celles de M. Pierre Moussa, l'ancien PDG, dont la mise en cause donnait à l'affaire tout son relief, la transformant en affaire Moussa.

Paradoxalement, le cas Moussa n'avait pas occupé le temps le plus long lors du réquisitoire oral. Sans doute avait-il été demandé contre l'ancien PDG deux à trois ans de prison avec sursis, mais sans qu'il soit accusé d'avoir participé à la fraude par un acte matériel. Seule était invoquée contre lui une présomption d'intérêt général, cette fraude fondée sur l'affirmation qu'il n'avait pu ignorer, en sa qualité de dirigeant suprême, ce qui se passait au sein de la gestion privée.

C'est cette thèse qu'avait à combattre Me Jean Loyrette, défenseur de M. Moussa. Me Loyrette n'est pas un avocat de verbe. C'est un homme de dossiers et celui qu'il a présenté, durant deux heures d'horloge, n'a rien laissé dans l'ombre. A chacun des arguments de l'accusation, il a opposé une parade et, mieux encore, une réponse suivant un plan rigoureux.

Sans doute, on retrouvait dans sa bouche beaucoup de ce que Pierre Moussa avait invoqué lui-même lors de son interrogatoire. D'abord, bien sûr, le rappel de la réalité des fonctions et des missions du PDG d'un groupe qui occupait cent vingt mille personnes et pour qui un service comme celui de la gestion privée de Paribas-France était obligatoirement secondaire. Autrement dit, M. Moussa avait à se soucier de choses plus sérieuses que d'un service représentant 0,6 % des bénéfices. Sans doute l'accusation faisait valoir que ce service s'était développé sous sa présidence. Mais ce développement avait commencé avant lui et se poursuit encore, depuis que Paribas est nationalisée, sous la présidence de M. Jean-Yves Haberer.

Inventaire façon Prévert

Il fallait aussi répondre à l'argument selon lequel les services d'inspection intérieurs de la banque n'avaient jamais rien découvert d'anormal à la gestion privée, alors que les douanes, le 28 novembre 1980, allaient y dénicher tant de choses singulières et accablantes. Pour Me Loyrette, c'est un faux argument, car on ne saurait comparer l'*inspection interne* d'une banque, qui n'est pas un organisme policier, à une enquête douanière. Au reste, l'inspection intérieure a plus d'une fois, selon lui, exprimé des critiques et suggéré des modifications de fonctionnement ou de comportement.

Quant à dire que les fraudes constatées par les douanes montrent l'existence d'une véritable organisation, le défenseur de M. Pierre Moussa a relevé que cela n'était pas sérieux, car il faut bien constater que les fraudeurs sur lesquels on a mis la main *« ne sont pas des chevaliers d'industrie ou des finances, mais s'apparentent davantage à une sorte d'inventaire façon Jacques Prévert, dans lequel on trouve un huissier, un importateur de caviar et puis des veuves, encore des veuves, toujours des veuves »*.

Pour l'avocat, cela permet de penser que Léonce Boissonnat agissait en solitaire et au profit de gens qu'il connaissait personnellement pour la plupart. Il l'a du reste déclaré aux enquêteurs des douanes dès le premier jour de leur arrivée à Paribas. Il est vrai qu'il a dit aussi aux clients concernés de *ne pas* mettre la banque en cause.

L'avocat a observé également que si culpabilité de M. Moussa il y avait, cela devrait entraîner celle des trois directeurs généraux qui se trouvaient entre la gestion privée et lui. Or ils ont été laissés à l'écart, *« ce qui, au demeurant, est très bien »*. Alors ? Alors, dit Me Loyrette, c'est qu'on voulait faire un sort spécial à M. Moussa.

Querelles et passions

Et l'on est arrivé ici au rappel des circonstances dans lesquelles furent déposées les plaintes du ministre du budget, les 2 et 6 novembre 1981, alors que, depuis un an, tout le monde était d'accord pour une transaction générale.

« De ces circonstances, a dit Me Loyrette, *M. Moussa ne voulait pas parler. Il m'avait dit que s'il souhaitait de tout cœur voir établie son innocence, il n'entendait pas que soient ravivées des passions, réveillées de vieilles querelles et contribuer pour sa part à entretenir des dissentiments dans la nation. Cependant, je lui ai expliqué qu'il ne serait pas inutile de rappeler certaines réalités. »*

Me Loyrette a rappelé alors comment M. Moussa avait cherché, à l'automne 1981, à convaincre le gouvernement qu'il ne serait pas bon de nationaliser une banque comme Paribas. Comment, faute d'avoir réussi, il fit alors échapper à la nationalisation Paribas-Suisse en vendant 20 %, maximum légal et autorisé, de la participation qu'avait Paribas-France dans cette filiale. Il a dit que la réaction fut immédiate, que ce fut le signal *« d'une campagne d'une extrême violence, que M. Moussa fut physiquement menacé, obligé de quitter son domicile »*.

Il a ajouté qu'après cette *« opération légale »* on songea, malgré tout, à ouvrir contre l'ancien PDG une procédure en abus de biens sociaux mais que l'on dut reconnaître que l'affaire ne tiendrait pas. Alors ce furent les plaintes contre Paribas pour les transferts en Suisse qu'avaient révélés les douanes, un an auparavant.

Voilà pour l'histoire. Cependant, pour Me Loyrette, l'argument majeur est assurément juridique. Car si l'article 399 du code des douanes, dans le premier paragraphe de son deuxième alinéa, présume le chef d'entreprise intéressé à la fraude qui a pu se commettre dans sa maison, la jurisprudence la plus récente montre que la Cour de cassation comme la cour d'appel de Paris, dans des arrêts devenus définitifs, n'admettent plus, aujourd'hui, la culpabilité du chef d'entreprise si un acte de participation à cette fraude n'est pas établi contre lui. Et où le trouver en ce qui concerne M. Moussa ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'installation de Mme Rozès à la Cour de cassation

Mme Simone Rozès a été installée dans ses fonctions de premier président de la Cour de cassation mercredi 15 février, en présence de MM. Pierre Mauroy, premier ministre ; Alain Poher, président du Sénat ; Robert Badinter, garde des sceaux ; Mme Yvette Roudy, ministre chargé des droits de la femme ; M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, et de M. Joseph Mertens de Wilmars, président de la Cour européenne de justice.

Mme Rozès a rendu hommage à son prédécesseur, M. Robert Schmelck, et a mis l'accent sur l'*« inflation »* des pourvois en cassation. Parmi les solutions envisagées, elle a cité *« le difficile changement de nos méthodes, de nos habitudes et, pourquoi pas (...), la remise en cause du rôle actuel de la Cour, souvent encore encombrée par des questions de fait et devenant en quelque sorte une juridiction du troisième degré »*.

Mme Rozès avait été accueillie par MM. Pierre Vellieux, doyen des présidents de chambre, et Henri Charliac, procureur général. M. Vellieux a rappelé que Mme Rozès avait été la première femme à avoir occupé les postes de directeur de l'éducation surveillée, de président du tribunal de Paris et de premier président de la Cour de cassation. (La biographie complète de Mme Rozès a été publiée dans *le Monde* du 14 décembre 1983).



DÉFENSE

Le quart des régiments de l'armée de terre française seront totalement ou partiellement professionnalisé

L'armée de terre française va se professionnaliser davantage avec le recrutement, d'ici à 1987, de cinq mille cinq cents engagés volontaires supplémentaires et avec le regroupement de ces engagés – soldats du rang – au sein de formations homogènes. Au total, le quart des cent soixante régiments de combat ou formations équivalentes que compte l'armée de terre seront totalement ou partiellement professionnalisés, c'est-à-dire composés de cadres de métier et d'engagés volontaires sous contrat.

Cette évolution de l'armée de terre, dont *le Monde* avait fait état dans ses éditions du 11 octobre 1983, a été exposée par son chef d'état-major, le général René Imbot, qui s'est adressé, le 15 février à Belfort, aux cadres du 35e régiment d'infanterie. Installé à Belfort depuis près d'un siècle, ce régiment a été commandé entre 1969 et 1971 par le colonel Imbot et il sert, depuis dix-huit ans environ, entre autres missions, à une série d'innovations des structures régimentaires ou d'expérimentations des matériels de l'armée de terre.

Deux voies

Le général Imbot a notamment expliqué qu'il cherchait à former « *des techniciens de combat* » pour lesquels la durée du service est importante « *car la durée est nécessaire, à la fois, à l'acquisition de la technique et à sa rentabilité* ». Deux voies, a-t-il ajouté, permettent d'atteindre cet objectif : l'appel à des volontaires dits « *service long* » et l'appel à des engagés.

1. – Le service long est offert à des appelés du contingent volontaires pour rester sous les drapeaux quatre à douze mois au-delà de la durée légale du service national, qui est aujourd'hui d'un an. Selon le chef d'état-major de l'armée de terre, il y a eu, en 1983, sept mille sept cents appelés volontaires pour un service long, et, depuis le début de 1984, on en compte déjà mille cinq cents qui ont fait acte de volontariat avant la date nomale de leur incorporation comme appelés du contingent.

« *Pour occuper certains emplois et postes à responsabilité s'accommodant mal d'une rotation accélérée de leurs titulaires*, a déclaré le général Imbot, *l'objectif fixé est de faire tenir 10 % de ces postes d'appelés par des volontaires service long, ce qui correspond sensiblement à dix-neuf mille volontariats.* »

2. – L'armée de terre devra, d'autre part, recruter, principalement en 1984 et 1985, environ cinq mille cinq cents engagés volontaires supplémentaires, qui serviront sous contrat comme militaires du rang (soldats et petits gradés). L'objectif est, à terme, de disposer de trente-cinq mille engagés.

« *Alors que nous avions jusqu'ici*, a expliqué le général Imbot, *une poussière d'engagés répartis dans l'ensemble de l'armée de terre, nous allons assister à un regroupement au sein de formations homogènes d'engagés ou de formations hétérogènes, combinées à des unités d'appelés. (...) Lorsqu'il s'agit de sauvegarder ses intérêts limités ou de répondre aux appels individuels qui nous sont lancés, il n'est pas possible de compter uniquement sur une armée de conscription qui, par essence, relève du concept de la nation en arme levée pour sauvegarder l'ultime intétêt vital.* »

Sur les cent soixante régiments de combat ou formations équivalentes dans l'armée de terre française, on comptera vingt régiments entièrement professionnalisés (dont neuf régiments de légion étrangères) et vingt autres partiellement professionnalisés.

Une nécessité

« *Toutes lès armes et tous les services*, a précisé le chef d'état-major, *seront représentés au sein des unités professionnelles, qui seront, par ailleurs, implantées sur l'ensemble du territoire national.* » Concrètement, cela veut dire que les unités professionnelles ne se limiteront plus, pour l'essentiel, aux parachutistes, aux légionnaires et à l'infanterie de marine et qu'elles cantonneront ailleurs qu'en Bretagne ou dans le Sud-Ouest, comme c'est aujourd'hui le cas.

D'autre part, le général Imbot a indiqué que des appelés non volontaires pour servir outre-mer pourront, au sein du régiment auquel ils appartiennent, relever désormais des détachements de volontaires ou d'engagés en Afrique, en Guyane ou *en Nouvelle-Calédonie pour des séjours dits « d'ouverture sur l'outre-mer »* qui dureront de deux à quatre mois et où ils s'instruiront. « *Nous répondrons ainsi aux besoins d'évasion des jeunes Français* », a dit le général, en souhaitant « *une osmose* » entre appelés et engagés.

Cette dernière mesure répond, en réalité, à une nécessité pour l'armée de terre française de dégager des professionnels de postes non opérationnels qu'ils occupent outre-mer, pour les confier à des appelés, volontaires ou non, et de disposer ainsi de forces plus nombreuses d'engagés sur des théâtres d'opérations.

Les réformes de l'armée de terre

(Suite de la première page.)

Promise par les socialistes, cette réforme consisterait à laisser coexister, selon une formule à définir, un service court de défense opérationnelle du territoire, un service plus long – au sein d'un service différencié ou « *à la carte* » – avec une professionnalisation, totale ou partielle, des unités les plus aptes à intervenir au plus tôt du déclenchement d'une crise internationale, en Europe ou sur des théâtres extérieurs.

Il est possible, aussi, de juger qu'une certaine professionnalisation ou semi-professionnalisation de l'armée de terre française n'est ni un mal, ni une erreur, ni une hérésie, compte tenu du fait que, déjà, la marine, l'armée de l'air et la gendarmerie rassemblent une majorité de volontaires et s'en portent bien.

Mais ce qu'il importe d'observer est que les deux formations de l'actuelle majorité sont loin d'avoir des avis convergents sur ce sujet précis. Au PS, il y a débat interne sur la part respective qu'il convient d'attribuer, au sein des armées, à la conscription inspirée de Jaurès et à un volontariat de plus ou moins longue durée. Au PCF, la force d'action rapide et le service long ne font pas l'unanimité : le secrétaire général, M. Georges Marchais, a lancé, la semaine dernière (*le Monde* du 14 février), un avertissement au gouvernement contre le « *risque d'un glissement accentué* » vers une armée de métier.

Tout se passe, en réalité, comme si le gouvernement, en redéployant ses unités de métier, se donnait les moyens d'éviter d'avoir à demander l'autorisation du Parlement avant d'engager des forces sur des théâtres extérieurs d'opérations. Mais il se conserve la possibilité de remplacer, en zones moins dangereuses, par des conscrits, volontaires ou non, les professionnels qu'il lui est plus utile de pouvoir expédier dans les secteurs « chauds ».

JACQUES ISNARD.

NOMINATIONS MILITAIRES

L'amiral Brac de La Perrière devient inspecteur général de la marine nationale

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du 15 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● MARINE. – Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Christian Brac de La Perrière, nommé inspecteur général de la marine nationale en remplacement de l'amiral Jean-Paul Orosco, décédé le 22 janvier.

[Né le 4 septembre 1926 à Lyon et ancien élève de Navale, Christian Brac de La Perrière a servi en Indochine en 1948 avant d'occuper plusieurs postes embarqués ou à l'état-major de la marine. En 1964, il commande l'escorteur rapide *le Lorrain* et, en 1973, le porte-hélicoptère *Jeanne-d'Arc*, qui sert de croiseur-école aux enseignes de vaisseau issus de Navale.

Chef de cabinet du général Guy Méry, alors chef d'état-major des armées, de 1975 à 1977, il est promu contre-amiral et commandant l'escadre de l'Atlantique en 1977. En 1980, il devient sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major de la marine. Promu vice-amiral en mars 1980, Christian Brac de La Parrière devient préfet maritime de Brest, et il est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre en 1982.]

Est nommé préfet maritime de la IIe région maritime (Brest) et commandant en chef en Atlantique, le vice-amiral Claude Corbier, en remplacement du vice-amiral d'escadre *Brac de La Perrière*.

Est promu contre-amiral le capitaine de vaisseau Yves Goupil.

Est nommé président de la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte le contre-amiral Jacques Campredon.

● TERRE. – Sont promus : général de division, les généraux de brigade Robert Delbos et Arnaud Cottreau ; général de brigade, les colonels François Bresson, Mary-Jean Voinot et Michel Roquejeoffre, nommé chef d'état-major de la force d'action rapide.

● ARMEMENT. – Est promu ingénieur général de deuxième classe l'ingénieur en chef Daniel Paget.

Est nommé directeur français de l'Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis l'ingénieur général de deuxième classe Raymond Meunier.

● GENDARMERIE. – Est promu général de brigade le colonel Rodolphe Blasco, nommé sous-directeur du personnel de la gendarmerie nationale.

Composée essentiellement de légionnaires

UNE DIVISION BLINDÉE S'INSTALLERA A NIMES

Le commandement de la 6e division légère blindée (DLB) sera installé à Nîmes (Gard) au cours de l'été prochain. Cette unité sera principalement équipée de blindés à roues AMX-10 RC et Sagaie (un matériel proche de l'automitrailleuse légère AML Panhard, mais plus moderne et plus puissant).

La 6e DLB est l'une des composantes de la force d'action rapide. Elle comprend deux régiments d'infanterie (le 2e régiment étranger d'infanterie à Nîmes, et le 21e régiment d'infanterie de marine, à Fréjus), deux régiments blindés (le 1er régiment étranger de cavalerie, à Orange, et le 1er régiment de spahis, qui sera prochainement transféré de Spire, en Allemagne fédérale, à Valence), un régiment d'artillerie (le 61e, à Lyon) et un régiment du génie (le 7e, à Avignon) qui deviendra à terme le 6e régiment étranger du génie composé à partir du bataillon étranger du génie précédemment au Larzac.

Outre le commandement de la 6e DLB, Nîmes accueillera le régiment de commandement et de soutien associé à cet état-major, soit un total de huit cents militaires environ.

SPORTS

Les XIVes Jeux olympiques d'hiver

Sarajevo. – Rien n'est simple. Favorites du relais nordique dames, les Soviétiques sont archi-battues par les Norvégiennes, les Tchécoslovaques et les Finlandaises. Partie pour faire le grand chelem du patinage de vitesse, l'Allemande de l'Est Enke doit se contenter finalement de deux médailles d'or et de deux médailles d'argent. Garantis invincibles, les lugeurs de RDA sont dépassés par les Allemands de l'Ouest et les Soviétiques. Tout se complique. Vent, neige et brouillard sur Jahorina. Dix concurrents s'élancent pour une descente-loterie. Puis on efface tout encore une fois et on recommence ce jeudi, juste avant la descente hommes. Bref, il y a des grincements dans le programme olympique. – A.G.

PATINAGE ARTISTIQUE : le petit géant

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – Plus nerveux que Scott Hamilton, on meurt. Le triple champion du monde de patinage artistique est perpétuellement en train de faire et refaire les mouvements qu'il doit exécuter sur la glace. Il est dévoré par l'anxiété de mal faire. Pourtant, il a atteint sur patins une perfection qui fait oublier son corps malingre, une perfection qui tient du miracle. Ce petit est un géant.

A l'âge de dix ans, une terrible maladie infantile stoppe sa croissance. Il ne dépassera pas 1,59 m et ne pèsera pas plus de 49 kilos. Le professeur qui le soigne conseille à ses parents de lui faire apprendre le patinage. Le père de Scott, qui est professeur de biologie, a les moyens de payer des leçons. Il l'envoie chez Pierre Brunet, l'ancien champion olympique français des années 30 *qui enseigne aux Etats-Unis*. Le petit garçon s'entraîne avec rage, mais il progresse à pas de Lilliputien. Les professeurs successifs ne savent pas trop comment faire travailler cet enfant chétif auquel on aurait formellement interdit le sport en France. Scott s'obstine pourtant. Il passe même dans la première « usine à champions » de Carlo Fassi à Denver (Colorado) dont il se séparera après les Jeux de Lake-Placid.

C'est auprès de Donald Laws qu'Hamilton va pouvoir mettre en valeur la prodigieuse énergie qui se consume dans son corps. Son nouvel entraîneur, qu'il n'a pas quitté depuis, met au point un programme parfaitement adapté à sa morphologie et à ses possibilités techniques.

Scott Hamilton ne peut pas faire le paon sur la glace comme les derniers champions olympiques John Curry et Robin Cousins. Il ne peut pas sauter aussi haut que le Canadien Brian Orser ou que le Soviétique Fadeiv. En revanche, sa vitesse est supérieure à celle de tous les autres patineurs et sa sensibilité lui permet de trouver les rythmes justes.

Coups de sabre

Ce jeudi soir, il doit ouvrir son programme libre par un morceau de jazz lent composé par George Duke, poursuivre sur la composition moderne du groupe japonais Hiroshima et terminer, comme en 1983 à Helsinki, sur *le Beau Danube Bleu*, de Strauss et *le Lac des cygnes*, de Tchaïkovski. Il doit tenter au total quatre triples sauts différents et quatre doubles axels. Du patinage au rayon laser : il est le seul dont le pied n'a pas le moindre tremblement à la réception d'une pirouette. Les virgules qu'il laisse sur la glace sont *nettes comme des coups de sabre*.

Pour mettre au point ces quatre minutes patinées à un rythme d'enfer, même lors des passages lents, il a écouté des milliers de disques et il s'est entraîné jusqu'à sept heures par jour. L'Américain a déjà recueilli les fruits de cet acharnement : aux championnats des Etats-Unis, il a obtenu la note maximale en technique et à Sarajevo, il a, pour la première fois, fait mieux que le Français Jean-Christophe Simond en *figures imposées*.

Seule une catastrophe peut l'empêcher d'être le quatrième représentant des Etats-Unis après Button (1948 et 1952) et les frères Jenkins (1956 et 1960) à recevoir l'or olympique. Celui-ci ne fera pas pour autant sa fortune. Contrairement aux danseurs britanniques Torvill-Dean, il n'envisage pas de monnayer son talent après les Jeux. A vingt-cinq ans, il veut encore continuer la compétition pendant un an ou deux. « *C'est ma drogue* », dit-il. Il est vrai que Scott Hamilton n'est pas dans le besoin : un mécène, une dame dont il tait le nom, pourvoit à ses besoins.

ALAIN GIRAUDO.

Temps et contretemps alpins

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – Temps et contretemps jusqu'à l'absurde : mercredi *15 février*, la descente olympique dames a été lancée, interrompue puis ajournée.

Parce que la chaîne américaine de télévision ABC avait réservé des heures de satellite de communication pour transmettre la course en direct, celle-ci ne pouvait pas commencer avant midi. C'est malheureusement l'heure à laquelle le temps commence à se détériorer tous les jours. Résultat : dix skieuses seulement ont pu prendre le départ dans des conditions de plus en plus épouvantables.

Parce que les organisateurs ont acquis des engins de damage trop lourds, ils n'ont pas pu préparer convenablement la piste après les abondantes chutes de neige de ces derniers jours. Résultat : les plus mauvaises skieuses tirées au sort pour faire la trace aux meilleures ont creusé dans un désert des sillons qui ont obligé la Canadienne Gerry Sorensen, championne du monde en titre, à déchausser un ski.

Et, parce que les sites des compétitions de ski alpin ont été éparpillés sur deux massifs distants de 70 kilomètres, il a été possible de programmer, pour ce jeudi 16 février, la descente féminine à 10 h 30, c'est-à-dire quatre-vingt-dix minutes avant le départ prévu pour la descente masculine. Résultat : il faut avoir le don d'ubiquité pour assister à l'une et l'autre des courses.

Mais le pire c'est que cette énième programmation des épreuves alpines reines ne tient pas compte des *prévisions météorologiques* : elles sont pessimistes jusqu'au dimanche 19 février.

A. G.

Les résultats

SKI NORDIQUE
(Relais 4×5 kilomètres dames)

1. Norvège (Nybraaten, Jahren, Pettersen, Aunli), 1 h 6 mn 49 s 7 ; 2. Tchécoslovaquie (Schvubova, Paulu, Svobodova, Jeriova), à 45 s ; 3. Finlande (Hamalainen, Matikaeinen, Hyytianen, Maatta), à 47 s.

PATINAGE DE VITESSE
(3 000 mètres dames)

1. A. Schoene (RDA), 4 mn 24 s 79 ; 2. K. Enke (RDA), 4 mn 26 s 33 ; 3. G. Schoenbrunn (RDA), 4 mn 33 s 13.

LUGE
(messieurs)

1. Stangassinger-Wenbacher (RFA), 1 mn 23 s 620 ; 2. Belooussov-Belyakov (URSS), 1 mn 23 s 660 ; 3. Hoffmann-Pietzsch (RDA), 1 mn 23 s 887.

Audience télévisée et performances

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – La chaîne de télévision américaine ABC a acheté 90 millions de dollars (765 millions de francs) l'exclusivité des droits de retransmission des Jeux olympiques d'hiver. Plus de neuf cents personnes, techniciens, producteurs et journalistes, ont fait le voyage de Sarajevo pour réaliser ces programmes. La chaîne américaine estimait que ces retransmissions devraient être suivies par cent soixante-dix millions d'Américains et par quelques centaines de millions de personnes à travers le monde.

Jusqu'à présent, ces chiffres n'ont pas été atteints. Depuis l'ouverture des Jeux, l'indice d'écoute a été inférieur aux prévisions. Trois raisons à cela : d'abord, les défaites de l'équipe américaine de hockey sur glace, championne olympique à Lake-Placid ; ensuite, la tempête de neige qui a retardé la descente masculine, un des plus grands événements des Jeux ; enfin la faiblesse des résultats d'autres concurrents américains que les hockeyeurs.

« *La décalage horaire nous a fait beaucoup de mal. Les Américains apprennent la plupart des résultats à leur petit déjeuner et décident alors si cela vaut la peine ou non de regarder la télévision le soir* », a noté Roone Artedge, responsable des programmes pour ABC. Une baisse d'audience embarrassante pour la chaîne américaine, qui demande aux annonceurs jusqu'à 260 000 dollars (2 210 000 F) les trente secondes de publicité pendant les retransmissions des Jeux.

Heureusement pour ABC, les Américaines ont réussi un doublé en slalom géant et le temps s'est amélioré. Les taux d'écoute semblent remonter.

A. G.

AU PALAIS OMNISPORTS DE BERCY

Les limites du football « in door »

La participation au premier tournoi de Paris de football *in door* (1) des Brésiliens de Fluminense, des Allemands de Hambourg, détenteurs de la Coupe d'Europe des clubs champions, des Algériens de Tizi-Ouzou et d'une bonne quinzaine d'internationaux français sous les couleurs de Bordeaux, de Monaco, et de Paris-Saint-Germain, n'a pas suffi pour créer l'événement sportif espéré. Tant qu'il ne sera pas mieux codifié, le football *indor* restera au football ce que les Six jours sont au cyclisme : une occasion de montrer, de plus près au public, les champions qu'il a admirés dans les grandes compétitions.

Avec douze matches et soixante-trois buts marqués en deux soirées, les 14 et 15 février, les quinze à vingt mille spectateurs venus au Palais omnisports Paris-Bercy ont, *à priori*, été gâtés. Sans se montrer déçu, ce public est pourtant rarement sorti de sa réserve malgré les exhortations d'un animateur lui-même pas très inspiré.

Confrontés à cette expérience, nouvelle pour la plupart d'entre eux, les joueurs ont été plutôt séduits. L'exiguïté du terrain (60 mètres sur 30 mètres), la réduction des équipes à un gardien de but et à six joueurs de champ, amènent ces derniers à participer constamment à l'action. Le rythme est d'ailleurs si intense que les matches se disputent en deux mi-temps de quatorze minutes et que l'entraîneur peut, à tout moment, changer autant de joueurs qu'il le désire.

Ces conditions un peu particulières suffisent pourtant à modifier profondément la nature du jeu. L'espace réduit, la forte concentration de joueurs à proximité du ballon, favorisent la précision, le jeu en déviations, les enchaînements rapides, la spontanéité. En revanche, les dribbles longs, les grandes percées qui provoquent habituellement l'enthousiasme ne trouvent pas place dans ce football.

Pour être séduisant, ce sport exige, plus encore que son grand frère, un bon état d'esprit et une parfaite correction des acteurs. Ce n'est pas un hasard si l'un des matches les moins spectaculaires du tournoi a été le dernier, qui opposait Monaco et Hambourg, pour la victoire finale et le prix de 100 000 F. Après une première mi-temps où les Monégasques misaient un peu trop sur le résultat nul qui leur suffirait, les accrochages se sont multipliés sans que l'arbitre utilise autant qu'il aurait pu le faire les expulsions temporaires de deux minutes pour calmer les esprits. Hambourg l'emportait finalement par 3 à 1, mais la preuve était faite que, avec ses conditions de jeu très particulières, le ballon *in door* perdait tout intérêt si les adversaires *recherchaient les contacts* au lieu de les esquiver.

Une leçon à méditer pour M. Havelange, le président de la Fédération internationale de football, venu assister au tournoi de Bercy dans la *perspective d'un premier mondial de* football en salle qui pourrait voir le jour en 1985 ou 1986.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Il existe une Fédération internationale de football en salle, mais ses règles n'étaient pas appliquées au tournoi de Paris-Bercy.

Le Monde

LIVRES

Les mille et un souvenirs de Jean Hugo

Les « années folles » ? Jazz, cocktail, scenic-railway...

De cette époque de joie et d'insouciance, il reste des œuvres en pagaille – des *Trois Petites Pièces montées* d'Erik Satie au *Coq et l'Arlequin* de Jean Cocteau, – des toiles, des robes, des esquisses et des projets, de quoi remplir le grenier aux souvenirs. Les étoiles qui, le soir, au Bœuf sur le toit, *« s'allumaient ensemble dans ce ciel beige et noir »*, nous envoient encore des télégrammes de l'au-delà, vifs et pimpants.

Pourtant, ils bâclèrent leurs souvenirs, comme Sachs (*Au temps du Bœuf sur le toit*), Fargue (*Portraits de famille*), ou n'en livrèrent, comme Auric, que des bribes, avant de mourir. Les historiens interrogent les survivants et font la queue à la bibliothèque Jacques Doucet. Il suffit de lire le *Diaghilev* de Richard Buckle (Lattès, 1979) pour voir que, de ces années heureuses, rien ne peut leur échapper, sauf l'esprit.

Alors, le livre de Jean Hugo, *le Regard de la mémoire*, tient du miracle. En cinq cents pages, tout est là ! Un œil de peintre s'ouvre comme un vaste théâtre. Ce diorama prodigieux donne l'illusion de la vie. Les personnages, croqués au passage, vont et viennent. Radiguet, *« les yeux pâles et presque aveugles »*. Cendrars, *« les yeux couleur de brume »*, dans sa veste de gros drap bleu. Auric et sa *« moue de petit garçon privé de dessert »*. Proust, Rodin, France, en quelques lignes, sont de retour parmi nous. Jean Hugo, quatre-vingt-dix ans, vaut le voyage. Je suis allé lui rendre visite, en coup de vent, au mas de Fourques.

A la sortie de Lunel, sur la route de Sommières, le mas de Fourques dresse sa haute tour centrale au bout d'une allée de cèdres. Des poules et des paons picorent au milieu de la cour. Un chien noir, le cou pris dans une sorte d'abat-jour, a l'air sorti de *Parade* d'Erik Satie. Le ciel, où un violent mistral a balayé les nuages, est d'un bleu intense, comme celui des tableaux de Jean Hugo.

Il m'attend au fond de l'atelier, à gauche du mas, construit pour son père, Georges Hugo. *« J'aime mieux peindre qu'écrire, et écrire que parler. »* Ce préambule, dit en riant, il le dément aussitôt et répond par rafales, suivies de silences. Sa présence massive, déjà, en impose. On cherche sur ses traits une ressemblance avec son arrière-grand-père, Victor Hugo. Il surprend aussi, si on le compare au jeune dandy qui posait pour un photographe forain au Magic City, vers 1921, avec Morand, Cocteau, Radiguet et Milhaud, en feutre et nœud papillon.

Cheveux blancs, joues roses, pochette bleu lavande, cravate verte, chemise bleu ciel à pois blancs, gilet vert clair, veste en velours vert bronze, Jean Hugo joue avec une canne noueuse, cloutée de cuivre. Le tout est patiné, usé, élimé, semé de *taches de couleur pure...*, et d'une folle élégance. L'atelier, plein de poussière et de toiles d'araignée, encombré de toiles retournées contre le mur, est traversé diagonalement par la lumière du Midi. Sur un chevalet, une commande, à peine esquissée, le portrait du poissonnier de Lunel, M. Valentin. *« C'est un Catalan d'origine. Il a la moitié du visage balafrée par des coups de sabre. J'ai toujours plusieurs choses en train. Je travaille aussi à deux ou trois natures mortes. »*

En 1929, à la mort de sa grand-mère maternelle, Mme Ménard-Dorian, Jean Hugo hérita du mas de Fourques et s'éloigna du Tout-Paris. Son père, dont il évoque l'existence désordonnée et la fin pathétique, dans les combles d'une maison de jeux, ne s'y était jamais plu. *« Il était écrasé par la gloire de son grand-père, ce qui ne fut pas mon cas. Quand il faisait des frasques, on disait :* « Quelle honte, un noceur, avec un tel nom ! » *S'il voulait écrire ou peindre, on ricanait :* « Faire ça, quand on s'appelle Hugo ! » *En France, les marchands ne m'ont jamais pris au sérieux. Mais j'ai des collectionneurs à Philadelphie, et c'est Toronto qui, en 1973, a organisé une rétrospective de mon œuvre. »*



Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE

Fayard publia, en 1976, *Avant d'oublier*, une partie des souvenirs de Jean Hugo, ceux de la période mondaine. Le début du manuscrit, le récit de sa guerre de 14, et ce qui va de sa lente conversion, sous le parrainage de Maritain, jusqu'à la Libération, on crut bon de l'écarter. Ainsi mutilé, le livre n'eut pas de succès. Actes Sud le publie dans son intégralité. C'est, en effet, un triptyque où l'expérience des combats, les mondanités et la quête spirituelle ne peuvent pas être séparées. Leur unité vient du regard d'une bonté presque franciscaine avec lequel Jean Hugo considère les hommes et leurs actes. On cherche en vain le moindre règlement de comptes. Même Sachs y est épargné.

« Ah, vous trouvez ? En lisant le Passé défini, *j'ai été frappé par la méchanceté du portrait que Cocteau y trace de Proust. J'ai commencé mon livre par ce long tableau guerrier, pour éviter de parler de mon enfance. Elle n'avait pas été très heureuse, à cause de la séparation de mes parents. Et j'étais un petit raseur. Les souvenirs très anciens, comme ma rencontre avec Adèle Hugo et mes séjours à Guernesey, ma vraie patrie, sont présents, mais en mineur. Quant à la période « mondaine », elle ne compte pas plus, pour moi, que les autres. Nous travaillions beaucoup alors, et nous nous amusions autant. Aujourd'hui, les peintres écrivent des préfaces pour leurs tableaux. Nous avions l'impression d'être toujours en vacances. Même sur la plage, nous ne cessions de créer. »*

Dans un dessin de Jean Hugo, fait au Piquey près d'Arcachon, en août 1921, on voit sa première femme, Valentine, en train de lire ; Radiguet, de dos, dicte à Auric, qui le tape à la machine, le manuscrit du *Bal du comte d'Orgel*. *Le Regard de la mémoire* fourmille de ces réunions où des gens devenus célèbres sont épinglés au même endroit : Brancusi avec Radiguet, Morand et Proust, Dreyer et Artaud... Jean Hugo me montre une esquisse pour ses costumes des *Mariés de la tour Eiffel*, le spectacle de Cocteau créé *en 1921* par les Ballets suédois.

On reconnaît, sorties de quelques gouttes d'aquarelle, des créatures aussi fabuleuses que l'Autruche, le Chasseur, la Baigneuse et le Collectionneur. *« Il a* le Temps, *plié sous le bras. Sans l'avoir jamais rencontré, je lui ai fait la tête de Doucet, avec sa belle barbe blanche... Mais venez voir la* « tribune de Kerenski », *dans le jardin. »*

La « tribune de Kerenski »

Nous marchons à l'ombre des cèdres, des cyprès, des micocouliers. Jean Hugo désigne un cèdre. *Comme des fruits blanchâtres, des* paquets pendent autour de sa cime. Ce sont des nids de chenilles processionnaires. *« Cet arbre a été planté par Jean Bourgoint, le modèle des* Enfants terribles, *avant son départ pour la Trappe. Nous avions un terrain de boules. Auric y a joué avec Kerenski. Là où vous voyez ce bois de pins, c'était un désert de cailloux. On pouvait contempler les collines, plantées de chênes verts et d'oliviers, et la garrigue. Kerenski s'arrêtait ici, où vous êtes, et, les bras croisés, en russe, il haranguait une foule invisible. Beaucoup d'amis sont venus au mas, Bérard, Benda, envoyé par Paulhan, durant la guerre, Louise de Vilmorin... »*

En marchant vers le mas, Jean Hugo parle du plus excentrique de ses modèles, avec Satie. *« Ravel avait une collection de cravates couleur d'arc-en-ciel ou, plutôt, couleur de l'aube. Au Bœuf, il se préparait des mixtures infectes, mélangeant des crèmes de cacao. Personne ne voulait en boire. Vous avez vu sa maison, à Montfort-l'Amaury ? On dirait celle d'un rat. Il avait l'esprit d'un enfant de sept ans. J'ai connu deux personnages vraiment remarquables. Le Père Charles Henrion dont Cocteau, dans sa* Lettre à Maritain, *fait une belle description :* « Un cœur entra, un cœur surmonté d'une croix rouge, au milieu d'une forme blanche... »

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 13.)

le feuilleton

DUHAMEL, CHAMSON, MISTLER

Les écrivains qui aiment dire du mal ... et les autres

« QU'EST-CE *que vous pensez du maréchal Pétain ? »* C'est de Gaulle qui pose la question, après dîner, le 3 septembre 1944, à Georges Duhamel, alors secrétaire perpétuel de l'Académie. *Le maréchal n'est pas encore rentré* en France. S'il se présente à la frontière, de Lattre a l'ordre de le *refouler en Suisse. De Gaulle vient de dire qu'en 1914-1918 son* ancien patron n'a été qu'un *« bon tacticien »*, non un *« grand stratège »*, et qu'il était déjà *« sénile »* en 1925, par désintérêt et ambition de *« tout »*.

– *C'est une marionnette de Maurras*, répond Duhamel, qui se souvient d'un Pétain voyant, dès avant la guerre, des francs-maçons et des « bolcheviks » partout, y compris chez lui, Duhamel, qui Dieu sait...

– *Mais encore ?* grogne le général.

– *Un raté.*

– *Qu'appelez-vous un raté ?* insiste de Gaulle, intrigué.

– *Un homme qui n'est pas content de sa gloire,* laisse tomber Duhamel.

Et de Gaulle, qu'on imagine dodelinant de la tête, sa façon *célèbre d'acquiescer sans le montrer trop :*

– *En ce cas, vous avez raison !*

Si vous n'avez pas soupé des anecdotes sur cette époque mille fois racontée, lisez les souvenirs de Georges Duhamel, dont est extrait ce dialogue – inédit, à ma connaissance. Le livre fourmille d'autres histoires du même tonneau, sur Poincaré, Bergson,

par Bertrand Poirot-Delpech

Blum, Giraudoux, Gide, Romains, Valéry, Claudel, Mauriac; « toute la troupe », a-t-on envie d'ajouter, tant le milieu politico-littéraire de l'entre-deux-guerres se ramène à la même douzaine de personnes, comme dans les cirques ambulants.

DUHAMEL y tient sa partie, dans ce cirque. A cause d'un « naufrage » particulièrement long, pour reprendre la métaphore gaullienne sur la vieillesse, on a retenu l'image d'un bon *docteur à béret, jouant de la flûte en famille* du côté de L'Isle-Adam, et appelant les hommes, du haut de ses honneurs nombreux *et de sa voix perchée, à moins de folie. C'était oublier l'auteur aigu,* et très lu, de *la Possession du monde*, des *Scènes de la vie future*, de *Salavin*, des *Pasquier*...

En 1940-1944, puisqu'en France aucun portrait ne vaut sans précisions sur cette période, toute son œuvre a été interdite, ce qui était plutôt bon signe, et contre quoi ses confrères jugés moins dérangeants par l'occupant se sont bien gardés de protester, eux qui allaient tant se plaindre de proscription par la suite. Bref, un bon écrivain, doublé d'un citoyen estimable et, on le découvre *aujourd'hui, un témoin plus caustique que ne laissaient croire ses Mémoires* déjà publiés – *Lumières sur ma vie, les Espoirs et les épreuves*...

Le trait pointu vient naturellement sous la plume de celui que Jules Romains appelait, avec une perfidie qu'aucune amitié ne tempérait et qui, on le voit, limitait son intuition : *« ce bon Duhamel »*. Valéry en prend pour son grade de grand penseur : *« Un des hommes les plus intelligents du monde; à quoi sert l'intelligence ? » Les Thibault*, de Martin du Gard, sans doute parce qu'ils s'approchent trop de ses *Pasquier*, relèvent, dit Duhamel, d'un *« naturalisme épuisé »*. Gide est tancé pour ses *« pirouettes »*, et sa pédérastie, *mal vue. Mauriac blesse, par son impudeur*, l'*« idée »* que Duhamel, dans son incroyance, a gardée de Dieu. Mgr Baudrillard n'est pas gâté, ni Colette – *« bonne vieille un peu grosse »*, – ni la propre sœur de l'auteur – *« mégère paysanne, méchante sotte »*.

JULES ROMAINS est le plus maltraité, notamment à propos *d'un congrès du Pen-Club à Buenos-Aires*, en 1936. Les deux hommes s'y livrent à des bisbilles que l'actualité du moment rend puériles. Le vrai est qu'ils s'estiment et s'aiment bien, par-delà des natures opposées.

Le fils de Duhamel, Bernard, qui a établi et annoté le texte de l'ouvrage, explique bien cette « amitié douloureuse », sur laquelle il a eu le scrupule de susciter le témoignage contradictoire de Mme Romains.

(Lire la suite page 13.)

L'imagination vorace de David Gascoyne

● ***L'étrange journal parisien d'un poète qui apporta le surréalisme en Angleterre.***

Rien n'est plus surprenant que la vie et l'œuvre du poète anglais David Gascoyne. En effet, son existence sera comme foudroyée par son ambition d'écrire des textes décisifs, et, dans le même temps, les rares ouvrages qu'il publie sont un pathétique appel adressé à ceux qu'il ne parvient pas à mettre en forme.

Il y a, d'une part, un homme convaincu qu'il importe d'imaginer et d'inventer le monde, et, d'autre part, une situation historique et matérielle tellement contraignante qu'elle interdit l'Imagination (la majuscule est de David Gascoyne). Dès lors, c'est l'homme qui s'effondre, se dilue, succombe : il passera, après la seconde guerre mondiale, des années et des années dans l'« enfermement » psychiatrique, rendu fou par l'impossibilité d'être un génie.

Gascoyne a ses maîtres. Au zénith : Rimbaud et Hölderlin. A un degré moindre : Pierre-Jean Jouve. Il a un gourou : Jacob Boehme. Il a trouvé des guides, fort inconfortables il est vrai : Kierkegaard, Chestov, Fontane, Berdiaev. A seize ans (il est né en 1916), un premier recueil de poèmes rend Gascoyne non pas célèbre, mais singulier. En 1937, il vient crever de faim à Paris, mais il y rencontrera le surréalisme, le débat politique, la menace nazie, l'effondrement de la République espagnole. Il veut tout dire, tout dénoncer, tout métamorphoser à travers des poèmes et des proses où seraient « la vraie vie ».

On publie, aujourd'hui, en version française, quelques-uns des plus beaux vers de Gascoyne. Son ami Lawrence Durrell le considère comme *« un des plus authentiques poètes métaphysiques de son époque »*. Il suffit de lire *Miserere* pour s'en convaincre ! Soumis à l'épreuve du quotidien – la guerre imminente, l'Autriche envahie, mais aussi le dénuement, les amours, les nuits blanches, – Gascoyne se jette dans les bras du Christ. Selon Kathleen Raine, *« il est, suprêmement, le poète de la Mise au tombeau qui doit précéder la Résurrection »*.

Cet homme, misérable et hanté – qui fut, en quelque sorte, le « passeur », le « go between » du surréalisme vers l'Angleterre – a tenu un journal intime de 1936 à 1942. Ses cahiers ont été retrouvés par miracle il y a peu de temps, et Christine Jordis vient d'en donner une remarquable traduction en français. Ici, nous trouvons le détail de *« cette longue histoire monotone, faite de manque d'argent, de dépression et d'impuissance à travailler »*. Journal double en vérité.

D'une part, Gascoyne, qui a l'œil exact, nous montre Anaïs Nin, Gertrude Stein ou Christopher Isherwood au naturel ; d'autre part, l'écrivain anglais relate l'effrayante expérience spirituelle qu'il est certain de vivre : *« Ce qui m'importe, c'est d'avoir assez de confiance en moi et de force pour crier ma propre vérité et l'imposer au monde extérieur, même si je ne peux pas y* croire tout à fait *moi-même. »* Crier, écrire ! C'est cela justement qui est impossible ! Gascoyne deviendra traducteur, acteur de théâtre. Puis la charge de ce cri impossible, de cette écriture qui se dérobe, sera si forte qu'il succombera, et s'en ira pour des années dans un asile de l'île de Wight. La rencontre d'une femme, Judy, le sauvera de l'enfer.

Dans son journal, il écrivait, le 3 juillet 1939 : *« Je suis la proie d'une imagination vorace, créature turbulente qui m'habite et qui a un besoin constant d'être alimentée, si bien que je ne connais pas de repos. Au processus de digestion de ce monstre correspond celui de l'écriture poétique. Mais c'est à la recherche de sa nourriture qu'est consacrée ma vie. »* Surgissent alors le visage du jeune artiste danois Bent qui sera pendu par les nazis, mais aussi le tumulte politique, l'activité des intellectuels en faveur de l'intervention en Espagne, bref ! ce que Gascoyne accepte et rejette à la fois, cette *« monstruosité du monde extérieur »* qui l'imprègne de toutes parts, alors même qu'il ressent jusqu'à la nausée son isolement et sa solitude. Il le dit : *« Fascination double et horrifiante qui m'ôte l'usage de la parole. »* David Gascoyne ira vers son destin d'homme bâillonné. Les cris de *Miserere* en témoignent :

« ...Peut-être

Seul le poème que je n'écrirai jamais est-il vrai »...

HUBERT JUIN.

★ **JOURNAL DE PARIS ET D'AILLEURS, 1936-1942, par David Gascoyne – traduit de l'anglais et présenté par Christine Jordis, – préfacé par Lawrence Durrell. Flammarion. 420 pages. 125 F.**

★ **MISERERE, poèmes (1937-1942) par David Gascoyne. Dix traducteurs. Préface de Kathleen Raine. Postface de Robin Skelton. Editions Granit. 120 pages.**

la vie littéraire

La quatrième révolution du livre

Est-ce un S.O.S. que vient de lancer M. Philippe Schuwer en analysant, devant l'Académie des sciences morales et politiques, les mutations majeures qui se profilent dans le monde de l'édition ? M. Schuwer s'en défend. Mais dans cet exposé de la quatrième révolution du livre — après l'apparition de l'imprimerie, les innovations techniques du XIX[e] siècle et la naissance du livre de poche, — on peut discerner en filigrane un cri d'alarme en faveur de notre culture menacée. L'édition, elle, ne l'est pas, du moins celle qui, n'ayant pour but que le profit, accepte de jour les règles du jeu, et, programmée comme eux, accepte d'être à la remorque des nouveaux médias. Sachons, par exemple, que la distribution de la littérature du cœur dûment programmée, comme l'est d'abord l'œuvre de l'auteur, atteint en France près de trente millions d'exemplaires. Comme en d'autres secteurs — encyclopédies, livres d'art et de jeunesse, B.D.. — l'écrit est satellisé. Ce phénomène va s'étendre, car les enjeux de l'industrie audio-visuelle, l'ampleur et l'universalité de la demande relative aux programmes accentueront l'internationalisation des structures. *« Le schéma linéaire auteur-éditeur-lecteur, qui a prévalu durant des siècles, domine encore, mais la nouvelle stratégie de la communication se révèle à têtes multiples : l'œuvre imprimée puis filmée, programmée en salle ou à la télévision, exploitée en cassettes ou en vidéodisques par divers partenaires qui prennent successivement un risque, mais elle représente une politique multi-médias concertée, programmée dans ses déclinaisons. »*

Ainsi s'instaurent de nouveaux rapports de forces entre deux industries culturelles. Et deux façons d'accéder à l'information. L'écrit et l'image. Et l'image prédomine de plus en plus. D'où une modification des mentalités, des exigences des lecteurs, de leurs désirs *et*/ou de leurs facultés de compréhension à travers l'image.

Autre mutation fulgurante : celle de l'informatique. Les banques de données informatisées doivent permettre une nouvelle capitalisation du savoir. Impossible, désormais, d'échapper aux règles strictes du marché. En outre, les progrès de la composition programmée par ordinateur ont transformé, et transformeront encore les techniques de fabrication... jusqu'à la composition d'un manuscrit sans intermédiaire par la lecture optique directe.

J.-M.D.

Des romans aux PUF

Les Presses universitaires de France (PUF) reviennent à une tradition qu'elles avaient depuis longtemps délaissée : la publication de romans. Elles créent la collection *« Écrits »*, dirigée par Béatrice Didier, qui se donne pour but de publier *« des textes inédits, de fiction, mais aussi de témoignages ou d'autobiographies. Parfois ces différents genres pourront se trouver mêlés. Les styles seront tout aussi variés que les registres. Seront également publiées des traductions inédites de romanciers étrangers ».*

Deux récits inaugurent la collection : *l'Empire de la passion*, de Bourbon-Busset, et *l'Éducation inachevée*, de Robert André. Au cours de l'année seront publiés : *le Fleuve palimpseste*, de Pierre Gamarra. *Lignes d'une vie : mon entrée en littérature*, de René Etiemble, *Moments*, de Michel Butor, *la Maison mère*, de Marcelin Pleynet, *l'Apprenti*, de Philippe Barret. — Jo. S.

Écrivains en exil

Aucun pays dans l'histoire n'a connu un exode aussi massif de ses intellectuels que l'Allemagne en 1933. Après les avoir longtemps ignorés, comme tout ce qui touchait à un passé difficilement assumé, on redécouvre aujourd'hui outre-Rhin les écrivains en exil. Intitulée précisément *Exil 1933-1945*, une nouvelle revue (quatre numéros d'une centaine de pages parus jusqu'ici à un rythme irrégulier) se consacre à ce thème qui ne peut qu'intéresser les Français puisque notre pays fut le principal lieu d'accueil (dans des conditions parfois particulièrement déplorables, il est vrai) de l'intelligentsia allemande fuyant le III[e] Reich. Parmi les sujets annoncés au prochain numéro (fin février) : un article sur Frédéric Hagen, ami et traducteur d'Éluard, d'Aragon et d'Elsa Triolet, et figure de proue de la Résistance française. *Exil*, Edith Koch, Goethestrasse 122, 6457 Maintal 2, D. 6000 Francfort/Main).

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

L'amitié Jammes-Milhaud

L'Association Francis-Jammes consacre son bulletin n° 2 à la longue amitié, *« faite de réserve et d'affection »*, qui unit Jammes et Darius Milhaud. Le numéro, présenté par Michel Haurie, donne une liste complète des œuvres de Milhaud inspirées par des poèmes de Francis Jammes, de *la Brebis égarée* (1911-1914), un « roman musical » en trois actes, à *Fontaines et Sources* (1956).

Il contient aussi des souvenirs de M[me] Francis Jammes et des lettres de Milhaud à ses amis, le poète Léo Latil, qui l'accompagna à Orthez, et Armand Lunel, l'auteur de *Nicolo-Peccavi* (1926). Des témoignages de Marcel Mihalovici et d'Henri Sauguet, un article de Jean Marnold sur *la Brebis égarée*, paru dans *le Mercure de France*, en 1924, complètent ce dossier. (Association Francis-Jammes, maison Chrestia, avenue Francis-Jammes, 64300 Orthez. Cotisation donnant droit au bulletin, deux numéros par an ; membre actif : 50 francs ; membre bienfaiteur : 100 francs.)

RAPHAËL SORIN.

vient de paraître

Romans

BRUNO GAY-LUSSAC : *l'Ane savant*. — Un homme, solitaire, n'hésite pas à se poser comme un phénomène égaré dans un monde auquel il a préféré ne pas participer. Aux questions que l'on peut se poser, il répond en faisant appel à l'imagination, par hygiène de l'esprit, parce que cela peut consoler d'être né. Par l'auteur du *Voyage enchanté*. (Balland, 146 p., 69 F.)

DANIEL ZIMMERMANN : *la Légende de Marc et Jeanne*. — Ouvrier et vendeuse, banlieusards et communistes, Marc et Jeanne se marient. De la guerre d'Algérie à la rupture du programme commun, ils vont mener une lutte quotidienne pour résister aux séductions du confort matériel et moral, à leur désir de promotion culturelle, en somme, aux pièges de la vie. La suite des *Chats parallèles*. (Fayard, 268 p., 79 F.)

Œuvres complètes

ANTONIN ARTAUD : *Œuvres complètes, tome XIX*. — Cette partie des *Cahiers de Rodez* couvre la période de décembre 1945 à janvier 1946, durant laquelle Antonin Artaud aborde les principaux thèmes qu'il développera après sa sortie de l'hôpital psychiatrique, notamment la véritable identité de l'homme crucifié au Golgotha, la géographie des envoûtements, etc. (Gallimard, 378 p., 170 F).

Critique littéraire

GÉRALDE NAKAM : *Les « Essais » de Montaigne, miroir et procès de leur temps*. — Après un examen des données politiques, sociales et économiques du temps de Montaigne, puis une étude des mentalités, l'auteur dresse des plans successifs de réalités et d'opinions, qui constituent autant de « miroirs) pour la réflexions critique des *Essais*. (Librairie A.-G. Nizet, 504 p., 321 F.)

DANIEL LEUWERS : *Jouve avant Jouve ou la naissance d'un poète*. — Pierre Jean Jouve (1887-1976) a renié les vingt premières années de sa production littéraire antérieure à 1925 et s'en expliqua dans la postface de *Noces* en 1928. D. Leuwers expose les raisons de ce reniement et montre les passerelles secrètes entre les œuvres qui précèdent et suivent la décision de l'auteur de *Paulina 1880* (Klincksieck, 324 p., 105 F.)

Essais

CHARLES LUMSDEN, EDWARD WILSON : *le Feu de Prométhée*. — Se référant à la sociobiologie si controversée, les auteurs exposent une théorie sur l'origine de l'esprit né, selon eux, de la *« coévolution des gènes et de la culture »*, processus interactif par lequel les uns et les autres se transforment mutuellement. Traduction française de Paul Alexandre. (Mazarine, 222 p., 69 F.)

ZOÉ OLDENBOURG : *Que nous est Hécube ? ou un plaidoyer pour l'humain*. — La romancière et historienne aborde le problème de la langue, de la religion, du progrès, de la beauté galvaudée par l'époque, de la création et l'écriture, et évoque la nécessité vitale pour l'homme de l'univers du mythe et de l'imaginaire. (Gallimard, 208 p, 73 F).

Document

LÉON ET MAURICE BONNEFF : *La vie tragique des travailleurs*. — Réédition d'un document, introuvable aujourd'hui, dans lequel les auteurs, deux journalistes socialistes, montrent la dure condition des travailleurs au début du siècle, asservis parfois jusqu'à la famine. Nouvelle présentation de Michelle Perrot. Préface d'origine de Lucien Descaves. (EDI, 29, rue Descartes, 75005 Paris. Dif. Alternative ; 274 p., 78 F.)

Théâtre

CHATEAUBRIAND: *Moïse*. — Tragédie en vers et en cinq actes, accompagnée de chœurs, *Moïse* est la seule pièce de théâtre écrite par Chateaubriand. Le texte de 1831 est ici présenté par Fernand Bassan. (Minard, 246p., 120F.)

Justice

JEAN-LOUIS DEBRÉ : *la République des avocats*. — Les avocats du dix-neuvième siècle ont été contestés et vilipendés. Ils ont aussi osé défier les représentants du pouvoir politique pour faire triompher la justice et le droit. Par l'auteur des *Magistrats* (Perrin, 382 p., 100 F).

Album

FRANÇOIS THEIMER : *Le guid-argus des poupées de collection*. — Une histoire de la poupée, des fabriques et des brevets, ainsi que le prix d'adjudication de poupées en ventes publiques en France depuis deux ans, c'est-à-dire, tout ce qui permet à l'amateur d'identifier et de dater un modèle. (Editions de l'Amateur, 260 p., 26 × 29, illustrations, 240 F.)

en poche

La voix juste de Rémy de Gourmont

AVEC les études qui composent *la Culture des idées* (1900), Remy de Gourmont nous a fait cadeau d'un manuel du penser juste qu'écivains et moralistes auraient plus que jamais intérêt à consulter. Ce symboliste revenu des illusions idéalistes déblaie un espace mental qu'arpenteront fructueusement Valéry et Paulhan : *« La littérature est peut-être avec la religion la passion abstraite qui secoue le plus violemment les hommes »*, note-t-il à l'usage de ceux que Milan Kundera nommera les graphomanes.

Ironique et clairvoyant, Rémy de Gourmont a frayé bien des voies. Sa théorie de la dissociation des idées apparaît comme un antidote des lieux communs et rend au langage une pertinence soustraite à la manipulation et à la banalité. Il renvoie dos à dos les contempteurs du style et les professeurs d'écriture : *« Le métier d'écrire est un métier ; mais le style n'est pas une science. »* Quand il tranche : *« Il y a deux sortes d'écrivains : les écrivains qui écrivent et les écrivains qui n'écrivent pas »*, il émet un diagnostic qu'on ne s'étonnera pas de retrouver dans le *Journal* de Gombrowicz : *« Ecrivains ? On s'épargnerait pas mal de déceptions en évitant d'appeler « écrivain » tout homme qui sait « écrire »... »*

Aussi goûtera-t-on la saveur amère de ses conseils paradoxaux et familiers au candidat littéraire. Pour se faire une place au soleil des lettres, que celui-ci s'en tienne au cliché et à l'argent : *« La graisse est le commencement de la gloire. »* En prennent aussi pour leur grade les théoriciens du sexe, les bateleurs du nombril et les escrocs du cœur : *« On se suicidera beaucoup dans le paradis des législateurs de l'amour. »* En littérature comme en morale, Remy de Gourmont avait le sens de la formule irrécusable : *« L'amour, même en ses gestes publics, est du domaine privé. »*

Un art sans ride de la maxime.

SERGE KOSTER.

★ LA CULTURE DES IDEES, de Remy de Gourmont, 10/18, coll. « Fins de siècles ». 311 p., 29 F.

∴

● L'un des mythes les plus tenaces de l'idéologie française depuis la fin du dix-neuvième siècle : une poignée de « gros » détenteurs du pouvoir économique et politique écraseraient le bon peuple (ouvriers, paysans, employés, commerçants, petits patrons, tous confondus). Ce n'est pas l'opinion de Pierre Birnbaum qui, dans *le Peuple et les Gros* réédité par Pluriel, démonte cette *« démonologie anachronique »*.

● Guillaume de Lorris et Jean de Meung écrivaient *le Roman de la rose* considéré comme l'œuvre maîtresse du siècle de Louis IX et de Philipe le Bel et qui se voulut comme une sorte de traité complet de l'amour. « Folio » en publie une édition établie par André Mary et accompagnée d'une postface de Jean Dufournet.

● Autre traité d'éducation sentimentale classique, *l'Astrée* d'Honoré d'Urfé apparaît aussi comme une tentative de décolonisation culturelle par rapport à l'Italie et à Rome au moment où Henri IV entreprend de refaire l'unité nationale. Dans « Folio », Jean Lafond, professeur à l'université de Tours, présente et donne des textes de *l'Astrée* afin d'ouvrir *« quelques voies d'accès à une œuvre qui est peut-être moins simple que ne le voudrait sa légende ».*

en bref

● LA JOURNÉE DE LA POÉSIE, impulsée par le ministère de la culture, avait connu en avril 1983 un vif succès. Elle aura lieu cette année le 22 mars au cours d'un mois consacré tout particulièrement au livre et à la lecture. Des hommages seront rendus et des jeunes talents seront mis en avant. Des manifestations autour de la poésie auront lieu dans les écoles, les bibliothèques, les rues, etc. La Direction du livre et de la lecture donnera à ce sujet tous les renseignements. (Tél. : 296-46-21.)

● A CAEN, LA PROCHAINE « RENCONTRE POUR LIRE » sera consacrée à Georges Perros et aura lieu le 24 février à 18 h 30. (Rencontres pour lire, François de Cornière, Théâtre de Caen, 135, Bd du Maréchal-Leclerc. Tél. : (31) 76.12.79).

● LE PRIX HERMÈS, patronné par l'Ecole supérieure de commerce de Paris, a été à Orlando de Rudder, pour son premier roman *la Nuit des Barbares*, publié chez Robert Laffont. Après une sélection de six titres opérée par un comité de lecture des élèves de l'ESCP, un jury, composé des lauréats des grands prix littéraires et de trois étudiants, désigne alors *« le meilleur nouveau talent de l'année »*.

● L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRESSES D'UNIVERSITÉ (AFPU) organise son premier colloque sur *« Pratiques de l'édition universitaire »* du 17 au 19 mai à Nancy. Y participeront notamment des représentants des ministères de l'éducation nationale, de la culture et de l'industrie, des libraires et éditeurs, des représentants des universités et des chercheurs. Les inscriptions à ce colloque doivent être faites avant le 29 février à l'AFPU, 131, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

● UNE NOUVELLE REVUE SEMESTRIELLE : « CRÉATIVITÉ ET FOLIE », paraît aux éditions Actes Sud (diffusion : PUF) sous la direction de Sébastien Giudicelli. Elle se propose de faire parler des hommes et des femmes de culture sur la création. Le premier numéro comporte notamment des contributions de Léo Ferré, Marcel Maréchal, Roger Gentis, Lotte Schwarz et Serge Leclaire. (195 p., 80 F.)

● LES ÉDITIONS L'HARMATTAN organisent jusqu'au 1[er] mai prochain un concours destiné à récompenser la meilleure thèse de 3[e] cycle soutenue en 1983 par un étudiant africain dans une université française ou étrangère. La thèse distinguée par un comité présidé par Joseph Tubiana sera imprimée par l'Harmattan. (Envoi des thèses aux Editions de l'Harmattan, 7, rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris, en mentionnant « Prix de thèse » sur l'enveloppe.)

● POUR AMATEURS DE GRAVURES ORIGINALES ET DE TEXTES RARES ou inédits une revue annuelle : *Nabuja*, du nom d'un village de Cerdagne pyrénéenne. Le directeur, Philippe Blanc, jeune illustrateur-graveur, annonce six numéros, dont le deuxième vient de paraître. Au sommaire, une courte étude des « Goigs » catalans, sorte de poèmes religieux, un conte paysan de Luba Jurgenson, le tout illustré de gravures sur bois.

★ Philippe Blanc, revue *Nabuja*, 27, rue des Vignes, 66000 Perpignan.

● RECTIFICATIF. — *Les Avenues de la République : souvenirs de F.-V. Raspail* (Hachette), dont Theodore Zeldin a parlé dans « le Monde des livres » du 10 février, a pour auteurs Pierre Lenoël et Yves Lemoine (et non Lamaire comme une coquille l'a fait écrire dans la note de référence).

société

Jeux interdits

● *Histoire et géographie de l'arnaque.*

« Ils ont ça dans le sang », c'est la *formule consacrée... Un mélange* d'indulgence et de réprobation rassemble sous le même drapeau ces passionnés du jeu qui vont jusqu'à tricher et ces fous de la nature qui se *prennent pour des indiens* : les braconniers. *La Triche et les Tricheurs*, de Pierre Delannoy et Michel Pichol, se propose de faire toute la lumière sur les mille et une manières *de tricher, de la Cour des miracles* à l'Amérique de la prohibition, du poker de bar aux mises en scène de palace. Les auteurs se sont voulus exhaustifs : histoire et géographie de *l'arnaque, anthologie des meilleures* séquences littéraires et cinématographiques, sociologie, psychologie et portraits. On apprend beaucoup de choses, en vrac ; par exemple qu'à *l'origine de triche il y a tricharia* : un jeu de dés inventé du côté de la frontière italo-française, un jeu si éhonté qu'il fut interdit dès 1550 à Nice.

Les dés donnent l'occasion d'un chapitre réjouissant où sont passées en revue les diverses techniques de truquage du hasard. Cela va du bri*colage – une goutte de mercure* injectée discrètement – à l'électro-aimantation, pas facile mais nettement plus élaborée. On peut, bien sûr, user de mouvements des mains sophistiqués qui font glisser la triche vers la prestidigitation. Bref, les dés sont le royaume des tricheurs, avec les cartes, évidemment.

Le sens du détail

Certains jeux se prêtent mal à la tromperie : aux échecs, par exemple, on ne peut guère contourner la loi. Tout au plus peut-on exaspérer l'adversaire par des gestes incongrus. Cela se fait. La triche, comme l'escalade des armements, suscite pour chaque invention sa parade, pour chaque parade son invention. *Elle fait de son auteur*, de son acteur, le héros d'exploits douteux.

Dans ce jeu des paradoxes, dans cette multitude de légendes, de faits divers, d'anecdotes, les auteurs se sont un peu perdus, préférant parler de tout, souvent un peu vite, comme pressés de passer à la suite. Les vrais tricheurs, eux, préparent leurs coups comme des œuvres d'art. Il manque à ce panorama de la triche le goût et le sens du détail qui font les belles escroqueries.

Les Braconniers, de Marieke et Pierre Aucante, est un ouvrage beaucoup *plus sérieux, et, sur un* sujet d'apparence moins séduisante, il charme davantage. Cette histoire de mille ans de chasse clandestine s'articule autour d'une question : *comment se fait-il que le braconnage* dure toujours, deux cents ans après l'abolition des droits féodaux ?

A la fois chasseur et gibier

Pourquoi les braconniers ne sont-ils pas, tout bêtement, des chasseurs comme les autres ? Il était nécessaire de raconter la longue histoire de la résistance paysanne au droit de chasse *seigneurial*. Marieke et Pierre Aucante l'ont fait avec rigueur, avec brio : *leur vivacité* d'écriture ajoute beaucoup à l'attrait du livre. Le texte, le détail, des *ordonnances répressives prises* successivement par Charles VI, François Ier ou Guizot fait rêver. Les justifications sont à chaque fois de deux ordres : les braconniers, ou *chasseurs non autorisés*, détruisent l'équilibre de la faune, cassent le jeu (des tricheurs !), ils tuent sans discernement la propriété d'autrui ; et surtout ils sont dangereux, parce *qu'ils sont des fauteurs de trouble*, des individus rebelles.

Selon Victor Tixier, qui tente de *définir le braconnier en 1878, la dif*férence entre chasse et braconnage est difficile à cerner. Elle ne tient pas au permis : il y a des braconniers avec permis et des chasseurs (respectables ?) qui n'en ont point. Elle tient à une façon d'être : le braconnier est un chasseur avec excès. Voilà une jolie définition...

La triche, le braconnage : manières de jouer, de rester gosse, à la fois chasseur et gibier, *de maîtri*ser des territoires imaginaires où sévit encore la peur du gendarme... Tous nos auteurs sont d'accord : quand la triche se fait professionnelle, industrielle, technocratique, elle vise à autre chose ; quand le braconnage se fait aux phares des automobiles, lui aussi, il change de nature – fragiles frontières.

GENEVIÈVE BRISSAC.

★ **LA TRICHE ET LES TRICHEURS**, *de Pierre Delannoy et Michel Pichol*. **M. A. Éditions, 230 p., 78 F.**

★ **LES BRACONNIERS, de Marieke et Pierre Aucante. Éditions Aubier, 287 p., 69 F.**

écrits intimes

Les mille et un souvenirs de Jean Hugo

(Suite de la page 11.)

» C'était quelqu'un de très mystérieux. Il s'est retiré en Haute-Provence, après avoir été ermite à Sidi-Saad... L'autre personnage, c'était Picasso. Il dominait tous les autres. Sa conversation était cocasse et fulgurante. Je raconte ce qu'il me dit, au cours d'un bal chez Mme de Beaumont, en 1921, tandis qu'il observait Proust occupé avec les ducs : « Regardez-le, il est sur le motif. » *Un jour Picasso fut photographié avec Sartre et Chaplin :* « Trois pétits zommes. »...

Nous montons jusqu'à la « bibliothèque », en traversant des pièces remplies de reliques de Victor Hugo. Jean Hugo prend un livre mince, à reliure sombre, avec, gravée en lettres d'or, l'une des devises de son arrière-grand-père : « *Ego-Hugo.* » C'est le *manuscrit* de l'*Ode* que celui-ci composa en 1818, pour célébrer le duc d'Enghien. La bibliothèque de Jean Hugo résume sa vie et correspond aux richesses de sa mé*moire : on y voit notamment les œu*vres de Maritain, et des vies des saints, dont celle de saint Joseph Labre, qu'il découvrit grâce à Cendrars...

Ici, avec les portraits de sa mère par Boldini et Albert Besnard, les photographies de Valentine auprès de Breton et d'Eluard, les encres de Victor Hugo, tout se rejoint et s'accorde. Le faubourg Saint-Germain, Montparnasse et la gloire de Victor Hugo, Jean Hugo les a traversés avec sérénité, sans rien oublier d'essentiel. Je remonte l'allée de cèdres et, tandis que, rejoint par sa femme, Lauretta Hope-Nicholson, il me salue de la main, je me répète en jubilant la dernière phrase du *Regard de la mémoire : « Je m'épris d'elle. Je l'épousai ; nous fûmes heureux et nous eûmes de nombreux enfants. »* En effet, ils en eurent sept, et ce bonheur, des tableaux et *un livre en* portent le témoignage aussi inaltérable que ce qui échappe au temps, à ses caprices et à ses modes.

RAPHAËL SORIN.

★ ***LE REGARD DE LA MÉMOIRE*, de Jean Hugo, Actes Sud, 514 pages, 168 F.**

La présence de Valentine

VALENTINE GROSS était l'amie de Satie et de Cocteau. Elle épousa Jean Hugo en 1919. Ils se séparèrent dix ans plus tard. Elle se lia avec Breton et Eluard. A sa mort, en 1968, elle était pauvre et oubliée. Une *« étude documentaire »* par Anne de Margerie, très illustrée, permet de retrouver la *« trace »* de cette femme, qui eut une présence insolite *dans le surréalisme*, avec quelques toiles et de nombreuses illustrations.

Elle illustra Rimbaud, le Marquis de Sade, Tristan L'Hermite, etc. Elle fit des décors et des costumes, dont ceux de *Pelléas et Mélisande* de Debussy, en 1947. Elle offrit à Breton un *Objet à fonctionnement symbolique* – deux mains gantées, l'une de noir, l'autre de blanc – qui est l'un des objets les plus érotiques et les plus mystérieux qui soient. Des let*tres de Cocteau*, Satie, *Eluard* adressées à celle qui eut la *« passion de l'amitié »* sont reproduites dans ce livre où une œuvre dispersée, enfin réunie, semble digne de durer.

R. S.

★ **VALENTINE HUGO, d'Anne de Margerie, Jacques Damase éditeur, 144 pages, illustr. en noir et blanc, 179 F.**

le feuilleton

Les écrivains qui aiment dire du mal

(Suite de la page 11.)

J'approuve moins le choix du titre – *le Livre de l'amertume*, – encore qu'il soit tiré d'une note explicite de janvier 1936. Georges *Duhamel se montre moins amer que déçu* et *inquiet*. *Sous* ses nasardes, on sent la joie et la confiance dont il se reproche, dans la même note, de ne pas avoir tenu, aussi, le journal.

Devant ces taquineries de dîner et ces brouilles sans suite, on se demande d'où vient que les écrivains français, car c'est un sport national, s'abaissent à tant de gamineries et de mesquineries. C'est le métier qui le veut. L'étroitesse du milieu et l'émulation qui y règne entretiennent un climat de collège. On ne se dispute pas sans jalousie *les faveurs d'une même personne : ce lecteur qui a le front de vous* partager avec le voisin, ou pire, de le préférer. La vacherie flatte certaines plumes, et on pardonne mal, c'est connu, à ceux qu'on a offensés.

LES catholiques brillent à ces joutes de préaux ; sans doute par goût de la correction fraternelle et des repentirs compliqués. Mauriac était le champion de la rosserie aussitôt regrettée, la main sur la bouche, mais décochée quand même, et au but. Le pro*testant* Chamson, *en tout cas*, réussit à ne pas dire l'ombre d'une méchanceté sur qui que ce soit, dans ses ultimes souvenirs dont le titre – *Il faut vivre vieux* – *sonne lugubrement, puisque,on le sait*, l'auteur est mort à la fin de l'an passé.

Contrairement à une légende intéressée, on peut captiver et amu*ser, sans médire des amis. Ceux de Chamson sont en partie les* mêmes que ceux de Duhamel ; plus Jean Grenier, Guilloux, Prévost, Guéhenno, Malraux, de Lattre. Chamson a mieux à faire que les combattre : combattre avec eux, selon l'esprit de résistance qu'il a hérité de ses aïeux camisards et qu'il a dressé successivement contre le fas*cisme des années 30. les déviations du communisme, le caporalisme* des surréalistes, l'occupation allemande. En montant à l'assaut de l'Allemagne avec la brigade Alsace-Lorraine, Malraux pense à la gloire ; Chamson, lui, à un *« pénible devoir »*, dont il n'aura pas honte, ensuite, de se dire « fatigué » ; quitte à ce que Sartre, qui ne fut pas le *dernier à manier l'injure littéraire, doute de son héroïsme guerrier*, lui qui n'en fut pas prodigue...

Chamson a peut-être le fin mot de ces chipotages, lorsqu'il suggère que les *écrivains français manquent* de « générosité ». N'est-ce pas vrai de leurs écrits, comme à la ville ?

AUTRE chien du même chenil, que les *mordillements* ne passionnent pas et qui en fait passer agréablement le goût : Jean Mistler.

Dans *le Jeune Homme qui rôde*, l'auteur de *Bout du monde* (Grasset, 1964) revient sur une période de sa vie, les années 20 à 30, dont il s'est notamment inspiré pour son roman *Ethelka* (*1929*, Livre de poche). Jeune normalien réchappé de la tuerie de 1914 *(Gare de l'Est*, Grasset 1975), Mistler a séjourné à Budapest jusqu'en 1924, au titre *des relations culturelles. Au passage, il a pris le temps d'entendre*, à Vienne, *le Crépuscule des dieux* conduit par Richard Strauss. Tout en enseignant Flaubert aux étudiants hongrois, il écoute Bartok jouer ses chers airs folkloriques, les tziganes inépuisables, quelque deux cents opéras. Il observe les tentatives de restauration manquées du roi Charles de Habsbourg.

Après un séjour à Rome, le temps de se saouler de merveilles, de visiter au tombeau la *Pauline* de Chateaubriand, de croiser Marie-Jeanne Durry au Farnèse, de voir monter le fascisme, et d'apercevoir les *ciocare* du *trastevere* aux jambes poudrées d'or, Jean Mistler *revient au Quai d'Orsay remplacer Morand aux relations culturelles*, où il voisine avec Giraudoux.

Ces promenades d'avant la trentième année ont le charme des matinées où on hésite encore sur le but du voyage et le temps qu'il va faire. La tentation et les déceptions de la politique viendront ensuite. *L'insouciance est encore de mise : devant Briand glissant son panta*lon sous son matelas pour en garder le pli... ou devant Hélène, future héroïne d'un premier roman, *Châteaux en Bavière*, et première femme aimée – cela se voit, à ses grands yeux violets.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **GEORGES DUHAMEL**, *le Livre de l'amertume*. Mercure de France, 474 p., 140 F.

★ **ANDRÉ CHAMSON**, *Il faut vivre vieux*. Grasset, 208 p., 55 F.

★ **JEAN MISTLER**, *le Jeune Homme qui rôde*. Grasset, 288 p., 69 F.

histoire

Gibbon, le « Tacite anglais »

● ***Connaissez-vous ce petit homme qui ressemblait à un personnage de comédie, mais qui a laissé une œuvre majestueuse sur* « le déclin et la chute de l'empire romain » ?**

L'HISTORIEN anglais Gibbon était un tout petit bonhomme. S'il s'installait dans un fauteuil, ses pieds ne se posaient pas à terre. Sa figure est un rond dont la bouche occupe le centre et, sur le tableau de Reynolds, cette grosse tête ressemble à un biniou, à une cornemuse. Avec cela de la coquetterie et de l'extravagance, un énorme jabot de dentelles sur un habit rouge, des fanfreluches, des broderies, un langage fat et mignard, surtout auprès des dames quand il faisait le coq dans les salons de Londres et de Paris.

En somme, une figure de comédie, mais le génie se fourre parfois dans de curieux atours : le petit homme pomponné fut le plus grand historien de son temps. *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain (de 96 à 1500)*, publiée entre la Déclaration d'indépendance américaine et la Révolution française, demeure inégalée.

La collection « Bouquins » donne accès à ce monument de 2 400 pages (accompagné d'une brillante préface de Michel Baridon). Gibbon a raconté la naissance du livre : « *C'est à Rome, le 15 octobre 1764, alors que je méditais dans les ruines du Capitole et que les nonnes chantaient vêpres, pieds nus dans le temple de Jupiter, que l'idée d'écrire l'histoire du déclin et de la chute de la Ville éternelle se fit jour en moi pour la première fois.* » Mais, dès cet instant, une deuxième idée hantait cette grosse tête : persuadé que Londres régnait alors sur les mers comme Rome régna sur les terres, il s'était juré de connaître comment l'ancienne splendeur s'était éteinte et pourquoi le monde fut englouti dans une si longue nuit, entre le miracle des Antonins et la venue des Médicis, puis de Louis XIV, puis des Anglais.

L'étrange est qu'à mesure du travail de Gibbon, l'Angleterre semble arpenter un chemin qui reproduit, sur un rythme précipité, la gloire et l'abaissement de Rome. Bientôt, la fragile douceur des ciels anglais sera traversée d'éclairs : les Américains trouvent que la Constitution anglaise et sa monarchie intelligente ne valent rien, c'est la guerre de l'indépendance. En Angleterre, la prochaine révolution industrielle est précédée de l'apparition, spectrale encore, de ces masses humaines que Gibbon déteste. Et il est troublant que le dernier volume de Gibbon paraisse un an avant que la Bastille ne sonne les trois coups des temps nouveaux.

Une débauche de lectures

L'érudition de cet historien passe l'imagination. Même s'il possédait sept mille livres, et s'il savait grec et latin, c'est prodige qu'un seul cerveau ait contenu tant d'informations ordonnées. Il est vrai qu'il lisait tout le temps, même s'il traversait la France en diligence, son chien Muff sur les genoux. Tout petit, déjà, il se livrait à des débauches de lecture, mais il lui faut faire un séjour en Suisse pour découvrir les « Lumières ». A Lausanne, où son père l'avait expédié pour le guérir d'une crise religieuse qui lui fait troquer la foi réformée contre le catholicisme. Gibbon fait le beau auprès des dames et manque d'épouser une personne charmante, Suzanne Curchod (qui se mariera avec Necker et dont la fille sera Germaine de Staël). Autre résultat de Lausanne : Gibbon revient au protestantisme, mais sa religion s'est bien décolorée ; c'est une manière de déiste qui rentre en Angleterre.

Quand la guerre de Sept Ans éclate, Pitt lève une milice nationale pour protéger les côtes britanniques. Gibbon est mobilisé. Il est très content car on lui donne un bel habit rouge et il traîne un sabre immense. D'autres voyages le mèneront plus tard en France, en Italie aussi, où il rêve sur le Colisée. Son âme est pénétrée de douleur à la vue de ces ruines qui marquent la gloire, la décadence et la mort du grand Empire.

Tant d'activités, et pendant quelques années un siège aux Communes, les mièvreries de salon, les flirts, rien ne ralentit son énergie. Pierre à pierre, paragraphe sur paragraphe, l'édifice s'élève et, dès le premier volume, en 1776, on devine la beauté d'épure. Les autres suivront avec constance, et les lecteurs émerveillés découvrent à la fois la fresque monumentale et la question que pose Gibbon : de quelle manière le plus majestueux empire de l'histoire s'est-il défait ?

La réponse de l'historien anglais, c'est que le miracle romain a été perverti, souillé, anéanti par les Barbares et par la religion chrétienne, ce dernier point nous valant les célèbres chapitres 15 et 16 que Churchill connaissait presque par cœur, mais également des perfidies ici et là : « *La religion de Mahomet est moins contraire à la raison que cette foule de mystères qui déshonorent l'Eglise du septième siècle.* » « *La tolérance religieuse de Gengis Khan contraste avec la cruauté des inquisiteurs.* » « *Les croisades ont plutôt retardé qu'avancé la civilisation de l'Europe.* » Et Gibbon se régale chaque fois qu'il peut relater dans ses notes quelque vilenie ou dépravation à propos de tout ce qui porte mitre, chapeau de cardinal ou robe de bure.

La religion malmenée

L'Angleterre lit l'ouvrage avec passion et un peu d'émoi. La société accepte mal que cet homme convenable déverse des horreurs sur la religion chrétienne. Pourtant, il est inexact de prétendre, comme on le fait aujourd'hui à propos de la réédition française, que Gibbon fut pionnier dans cette entreprise de démolition. La religion avait déjà essuyé quelques horions. Voltaire, que Gibbon admirait, Hume qui fut son ami, avaient déjà dit pis que pendre sur ce sujet. Peut-être le « Tacite anglais » choquait-il davantage d'associer le plus grand désastre de l'histoire à la prédication chrétienne, pour des raisons énoncées avec jubilation : zèle passionné des chrétiens pour leur seule secte, intérêt pour l'autre monde, fatrasies des miracles, goût du martyre, perte de la sensualité antique au profit d'une ascèse qui mutile les hommes et les jette dans les désordres...

Si Gibbon est un historien merveilleux, c'est que son arsenal théorique ne l'empêche jamais de nous fournir aussi ce matériau : les images que délivre l'accomplissement hasardeux du temps. Gibbon traverse les siècles comme d'autres parcourent une géographie, il raconte pour nos délices tout ce qui s'est passé, et pas seulement les massacres, les guerres ou les sacres.

Ce dernier point est intéressant. Guizot, dans la préface qu'il donna pour la traduction que fit sa femme en 1812, note que Gibbon n'est pas seulement le chroniqueur des nobles événements, mais qu'il est informé sur les finances, les opinions, les mœurs, les systèmes militaires (l'historien français aurait dû ajouter sur les arts, les monnaies, les bijoux, les fourrures, les animaux, les paysages, la cuisine...). La définition de Guizot alerte. Ne conviendrait-elle pas à cette « nouvelle histoire » qui entend traiter autant des peuples que des conquérants, de la vie quotidienne que des frondes, des mentalités que des princes, cette « nouvelle histoire » qui ne fut probablement jamais aussi neuve qu'elle le prétendit ? Après tout, les grands auteurs du passé, Michelet, Gibbon, bien d'autres, savaient que raconter l'histoire, c'est faire entendre, sous ses bruits et sa fureur, ses silences.

Il va de soi, cependant, que Gibbon se distingue de la « nouvelle histoire ». Il écrit bien. Son discours est rapide, musical, on dirait une rivière qui chante comme elle avance. D'autre part, Gibbon nous restitue l'histoire totale, ses sentimentalités, ses mentalités, mais il ne se passe pas pour autant du secours des événements. Et si la lecture de son œuvre est belle, c'est par son élégance, certes, c'est aussi par les milliers d'événements dont il relève les traces mortelles.

C'est ici qu'il faut signaler un changement de ton entre les deux parties de l'ouvrage. Quand Gibbon se met en besogne, il a des idées, une théorie du déclin dont nous avons dit un mot. Sa conviction est qu'une rationalité organise la fuite des événements, aussi obscurs qu'en soient les enchaînements. L'art historique doit donc relier les scènes aux scènes, dans un ordre qui leur restitue leur cohérence masquée. La révérence que Gibbon avait pour le classicisme le condamnait à cette vue : pour que son discours fût harmonieux, encore fallait-il que les événements, même s'ils ont parfois des drôles de têtes, soient imbus eux-mêmes de rationalité et dociles à la mise en ordre. La première partie de l'ouvrage honore fort bien ce projet : de Trajan à la chute de Rome, la broderie se tisse comme d'elle-même, sans un accroc.

Le ton change avec la deuxième partie. C'est que Gibbon l'écrit comme les Lumières, déjà, déclinent. Et Byzance est plus rebelle à la rationalité que Rome. De sorte que ce deuxième volet, qui nous promène dans un champ sans frontières, de la Mongolie à l'Arabie, semble jeter aux orties la théorie. La logique, le rationnel de l'histoire s'évaporent.

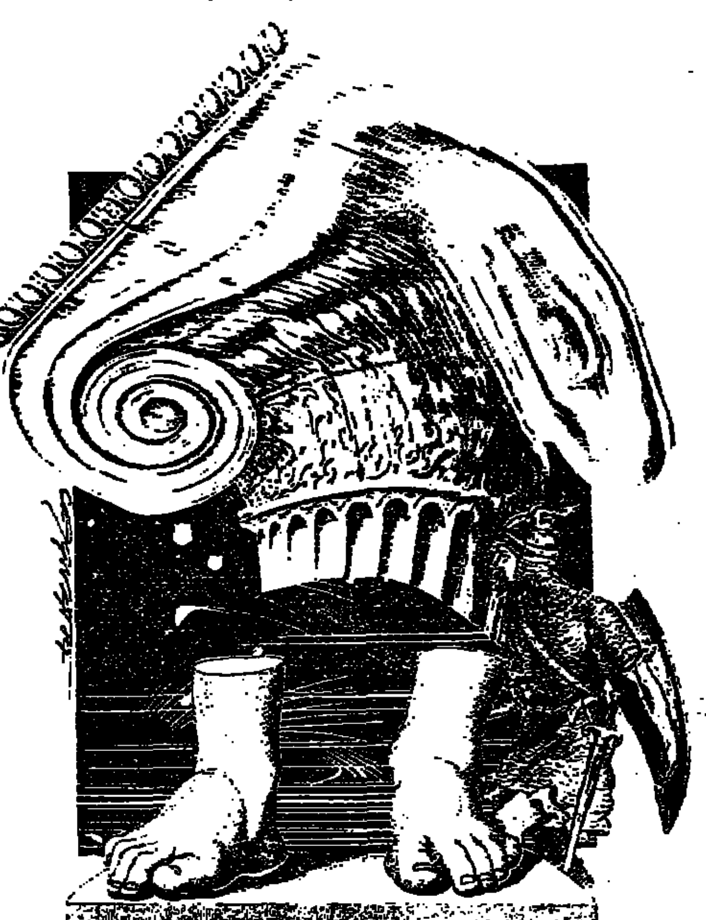
Les spécialistes pensent que cette partie est moins parfaite que la première. La main serait moins sûre, et les erreurs plus fréquentes... Mais quand on a l'inconvénient de n'être pas un spécialiste, pourquoi n'en pas goûter aussi les charmes ? J'ai pris un plaisir extrême à Byzance. Les trous et les effondrements du récit, ses ténèbres, ses vacillations ou ses syncopes, m'ont paru convenir au destin léthargique et un peu sorcier de Constantinople. De la ville fabuleuse, Gibbon dit la gloire, les perversions, les férocités, la résolution, et surtout ces lueurs de néant qui tournent au-dessus du Bosphore et de Sainte-Sophie. Les romantiques, qui aimèrent tant le livre de ce grand « classique », ont dû lire avec une dilection singulière la longue, superbe agonie de Constantinople.

C'est un roman que je crois avoir lu. Comme l'histoire de Byzance est labyrinthique, comme Gibbon est un écrivain d'une rapidité folle, une moisson somptueuse d'événements nous est offerte, des tonnes de rêves. J'aime que le conquérant de l'Espagne, en 714, Musa, quand il a fini sa tâche, s'aperçoit avec mélancolie qu'il est bien âgé, soixante-quatorze ans. Et comme l'Espagne n'est à ses yeux qu'un hors-d'œuvre et qu'il vise les pays du Septentrion, Musa fait mine d'être une jeunesse et il peint en noir sa barbe blanche. J'aime pareillement apprendre que les Chinois de Pékin, quand ils se défendent contre le khan, après avoir bombardé les assaillants avec des pierres, les assomment avec des lingots d'or... Anecdotes, mais les anecdotes sont rarement frivoles, et celles de Gibbon sont belles. Il y a, dans cet ouvrage, des centaines de romans que l'art de ce grand écrivain éveille comme on relève des endormies.

Peut-être, en dépit de ses minuties, le livre de Gibbon contient-il de légères erreurs, surtout au regard de la science moderne, des approximations, quelques fausses pistes, mais quel historien aura su nous dire, mieux que le petit homme vêtu de rouge, le tremblement du temps ?

GILLES LAPOUGE.

★ **HISTOIRE DU DÉCLIN ET DE LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN, de Gibbon. Robert Laffont, collection « Bouquins ». Deux volumes, 1 187 et 1 272 p., 98 F chacun.**



Dessin de CAGNAT.

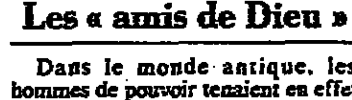
Quand les chrétiens prirent le pouvoir

● ***Un autre Anglais, Peter Brown, conteste l'idée même de décadence***

COMMENT passe-t-on d'une civilisation à une autre ? Et plus précisément, comment s'est opérée cette mutation capitale de l'Occident qu'a été la christianisation ? Traitant cette question monumentale, l'historien anglais Peter Brown lui apporte une réponse originale. Il s'attaque en effet à la thèse, couramment admise, selon laquelle le passage du paganisme au christianisme aurait été le résultat de l'effondrement du monde romain, les chrétiens ayant redonné l'espoir à une société écrasée par le doute, l'aliénation spirituelle et la banqueroute financière.

Pour Peter Brown, cette vision dramatique de la chute de l'ancien monde est tout simplement un anachronisme, qui reflète les angoisses des historiens modernes, hantés par le thème de la décadence. En fait, pour le chercheur anglais, il ne se produisit pas de déclin mais un changement, une adaptation. La crise du troisième siècle, qui fut marquée par une grande instabilité politique, militaire, économique, et qui aboutit à la conversion de l'empereur Constantin au christianisme, fut aussi caractérisée par une étonnante capacité d'innovation sur le plan intellectuel et culturel.

Sous les Antonins, la société romaine était parvenue à un équilibre subtil dans les relations sociales et dans ses rapports avec l'au-delà. Les puissants se partageaient le pouvoir en respectant des règles savamment codifiées de répartition des richesses, et entretenaient avec les divinités un commerce agréable et sans passion. A la fin du deuxième siècle, cette *stabilité s'effondre*, sous l'effet des menaces extérieures et des difficultés économiques. La société se durcit, la compétition entre les individus, au sein de la classe dirigeante, se fait plus âpre, le développement des villes rompt les solidarités traditionnelles, les méthodes de gouvernement deviennent plus autoritaires. La lutte pour le pouvoir est l'enjeu de conflits violents et s'accompagne d'un débat de fond sur le sacré.



Les « amis de Dieu »

Dans le monde antique, les hommes de pouvoir tenaient en effet leur légitimité d'une familiarité particulière avec le surnaturel. Les grandes décisions étaient le résultat de recommandations des dieux : on n'en prenait pas sans avoir consulté les oracles.

Or dans la période de tension qui commença après les Antonins, il apparut de plus en plus clairement que les chrétiens étaient les mieux placés pour négocier avec l'au-delà.

Leur détermination, leur courage devant les persécutions, la vigueur de leurs prophéties ne pouvaient s'expliquer que par une intervention directe du « pouvoir divin ». Ils étaient les « *amis de Dieu* ». Mieux : ils avaient du divin en eux. A la petite monnaie, utile mais dévaluée, de la magie des prêtres païens, les chrétiens opposaient le diamant des miracles.

Dans cette société troublée, où un pouvoir immense tend à s'incarner dans un nombre restreint d'individus, le caractère divin est le critère naturel de sélection des élus ; c'est lui qui désigne les hommes dignes de commander, les institutions solides et durables. Les moines et les évêques devinrent les intermédiaires privilégiés de la puissance céleste, les détenteurs de la connaissance et de la vérité, de la sagesse et du pouvoir. En deux siècles, les chrétiens se substituèrent aux prêtres païens, parce qu'ils étaient plus efficaces, parce qu'ils correspondaient mieux aux tendances de la société urbanisée qui se mettait lentement en place, parce qu'ils étaient les interprètes les plus crédibles de la volonté divine. L'intensité de leur foi, les souffrances qu'ils s'imposaient — et qui témoignaient de leur nature surnaturelle — les désignaient pour prendre en charge le destin des hommes. Ainsi se forma la société bureaucratique et théocratique que fut, pendant un millénaire, l'État byzantin.

Présentés avec une modestie et un détachement typiquement britanniques, les quatre articles composant cet essai n'en sont pas moins un brûlot, qui ne manquera pas de stimuler la réflexion des historiens. Paul Veyne ne s'y est pas trompé qui ne craint pas d'annoncer dans sa préface : « *Une ère Peter Brown commence...* »

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **GENÈSE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE, de Peter Brown, traduit par Aline Rousselle, préface de Paul Veyne. Gallimard, collection « Bibliothèque des histoires », 195 p., 85 F.**

★ **Peter Brown a publié une remarquable *Vie de Saint-Augustin* (Le Seuil, 1971). Un autre ouvrage de lui, *le Culte des saints*, va paraître prochainement aux éditions du Cerf.**

La sexualité dans le monde antique

LA traductrice de Peter Brown, Aline Rousselle, a consacré à cette même période — du deuxième au quatrième siècle de notre ère — un livre passionnant sur l'évolution de la sexualité : *Porneia*. Elle y montre comment les débuts du christianisme ont été marqués par une exaltation de la continence et de la virginité et une renonciation au désir, qui, parties des expériences mystiques des moines ascètes égyptiens, se sont étendues à toute la société gréco-romaine.

Cet étonnant mouvement fut encouragé par des raisons économiques et culturelles sans rapport entre elles : le développement de la misère en Egypte, le désir qu'avaient les riches Romains, formés au stoïcisme, de lutter contre les passions, la répugnance des Grecs pour le mariage et l'aversion des femmes romaines pour la condition d'épouse...

∴

Bernard Sergent s'intéresse, lui, à un aspect particulier de la sexualité antique, avec son essai : *l'Homosexualité dans la mythologie grecque*. Il y développe la thèse selon laquelle l'homosexualité en Grèce, comme dans un grand nombre d'autres sociétés anciennes, ne s'oppose pas à l'hétérosexualité, mais revêt un caractère initiatique : un maître éveille les jeunes hommes à l'amour, afin qu'ils entrent dans la communauté des adultes.

★ **PORNEIA – DE LA MAITRISE DU CORPS A LA PRIVATION SENSORIELLE – IIe-IVe SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE, d'Aline Rousselle. PUF, collection « Les chemins de l'Histoire », 254 p., 125 F.**

★ **L'HOMOSEXUALITÉ DANS LA MYTHOLOGIE GRECQUE, de Bernard Sergent, préface de Georges Dumézil. Payot, 333 p., 122 F.**

● *Il faut signaler aussi la traduction*, par Claude Orrieux, des *Papyrus de Zénon*, papiers personnels d'un Grec d'Asie Mineure, venu s'installer en Egypte au troisième siècle avant Jésus-Christ. Découverts en 1914, ces documents n'avaient pas encore été traduits. Ils relatent, de façon extrêmement vivante, la vie quotidienne d'un petit notable local, ses relations avec le pouvoir et la bureaucratie d'un côté, les villageois de l'autre, ses problèmes d'argent, ses affaires familiales, ses réactions devant la conduite des grands et l'évolution des mœurs...

★ **LES PAPYRUS DE ZÉNON. L'HORIZON D'UN GREC EN EGYPTE AU TROISIÈME SIÈCLE AVANT J.-C., traduction de Claude Orrieux, préface d'Édouard Will, 159 p., 80 F. Editions Macula, 6, rue Coëtlogon, 75006 Paris.**

هكذا من الأصل

au fil des lectures

Récits

Jean Chalon et l'amour des arbres

Pierre, un marginal fou de végétal, traverse la vie en rêvant. Il rêve en vert et se prend pour un arbre jusqu'au moment où il comprend que... arbre, il l'est, vraiment. Sa mort sauvera le règne végétal et c'est sur lui, Pierre, que sera fondée l'Église des arbres. Le dernier livre de Jean Chalon, *Un amour d'arbre*, n'a rien d'un pamphlet écologiste. C'est « un conte de fées pour adultes privilégiés et avertis », un conte très bien fréquenté, où l'on croise Mao, Anaïs Nin et la belle Alexandra, qui, de son jardin d'or vert, règne sur la SSAAS (Société secrète des amis des arbres et du secret).

Les arbres, Jean Chalon en parle en poète, qu'il évoque *« le silence primordial d'avant la création de l'homme, ce silence dont certaines forêts gardent encore le souvenir »*, ou qu'il collectionne ses arbres à lui, de l'arbre Bô au tilleul sentimental, en passant par l'arbre orchestre, l'arbre gouttière, l'arbre auto. Derrière cette fantaisie, très chalonienne, se cache un propos plus grave. L'auteur voit dans l'homme la plus parfaite incarnation de l'arbre de vie, et l'itinéraire de son héros, qu'on devine à travers le livre comme un tronc caché parmi les feuilles, cet itinéraire est celui d'un initié : Pierre connaît successivement l'initiation, la tentation, le sacrifice. Mais cette histoire-là reste secrète et le ton ne s'alourdit jamais.

Ce conte philosophique parfaitement réussi résonne comme une musique légère annonçant une nouvelle encore mystérieuse. Et si c'était le retour du Grand Pan ? Si le Grand Pan n'était plus mort ? Avec Jean Chalon, on ne sait jamais.

JACQUELINE DEMORNEX.

★ **UN AMOUR D'ARBRE, de Jean Chalon. Plon, 120 p. 40 F.**

Le voyage philosophique de Bernard Mathieu

Les vrais livres, écrit Le Clézio, sont des livres magiques. Le hasard (l'instinct ?) nous a fait trouver, parmi les pierres grises de l'automne et de l'hiver, une pépite : cent quatre-vingt-une pages signées d'un inconnu. Nom de l'alchimiste : Bernard Mathieu. Nom de l'œuvre : *Sahara été hiver*.

Le livre appartient à cette constellation qui se forme, postérieure au Nouveau Roman, qui dérive en partie de lui et qui rompt avec lui : la constellation du « récit mythique ». Rigueur dans la forme, sobriété, intériorité en sont les vertus.

Rigueur, disions-nous, dans l'écriture et même janséniste. La langue de Bernard Mathieu, qui raconte une expédition à travers le désert, est soigneusement « dégraissée ». Nulle phrase ne cède au psychologisme. Pas de réalisme de surface. Aucune concession au lyrisme, ce fourre-tout des mauvais poètes. Le voyageur qui parle a le verbe économe. Il décrit l'éclat du soleil, des carcasses de camions, une arrivée au puits, un bordel perdu, sur un ton de parfaite neutralité, tel un géologue des strates. Il y a même du minéral dans cette écriture. Mais les hommes et les choses – et les mots pour les dire – se posent sur l'infini de la géographie et dans celui du mythe. La relation faite dans *Sahara été hiver* relève donc également du voyage philosophique.

CONRAD DETREZ.

★ **SAHARA ÉTÉ HIVER, de Bernard Mathieu. Denoël, 184 pages, 68 F.**

Essai

Les sagesses de Christiane Singer

Cinq romans, dont *la Mort viennoise* (Prix des libraires en 1979), ont précédé ces *Ages de la vie*, de Christiane Singer. On y rencontre une femme de quarante ans, donc arrivée au milieu de l'existence, qui déclare : *« Jamais je n'ai été plus consciemment, plus férocement vivante, plus claire d'esprit, plus hardie de corps. »* Mais ce n'est pas seulement la maturité triomphante que Christiane Singer entend célébrer : ce sont tous les âges de la vie, depuis la chaude nuit intra-utérine, jusqu'à la vieillesse, conçue non comme une débâcle fatale mais comme une transformation ultime. *« Le tragique, l'échec, la mélancolie, la maladie, la mort sont les inséparables siamois du bonheur, de la santé, de la jubilation et de la vie. Il n'y a pas de choix possible. Il faut tout prendre. »* Contre les nihilismes contemporains, une voix douce et ferme s'élève, dans un style oriental, tissé de souvenirs, de paraboles, de références à des sagesses et des cultures autres que le christianisme et ses inversions incroyantes. Il fallait que l'anti-Cioran soit une femme, et qui ne débite pas des âneries angéliques. Du coup, on aimerait croire à sa forte sagesse. On aimerait.

MICHEL CONTAT.

★ **LES AGES DE LA VIE, de Christiane Singer. Albin Michel, 208 pages, 59 francs.**

Philosophie

Claude Bruaire : A la recherche de l'esprit perdu

Nous avons oublié l'esprit. Le terme ne nous dit plus rien. Il paraît s'être vidé de ce qu'il évoquait, jadis, de présence immatérielle et d'évidence divine. Cette amnésie collective distille la mort banalisée où notre culture se complaît : l'éthique se mue en calculs d'intérêts, *« le gouvernement des hommes laisse place à l'administration des choses »*, l'art devient fonctionnel, la liberté symbole inutile, le langage code mécanique.

La quête de Claude Bruaire part de ce constat. Point de lamentations, mais, au-delà de l'ironie, l'exigence d'une recherche que viendraient couronner des retrouvailles avec l'esprit et l'être de l'esprit – Dieu même. La philosophie, par sa voie méditative propre, coïncide ici *in fine* avec la révélation chrétienne, pour parer à ces désastres auxquels l'oubli de l'esprit nous a conduits.

Le don est la clé de ce livre. Selon Claude Bruaire, l'esprit ne peut être conséquence de la nature, ni conclu d'une démarche déductive. Il se donne, et son être est don : « *ce* qui est donné n'est *rien* avant d'être donné, indépendamment du *fait* du don. »

Aboutissement d'une démarche inaugurée il y a vingt ans, avec *l'Affirmation de Dieu, essai sur la logique de l'existence* (Seuil), ce livre a quelque chose d'inactuel, aux antipodes de nos modes comme de nos préoccupations. Un professeur à la Sorbonne qui redonne vie à la preuve ontologique, qui scrute la conception thomiste de la Trinité, non en archéologue érudit, mais en chercheur d'absolu, cela peut faire sourire. Cela peut aussi, tout préjugé gardé, et sans emporter la conviction, émouvoir.

ROGER-POL DROIT.

★ **L'ETRE ET L'ESPRIT, de Claude Bruaire, Presses universitaires de France, 208 p., 145 F.**

Poésie

La pudeur de Claude Royet-Journoud

Claude Royet-Journoud a trop de pudeur pour tolérer que ses blessures provoquent le rire de lecteurs légers. Les quelques confidences qui lui échappent relèvent d'une *« géographie grammaticale et nocturne »* dont lui seul possède les clés. Ses poèmes forment une symphonie de la sécheresse. Le style souvent télégraphique de cet auteur est peut-être une manière, pour lui, de s'opposer à la « dictature » des émotions.

Claude Royet-Journoud écrit en perte d'équilibre et porte le deuil d'une enfance dépecée par la mémoire. Cet homme se sent de trop quand il arpente des villes, où se promènent des morts *« habillés de neuf »*.

« Quelques mots suffisent au commerce », écrit-il laconiquement. Claude Royet-Journoud, qui s'insurge contre l'usage vicié du vocabulaire, se condamne ainsi à n'avoir pour complices que des individus perclus de rigueur.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LES OBJETS CONTIENNENT L'INFINI, de Claude Royet-Journoud, Gallimard, 96 p., 60 F.**

● **« LA VIE DES FRANÇAIS EN 1914-1918 » est le thème du concours de « L'historien de demain », organisé chaque année par les Archives nationales pour les jeunes de 14 à 18 ans. Une douzaine de prix nationaux seront attribués parmi les candidats qui devront remettre un court dossier illustré avant le 18 avril. Les élèves et enseignants intéressés pourront se renseigner, pour Paris, aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris cedex 03 et, pour les autres départements, au service des Archives départementales.**

science-fiction

Les couleurs du temps

● Après *Dune*, vaste cycle galactique, le « retour à la Terre » était pour Frank Herbert une mission impossible. Pari tenu... et gagné. Il est vrai que, dans *la Mort blanche*, l'auteur a choisi pour centre de son récit une île quasi extraterrestre : l'Irlande. A moins que ce ne soit le territoire humain par excellence... Ce gros livre raconte avec un grand luxe de détails l'histoire d'une guerre bactériologique aussi imprévue que terrifiante, livrée à l'humanité entière par un biologiste que l'assassinat de sa famille a rendu fou. Frank Herbert a, semble-t-il, voulu faire à la fois un roman-catastrophe de type classique, une analyse psychologique minutieuse, un récit poétique et lyrique et un implacable réquisitoire. L'ambition est claire : dépasser le cadre trop étroit de la science-fiction pour aboutir à une création littéraire « totale ». Et que l'on pense parfois, dans ces quelque six cents pages, à Soljenitsyne même donne la mesure de la réussite... Herbert est désormais bien installé sur l'Olympe du genre. (*La Mort blanche*, de Frank Herbert, traduit de l'américain par Jacques Polanis. Robert Laffont, 576 p., 85 F.)

● *« Tout en bas, les Rouges, la caste des producteurs. Au-dessus, les Orangés et les Bruns : artistes et artisans... »* La ville-mandala que Joëlle Wintrebert fait vivre dans *Chromoville* va s'inscrire en bonne place à côté des cités extraordinaires de Clarke, Asimov, Blish, Priest, Vonarburg... et bien d'autres. C'est un monde de castes, chacune ayant sa couleur et son étage. Les prêtres et leurs *chorèges*, danseurs aux pouvoirs surhumains, tiennent le haut du... mandala. A travers l'histoire de Sélèn et Narcisse, autour desquels virevoltent de nombreux personnages, le récit nous est fait de la crise qui changera la ville et peut-être la vie... Un roman foisonnant où les idées s'incarnent habilement et où l'atmosphère se charge, à chaque instant, d'orage. (*Chromoville*, de Joëlle Wintrebert. « J'ai lu », 224 p., 15 F.)

● La petite fille de *Nouvelle recette pour canard au sang*, le récit qui donne son titre au recueil de Scott Baker, est un personnage de J.D. Salinger, lancé dans une aventure d'épouvante à la Stephen King. Scott Baker confirme sa parenté avec ce dernier : il s'agit d'une rencontre de tempéraments, et de talents, non d'influence. Cette longue nouvelle est une merveille d'ingéniosité, de cruauté et de psychologie. Les six autres récits n'atteignent peut-être pas de tels sommets : ils sont tous personnels, denses et prenants. Mes préférences vont à *Lépidoptéron* et à *l'Incube de Jamesburg*, qui relèvent comme une grande part des nouvelles et des romans de Scott Baker de ce qu'on pourrait appeler le « fantastique psychologique » : un des avatars les plus intéressants de la S.F. moderne... Rappelons que cet Américain de Paris a publié entre autres livres excellents : *l'Idiot-roi*, prix Apollo 1982 (« J'ai lu »), et *Dhampire* (Seghers). (*Nouvelle recette pour canard au sang*, de Scott Baker, traduit de l'américain par William Desmond. Denoël, 220 p., 34 F.)

● *La Grande Anthologie de la science-fiction* du « Livre de poche » compte aujourd'hui une vingtaine de volumes, tous passionnants. Le dernier, *Histoires de la 4e dimension*, est peut-être le meilleur de toute la série, tant par le choix des textes que pour la préface de Gérard Klein. Parmi les nouvelles choisies, on trouve la très célèbre *Tout smouales étaient les Borogoves*, de Lewis Padget, arrivée en France avec la toute première vague de la science-fiction américaine, au début des années 50. Autres classiques délectables : *Delenda est*, de Poul Anderson, et *Par-delà l'océan*, de Philip José Farmer. L'ambiguïté du terme « 4e dimension » a incité Gérard Klein à forcer le concept dans ses retranchements. Son élégante préface dépasse le cadre de la S.F. pour aborder au rivage d'une philosophie souriante. (*Histoires de la 4e dimension*, anthologie de Gérard Klein, traduit de l'anglais et de l'américain par divers traducteurs. « Livre de poche », 416 p., 22 F.)

MICHEL JEURY.

lettres étrangères

Zamiatine l'hérétique

● *Un précurseur de Huxley et d'Orwell*

VOICI un écrivain mal connu en France. Il appartient à la famille de ces redoutables gêneurs qu'étaient les Gogol, les Boulgakov, les Zochtchenko, les Platonov. Evguéni Zamiatine, né en 1886 en Russie, se consacre à la littérature malgré sa formation scientifique. Arrêté comme révolutionnaire en 1905, il refuse cependant de mettre son talent au service d'une idéologie. Il salue avec enthousiasme octobre 1917 et anime un groupe d'avant-garde, les Frères de Sérapion, qui joue un grand rôle dans l'épanouissement des lettres soviétiques de ce temps. Mais, en 1931, quand le bouillonnement créateur, novateur comme jamais, des intellectuels russes est étouffé par la convention du réalisme socialiste, Zamiatine s'expatrie. Angliciste réputé, traducteur et critique de Wells, de O'Henry, de Sheridan, il souhaite s'installer à Londres et, comme le Polonais Joseph Conrad, écrire en anglais. C'est finalement en France que Zamiatine émigre. Il meurt en 1937 à Paris.

Nous devons *les Insulaires*, premier des deux récits qui viennent d'être publiés par L'Age d'homme dans le même volume, au séjour que fit l'écrivain russe en Angleterre, en 1916, quand il était encore ingénieur. Dans une petite ville de province qui vit à l'heure victorienne, toutes les activités sont réglées selon les *Préceptes* du pasteur, maître à penser de la communauté et son impitoyable censeur. Y sont dûment spécifiés les horaires des repas, des pénitences, le temps pour prendre le frais, et celui où les ouailles doivent accomplir leur devoir conjugal, en l'occurrence un samedi sur quatre.

Dans ce meilleur des mondes qui annonce déjà celui d'Huxley et d'Orwell, un aristocrate ruiné tombe amoureux d'une femme divorcée. Mal lui en prend. L'histoire, cocasse et grinçante au début, finit en tragédie : un crime passionnel sanctionné par un meurtre légal afin d'assurer la pérennité des tabous religieux et sociaux. Ce texte, publié pour la première fois en 1918, dans une revue de Saint-Pétersbourg, préfigure les écrits ultérieurs (1) de Zamiatine exprimant le rejet du fanatisme institutionnel qui nivelle les individus.

Comme le remarque Françoise Lyssenko, traductrice et préfacière du récit, le public russe accueillit *les Insulaires* avec joie, car l'auteur, pensaient les lecteurs, se moquait des Anglais, étrangers bizarres et lointains. Mais quand la verve satirique de Zamiatine prend les siens pour objet, c'est aussitôt la curée, l'assaut des critiques. Son humour dévastateur s'attaque à la bureaucratie tentaculaire d'un Etat où *« l'homme, apprenti-sorcier, se mécanise en même temps qu'il mécanise sa vie »*. En effet, Zamiatine le sceptique a su entrevoir les premiers signes de la dégénérescence des idéaux révolutionnaires en Russie. C'est pourquoi, *Nous autres*, son chef-d'œuvre, une terrifiante utopie qu'il écrivit en 1920 – et qui servira de modèle à l'auteur de *1984* – n'a jamais vu le jour dans son pays (2).

Les racines de ce mal, c'est dans l'esprit des hommes aliénés par la misère que Zamiatine ira les chercher. Comme Sartre plus tard dans *l'Enfance d'un chef*, l'écrivain russe nous raconte dans *Province*, second récit du présent volume, l'irréversible perversion d'un pauvre bougre de la trempe de ceux dont les appareils font leurs indics, leurs tortionnaires, leurs bourreaux. Enfant, Anfin Baryba, le personnage principal, est tout juste un peu paresseux. Nous sommes au début du siècle dans un bourg assoupi au fin fond de la steppe, quelque part en Russie. Chassé par son père, cet enfant, sans grandes qualités et sans défauts majeurs, deviendra vagabond, gigolo et voleur, pour finir faux témoin à la solde d'un avocat véreux. Son errance prendra fin le jour où, pour avoir dénoncé un innocent, il sera promu flic. Fort de sa fonction, ivre de puissance et d'alcool, il clamera haineusement face à ses camarades ébahis le commandement essentiel de l'Autorité : *« Ici, maintenant, c'est strictement interdit de rire. »* Nous savons à quoi cette interdiction proférée par la bouche d'un vaurien allait aboutir.

Prophétique Zamiatine. Par son style elliptique, expressionniste, par la fulgurance de ses phrases, ce grand hérétique reste sans doute le plus singulier prosateur que la Russie nous ait donné dans les trois premières décennies de ce siècle.

EDGAR REICHMANN.

★ LES INSULAIRES, d'Evguéni Zamiatine, traduit et préfacé par Françoise Lyssenko, suivi de PROVINCE, traduit par Catherine Cauvin. L'Age d'homme, collection « Classiques slaves », 284 p., 79 F.

(1) *Récit du plus important, le Fléau de Dieu*, aux Éditions L'Age d'homme.

(2) Texte repris dans *l'Imaginaire*, Gallimard, 1979.

Les infortunes d'un Soviétique à Londres

TOUT commence par un parapluie volé. Non, deux parapluies, puisque le premier, originaire de Moscou, et le second, *made in England*, disparaissent à tour de rôle. Or, comme chacun sait, les parapluies qui franchissent le rideau de fer ont parfois du sang sur les baleines. C'est dire les ennuis qui menacent leur propriétaire, Narator, réfugié soviétique, employé à l'Omnidiffusion, une sœur jumelle de la BBC. Pour améliorer ses fins de mois, il a obtenu un rôle de figurant dans un film à la gloire de la révolution d'Octobre : *les Dix Jours qui ébranlèrent le monde*.

Ebranlé, Narator l'est plus que personne, car on lui a aussi dérobé ses vêtements, le condamnant à garder sur le dos l'uniforme de marin du *Potemkine* qu'il portait durant le tournage. Lui qui ne demandait qu'à passer inaperçu, qu'est-il venu faire à Londres ? Pour expliquer ses malheurs, Narator invoque des raisons nébuleuses : la perte de la gomme avec laquelle, correcteur modèle, il effaçait les fautes de grammaire des textes officiels, les propos insidieux que tenaient jadis, sur sa radio portative, des orateurs qui osaient contredire la *Pravda*, ou seulement une immense fatigue, remontant à l'enfance...

Au hasard de ses pérégrinations, Narator respire une bouffée d'air du pays, assortie de vodka-citron, chez une vieille compatriote émigrée, puis aboutit chez une jeune journaliste avide de scoops qui le presse d'exécuter sa mission *« de sacrifice et de martyr »*, un programme conforme à l'âme slave. Mais Narator ne comprend pas et ne veut pas comprendre. Un coup de parapluie remettra les choses en place.

Cocasse et pathétique, et d'autant plus l'un que l'autre, *Service russe* s'inscrit évidemment dans la tradition de Gogol. Nabokov, qui cligne de l'œil au tournant d'une phrase, dirait qu'il n'y a pas de meilleur modèle. Sans doute aussi reconnaîtrait-il sa propre influence dans l'humour grinçant de Zinovi Zinik ou dans les prouesses linguistiques que la traductrice, Annie Sabatier, a superbement transposées en français. Comme Narator son héros, Zinik (né à Moscou en 1945) travaille au service russe de la BBC à Londres. Par pudeur, il a l'exil narquois, la nostalgie ricanante. Son apprentissage l'a doté d'un don de double vue qui lui permet de brocarder équitablement le *swinging London* et l'austérité soviétique. Pas de quartier pour les nantis, mais une infinie pitié pour le petit homme. Narator, c'est Charlot émigrant, le porte-parole des muets, des vaincus. S'il périt (à son corps ô combien défendant !), c'est pour enrayer les systèmes qui écrasent la piétaille.

GABRIELLE ROLIN.

★ SERVICE RUSSE de Zinovi Zinik, Albin Michel. Traduit du russe par Annie Sabatier, 192 pages, 69 F.

Adieu à Jorge Guillen

L'AGE n'avait pas atteint le sourire doré, aristocratique, sur le visage limpide. L'œil était resté malicieux derrière les lunettes, et la voix fraîche et cristalline pour accueillir l'ami qui venait lui rendre visite à Malaga, où il s'était retiré depuis son retour en Espagne, où il est mort le 6 février (voir *le Monde* du 8 février).

La clarté du ciel cristallin – Jorge Guillen était né à Valladolid en 1893 – le préparait à la transparence ; l'âpreté du sol, à la rigueur ; la beauté des villes, à l'architecture. La France, qui s'ouvrit tôt à lui, affina ces qualités. Jeune universitaire, lecteur à la Sorbonne de 1917 à 1923, il fréquenta la poésie française, lut Baudelaire et devint l'ami de Paul Valéry, dont il traduisit merveilleusement *le Cimetière marin* ; en 1921, il épousait une Française, Germaine Cahen.

A Trégastel, la mer et le ciel bretons firent jaillir en lui la source poétique. C'est là qu'il commença son *Cantique*, qui fut publié à Madrid en 1928. Durant des années, à travers trois rééditions successives, le poète, aspirant à être l'auteur d'un livre unique, l'amplifia. Quand il l'acheva en 1950, alors qu'il enseignait en exil la littérature à l'université de Wellesley, les soixante-quinze compositions initiales étaient devenues un épais volume de trois cent trente-quatre poèmes.

Curieusement, cette édition définitive de *Cantique* forme un tout parfait, une unité architecturale où chaque poème est comme une pierre lumineuse venue prendre naturellemnt sa place dans un ensemble pourtant non préétabli.

Constatons-le, en le regrettant : les liens privilégiés de Jorge Guillen avec la poésie et l'université françaises, son amour pour notre pays, n'ont que fort peu facilité ici la diffusion de sa création. *Cantique* est un authentique chef-d'œuvre que l'on voit rarement figurer dans nos bibliothèques à sa place légitime : près de Mallarmé, Valéry, Saint-John Perse, Eliot, Rilke, Ezra Pound. La France n'en possède d'ailleurs que des traductions partielles. Jules Supervielle et Jean Cassou, qui l'admiraient, en publièrent en 1956 quelques *Fragments* (1), avec la collaboration d'universitaires passionnés comme Roger Asseneau, Paul Verdevoye et Pierre Darmangeat, lequel lui consacra un vibrant essai : *Jorge Guillen ou le Cantique émerveillé* (2).

Plus récemment, l'hispaniste poète Claude Esteban a traduit pour notre plaisir un choix important de ses plus beaux fleurons et défini avec précision la quête patiente de Guillen, la célébration qu'il entreprit des choses de la vie dans leurs grandes ou infimes palpitations, dans leur mystère ou leur diaphanéité, en cristallisant par les mots la permanence (3).

Longtemps Guillen, constate Claude Esteban, avait prétendu exclure l'histoire de son horizon. *« Noces/ Tardives avec l'histoire/ Jour après jour détestée. »* Mais comment ignorer l'impact de la guerre d'Espagne, du deuxième conflit mondial qui lui succéda, de la violence souvent gratuite de notre temps ? Depuis 1955, Jorge Guillen avait orienté sa poésie vers des chemins plus engagés. Remplis d'échos tragiques, mais néanmoins porteurs d'espoir, les trois volumes de *Clameurs-Maremagnum* (1957), *Qui vont se jeter dans la mer...* (1960), *A la hauteur des circonstances* (1963), vinrent unir la voix d'un grand aîné à celles, civiques et combatives, de la jeune poésie espagnole.

Sentant ses forces décliner, il restait à Jorge Guillen le devoir de prendre congé de ses amis en leur dédiant poèmes ou traductions. C'est ce qu'il fit, avec élégance et raffinement, comme toujours, dans un dernier recueil au titre significatif : *Final*.

CLAUDE COUFFON.

(1) Ed. Pierre Seghers, coll. « Autour du monde ».

(2) Librairie des Editions espagnoles, Paris, 1958.

(3) Jorge Guillen, *Cantique*, poèmes choisis, préfacés et traduits par Claude Esteban, Gallimard, 1977.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Bougureau au Petit-Palais

(Suite de la première page.)

Du sang ? Non. L'affaire du Grand Louvre portant déjà la combustion dans l'Etat, nous n'avons pas l'intention, réservant nos forces et regroupant nos bataillons, de le *faire couler aujourd'hui sur les marches* du Petit Palais. Encore une fois, toute gloire a ses raisons, celle de Bouguereau comme les autres, et plutôt que de hurler à la mort, essayons de le *comprendre*, tel qu'il fut en ses premiers moments, tel *qu'en lui-même l'Institut et l'Amérique* l'ont changé. L'Amérique d'où est *peut-être* venu son malheur. L'Amérique où a commencé sa résurrection car il y a déjà plus de trente ans *que les amateurs se disputent* là-bas les formes vaines, le léché flasque, la chair de poulpe et l'allégorie d'exportation.

Qui fut-il ? L'Idasnov du quai *Malaquais ? Pas* du tout. Un très brave homme, au contraire, un peu court (1,60 mètre), un peu bas de plafond, pas trop subtil sans doute, mais honnête, convaincu, immensément laborieux et acharné à saisir la forme dans l'impossible perfection que lui suggérait le touchante naïveté de son idéalisme. Le contraire d'un faiseur ou d'un « chicard ». Un œil qui avait assimilé toutes les ressources de l'héritage. Et regardez le moindre détail de l'un de ses tableaux, *une main* d'une habileté quasiment stupéfiante.

Une petite biographie ? Il est né en 1825 à La Rochelle : une famille *modeste, intensément morale*, charitable et pieuse, une mère qui souffrit toujours un peu de le voir peindre des *femmes nues*. En 1846, il entre à l'école des Beaux-Arts dans l'atelier de Picot, expose au Salon de 1849 une très curieuse *Egalité* (devant la mort), se présente plusieurs fois au prix de Rome, n'obtient en 1850 que le second prix, Paul Baudry étant lauréat. Un séjour de trois ans, à la villa Médicis lui est néanmoins accordé. En *Italie, il voyage* beaucoup, copie la *Galatée* de Raphaël, les mosaïques de Ravenne, les Corrège du musée de Parme. Raphaël, Ravenne, Corrège : les trois pôles, les trois ambitions de son art.

A son retour en France, le succès est immédiat. Il décore plusieurs hôtels particuliers (dont celui *du banquier Emile Pereire), ainsi* que la chapelle Saint-Louis de la toute fraîchement éclose Sainte-Clotilde, travaillant ensuite à Saint-Vincent-de-Paul et à Saint-Augustin. *En 1878, il est élu à* l'Institut, et il devient en 1888 (c'est-à-dire relativement tard) professeur à l'école des Beaux-Arts.

Son atelier (d'où il expulse Matisse) apparaît comme le temple de la tradition idéaliste et, à la différence de certains de ses confrères *qui se laissent plus ou moins tenter* par l'« indigomanie » impressioniste, *il batailera jusqu'à sa mort,* survenue en 1905, contre l'art moderne, contre tous ces peintres dont les *femmes « suent des arcs-en-ciel »* et *« transpirent les couleurs du prisme ».* Zola, d'ailleurs, à la fin de sa carrière de critique, disait à peu près la même chose.

Voyons notre homme à ses débuts. *Egalité*, déjà cité, *Dante et Virgile aux Enfers*, un peu plus tard *les Remords d'Oreste*, où transparaît l'influence de Blake et de Flaxman, imposent des images d'une étrangeté que l'on qualifierait volontiers de surréaliste si ce n'était là le *pire compliment que l'on puisse* faire à un peintre, en même temps que le carton (il en aurait fallu davantage) du *Départ de Tobie* indique la parfaite et précoce maîtrise de l'artiste dans la mise en œuvre des ressources de la grande composition classique.

Dessinateur inspiré et de grand style, Bouguereau apparaît comme un coloriste exceptionnel de science *et de gravité dans une toile de* 1865, *Famille indigente*, dont le sujet traduit bien l'idéologie d'une époque qui, trop souvent, ne sut que faire confiance à la charité pour *atténuer les effets de la brutalité* sociale. Ce n'est pas un hasard si Bouguereau fit le portrait d'Aristide *Boucicaut, et l'on peut* se reporter à deux ouvrages peu connus de Maxime Du Camp, *la Charité publique et la Charité privée à Paris*, pour comprendre ce que fut le revers, ou l'un des revers, du siècle de Lamennais et de Hugo.

La clientèle américaine

Cette étrangeté, cet austère contrôle de la couleur, on les retrouvera dans quelques œuvres *postérieures, ainsi dans Une âme au ciel* (1878) que Bouguereau peignit alors qu'il était accablé des plus cruels deuils familiaux. Mais dès 1860, d'assez froides vignettes *néo-grecques comme le Retour des champs* ou *le Départ du berger* indiquent un sérieux repli stratégique vers des positions plus conformes à la sentimentalité *« juste-milieu ». Et le repli devient* déroute avec toutes ces toiles de moyen format que l'exposition nous présente en trop grand nombre, tant elles ne paraissent pas, dans *l'ensemble, valoir beaucoup mieux* que leur titre : *Premières caresses, Admiration maternelle, Tricoteuse, Petites maraudeuses (!), Au bord du ruisseau, Idylle enfantine, etc.*

C'est effrayant, et le brave Ernest Chesneau en fut lui-même, à l'époque, effrayé, qui accusa Bouguereau de *« déserter le sanctuaire »,* et le responsable de la *désertion*, ce fut Goupil. *Le* marchand Goupil qui, succédant à Durand-Ruel, prit en main en 1866 les *affaires de Bouguereau et le* poussa à multiplier un type d'œuvres dont raffolait, en particulier, la clientèle américaine. Bouguereau n'est pas le seul artiste auquel *un marchand trop entreprenant* a rendu de mauvais services, et l'on ne manquera pas de lire dans un catalogue en tous points remarquable les études que Louise d'Amoncourt et Robert Isaacson ont consacrées au marché français de notre peintre et à ses collectionneurs anglais et *américains*.

Comme on s'en doute à propos d'un vieux briscard comme Bouguereau, la désertion ne fut pas définitive, et il s'illustra jusqu'à la fin de sa vie par de grandes compositions religieuses extrêmement savantes, un peu froides et même glacées, aussi raffinées d'exécution que conventionnelles de *sentiment*. L'invention ne leur fait pourtant pas *défaut*, et *si l'on hésite* un peu devant la *Pietà* de 1876 qui le fit comparer à Michel-Ange, on ne refusera pas une certaine force aux *Saintes Femmes au tombeau*, à *la Flagellation, à Premier Deuil*, surtout, dont la composition pyramidale (fi ! la vilaine chose et le vilain *mot* !) *s'enlève sur* un fond de ténèbres et de fumée fort artistiquement décrit.

Le meilleur de Bouguereau, il nous semble qu'on le trouve dans ses scènes mythologiques. Aimererez-vous *Homère et son guide ?* Sans doute pas, et moins encore cette *Primavera* entourée de jeunes filles à peu près aussi stimu*lantes et véridiques* que les têtes en cire dont s'ornaient jadis les vitrines de coiffeurs. Mais *la Promenade à âne, malgré un titre ridicule,* conserve de beaux souvenirs du *saltarello »* que l'on dansait encore à l'époque dans les villages italiens, et *la Naissance de Vénus* demeure, *au-delà de faciles dédains, une* œuvre de grande maîtrise, qui conclut avec dignité une histoire en même temps qu'elle accompagne le renouveau païen de la fin du siècle.

Quant à *l'Enlèvement de Psyché* et aux *Baigneuses* que l'auteur du catalogue, avec une audace qui n'est *pas sans raison, compare à* celles que Picasso peignit dans les années 20, il n'est pas fréquent de rencontrer images aussi séduisantes et déculpabilisées du désir. Les beaux corps nus de *la Jeunesse de Bacchus* (un tbleau qui devrait être à Orsay) disent peut-être la fin d'un *monde, mais c'est un monde qui a* eu sa grandeur et qui a su disparaître sans se renier.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Jusqu'au 6 mai.

THÉATRE

« LUMIÈRES DE BOHÊME », de Valle Inclan

Le rire de la colère

La pièce de Valle Inclan, *Lumières de Bohème*, a toujours été considérée comme injouable, même en Espagne. A cause du nombre de personnages et de changements de décors. A cause, surtout, du foisonnement désordonné des situations et des caractères. L'histoire, la dérive nocturne de Maximo Estrella (José Maria Rodero), poète aveugle, misérable et mégalomane, et de Don Latino (Carlos Lucena), parasite un peu clochard et pas mal filou, reprend la tradition des voyages ini*tiatiques dans les romans picaresques* de l'époque baroque.

Baroque, la pièce l'est au plus haut point. Les deux compagnons traversent mille épreuves, rencontrent des *types sociaux* représentatifs, avant d'atteindre leur destin : pour le poète, la mort ; pour Don Latino, l'argent d'un billet de loterie. Les personnages sont pris, *comme les boules du Loto, dans un* tourbillon violent qui les fait se cogner. Il n'y a entre eux d'autre rapport — ni psychologique ni affectif — que ces heurts qui modifient *leurs parcours. Les comédiens* doivent concentrer leur interprétation sur une séquence, un fragment de séquence, et passer à tout autre chose. Le metteur en scène, Lluis *Pasqual, dit (le Monde* daté 5-6 févrierr) qu'il leur a fait utiliser les styles en usage dans le théâtre espagnol, de la zarzuela au grand mélodrame, et c'est un fait qu'ils ne craignent pas l'enflure pathétique.

La difficulté essentielle est de traduire concrètement sur le plateau *l'esperpento, cette distorsion* grotesque de la vision, cette forme de tragique caricaturé dans les larmes et le rire de colère. Valle Inclan a voulu que la pièce en soit une illustration. *Si on surmonte la difficulté*, le reste va de soi — mais pour les spectateurs qui ne comprennent pas l'espagnol, c'est dur. Lluis Pasqual, en tout cas, donne au spectacle une vraie force, dans un puissant mouvement sans rupture, grâce au décor de Fabia Puigserver — des panneaux qui se lèvent, s'abaissent, délimitent des couloirs, des espaces scuplités *par la lumière. La seconde partie* s'étend sur un rythme plus grave sans changement de lieu. Entre les murs gris, le sol est recouvert de terre que les fossoyeurs ratissent, et le poète meurt, les écrivains à la mode poursuivent leurs querelles, et le noir retombe, lourd comme un poids sur le cœur.

COLETTE GODARD.

★ Odéon-Théâtre de l'Europe, *20 h 30, jusqu'au 20 février.*

« DÉSIRÉ », de Sacha Guitry

Un ministre à Deauville

En lever de rideau, avant la comédie de Sacha Guitry, *Désiré*, est projeté un petit film : des images de peintres, écrivains, que Guitry avait filmés en 1914, au *temps du muet*. Il avait assemblé ces séquences avant la fin de sa vie, et il s'était filmé lui-même, les présentant au public.

L'image est assez belle : à droite, *il y a le visage de Mallarmé, peint* par Renoir. Le film est noir et blanc, mais ce petit visage a une présence extraordinaire, très colorée, très enfantine. A gauche, une grande *main en bronze de Rodin, noueuse*, dressée en l'air, semble se tendre vers Mallarmé, vouloir le voler, et s'enfuir. Entre le visage et la main, Sacha Guitry est assis devant son *bureau, amaigri, remontant sans* cesse ses lunettes qui tombent, du bout de l'index.

Avec beaucoup de gentillesse et de drôlerie il explique qu'en 1914 les caméras de cinéma n'étaient pas une chose si courante, et que les images que nous allons voir ne sont pas terribles, *mais qu'il avait voulu garder* chez lui les visages, en mouvement, des personnes qu'il aimait.

Et c'est Monet dans le jardin de Giverny, peignant sous de grands parasols, avec des chiens minuscules qui courent partout sur les nénuphars, ou Degas qui passe sur le boulevard en coup de vent, ou Sarah Bernhardt, merveilleuse, dans un voile blanc, Guitry nous dit que c'est le jour où, pour la première et la dernière fois, elle a voulu mettre une jambe artificielle, elle rit aux éclats, elle a des yeux magnifiques, elle *rayonne de beauté, de gaieté, on* dirait une jeune arlésienne, c'est étonnant car elle n'est pas ressemblante comme cela sur ses photos inanimées.

La plus belle image, c'est peut-être Renoir, les mains infirmes et bandées, peignant quand même : son fils lui passe les pinceaux, la palette, *c'est Jean Renoir, petit garçon, et il* a exactement la même tête, le même regard, que beaucoup plus tard lorsqu'il a filmé *Une partie de campagne* et tout le reste, c'est émouvant.

Après le film, c'est la comédie, *Désiré*. Histoire d'un ministre (celui des postes et télégraphes), qui passe quatre jours à Deauville dans la villa de sa « maîtresse », une actrice (Guitry fait dire au valet de chambre que les hommes politiques sont tous des provinciaux et qu'ils se croient obligés d'« avoir des maîtresses », pour faire un peu parisiens, c'était peut-être vrai, à l'époque).

La pièce est avant tout une analyse, *très pertinente*, très féroce, de la cohabitation, dans des domiciles limités, de deux classes de société, les patrons et les domestiques, situation mille fois traitée au théâtre *depuis Molière et Marivaux, mais* Guitry montre bien comment les domestiques savent à peu près tout des patrons, et pour cela les méprisent, ou les haïssent, alors que les *patrons ne savent, ne veulent rien* savoir, des domestiques, qu'ils se contentent de craindre, de suspecter, de renvoyer.

L'excellent Jean-Claude Brialy n'est pas tout à fait dans ses pompes, pour une fois, dans le rôle du valet de chambre. Marie-José Nat, en maîtresse de maison, a presque trop de charme.

MICHEL COURNOT.

★ Edouard-VII, 20 h 30.

DANSE

AU PALAIS DES CONGRÈS

Béjart et les robots

J'ai retrouvé au Palais des congrès, mardi 14 février, les résonances de la *Messe pour le temps futur* qui m'avaient troublé à Bruxelles il y a deux mois et que Maurice Béjart est venu présenter *aux Parisiens avec sa troupe* du Ballet du vingtième siècle (*le Monde* du 17 décembre 1983). Que les *jeunes générations* le veuillent ou non, en effet, les temps délicieux qui attendent nos arrière-arrière-arrière petits-enfants auront selon toute vraisemblance remis à l'honneur la bestialité des premiers âges, le règne des grands mâles et la chanson de gestes sur ordinateur. Privilèges des Français, le charme, le madrigal, la bagatelle seront à jamais exclus de ces relations implacables où toute référence à la culture, voire la moindre plaisanterie seront imputées à crime.

Le mérite essentiel de cette *Messe* de Béjart est de nous avoir donné une vision hagarde du Nouveau Monde dont les gesticulations programmées régaleront un jour l'humanité. *Ainsi peut se supporter* la première partie du spectacle avec sa séance d'aérobic japonaise et d'autres *gentillesses* où la rythmique pure fourmille d'idées qui mettraient les nerfs à l'épreuve si elles *ne constituaient* une mise en état messianique. Enfoncez-vous bien ce clou dans la tête : le plantigrade préhistorique descendu des arbres manœuvrera un jour au sifflet, et l'*Homo sapiens*, l'ultra pensant de Theillard de Chardin seront considérés rétrospectivement comme des petits rigolos.

Cela posé, la deuxième partie de cette *Messe* qui se suffirait à elle seule et que Béjart a intitulée « le monde conventionnel » prend une *intensité immédiate* dès que les quatre robots sont déhalés des cintres dans leurs cages de verre. Ils sont *terrifiants ces robots*, d'une laideur insoutenable et le beau Jorg Donn tournant lui-même, bras en *avant, poignets cassés, fait peine* à voir. Dans la nuit de ces relations échevelées, ce sera quand même du *tréfonds de leur être mécanisé que* naîtra l'étincelle du sentiment altruiste. Béjart n'aurait créé que ce *frisson-là qu'il aurait gagné la partie.*

Heureusement, pour trancher avec *la monstrueuse inhumanité* des mâles, il y a l'apparition lunaire du couple Noir-Blanche com*posée par l'exquise danseuse américaine* Shona Mirk et son partenaire Ronald Perry, le plus sculptural de *tous dans ce déferlement* d'académies dénudées. Et aussi les interventions cocassement insolites de pingouins tintinnabulants ou d'hôtesses de l'air frivoles.

Je n'en garde pas moins ma ré*probation foncière* à l'égard de la trame musicale. Béjart a toujours manifesté son péché mignon pour *les horripilants rythmes hindous* ou extrême-orientaux et en voulant épater le bourgeois, il s'épate lui-même. Il suffit, de-ci de-là, que retentissent les grandes *orgues* d'un kyrie de *Mozart* ou une simple valse suisse à l'accordéon pour que le spectacle s'enlève. Je persiste à penser qu'un musicien comme *lui* aurait meilleur compte à faire appel à Prokofiev *(le Pas d'acier)* ou à Honegger *(Pacific 231, le Chant de Nigamon)*. Qu'aurait été son *Sacre du printemps* sans Stravinski ? En attendant, il nous rest toujours en main la clé magique du futur.

OLIVIER MERLIN.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

M. André Miquel succède à M. Alain Gourdon

M. André Miquel, arabisant et *professeur* au Collège de France depuis 1976, succède comme administrateur de la Bibliothèque nationale à M. Alain Gourdon, conseiller maître à la Cour des comptes, et *pamphlétaire sous le pseudonyme de* Julien Cheverny. La nomination de M. Miquel par M. Jacques Lang, ministre de la culture, qui a obtenu la tutelle de la BN en 1981, peut *être présentée, et perçue, comme* un gage donné aux scientifiques alors que leurs conditions de travail, dans l'honorable établissement, ne cessent de se dégrader (*le Monde* daté 18-19 *décembre 1983). Mais l'éviction* du fonctionnaire et pamphlétaire paraît être le premier motif de ce changement d'administrateur.

M. Alain Gourdon, qui est présenté, *et se présente lui-même volontiers*, comme « *un ami personnel de M. Mitterrand* », est le premier haut fonctionnaire qui, nommé depuis 1981, est déplacé par le gouvernement de M. *Mauroy. Sa présence* à la Bibliothèque nationale aura été brève ; elle lui aura permis de mettre à nu quelques-uns des maux dont pâtit cet établissement prestigieux, mal entretenu, mal équipé, chaque *année davantage.*

M. Gourdon n'est pas responsable de cette situation, mais ses insolences de *pamphlétaire, son goût du* paradoxe, auront exaspéré, dans ce contexte, les lecteurs et les employés de la Bibliothèque. Pour des raisons similaires, ses relations avec son *ministère de tutelle se sont détériorées*, l'un et l'autre se renvoyant la charge des péchés que M. Miquel va désormais devoir laver.

Ce dernier obtiendra-t-il que soient enfin créer les quelque cent cinquante postes qui ont été promis, mais qu'on ne parvient pas à financer. De *toute façon, on ne répondrait* ainsi qu'à quelques-uns des immenses besoins de la grande maison de la rue de Richelieu. — F. E.

[Né le 26 septembre 1929 à Mèze (Hérault), M. André Miquel a été élève à l'Ecole normale supérieure. Agrégé de grammaire, docteur ès lettres, il est *secrétaire général de la mission archéologique française* en Ethiopie en 1955, puis professeur au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand en 1956. De 1957 à 1961, il est chargé du secteur Afrique-Asie au service de l'enseignement de la direction générale des affaires culturelles et techniques au ministère des affaires étrangères.

Chef de la mission universitaire française en République arabe unie, M. André Miquel est détenu par les autorités égyptiennes du 24 novembre 1961 au 7 avril 1962. Jugé avec plusieurs diplomates français accusés d'espionnage, il est remis en liberté au *terme du procès.*

De 1962 à 1964, il est maître assistant à Aix-en-Provence, puis à l'Ecole pratique des hautes études jusqu'en 1968. Maître de conférences au centre universitaire de Vincennes de 1968 à 1970, il devient ensuite professeur à *l'université de Paris-III jusqu'en 1976*, année au cours de laquelle il est nommé professeur titulaire au Collège de France, à la chaire de langue et littérature arabes classiques.

M. André Miquel est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature et la civilisation arabes, notamment la Géographie humaine du monde musulman (Mouton-De Gruyter).]

VARIÉTÉS

Marcel Dadi et Pierre Bachelet

Compositeur de la *musique* des films de Just Jaeckin *(Emmanuelle, Gwendoline)*, Pierre Bachelet a mixé un curieux mélange en prenant la voix de Georges Moustaki et un *répertoire* que *n'aurait pas renié* Alain Barrière, le chanteur des romances de guinguette des années 60. Bachelet est un des chanteurs populaires d'aujourd'hui avec des chansons de facture traditionnelle somme toute honorables.

En première partie du spectacle dont Pierre Bachelet est la tête d'affiche, revoici Marcel Dadi, le guitariste *spécialiste* en France du « picking », qui a choisi cette fois-ci de jouer en solo et de convaincre une partie du grand public du charme de son jeu, de ses vibrations et de ses *émotions. Il y parvient* avec bonheur et sans didactisme. — C.F.

★ Olympia, 20 h 30.

■ LA COMEDIE FRANÇAISE ET LE THEATRE DE L'EUROPE (Odéon) lèveront leurs rideaux avec une heure de retard ce 16 février. Les personnels de ces établissements participeront ainsi à la journée d'action de la fonction publique organisée par la CGT devant l'insuffisance des augmentations de salaires prévues pour 1984.

■ MORT DE ROGER VAN MULLEM. — Roger Van Mullem, homme de théâtre et comédien, est mort dimanche 12 février à son domicile de Wasquehal (Nord). *Il était âgé de soixante-dix ans.*

[Pionnier de la décentralisation théâtrale au lendemain de la guerre, il avait fondé dans le Nord la première grande compagnie régionale, le Lion des Flandres. Metteur en scène pour la télévision de Lille et Télé-Luxembourg, acteur dans plusieurs films dont *les Armes de la nuit*, de Vercors, il fonda aussi à Paris la société de production Maisons Films.]

● L'ACTRICE AMÉRICAINE ETHEL MERMAN EST MORTE à New-York mercredi 15 février. Elle était âgée de soixante-quinze ans. Ethel Merman avait été l'une des têtes d'affiche des comédies musicales en jouant notamment Gershwin *(Girl Crazy)*, *Gypsy*, et *Hello ! Dolly*. Chanteuse à la voix puissante, Ethel Merman avait également été l'interprète d'une dizaine de films *(Un monde fou, fou, fou)* etc.

Création d'un Festival des festivals de films « aventure, découverte, nature »

Chaque année, dans quelque douze villes de France, sont organisés des festivals spécialisés où sont primés les meilleurs films — nationaux et mondiaux — tournés sous le triple signe : « aventure, découverte, nature ». La Rochelle (voile), Toulon (mer et exploration), Vénissieux (canoë-kayak), Saint-Hilaire-du-Thouvet (vol libre), La Chapelle-en-Vercors (spéléologie), La Plagne, etc., ont conquis une réputation internationale en présentant « ce qui se fait de mieux » dans ces divers domaines.

Paradoxalement, pour les habi*tants d'autres villes — à commencer* par Paris —, cette production cinématographique, hors circuit commercial, est quasiment perdue — hormis ce qu'en donne la télévision. *Pour mettre un terme à ce « véritable gaspillage »*, vient d'être décidée la création d'un Festival des festivals, sans compétition, qui présentera à travers la France les films antérieurement primés.

La première de ces manifestations se déroulera à Paris dès l'an prochain avant de tourner dans les *métropoles régionales, pour commencer.* M. Rodolphe Pesce, député-maire de Valence et déjà président du festival de La Chapelle-en-Vercors, assumera la présidence de la nouvelle organisation. Rapporteur du budget de la culture, il a délégué son chef de cabinet à la « réunion de fondation » qui rassemblait les représentants des *divers festivals autour du docteur* Henri Baixe, fondateur à Toulon de la plus ancienne de ces manifestations (1954).

Les objectifs de la nouvelle association (loi de 1901) ont retenu l'attention des ministères de la culture et du temps libre. Leur inter*vention portera sur une aide à la* « tournée » en France, notamment pour le tirage des indispensables copies de films, « *lesquelles permettront la préservation d'un patrimoine par la création ou l'enrichissement de cinémathèques* ».

JEAN RAMBAUD.

(1) En attendant la prochaine installation d'un siège du Festival des festivals, renseignements : Festival international du film maritime et d'exploration, *14, rue Peiresc, 83000 Toulon.*



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DON JUAN ET SON VALET - TEP (364-80-80), 20 h 30.
ASSASSINO ASSASSINO - Potinière (261-44-16), 20 h 45.
ORLAMONDE - TAI Théâtre (278-10-79), 22 h 15.
EXTRAVAGANCES - Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30.
MUCHE - L'Ecume (542-71-16), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Chatte anglaise.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 21 h 30 : Est-il bon? Est-il méchant?
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 21 h 30 : Luces de Bohemia de Valle Inclan.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.
BEAUBOURG (277-12-33), - Cinéma-Vidéo : 12 h 30 à 21 h 30 : Vidéo-Théâtre : Nouveaux films Bpi; 16 h : Châteaux du Val de Loire, de C. Vilardebo; 19 h : Boris Vian, de R. Bernard; 15 h : Arnulf Rainer, mort et sacrifice; 18 h : Biennale de Whitney Museum.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Maria Carta; 20 h 30 : le Tartuffe.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20. h 30 : Tchouk Tchouk Nougah; 22 h 30 : le Voyage à Berlin.
ALIS (357-42-14), 20 h : Grand Magasin.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : le Livre des délectations et du plaisir partagé.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ATELIER (606-49-24), 21 h, : la Bagarre.
BASTILLE (357-42-14) 20 h : Dis Joe; 21 h : les Blouses.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Ferdaous... une voix en enfer.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros. – Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV.
CENTRE CULTUREL DU XVII[e] (227-68-81), 20 h 30 : Souvenirs de Salma.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Sourire oblique; Resserre 20 h 30 : la Mère confidente; Grand Théâtre, 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi; 22 h : Roubaud poèmes.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Match d'impro.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie, un jeu.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William I[er].
LIERRE-THÉATRE (586-55-83) 20 h 45 : Prométhée enchaîné.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Poivre de Cayenne.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeur; 22 h : Chant du cygne.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Coup de Grisou.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc; 21 h 15 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay. – Petite salle, 20 h 30 : Enfance.
TH. 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), 21 h 45 : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-13-73), 20 h 30 : Ballet du XX[e] siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.
TH. DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Cie A.-Dreyfus.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Résonances; 22 h : Lutin sous la lune.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Tran Quang Hai, Bach Yen, Bich Thuan.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.
MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Bruant Revue.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, P. Bachelet.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : J. Edwards.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L. Rocheman.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Distorsion.

Les concerts

PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, Dir. : G. Sinopoli (Sinopoli, Brahms, Schumann).
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h 30 : H. Nagorsen, G. Théron (Brahms, Liszt, Mendelssohn, Schumann), A. Watanabe. R. Miyagi (Schumann).
LUCERNAIRE, 21 h : C. Colmant, T. Fujomoto, Ph. Bassac.



Jeudi 16 février

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 Maxime Saury Jazz Music.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Carnaval Macumba.
CITHEA (357-99-26), 20 h : les Désaxés.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Mal Waldron (Santi Debriano, St McCraven, R. Raux, Sam Rivers).
FORUM (297-53-47), 21 h, Festival rock franco-allemand, Sprung aus den Wolken.
GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 22 h : Shamrock.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : F. Lockwood trio.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Orpheon Orchestra.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Little Big Horn.
SAVOY (277-86-88), 21 h : A. Villeger, H. Sellin, P.-Y. Saurin, R. Portier.
SUNSET (261-46-60), 23 h : E. Le Lann, A. Hervé, A. Romano.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : J.-J. Milteau, A. Giroux Blues.

En région parisienne

BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : Homme pour homme.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor.
CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.
CHELLES, CAC (421-20-36), 20 h 45 : Rhinocéros.
CRÉTEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : La Balade de Monsieur Tadeuz.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30); 20 h 30 : la Cruche cassée.
PANTIN, Th. de l'Ourcq (845-61-50), 20 h 30 : Album.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise Banquise.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30 : Semiramis; Tour du Village, ITV (365-63-63), 21 h; Siècle enchaîné à un angle du monde.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Sur le banc, de R. Vernay : 19 h, Cinéma japonais : le Frère aîné et sa sœur cadette, d'Y. Shimazu ; 21 h, Venise au cinéma : le Terrorisme à Venise, de G. de Bosio.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Demain il sera trop tard, de L. Moguy ; 17 h, Cinéma de la RDA : Christine, de S. Dudow ; 19 h, Hommage à B. Fosse ; The Affairs of Dobie Gillis, de Don Weis.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5[e] (325-78-37) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).
CANICULE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6[e] (633-77-99).
CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15[e] (597-33-00) ; Images, 18[e] (522-49-94) ; Secrétan, (241-77-99).
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Arcades, 2[e] (233-54-58)
CLASH (Fr.) (*) : Ermitage, 8[e] (359-15-71).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gorge V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
CHRISTINE (A., v.o.) : George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32) ; Cinoche, 6[e] (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 12[e] (606-64-98).
FAUX FUYANTS (F), Studio 43, 9[e] (770-63-40), H. sp.
LA FOIRE DES TENEBRES (A) (*) : UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45). – V.f. : UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) (H. sp.).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32).
GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-94) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Publicis St-Germain, 6[e] (720-76-23) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Publicis-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Max Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention -St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18[e] (522-46-01).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (359-15-71).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; St-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97).
JOY (FR.) (**) : Arcades, 2[e] (233-54-58).
KRULL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Images, 18[e] (522-47-94).
LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15[e] (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17[e] (548-24-24) ; Passy, 16[e] (288-62-34).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; Acacias, 17[e] (764-97-83).
LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Mistral, 14[e] (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (700-21-65) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
P'TIT CON (Fr.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22).
LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Images, 18[e] (522-47-94).
RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).
LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
RONDE DE NUIT (Fr.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paris Ciné, 10[e] (770-21-71).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Gaîté Rochechouart, 9[e] (878-81-77).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13[e] (707-28-04).
LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1[er] (297-53-74) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Paris Loisirs Bowling, 18[e] (606-64-98) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15[e] (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18[e] (522-46-01).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Sanrova : St-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23).
TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5[e] (633-25-97) ; George V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5[e] (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17[e] (380-42-05).
Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9[e] (246-49-07).
ZELIG (A.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CAVALIERS DE L'ORAGE, film franco-yougoslave de Gérard Vergez : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
EMMANUELLE 4, film français de Francis Leroi (**) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LE GARDE DU CORPS, film français de François Leterrier : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
LE LÉZARD NOIR, film japonais de Kinji Fukasaku, v.o. : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ;
MEIN VATER, film allemand de Fritz Poppenberg, v.o. : Saint-André des Arts, 6[e] (326-80-25) ;
LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR, film américain de Robert Dalva, v.o. : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Lumières, 9[e] (246-49-07) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).
RUSTY JAMES, film américain de Francis Ford Coppola, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) :
LE SECRET DES SELENITES, film français de Jean Image : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Grand Pavois, 15[e] (554-48-85).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5[e] (327-72-07).
CINÉMA FRANÇAIS : Olympic, 14[e] (545-35-38), la Tête contre les murs.
COMÉDIES MUSICALES ÉGYPTIENNES (v.o.) : Olympic, 14[e] (545-35-38), C'est toi que j'aime.
G. DEBORD : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22), la Société du spectacle.
G. GARBO (v.o.) : Action Rive gauche, 5[e] (325-65-04), Ninotchka.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9[e] (878-80-50), l'Etau ; Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66), 16 h : Soupçons ; 18 h : Mr. and Mrs. Smith.
ROBERT MITCHUM (v. o.) : Espace-Gaîté, 14[e] (327-95-94), les Indomptables.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18[e] (606-36-07), Possession.
L'OPÉRA RUSSE : Cosmos, 6[e] (544-28-80), la Fiancée du tsar
LES FILMS SINGULIERS DE 1983 : Studio 43, 9[e] (770-63-40), Faux fuyants ; 18 h : l'Argent.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17[e] (380-24-81), Amanda.
CINÉMA FANTASTIQUE : Escurial, 13[e] (707-28-04), 20 h : Furie ; 16 h : le Cercle infernal ; 18 h : Phantom of the Paradise ; 22 h : Carrie.
L'AFRIQUE FILMÉE : Republic Cinéma, 11[e] (805-51-33), 22 h 30 : Bako ; 16 h : Un homme, des femmes ; 18 h : Kodou ; 20 h : Naitou.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21), 18 h.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5[e] (354-72-71), 16 h.
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 20 h 25.
ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 17 h 45.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56), 20 h.
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 16 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21), 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17[e] (380-30-11), 20 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11), 21 h.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LE CAHIER DES CHARGES DE CANAL-PLUS

Une quatrième chaîne en liberté surveillée

En donnant pour douze ans à Canal-Plus une concession de service public, le gouvernement autorise la première société privée de télévision nationale. Libéralisation prudente puisque cette opération a lieu par l'intermédiaire du groupe Havas, dont l'Etat est l'actionnaire principal ; libéralisation quand même. Mais restait à connaître la marge de manœuvre de cette quatrième chaîne, c'est-à-dire son cahier des charges.

Curieusement, le texte est resté secret depuis plusieurs semaines. La Haute Autorité de la communication audiovisuelle n'a pas été consultée sur sa rédaction, alors que la loi semble le recommander. Les professionnels du cinéma, en négociation avec Havas, le demandaient en vain au secrétariat d'Etat chargé des techniques de communication. *« Sa publication n'est pas obligatoire »*, répondait-on chez M. Fillioud en se réfugiant derrière les précédents des concessions d'autoroutes ou des eaux et forêts. Au moment où l'on débat à l'Assemblée nationale de la transparence des entreprises de presse, l'argument est difficile à soutenir et les députés de l'opposition n'ont pas manqué de le faire remarquer.

Le cahier des charges de Canal-Plus n'a pourtant rien d'inavouable. Le dispositif est léger : 26 articles au lieu de la centaine qui régit les sociétés publiques de télévision. Les grandes contraintes du service public y sont réduites au minimum : ordre public, bonnes mœurs, objectivité, équilibre des familles de pensée et droit de réponse. Aucune mention de communication gouvernementale, de discours présidentiel, de campagnes électorales ou d'émissions de consommateurs. Pas d'obligation de faire de l'information, de la culture ou des émissions pour la jeunesse. Pas de programme minimum en cas de grève mais, mais pas, non plus, de convention collective de l'audiovisuel pour le personnel. Canal-Plus aura les mains libres pour organiser ses programmes, innover, séduire sa clientèle.

La quatrième chaîne reste cependant prioritairement liée au cinéma puisqu'elle lui consacre obligatoirement un quart de ses ressources. Une obligation que l'Etat n'a jamais imposé aux chaînes publiques. Le cahier des charges reprend l'arbitrage gouvernemental intervenu au cours des longues et tumultueuses négociations entre Havas et les professionnels du cinéma (*le Monde* du 17 novembre 1983). Le système complexe régissant les délais de programmation des films sur la chaîne risque pourtant d'être dépassé. Les deux parties sont sur le point de trouver un accord sur un délai plus long, garantissant l'exploitation en salles lorsque la chaîne aura fait le plein de ses abonnés, tout en offrant à Canal-Plus des facilités pour son démarrage.

Les risques financiers

La question des ressources est plus délicate. Canal-Plus doit vivre de ses abonnés et ne peut pas prétendre au marché publicitaire. En compensation, Havas a obtenu l'exclusivité du mécénat. L'article 21 précise que cette exclusivité est partagée par tout service de télévision financé exclusivement par abonnement, mais il est peu probable, à court, échéance, qu'un réseau câblé puisse avoir assez d'abonnés pour se passer de publicité et intéresser un mécène.

Cette disposition est loin de satisfaire tout le monde : les chaînes publiques, d'abord, qui voient échapper des ressources possibles ; la Haute Autorité, ensuite, qui considère que la Régie française des espaces (RFE) est ainsi privée d'une part importante de son marché ; les partenaires éventuels du mécénat, enfin, qui auraient préféré financer des émissions sur des programmes touchant un plus large public.

Cette exclusivité du mécénat, qui, pour M. André Rousselet, président de Canal-Plus, représente 5 % des ressources, suffira-t-elle à limiter les risques financiers de l'entreprise ? L'article 22 offre discrètement une autre porte de sortie. Toute augmentation des trois quarts d'heure d'émissions non codées (article 7) est lié à l'octroi de nouvelles ressources. Ne suffit-il pas à Canal-Plus, en cas d'échec commercial patent, de renoncer au codage des émissions et au principe de l'abonnement, pour bénéficier de la publicité ou de la redevance ?

Au secrétariat d'État chargé des techniques de communication, on indique qu'une telle éventualité s'accompagnerait d'une renégociation complète de la concession et que, pour tout abandon, le concessionnaire devrait à l'Etat de lourdes indemnités. Canal-Plus est rigoureusement surveillé par le ministère des finances, signataire, aux côtés de M. Fillioud, du cahier des charges. Ce verrou économique est accepté de plein gré : personne n'a vraiment envie que l'expérience de la quatrième chaîne échoue.

Restent les zones d'ombre de ce cahier des charges. La production télévisuelle, d'abord : ici, pas de quota pour les programmes français, pas d'imputation obligatoire d'une partie des recettes. On est loin du premier projet de la quatrième chaîne qui devait servir de fer de lance à un renouveau de la création. Les entreprises privées de production qui connaissent pourtant de graves difficultés, se sont moins bien défendues que leurs collègues du cinéma. Il y a, bien sûr, l'incitation du fonds de soutien à l'industrie des programmes avec ses 110 millions de francs disponibles dès cette année. Reste à savoir si la plus grande part de ce financement n'ira pas aux chaînes publiques et à la Société française de production, qui préparent déjà des co-productions avec Canal-Plus.

Enfin, le cahier des charges ne réglemente pas les rapports de Canal-Plus avec les futurs réseaux câblés et laisse toute liberté à la négociation commerciale. La quatrième chaîne devra néanmoins indemniser Télédiffusion de France si elle quitte le réseau hertzien avant les cinq ans nécessaires à son amortissement.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les principales obligations

Art. 9. – Le concessionnaire consacre au cinéma, à son histoire, à la promotion et à la diffusion d'œuvres cinématographiques une partie importante de ses programmes. Il assure, par dérogation aux dispositions de l'article 21 ci-après, la promotion des œuvres cinématographiques.

Art. 11. – Les œuvres cinématographiques ne peuvent être programmées le mercredi avant 22 heures, le vendredi avant 22 heures, le samedi avant 23 heures et le dimanche avant 20 h 30. Des rediffusions peuvent avoir lieu entre 0 heure et 13 heures les lundis, mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, entre 0 heure et 18 heures les autres jours.

Art. 12. – Les œuvres cinématographiques de long métrage diffusées par le concessionnaire doivent respecter les quotas suivants, sous réserve d'étendre le premier exercice à une période de dix-huit mois et d'inclure, dans ces quotas non seulement les œuvres cinématographiques programmées mais aussi les œuvres cinématographiques achetées et coproduites :

– 60 % au moins des œuvres cinématographiques émanant directement et exclusivement des Etats membres de la Communauté économique européenne.

– 50 % au moins des œuvres cinématographiques d'expression originale française.

Art. 13. – Le concessionnaire s'engage à consacrer un quart de ses ressources annuelles à l'approvisionnement de ses programmes en œuvres cinématographiques.

Art. 21. – La diffusion à l'antenne de mesages publicitaires est interdite au concessionnaire. En contrepartie, le concessionnaire est autorisé à recevoir des contributions d'entreprises publiques ou privées désirant financer des émissions dans le but de promouvoir leur image, leurs activités ou leurs réalisations en faisant connaître leur nom, leur dénomination ou leur raison sociale.

Cette autorisation est réservée aux services de télévision financés exclusivement par abonnement.

Les émissions ainsi financées ne doivent en aucun cas servir à promouvoir les caractéristiques des biens ou des services produits ou commercialisés par l'entreprise qui finance l'émission. Sont autorisées, avant ou après diffusion des émissions financées par ces enteprises :

– La citation de leurs noms, dénominations ou raison sociale ;

– Les références aux signes distinctifs habituellement associés à la présentation de leurs noms, dénominations ou raison sociale.

Tout autre mode de patronage d'émission sera soumis préalablement à l'accord d'une commission de déontologie désignée par le concédant, laquelle sera chargée de contrôler les conditions dans lesquelles est appliqué le présent article.

Dans l'hypothèse ou ces autres modes seraient effectivement développés sur d'autres services de télévision, le concessionnaire serait autorisé à y recourir pour autant qu'ils ne comportent pas la diffusion à l'antenne de messages publicitaires. Les dispositions du présent article ne font pas obstacle à la diffusion sur l'antenne d'émisions visant à assurer l'information et la promotion d'œuvres ou spectacles à caractère culturel, distractif ou sportif sous réserve que le concessionnaire ne perçoive aucun versement financier à ce titre.

Art. 22. – Si le concédant impose au concessionnaire que la durée des émissions prévues à l'article 7 du présent cahier des charges dépasse trois quarts d'heure par jour et une heure le samedi et le dimanche, le concédant autorisera le concessionnaire à recourir à des ressources complémentaires.

● *Le Prix Albert Londres 1984.* – Le 46e Prix Albert Londres, destiné à couronner le meilleur grand reporter de l'année, sera décerné, le mercredi 16 mai, dans le cadre de plusieurs manifestations célébrant le centenaire du grand journaliste disparu en 1932. Ce prix, d'une valeur de 10 000 francs, s'adresse aux journalistes de langue française, âgés de moins de quarante ans. Les candidats doivent présenter, avant le 31 mars, dix-neuf exemplaires d'un dossier comportant l'ensemble de leurs reportages. Renseignements auprès du secrétariat du prix : 53, rue Cardinet. 75017 Paris. (Tél. : 763-42-66).

UN PROJET DE M. J.-F. KAHN

1 million de francs pour le lancement de « l'Evénement »

Le premier numéro d'un nouvel hebdomadaire intitulé *l'Evénement* – dont le projet est conçu par notre confrère Jean-François Kahn – devrait paraître en octobre prochain. La plaquette diffusée pour en expliquer l'esprit et l'originalité présente *l'Evénement* comme un « après-news », le situant comme *« l'hebdomadaire de l'avenir qui ne se veut ni de gauche, ni de droite, ni au centre, mais résolument en avant »*.

Depuis son départ des *Nouvelles littéraires*, en avril 1982, Jean-François Kahn songe à créer ce type de publication qu'il présente, en toute modestie, comme *« un journal pour les meilleurs »*. A partir de ce postulat, il interroge : *« Combien sont-ils à aspirer, hors de toutes soumissions partisanes, à la rigueur sans l'excès, à l'engagement sans l'embrigadement, à la critique sans la démagogie ? Des centaines de milliers, nous en sommes convaincus, sans quoi notre pays serait perdu. »*

Le financement du projet est lui-même peu banal : une société par actions a été constituée ; une quarantaine de personnes ont versé, au total 1 million de francs. Cette somme sera investie dans la publicité d'un emprunt public, organisé par la Banque Worms, pour financer le journal proprement dit. L'emprunt se composera alors de quarante mille actions de 500 francs (soit 20 millions de francs), formule qui, selon Jean-François Kahn, *« garantira l'indépendance de la publication »*. Les actions devraient être mises sur le marché entre mai et juin prochains, aux guichets de la Société générale.

L'Evénement, vendu 20 francs – autre *« garantie de qualité et d'indépendance »* – devrait trouver son équilibre financier autour de cinquante cinq mille exemplaires. Il comportera quatre vingt deux pages et exigera une équipe d'une trentaine de journalistes.

C. D.

Jeudi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après le roman de J. Bourin, adaptation F. Verny, réalisation Y. Andrei, avec H. Virlojeux, N. Jamet, S. Barjac, M. Vlady...
Bouleversé en apprenant que son fils était un voyou, Mathieu promet à Marie de payer la somme réclamée par Amaury. Marie, à bout de nerfs, décide de rompre avec Côme. Un feuilleton classique dans la tradition des Buttes-Chaumont.

21 h 30 Contre-enquête.
Magazine de Anne Hoang.
« Ici, rue Taoufik, La Courneuve, le 3 juillet 1983 » : le racisme ; un exil : le père et l'enfant... Un magazine des faits divers souvent inégal.

22 h Jeux olympiques d'hiver.
Patinage artistique : figures libres messieurs, en direct de Sarajevo.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le testament.
d'après N. Shute, réal. D. Stevens.
Une série australienne en six épisodes. De 1942 à 1950, de la Malaisie occupée par les Japonais à la brousse australienne, l'histoire d'une jeune Anglaise, héritière d'un testament, et d'un Australien, qui cherchent éperdument à se retrouver.

21 h 30 Alain Decaux : l'histoire en question.
Opération Jéricho.
Le bombardement, le 18 février 1944, de la prison d'Amiens par la Royal Air Force. La mise au point de l'opération, les plans de vol, le film du bombardement, tourné par les caméramen de la RAF, le tout raconté par l'historien du petit écran.

22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Mystère Picasso (hommage à H.-G. Clouzot).
Film français de H.-G. Clouzot (1956), avec Pablo Picasso.
Picasso, en train de dessiner ou de peindre, est filmé par un cinéaste qui cherche à montrer le processus de sa création. Un « film d'art », comme on disait alors. Tout à fait à part dans l'œuvre de Clouzot, filmé en noir ou en couleurs selon la nature des travaux de Picasso. Il s'agit pourtant d'une mise en scène, où la technique de la caméra se modifie selon les méthodes employées par l'artiste.

21 h 50 Journal.

22 h 40 Avec le temps : Patricia.
Emission de Ménie Grégoire, réal. A. Delarive.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Choral nº 3, *de César Franck, interprété par Louis Robillard (orgue).*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 Les conteurs : forêt landaise.
17 h 52 Pierre Luccin raconte : Ah ! les femmes.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Nouveau répertoire dramatique : *l'Auberge verte*, par J. Guimet, avec H. Virlojeux, J. Negroni, N. Nerval, F. Bouffard.
21 h 45 La place de l'autre, de J.-L. Lagarce, avec J. Berger et B. Devoldere (Redif.).
22 h 30 Nuits magnétiques : Harold Szeemann, un visionnaire de génie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Pour un livre à Venise*, de Sinopoli, *Schicksalslied*, pour chœur et orchestre, de Brahms, *Symphonie nº 4*, de Schumann, par les Chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. G. Sinopoli.
22 h 45 Fréquence de nuit : Feuilleton « Tango » ; à 23 h 10, Musiciens sans public.

Vendredi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Amicalement vôtre.
14 h 50 Temps libres.
16 h 40 Destination... France.
L'Isère.
17 h 5 Croque-vacances.
Spécial Guyane.
Dessins animés, bricolage, infos-magazine, divertissement folklorique.
18 h Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeux olympiques d'hiver (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Les vainqueurs.
Emission de Y. Mourousi et M. Rieussec, réal. G. Amado.
Une nouvelle émission de variétés célèbre les réussites dans tous les domaines professionnels chaque fois sur un thème. Le premier numéro est consacré à la jeunesse.
21 h 50 Désirs de femmes : Plaisirs d'amour.
Les « nouvelles femmes » de 18 à 35 ans sont-elles plus heureuses que leurs mères ? Sept témoignages dont trois principaux, une étudiante, un professeur, une aide-soignante, recueillis par une journaliste Betty Martigue et une psychanalyste Martine Goux-Bonzon. Gentillet.
22 h 45 Branchés-musique : 22, v'là le rock.
Une émission de Jean-Bernard Hebey.
Avec le groupe Yes, Tracey Ulmann, Belle Stars, Assembly, Eurythmics...
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
11 h 15 Journal (et à 12 h 45).
11 h 20 Jeux olympiques d'hiver (et à 13 h 30).
Ski : Slalom spécial dames.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les régimes matrimoniaux.
14 h 55 Série : Têtes brûlées.
15 h 45 Reprise : l'histoire en question.
Alain Decaux : *opération Jéricho (diff. le 16 février).*
17 h Itinéraires.
Les enfants du monde : enfants de la sagesse, en Chine.
Sur les hauteurs tibétaines avec le sinologue Arnaud Desjardins.
17 h 45 Récré A 2.
Tranin reporter ; Latulu et Lireli : Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus. Avec B. Fresson, P. Santini, P. Rouleau...
Troisième épisode. Après avoir placé son frère sur le trône d'Espagne, Napoléon doit faire face à la révolte qui s'amplifie. Il déclenche une répression terrible en même temps qu'il promulgue une série de décrets contre l'Inquisition, les privilèges seigneuriaux, afin de mettre fin, pense-t-il, à l'âge des ténèbres. Goya éclabousse ses toiles de sang. Un feuilleton qui n'est pas à la hauteur de ses ambitions.
21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Albums de famille, sont invités : Miriam Cendrars (Blaise Cendrars), *François Chapon* (Mystère et splendeurs de Jacques Doucet), *Jean Hugo* (le Regard de la mémoire), *Eric Neuhoff* (Un triomphe) *et Bernard Duhamel* (le Livre d'amertume, *préfacier du* Journal *de G. Duhamel).*
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club (cycle : Les quatre coins du monde.) : Au bord de la mer bleue.
Film soviétique de B. Barnet (1935), avec E. Kouzmina, L. Sverdlin, N. Kroujkov, S. Svachenko (v.o. s.-t. N.)
Une jeune fille appartenant à un kolkhoze de pêcheurs d'une île de la Caspienne fait la coquette avec deux mécaniciens, les rend jaloux l'un de l'autre. Une comédie très surprenante dans le cinéma soviétique de l'époque. Barnet se détourne, avec humour, des thèmes officiels, filme avec allégresse le jeu des sentiments, les rapports individuels. Un inédit à découvrir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord, (INC).
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède :
Autopsions la pucelle inflammable.
20 h 35 Vendredi : La faim à crédit.
Magazine d'A. Campana, reportage de L. Rotcage.
Les problèmes de la faim dans les pays en voie de développement. L'équipe de « Vendredi » a enquêté auprès des institutions internationales, des gouvernements. L'ONU et ses agences spécialisées, la CEE et le gouvernement français. Participent, à cette émission, MM. Edouard Saouma, directeur de la FAO, Edgard Pisani, commissaire au développement de la CEE, Michel Rocard, ministre de l'agriculture, notamment.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Espace francophone : Fleuve Sénégal, un combat contre la mort.
Magazine d'expression française de D. Gallet, enquête M. Makki, réal. J.-M. Carzou, A. Loum.
La sécheresse catastrophique et la famine dans trois pays francophones : le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.
22 h 20 Avec le temps : Christiane.
Emission de Menie Grégoire, réal. A. Delarive.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Quatuor pour cordes et hautbois en fa majeur, *de Mozart interprété par les solistes de Marseille.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 La Voix.
17 h 22 Monsieur l'Ordinateur (du clavier à l'imprimante.
17 h 34 Magazine Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Ecoutez votre siècle : Stockhausen.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Guadeloupe, mon pays.
8 h Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, Esclaves sans maître.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 La matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « *les Mouchoirs rouges de Cholet* », de M. Ragon.
11 h 2 Musique : la tribune internationale des compositeurs 1983 (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *Aloys*, de A. de Custine.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Nicolas Desmarets, le neveu de Colbert, aux finances), avec E. Le Roy Ladurie.
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles, ou de l'éducation des demoiselles.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : avec le professeur P. Auger.
20 h Relecture : Rabelais, textes lus par F. Maistre et Y. Pignot.
21 h 30 Musique : Black and Blue, nouvelle guitare, avec P. Cullaz et J.-P. Sasson.
22 h 30 Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : à 1 h 50. Concert : Liszt, Mahler.
6 h 2 Musiques du matin : œuvres de Bach, Haydn, Froberger, Beethoven.
7 h 10 Concert : Mozart, par le Trio à cordes de Paris et P. Gallois, flûte.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 5 D'une oreille l'autre : œuvres de Cimarosa, Puccini, Gluck, R. Strauss.
12 h Actualité lyrique.
12 h 35 Jazz s'il vous plaît.
13 h Avis de recherche.
13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Dumond, Kröll, Rollin, par R. Troman, guitare, P. Ruby, flûte à bec.
14 h 4 Equivalences.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Musiciens à l'œuvre : Londres 1934 – les semences de l'avenir : œuvres de Maxwell-Davies, Souster, Tavernier, Gœhr.
17 h 5 Repères contemporains : R. Depraz.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert (32e Semaines internationales d'orgue de Nuremberg 1983) : œuvres de Senfi, Buchner, Rein, Walter, Luther, Zirler, Rupsch, Othmayr, par le Kammerchor St Lorenz, dir. H. Harassowitz, sol. J. Bucher, orgue.
20 h Jazz.
20 h 15 Concert (en direct du Palais omnisports de Bercy) : *Requiem* de Berlioz, par l'Orchestre national de France, les Chœurs de Radio-France et Pro Musica Chorus de Londres, dir. L. Maazel, sol. T. Moser, ténor.
21 h 50 Œuvres de Roussel, Milhaud.
22 h 15 Nuit de l'Orchestre national : la nuit des premières auditions ; à 23 h 10, L. Maazel, premier chef permanent de l'Orchestre national.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

• PARIS

– *Samedi 18 février*

Nouveau Drouot, 14 h 30, fourrures griffées : expositions publiques pour les ventes du lundi au Nouveau Drouot de 11 à 18 heures, meubles dix-huitième.

• ILE-DE-FRANCE

– *Samedi 18 février*

L'Isle-Adam, 14 h 30, bronzes, bibelots, tableaux, meubles.

Versailles, Chevau-Légers, 14 h 15, lithographies modernes ; 15 heures, dessins, aquarelles, sculptures, peintures.

– *Dimanche 19 février*

Versailles, Chevau-Légers, 14 heures, Extrême-Orient, argenterie, bijoux, orfèvrerie.

• PLUS LOIN

– *Samedi 18 février*

Narbonne, 14 heures, meubles, bibelots, objets d'art.

– *Dimanche 19 février*

Arles, 14 heures, bijoux, tableaux, armes, céramiques, meubles.

Aubagne, 14 h 30, objets d'art, meubles, tableaux, argenteries, bijoux.

Châteaudun, 14 h 30, bijoux, argenterie, tableaux, meubles

Granville, 14 h 30, meubles, bibelots, bijoux, tableaux.

Honfleur, 14 h 30, tableaux modernes.

Nancy, 14 heures, meubles, objets d'art, bijoux, tableaux, art 1900.

Provins, 14 heures, archéologie, art précolombien, Extrême-Orient.

Saint-Etienne, 14 h 30, meubles dix-huitième et dix-neuvième.

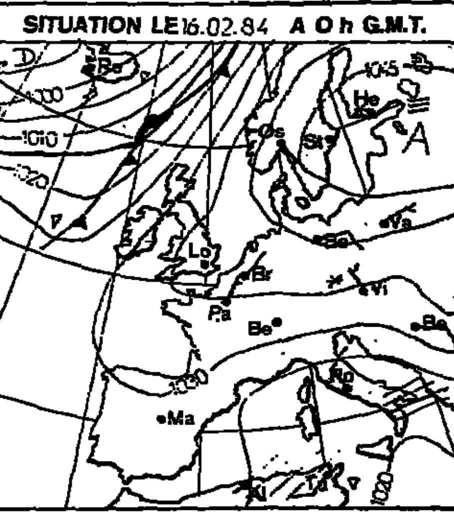
Semur-en-Auxois, 14 heures, archéologie, armes, objets se rapportant au cheval.

• FOIRES ET SALONS

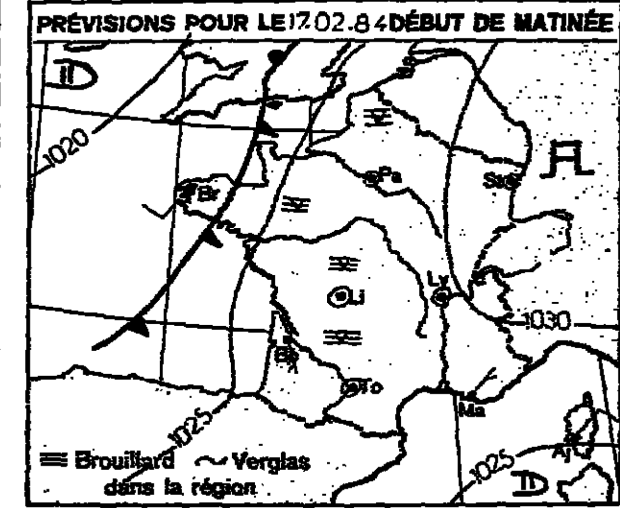
Paris, porte de Versailles : Bordeaux (33) ; Bourges (18) ; Grièges (7 km de Mâcon, 01) : Honfleur (14) ; *Montluçon* (03) : Vélizy-II (78).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.02.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17.02.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 février à 0 heure et le vendredi 17 février à 24 heures.

La France restera sous l'influence d'un flux de nord-est froid et sec, dirigé par les hautes pressions continentales, à l'exception de l'extrême sud-est du pays où évoluent des masses d'air instable et humide.

Vendredi, sur la Corse et la Côte d'Azur, le temps sera instable : succession d'éclaircies, de nuages et de quelques averses. Les températures varieront de 1 degré environ en début de matinée à 10 degrés de maximum l'après-midi.

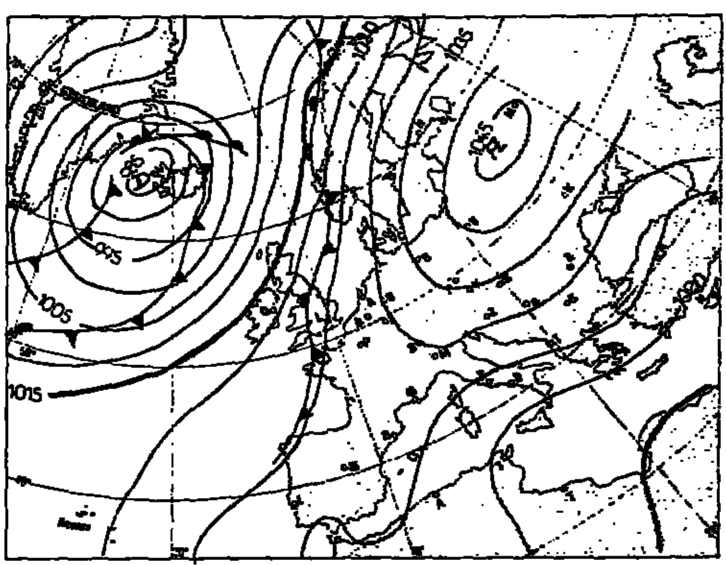
Les vents seront modérés de secteur nord-est. Sur les autres régions, le beau temps d'hiver persistera : plutôt froid, mais sec et très ensoleillé (sauf en début de journée du Bassin Parisien au Sud-Ouest où, il y aura des brouillards givrants, et près de la Manche, où le ciel sera passagèrement nuageux).

Les températures minimales s'échelonneront entre – 2 degrés et – 5 degrés (jusqu'à – 10 degrés sur le Massif Central). Les maximums de l'après-midi varieront entre + 2 et + 10 degrés du Nord au Sud.

Actuellement, sur tous les massifs, l'enneigement est abondant. Les risques d'avalanches naturelles deviennent moins forts, malgré le froid qui freine la stabilisation du manteau neigeux. Des ruptures accidentelles, dues à des accumulations et plaques à vent, sont encore à craindre.

Pour ce week-end, il est prévu du beau temps froid, très ensoleillé. Sur les Alpes du Sud cependant, le ciel sera pssagèrement nuageux, et quelques averses de neige sont possibles. Il en sera de même sur les versants est de la Savoie et du Jura.

PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 février, à 7 heures, de 1 034,2 millibars, soit 775,7 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second le minimum de la nuit du 15 février au 16 février*) : Ajaccio, 8 et 1 degrés; Biarritz, 9 et – 3; Bordeaux, 9 et – 4; Bourges, 6 et – 5; Brest, 10 et – 1; Caen, 6 et – 2; Cherbourg, 6 et 0; Clermont-Ferrand, 3 et – 6; Dijon, 4 et – 5; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 3 et – 4; Grenoble-Saint-Geoirs, 1 et – 5; Lille, – 2 et – 3; Lyon, 3 et – 6; Marseille-Marignane, 6 et – 1; Nancy, 3 et – 7; Nantes, 8 et – 4; Nice-Côte d'Azur, 9 et 1; Paris-Montsouris, 5 et – 3; Paris-Orly, 6 et – 2; Pau, 8 et – 4; Perpignan, 10 et 1; Rennes, 9 et – 5; Strasbourg, 2 et – 6; Tours, 6 et – 3; Toulouse, 7 et – 6; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 6 degrés ; Amsterdam, 1 et – 5; Athènes, 8 et 5 ; Berlin, – 1 et – 8; Bonn, 3 et – 8; Bruxelles, – 1 et – 4; Le Caire, 19 et 8 ; îles Canaries, 19 et 14; Copenhague, 2 et – 3; *Dakar*, 25 et 17; Djerba, 13 et 6 ; Genève, 1 et – 3; *Jérusalem, 12 et 5; Lisbonne, 15* et 5; Londres, 2 et – 1; Luxembourg, 2 et – 5; *Madrid, 10 et – 6; Moscou, – 6* et – 14; Nairobi, 30 et 12; New-York, 15 et 6; Palma-de-Majorque, 12 et – 1; Rome, 6 et 2; Stockholm, 1 et – 5; Tozeur, 14 et 4; Tunis, 12 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 FÉVRIER

« *Le musée de Cluny raconté aux jeunes* », 14 h 30, place Paul-Painlevé, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Jacomet.

« La naissance de la Castille », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 13 h 15, devant *la Danse de Carpeaux* (Approche de l'art).

« La Presse », 15 heures, métro Cité (M. Czarny).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« Le Grand Orient de France », *15 heures, 16, rue Cadet (Mme Hauller)*.

« Hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier (Histoire et archéologie).

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (Paris et son histoire).

« Rues du Cherche-Midi et du Dragon », 15 heures, métro Vaneau (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

15 heures, 36, rue des Mathurins, M. J. Choffer : « Louis VIII le Lion » ; M. A. Trannoy : « Les handicapés : exclus ou non » ; M. J. Moret : « La participation » (Le Nouveau Faubourg).

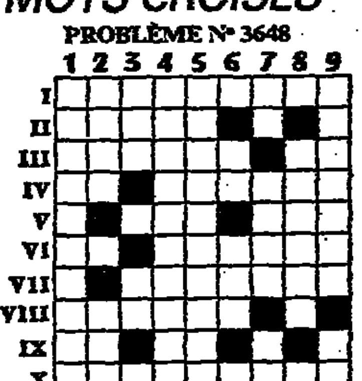
ILE-DE-FRANCE

GROS ŒUVRE. – La Cellule économique Ile-de-France, association réunissant les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics, *les promoteurs privés*, les organismes d'HLM et la direction régionale de l'équipement, publie une revue sur la conjoncture économique dans ces secteurs d'activité. Ce premier cahier, tiré à 4 000 exemplaires, est destiné *aux élus*, aux professionnels et aux spécialistes du bâtiment et des travaux publics en Ile-de-France.

★ **Cellule économique Ile-de-France**, 21, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 567-55-03.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3648



HORIZONTALEMENT

I. Moyen de parade contre certains *outrages*. – *II. Mini-jupon.* – III. Bruit sympathique abhorré par l'insomniaque. *Duplicateur.* – IV. Privatif. Genres d'euphorbes. – V. *Personnel.* Agrément engageant. – VI. – Traditions. Celui qui le monte attrape des ampoules. – VII. Confidents muets, mais fidèles. – VIII. Hostile à l'uniforme. – IX. Rôtisseur. Préposition. – X. Petite étoile de la danse du feu. – XI. Farouche *partisan* de la *protection* de la femme.

VERTICALEMENT

1. L'usure leur procure de gros profits. – 2. Homme resté court. Alliance que la France a doublement renversée. – 3. Répond toujours avec tac. Personnel. Diphtongue. – 4. Son entendement s'étend jusqu'aux sous-entendus. – *5. Couverture* en doublant une autre. – 6. Bon conducteur. Air ou terre. Préposition. – 7. Laissé-pour-compte. Plume exotique. Intervient dans un appel de « huis... clos ». – 8. Le crémier fait le sien avec celui qu'il vend aux autres. *Participe passé.* – 9. Exploits d'officier. Enterré vivant.

Solution du problème n° 3647

Horizontalement

I. Bêtise. – II. Avalistes. – III. Sottise. – IV. Kyste. Roc. – V. Epéiste. – VI. Té. Afro. – VII. Trame. Obi. – VIII. Eider. – IX. UTM. Ride. – X. Seine. TB. – XI. Service.

Verticalement

1. Basketteuse. – 2. EV. Ypérite. – 3. Tasse. Admis. – 4. Ilotisme. Me. – 5. Sites. Errer. – 6. Est. Ta. – 7. Tire-fond. – 8. Peso. Rh. Etc. – 9. *Séchoir. Bé !*

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 16 février :

UN DÉCRET

• *Pris pour l'application aux* vétérinaires de la loi du 29 novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles.

UNE CIRCULAIRE

• *Relative à la participation des* communes aux dépenses d'action sociale et de santé des départements.

TRADITIONS

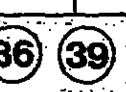
COMPAGNONS EN DIRECT. – « Paris, son travail manuel, ses chefs-d'œuvre » : les meilleurs ouvriers de France de Paris et sa région présentent une exposition à l'Hôtel de Ville (salon d'accueil) jusqu'au 31 mars. On peut y voir cent cinquantaine œuvres représentant cinquante métiers différents et des artisans au travail : des graveurs, samedi 18 et lundi 20 février (de 9 h 30 à 18 heures) ; une dentellière le mercredi 22, un pâtissier le jeudi 23, une corsetière le 27 mars, un bottier le 28 et un relieur le 31.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS-ENTIERS

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINS Série 1	VALENTINES Série 2
1	61	F. 200	F. 200
	61	200	200
	401	600	300
	4 061	2 200	1 200
	81 951	20 000	10 000
2	2	100	100
	3 292	2 100	1 100
	24 972	10 100	20 100
3	3 533	2 000	1 000
	7 563	2 000	1 000
	13 653	10 000	20 000
	79 713	10 000	20 000
4	524	300	600
	079 564	500 000	150 000
5	405	300	600
	645	600	300
	935	600	300
	7 285	1 000	2 000
	02 335	20 000	10 000
6	96	200	200

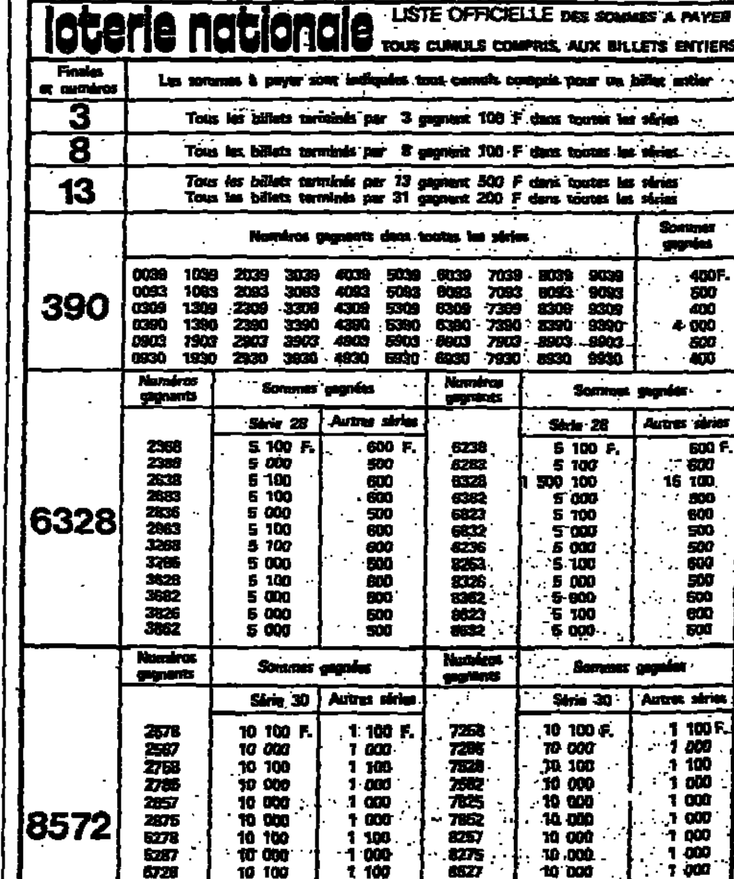
Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINS Série 1	VALENTINES Série 2
6	366	F. 300	F. 600
	87 286	10 000	20 000
	03 696	20 200	10 200
	037 926	3 000 000	300 000
7	0 517	1 000	2 000
	1 707	1 000	2 000
	27 247	20 000	10 000
8	78	200	200
	768	300	600
	868	300	600
	037 228	150 000	500 000
	193 228	300 000	3 000 000
9	9	100	100
	6 949	1 100	2 100
0	000	600	300
	920	600	300
	4 660	1 000	2 000
	4 870	2 000	1 000
	59 820	10 000	20 000
	56 590	20 000	10 000

LOTO (8) (16) (35) (36) (39) (43) 
TIRAGE N° 07 — NUMERO COMPLEMENTAIRE (23)

84 TRANCHE DE LA SAINT VALENTIN 11e
TIRAGE DU 15 FEVRIER 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS



Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
3	Tous les billets terminés par 3 gagnent 100 F dans toutes les séries
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 100 F dans toutes les séries
13	Tous les billets terminés par 13 gagnent 500 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 31 gagnent 200 F dans toutes les séries

	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
390	0039	1039	2039	3039	4039	5039	6039	7039	8039	9039	400 F.
	0093	1093	2093	3093	4093	5093	6093	7093	8093	9093	500
	0309	1309	2309	3309	4309	5309	6309	7309	8309	9309	400
	0390	1390	2390	3390	4390	5390	6390	7390	8390	9390	4 000
	0903	1903	2903	3903	4903	5903	6903	7903	8903	9903	500
	0930	1930	2930	3930	4930	5930	6930	7930	8930	9930	400

	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 28	Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 28	Autres séries
6328	2368	5 100 F.	600 F.	6238	5 100 F.	600 F.
	2386	5 000	500	6283	5 100	600
	2638	5 100	600	6328	1 500 100	16 100
	2683	5 100	600	6382	5 000	500
	2836	5 000	500	6823	5 100	600
	2863	5 100	600	6832	5 000	500
	3268	5 100	600	8236	5 000	500
	3286	5 000	500	8263	5 100	600
	3628	5 100	600	8326	5 000	500
	3682	5 000	500	8362	5 000	500
	3826	5 000	500	8623	5 100	600
	3862	5 000	500	8632	5 000	500

	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 30	Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 30	Autres séries
8572	2578	10 100 F.	1 100 F.	7258	10 100 F.	1 100 F.
	2587	10 000	1 000	7285	10 000	1 000
	2758	10 100	1 100	7528	10 100	1 100
	2785	10 000	1 000	7582	10 000	1 000
	2857	10 000	1 000	7825	10 000	1 000
	2875	10 000	1 000	7852	10 000	1 000
	5278	10 100	1 100	8257	10 000	1 000
	5287	10 000	1 000	8275	10 000	1 000
	5728	10 100	1 100	8527	10 000	1 000
	5782	10 000	1 000	8572	4 000 000	40 000
	5827	10 000	1 000	8725	10 000	1 000
	5872	10 000	1 000	8752	10 000	1 000

84 ARLEQUIN TIRAGE DU 15 FEVRIER 1984 **12e**

EN BREF

VALENCE A LA RECHERCHE D'UN CRIMINEL

Valence. — Jusqu'à présent, les policiers qui enquêtent sur la mort de François Gérard, neuf ans et demi, retrouvé, le 7 février, violé et étranglé dans un fourré du parc Jouvet, à Valence, ne disposent que d'un seul indice : une bague trouvée à proximité du corps mais que personne n'a reconnue.

Dans la ville, plusieurs initiatives se développent pour aider à démasquer le criminel. Parmi ces bonnes volontés, le milieu homosexuel est le premier à collaborer avec la police. Une association *charitable a, d'autre part, lancé* par tracts un appel à la population afin de recueillir des témoignages, mais le préfet de la Drôme a condamné cette tentative de se substituer à la police. Enfin, une Valentinoise de soixante-quatorze ans, qui tient à conserver l'anonymat, a décidé d'offrir les 10 000 F qu'elle a gagnés au tiercé à la personne qui aiderait à faire arrêter l'assassin du petit François.

M. V.

Jean Mawen condamné à dix-huit ans de réclusion

La cour d'assises de Paris, présidée par M. André Giresse, n'a pas résolu les énigmes de la rue Saint-Fiacre (*le Monde* du 14 février). En effet, si elle a condamné, le 15 février, à dix-huit ans de réclusion criminelle Jean Mawen, accusé d'avoir volontairement donné la mort à son employeur, Mᵉ Maurice Régent, notaire, 20, rue Saint-Fiacre, ce n'est pas en le déclarant auteur de ce crime mais en retenant contre lui une complicité dans cet assassinat. Autrement dit, il est apparu à la cour que le dossier qu'on lui présentait était insuffisant. Cependant, en raison des présomptions qui pesaient sur Jean Mawen, elle a estimé que celui-ci n'était pas étranger aux faits.

Moins d'« artistes » sur la place du Tertre

Troisième site touristique de la capitale après le centre Georges-Pompidou et la tour Eiffel, la place du Tertre va perdre une partie de ses artistes peintres. Leur nombre, d'environ sept cents pendant la saison estivale, sera réduit de moitié en vertu d'un arrêté municipal qui prendra effet le 1ᵉʳ mars. A partir de cette date, trois cent vingts artistes dûment autorisés auront à se partager – par roulement – cent emplacements d'un mètre carré chacun, délimités à la peinture blanche sur le sol.

L'*arrêté municipal précise* que seuls les artistes vendant leurs propres œuvres auront droit à un espace réservé. Préférence sera donnée à ceux qui y travaillent depuis longtemps.

M. Marco Darmon avocat général à la Cour de Luxembourg

M. Marco Darmon a été nommé avocat général à la Cour européenne de justice de Luxembourg (*le Monde* du 8 février). Il remplace à ce poste, où il a été officiellement installé le 13 février, Mᵐᵉ Simone Rozès, devenue premier président de la Cour de cassation. Le mandat de M. Darmon prendra fin en octobre 1988, Mᵐᵉ Rozès ayant rempli deux ans de ce mandat qui est de six années.

[Né le 26 juillet 1930 à Tunis, M. Darmon a d'abord été magistrat en Bretagne, de 1957 à 1959, avant d'être détaché au ministère de la justice où il a accompli l'essentiel de sa carrière. Du 11 avril 1973 à mars 1974, il est conseiller technique au cabinet de M. Jean Taittinger, garde des sceaux dans le deuxième gouvernement de M. Pierre Messmer. Il est ensuite vice-président du tribunal de grande instance de Paris. En mai 1981, il est nommé directeur adjoint du cabinet du garde des sceaux, M. Maurice Faure, et conservera ce poste dans le cabinet de M. Robert Badinter. Ayant rang de président de chambre à la cour de Paris, M. Darmon avait été nommé directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice en septembre 1982.]

Un nouveau satellite japonais

Le Japon a lancé, le 14 février, un satellite destiné à l'étude de la haute atmosphère. Cet engin de 210 kilos, mis en orbite sous la responsabilité de l'Institut des sciences spatiales et astronomiques (ISAS), est le seizième satellite scientifique à être lancé par le Japon. Il devrait permettre de mesurer l'abondance de certains composants tels que l'ozone, le gaz carbonique et l'anhydride sulfureux. La diminution des uns et l'augmentation des autres peuvent, en effet, constituer un bon révélateur de la pollution industrielle de notre atmosphère.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Isabelle DELABRUYÈRE et Xavier NEUSCHWANDER ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 28 février 1984.

13, boulevard Pershing,
78000 Versailles.

— Marianne, Philippe, Véronique et Florence FAURE ont la joie de faire part de la naissance de

Patrick,

à Washington, le 20 janvier 1984.

Décès

— *Dans l'avis du décès de*

Mᵐᵉ André BUTTIN,
née Madeleine Dange,

paru le mardi 14 février 1984, la famille ayant communiqué un texte incomplet, il fallait lire également :

M. Gabriel Pollet,
ses enfants et petits-enfants.

— Mˡˡᵉ Christiane Vieillard,
M. et Mᵐᵉ Paul Vieillard
et leurs enfants Bertrand, Catherine, Hugues, Olivier et Bruno,
Mᵐᵉ Colette Moulières,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Simone DESANGLES,

leur mère, grand-mère et cousine,

survenu le 9 février 1984, à Paris, à *l'âge de soixante-quatorze ans.*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

17, rue Eugène-Carrière,
75018 Paris.
Lycée Marie-Curie,
92330 Sceaux.

— Mᵐᵉ Lilia Litwin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Aleksander LITWIN,
ancien professeur
de l'université de Varsovie,
journaliste,
écrivain,

survenu à son domicile en France, le 14 février 1984, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 17 février 1984, au cimetière de Boulogne (Hauts-de-Seine), avenue Pierre-Grenier, à 11 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

156, cours Aquitaine,
92100 Boulogne.

— Le vicaire général,
L'Assemblée des délégués,
Le conseil d'administration,
Le clergé
Et les éphories de l'Eglise apostolique arménienne de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

Mgr Sérobé MANOUKIAN,
délégué pour l'Europe du Catholicossat
de tous les Arméniens,
archevêque des Arméniens de Paris,
membre de la Congrégation
du Patriarcat arménien de Jérusalem,
membre du Conseil suprême
de l'Eglise arménienne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le mardi 7 février 1984.

Les obsèques se dérouleront le samedi 18 février 1984, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon à Paris-8ᵉ.

La messe sera célébrée à 10 heures, au cours de laquelle aura lieu l'onction de la dépouille mortelle.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à 14 heures, dans la sépulture des prélats arméniens.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être faits au profit de l'Eglise arménienne.

— Nous apprenons le décès de

M. Maurice MICHEL,
ancien député de la Drôme.

[Né le 26 mai 1904 à Marsanne (Drôme), employé, Maurice Michel avait adhéré au Parti communiste en 1923. Secrétaire du PCF pour la Drôme et l'Ardèche en 1937, il avait été fait prisonnier en 1940. Conseiller général de la Drôme à la libération, conseiller municipal de Romans de 1946 à 1959, Maurice Michel avait siégé aux deux Assemblées constituantes et il avait représenté son département à l'Assemblée nationale de 1946 à 1951, puis de 1956 à 1958.]

— M. Alphonse Ruaud,
son époux,
Anick et Michel Bachelier,
Emilie et Delphine,
Dominique et Yves Ruaud,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ François Kolb
et leurs enfants,
Le docteur Pierre Vuillemin et Mᵐᵉ
et leurs enfants,
Le docteur Bernard Kolb et Mᵐᵉ
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Cécile Ruaud,
M. et Mᵐᵉ Pierre Ruaud
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Marguerite Vincent,
Toute sa famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mᵐᵉ Alphonse RUAUD,
née Claude Michèle Kolb,

survenu à Paris le 7 février 1984, à l'âge de cinquante-deux ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le 11 février, en l'église Saint-André de l'Europe à Paris-8ᵉ, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Mirecourt (Vosges).
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue de Moscou, 75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques SARLANDIE de La ROBERTIE,

survenu à Aix-en-Provence le 13 février.

De la part de
Mᵐᵉ Jacques Sarlandie de La Robertie,
leurs enfants et petits-fils,
Florence,
Bertrand, Marie-France et Christophe,
Joelle,
Son frère,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
nièces et neveux.

Après l'inhumation à Aix-en-Provence, une messe sera dite à son intention le samedi 18 février en l'église Sainte-Pauline, 55, boulevard d'Angleterre au Vésinet.

34, rue du Président-Wilson,
78230 Le Pecq.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mᵐᵉ Henri Trinet,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Bernard Lalande,
M. et Mᵐᵉ Jacques Trinet,
M. et Mᵐᵉ René Trinet,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri TRINET,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur des arts et métiers,

survenu, le 7 février 1984, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le 9 février 1984, en la collégiale Saint-Pierre, à Douai (Nord).

— M. Marcel Turon,
M. et Mᵐᵉ Guibert-Lassalle,
M. et Mᵐᵉ Pierre-Eugène Mouly,
M. et Mᵐᵉ Gaston Groc,
M. et Mᵐᵉ Pierre-Maurice Mouly
et leur fille,
M. et Mᵐᵉ Didier Barré,
Mᵐᵉ Henri Géré,
M. et Mᵐᵉ Breton
et leurs enfants,
La famille et les amis ont le regret de faire part du décès de

Mᵐᵉ Marcel TURON,
née Madeleine Dangiard,

survenu le 8 février 1984.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Villejésus, et l'inhumation à Aigre (Charente), le 13 février 1984.
10, avenue Paul-Appell,
75014 Paris.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de sa femme,

Tina,

le docteur René SOLAL
remercie vivement ceux qui ont pris part à son chagrin.

Communications diverses

— Pour informer les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (1952-1962) sur leurs droits, une réunion aura lieu le samedi 18 février, à 9 h 30, 14, place du Havre, à Paris-9ᵉ.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-IV, samedi 18 février, à 14 heures, salle Gréard, M. Charles Boutant : « L'affaire de la succession palatine (1680-1690). »

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Un « trou » de 14 milliards de francs pour la politique agricole commune

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – En annonçant le 15 février devant l'assemblée européenne la nécessité de faire appel à des financements complémentaires pour assurer les dépenses agricoles de la CEE, M. Thorn, président de la Commission de Bruxelles, accrédite la thèse défendue par M. Rocard. Durant ces dernières semaines, le ministre français de l'agriculture a répété à plusieurs reprises que les prix agricoles pour la prochaine campagne ne pourraient être fixés sans la recherche de nouvelles recettes. Or le mécanisme financier actuel (dit des « ressources propres ») – qui détermine depuis 1970 le niveau des sommes versées par les Dix au budget communautaire – ne le permet pas.

Le système en vigueur ne peut dégager davantage d'argent que si les États membres acceptent d'augmenter leur contribution au titre de la TVA (plafonnée à 1 %). Les Britanniques, les Allemands et les Néerlandais demandent au préalable des économies draconiennes dans le secteur agricole. Le Royaume-Uni exige en outre que l'allégement de sa contribution budgétaire soit réglé avant toute discussion sur l'accroissement des « ressources propres ».

Si le conseil européen des 19 et 20 mars à Bruxelles parvient à dégager un compromis sur l'ensemble du contentieux, la difficulté ne sera pas levée pour autant, l'augmentation du taux de TVA nécessitant la ratification de cette mesure par le Parlement de chaque État. Dans la meilleure des hypothèses, la décision éventuelle des Dix ne jouera que pour l'exercice 1985. Aussi la seule solution pour cette année est de trouver des financements en dehors du système actuellement en vigueur.

C'est la raison pour laquelle M. Rocard prévoit de demander dans les prochaines semaines l'arbitrage des chefs d'Etat et de gouvernement.

Le président de la commission prévoit un avenir assez sombre. Il affirme que les prévisions de dépenses agricoles actuellement en cours de vérification seront largement supérieures aux crédits prévus. Selon le chiffrage le plus souvent avancé dans les milieux communautaires, le « dépassement » tournerait autour de 2 milliards d'ECUS (près de 14 milliards de francs). Dans ces conditions, M. Thorn conclut à la possibilité de « crise ouverte » dans les prochaines semaines.

Partant de l'obligation pour la CEE d'assurer les financements prévus par les règlements communautaires – *« sauf à être en contradiction avec les dispositions du traité de Rome »* – le président de la commission ne voit d'autre issue, au moins à titre de solution provisoire, que de faire appel aux contributions nationales.

Il a également évoqué la possibilité de transférer vers le fonds agricole une partie des crédits prévus pour les interventions sociales et régionales de la CEE. Mais c'est apparemment plus par souci tactique – prendre à témoin le Parlement de Strasbourg de la gravité de la situation – que M. Thorn a lancé cette idée. En réalité, il est peu probable que Bruxelles avance franchement dans cette direction tant les représentants européens sont attachés à la politique sociale et régionale des Dix. Déjà, plusieurs parlementaires ont manifesté leur intention de demander une motion de censure si la commission devait persister dans cette voie. L'opération reste théoriquement possible, puisque les fonds pour ces domaines sont classés dans le budget des Dix, contrairement aux crédits agricoles, en dépenses non obligatoires.

MARCEL SCOTTO.

Six mille vignerons manifestent à Narbonne

« Nous sommes tous des inculpés »

De notre correspondant

Narbonne. – Quand, l'hiver finissant, les cuves encore trop pleines rappellent que le vin n'a pas tenu les promesses des vendanges, les viticulteurs descendent dans la rue. Emmitouflés dans leurs canadiennes, la casquette écrasée sur le front, ce n'est pas la première fois qu'ils ont pris la route de Narbonne, tous ceux des Corbières, du Minervois, du Razès ou du Carcassonnais. Mercredi après-midi, 15 février, comme en 1967, lorsqu'ils suivaient aveuglément André Castera, le « Napoléon des vignes », comme en 1976, quand ils exprimaient derrière André Cases la révolte, qui allait se terminer par les deux morts de Montredon, ils sont venus dans la capitale du vin, criant leur ras-le-bol en espérant être entendus enfin. Ils étaient six mille. Depuis huit ans, on n'avait vu un tel rassemblement de vignerons dans l'Aude. Les difficultés financières dans lesquelles ils se trouvent expliquent bien sûr leur mobilisation : après deux récoltes pléthoriques, le marché est saturé. La Communauté européenne ne peut résorber les excédents. Les viticulteurs sont donc contraints de vendre à perte, bien en dessous du prix fixé à Bruxelles.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, les viticulteurs de l'Aude avaient eu de bonnes raisons d'espérer. Les députés socialistes du département n'étaient-ils pas leurs fervents défenseurs ? Tous les élus de gauche, ceints de tricolore, ne défilaient-ils pas avec eux dans toutes les manifestations ? Pourtant rien n'a vraiment été réglé. L'Office des vins ne donne pas satisfaction. Plus grave encore, la prise de position de la France en faveur de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal est considérée dans ce département comme une trahison.

Dans ces conditions un déclic suffisait à mettre le feu aux poudres. Il s'est produit le 2 février dernier à Carcassonne, lorsque les CRS ont interpellé cinq viticulteurs qui participaient à une opération de commando consistant à vider des camions-citernes remplis de vin d'importation. Parmi les cinq hommes figurait André Cases qui, à quarante-sept ans, reste le leader le plus écouté des comités d'action viticole. Aussitôt des barrages avaient été dressés sur plusieurs routes du département. Quelques heures plus tard André Cases avait été remis en liberté, mais ses quatre compagnons, libérés eux aussi, étaient inculpés de *« dégradation volontaire d'objets mobiliers »*.

Considéré comme une provocation par les viticulteurs le durcissement manifesté par les pouvoirs publics a suscité les jours suivants des actions sur les routes, des attentats, et l'exaspération explique le succès de la manifestation de Narbonne.

Les vétérans des autres guerres du vin (le député européen Maffre Baugé en tête), mêlés aux jeunes qui veulent s'accrocher à la terre, ont applaudi à tout rompre Jean Huillet, porte-parole du Comité régional d'action viticole. Faisant allusion aux quatre viticulteurs inculpés, il s'écria : *« Nous sommes aujourd'hui six mille inculpés. Chaque fois qu'un viticulteur sera pris en service commandé pour défendre sa terre, un autre viticulteur se lèvera, prendra sa place et continuera le combat. Les viticulteurs ne baisseront jamais la tête devant la répression. »*

Très applaudi lui aussi, André Cases s'adressa au gouvernement : *« Je lui dis que sa politique en matière viti-vinicole est encore un échec, identique à celui de ses prédécesseurs, avec en plus un immense espoir déçu. »*

Défilé silencieux en ville sous un ciel d'orage bleuté, gerbe déposée sur la plaque commémorative de la *« révolte des gueux »* en 1907, puis motion à la sous-préfecture demandant notamment l'application immédiate de la distillation exceptionnelle prévue à l'article 15 au prix de 19,15 francs le degré, mise en place d'un règlement viti-vinicole répondant aux préoccupations des vignerons. Scénario classique. Tout aussi classiques les actions succédant au défilé : barrages établis sur toutes les voies d'accès à Narbonne, pneus et carcasses de voitures enflammées sur la voie ferrée, bouteilles détruites à Lézignan, autres barrages dans la nuit à Capendu et à Trebes.

La colère vigneronne est désormais en marche. André Cases a fixé les autres rendez-vous : le 29 février à Carcassonne pour soutenir les quatre viticulteurs inculpés qui passeront en jugement ; le 15 mars à Béziers et, fin mars-début avril, grande manifestation régionale dans une ville qui reste à déterminer (vraisemblablement Montpellier).

BERNARD REVEL.

CONSTRUCTION NAVALE

L'AFFAIRE DES CARGOS DE DELMAS-VIELJEUX
DEUX EN FRANCE DEUX EN YOUGOSLAVIE

Le gouvernement a décidé le 15 février d'autoriser l'armateur Delmas-Vieljeux à commander deux navires transporteurs de bois à des chantiers yougoslaves. Les licences d'importation seront donc délivrées. En échange, comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 7 février, l'armateur s'engage à commander deux navires identiques dans un chantier français (il s'agira, selon toute vraisemblance, des Chantiers d'Alsthom Atlantique), à un prix légèrement supérieur.

Grâce à cet accord, les chantiers français prennent une commande qui représente deux millions d'heures de travail. L'Etat, de son côté, allouera une subvention de l'ordre de 350 à 400 millions de francs pour les deux navires.

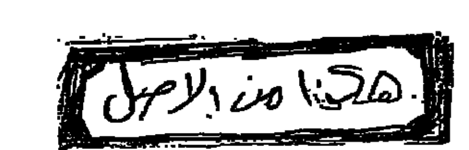
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

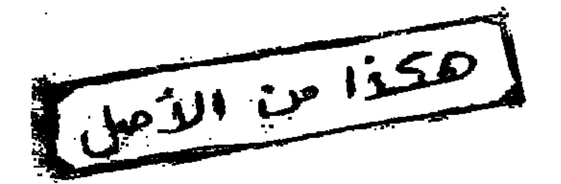
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2535	8,2555	+ 155	+ 172	+ 330	+ 370	+ 960	+ 1070
$ can.	6,6208	6,6240	+ 130	+ 178	+ 275	+ 324	+ 813	+ 918
Yen (100)	3,5408	3,5431	+ 164	+ 183	+ 349	+ 372	+ 1050	+ 1104
DM	3,0835	3,0850	+ 159	+ 172	+ 345	+ 363	+ 991	+ 1040
Florin	2,7302	2,7318	+ 135	+ 148	+ 296	+ 314	+ 866	+ 912
F.B. (100)	15,0529	15,0607	+ 63	+ 159	+ 80	+ 235	+ 103	+ 437
F.S.	3,7478	3,7505	+ 269	+ 298	+ 584	+ 610	+ 1630	+ 1697
L (1 000)	4,9795	4,9822	– 213	– 166	– 441	– 388	– 1282	– 1097
£	11,8718	12,8805	+ 281	+ 332	+ 607	+ 682	+ 1765	+ 1958

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16	9 15/16	10 5/16
DM	5 3/8	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 7/8	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	5 13/16	6 1/4
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	11 1/2	12	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4
F.S.	1 1/2	2	2 15 16	3 5/16	3 1/16	3 7/16	3 5/8	4
L (1 000)	16	17 3/4	16 3/4	18	17	17 3/4	17 1/4	18
£	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4
F. franç.	12 1/2	13	13 1/2	14 1/4	14 1/2	15 1/2	15 1/2	16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





SOCIAL

M. HANON A RENCONTRÉ M. MAUROY

Renault ne licencie pas

« *Nous avons, bien sûr, parlé de l'emploi et de son évolution dans les années qui viennent,* a souligné M. Bernard Hanon, le PDG de Renault, le 15 février après avoir rencontré M. Mauroy. *Mais nous n'avons pas parlé de licenciements.* »

Ainsi se précise la stratégie de Renault pour résorber un sureffectif estimé entre dix et quatorze mille salariés selon les syndicats et qui dépendra en fait largement des ventes de la Régie en 1984 (Renault emploie cent soixante mille personnes dont cent trois mille dans l'automobile). Mises en préretraite, départ volontaire des travailleurs immigrés qui seront aidés à retourner dans leur pays, mutations à l'intérieur du groupe, devraient permettre de régler en douceur ce problème. Renault n'a-t-il pas réduit de trois mille personnes ses effectifs en 1983 sans que personne en parle ?

Cette stratégie douce, qui apparaîtra dans le plan triennal que la direction est en train de réviser, sera expliquée lors d'un comité de groupe prévu le 24 février puis dans la première quinzaine de mars, au cours de laquelle M. Hanon recevra les secrétaires généraux des cinq fédérations syndicales de la métallurgie (CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC).

M. Sainjon, de la CGT, a déjà fait savoir qu'il acceptait cette rencontre pour négocier « *un statut unique des travailleurs de Renault* ».

Auparavant, Renault aura commencé à résoudre son problème d'emplois le plus délicat dans la branche des véhicules industriels. Un comité d'entreprise doit se tenir le 22 février – retardé d'un mois par les pouvoirs publics – et annoncer des mesures de préretraite qui pourraient toucher quelque mille cinq cents personnes et toute une série d'incitations (notamment d'aide au retour des travailleurs immigrés, nombreux à Venissieux) qui pourraient, si les espoirs de la direction *se confirment, doubler le nombre de* départs (RVI compte encore vingt-sept mille salariés). La production de Renault-Véhicules Industriels a baissé de 18 % en 1983, et cette filiale a perdu jusqu'à 200 millions de francs par mois dans le courant de l'an passé.

La journée d'action CGT dans *la métallurgie*

M. SAINJON S'INTERROGE SUR LE RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS EN 1981

Dressant le bilan de la journée d'action de la métallurgie CGT, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération des travailleurs de la métallurgie, a déclaré le 15 février que plusieurs centaines de milliers de salariés avaient participé à cette « *grande mobilisation du corps militant* », notamment dans les PME. Elle a été suivie selon lui, par 40 % à 80 % des métallos. L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a estimé à « *moins de 5 % du personnel la participation aux arrêts de travail, là où il y en a eu, c'est-à-dire dans une minorité d'entreprises* ». Une estimation jugée « *pas sérieuse* » par M. Sainjon.

Le responsable des métallurgistes cégétistes a rappelé, comme il l'a fait à plusieurs reprises ces dernières semaines, les positions de la CGT sur le maintien du pouvoir d'achat et de l'emploi, la réduction du temps de travail sans perte de salaire.

Chez Renault à Boulogne-Billancourt (dix-neuf mille salariés), des débrayages de deux heures ont été organisés ce jeudi 16 février parmi les équipes du matin et de l'après-midi dans les ateliers à l'appel des organisations CGT, CFDT et CFTC. Ce mouvement, prévu depuis plusieurs jours, vise à mobiliser le personnel de production avant l'ouverture, mardi 21 *février, des négociations* salariales sur 1984.

Au tunnel du Mont-Blanc

DES CHAUFFEURS ROUTIERS DRESSENT DES BARRAGES POUR PROTESTER CONTRE LA GREVE DU ZÈLE DES DOUANIERS FRANÇAIS

(De notre correspondant.)

Chamonix. – Les routiers français et étrangers, bloqués, depuis le lundi 13 février, aux abords du tunnel du Mont-Blanc en raison de la grève des douaniers français, qui réclament de meilleures conditions de travail, et du mouvement de protestation de leurs homologues italiens, qui refusent d'effectuer des heures supplémentaires, ont décidé, le 15 février, de paralyser l'ensemble du trafic routier aux abords des deux ouvrages franco-italiens. Ainsi, la route d'accès à Chamonix par la RN 205 est obstruée au niveau du Fayet par des barrages, tandis que la vallée de la Maurienne, qui conduit au tunnel routier du Fréjus, est, elle aussi, totalement coupée.

Mille quatre cents camions sont *immobilisés du côté français* du tunnel du Mont-Blanc ; six cents autres attendent le long de la route d'accès au tunnel du Fréjus. Les camionneurs,qui patientent souvent depuis plus de soixante-douze heures dans des conditions de froid intense, expriment ainsi leur détermination de voir cesser « *les entraves répétées* », mises à la circulation sous le tunnel du Mont-Blanc et du Fréjus.

Si la situation ne se débloquait pas au cours des toutes prochaines heures, le mouvement de mécontentement des routiers pourrait alors se retourner contre les skieurs qui, dès le 16 février dans la soirée, prendront la route des Alpes ou redescendront des stations de sports d'hiver. – CL. F.

A L'USINE MASSEY-FERGUSON DE MARQUETTE

La direction départementale du travail autorise la suppression de 464 emplois

De notre correspondant

Lille. – La direction départementale du travail du Nord vient d'autoriser la suppression de 464 emplois à l'usine Massey-Ferguson de Marquette près de Lille (dont 317 licenciements et 103 mises en préretraite pour des salariés âgés de cinquante-cinq *à soixante ans). Mais elle* a refusé le licenciement de 49 salariés âgés de cinquante à cinquante-cinq ans. Cette décision aura au moins le mérite d'éclaircir la situation dans un conflit qui dure depuis plus de deux cents jours. C'est, en effet, en juin 1983 que la direction de Massey-Ferguson annonçait son intention de supprimer 595 emplois dans son établissement de Marquette. Depuis cette date, le conflit s'était enlisé.

Les syndicats craignent que cette première vague de suppressions d'*emplois ne soit suivie d'une autre* tout aussi importante, sinon plus, qui transformerait l'usine de Marquette en simple atelier d'assemblage. Ils redoutent, en effet, que les 1 000 suppressions d'emplois autorisées dans un accord conclu en mars 1983 avec le ministère de l'industrie soient effectuées au détriment de leur établissement.

Un groupe de travail, réunissant aux côtés des partenaires sociaux les administrations concernées, va être mis sur pied immédiatement, a *annoncé la préfecture*, pour favoriser la mise en œuvre du plan social.

Première organisation à réagir, l'union régionale CFDT s'interroge *sur les raisons qui ont conduit la* direction du travail à « *précipiter* » sa décision. L'intersyndicale CFDT-CGT de l'usine a déjà suggéré aux licenciés de renvoyer leur lettre de licenciement au premier ministre, qu'elle a toujours, en vain, souhaité rencontrer. – J.-R. L.

ÉTRANGER

UN CONTROLE RENFORCÉ DES ENGAGEMENTS INTERNES ET A L'ÉTRANGER ÉTANT PRÉVU

Une nouvelle législation bancaire sera mise en place en RFA l'année prochaine

A partir du 1er janvier 1985, les établissements bancaires ouest-allemands seront soumis à une nouvelle législation aux termes d'un projet d'amendement de la loi-cadre bancaire. Récemment adopté par le gouvernement fédéral, après approbation du président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, ce texte, qui a été entériné par l'office de contrôle des banques à Berlin-Ouest, prévoit deux importantes dispositions nouvelles tant dans leur esprit que par le contrôle renforcé qu'elles vont entraîner sur l'ensemble du système bancaire outre-Rhin et, surtout, sur son activité à l'étranger.

Dans un premier temps, les banques ouest-allemandes devront inclure dans leurs bilans consolidés *toutes les participations* dont elles détiennent au moins 40 %, alors qu'elles n'étaient tenues jusqu'à présent que de consolider les filiales à 100 %. De plus, les filiales spécialisées dans les prêts hypothécaires et – surtout – les filiales étrangères devront également figurer dans le nouveau périmètre de consolidation des établissements bancaires.

La seconde innovation réside dans l'interdiction faite aux banques (dès que *la loi aura été promulguée*) d'accorder des crédits à un seul client pour plus de 50 % de leurs fonds propres, alors que cette limite était fixée jusqu'à présent à 75 %. La législation actuelle prévoit que l'ensemble des crédits octroyés par une banque ne doit pas être supérieure à dix-huit fois le montant total des fonds propres de l'établissement concerné. Mais cette réglementation avait été rapidement contournée par la création de filiales domestiques et étrangères, accroissant fortement le volume global des engagements de ces banques avec le risque *que cela implique* en cas de défaillance d'un important client.

A cet égard, il est certain que le gouvernement de Bonn a tiré les leçons de deux affaires qui ont fortement secoué la scène financière : les récents déboires de la banque allemande Schröder, Münchmeyer, Hengst und Co (SMH) et la déconfiture, un peu plus ancienne, du Banco Ambrosiano (*le Monde* du 14 décembre 1983).

Grâce à cette nouvelle loi-cadre, les autorités de Bonn espèrent limiter ce type d'affaires en exerçant un sévère contrôle sur les nombreuses filiales bancaires luxembourgeoises (plus d'une trentaine) créées par des établissements ouest-allemands. Dans les milieux professionnels, on ne l'entend pas de cette oreille et l'Association des banques allemandes a déjà fait savoir qu'elle entendait bien s'opposer à cette réglementation « tous azimuts » dont le Bundestag devrait être saisi en avril prochain. Pour la majorité des observateurs, il ne s'agit pourtant que d'un combat d'arrière-garde. En dépit des dissensions qui ont pu naître entre le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff, partisan d'un régime moins draconien, et son collègue des finances, M. Gerhard Stoltenberg, d'autant plus dirigiste qu'il avait l'appui de la banque centrale, le gouvernement veut lancer un sérieux coup de semonce à l'adresse du monde bancaire. Comme il l'a fait en 1974 en laissant s'effondrer la banque Herstatt en signe d'avertissement pour les établissements trop engagés dans des opérations spéculatives sur les marchés des changes.

A présent qu'elles sont avisées des intentions gouvernementales, les banques allemandes bénéficieront d'un délai de cinq ans, à compter de 1985, pour mieux harmoniser leur politique de crédit en fonction de leur véritable assise financière, un moyen de les inciter à renforcer leurs fonds propres, le point faible de toutes les banques mondiales.

SERGE MARTI.

Aux États-Unis

Forte progression de la production industrielle

La production industrielle américaine a progressé de 1,1 % en janvier, soit sa plus forte augmentation depuis septembre 1983 (+ 1,3 %). La production de biens de consommation durables a progressé de 2,4 % (la production d'automobiles s'est élevée en rythme annuel à 8,1 millions d'unités, contre 8 millions en décembre, et devrait atteindre 8,3 millions en février). Pour sa part, la production de biens de consommation non durables n'a augmenté que de 0,4 %, ce qui est attribué à une réduction de la production d'électricité du fait de températures plus clémentes. Enfin, la production de biens d'équipement s'est accrue de 1,1 % et celle de matériaux de construction de 1,5 %. Au cours des quinze derniers mois, l'indice de la production industrielle n'a cessé de progresser. Son taux d'augmentation s'était toutefois quelque peu ralenti au dernier trimestre 1983, l'indice n'ayant gagné que 0,6 % en décembre, 0,3 % en novembre et 0,8 % en octobre. En un an, par rapport à janvier 1983, la production a augmenté de 15,1 %, l'indice s'étant établi à 158,1 *(base 100 en 1967) en janvier* 1984. – *(AFP, AGEFI.)*

● **PRÉCISION.** – Dans notre article consacré au Crédit du Nord *(le Monde du 14 février)*, il convient de préciser à propos de la spécialisation du personnel des agences de cet établissement que celle-ci sera organisée, au sein même *de ces agences ou succursales*, en créant deux catégories distinctes de conseillers en fonction de la clientèle (particuliers et entreprises).

Quand la France se compte

Le recensement de 1982 révèle l'arrêt de la croissance urbaine le resserrement démographique et la stabilité de la population étrangère

A la suite du recensement de 1982, l'INSEE vient de rendre publics le premiers résultats de l'exploitation d'un échantillon des réponses (une sur vingt). Ces analyses portent sur la pyramide des âges, la population active, les ménages et les familles, le parc de logements, la population étrangère. Nous en publions les principaux éléments.

● LES CAMPAGNES S'URBANISENT

La France comptait, au 4 mars 1982, 54 334 871 habitants.

La croissance de la population s'est ralentie : entre 1975 et 1982, elle n'a été que de 3,3 % contre 5,9 % entre les recensements précédents. Ce ralentissement est dû à la baisse de la natalité et à l'arrêt progressif de l'immigration. Mais il a été constaté dans toutes les régions, sauf le Languedoc-Roussillon, dont la croissance est passée au contraire de 0,7 % à 1,2 % par an, et l'Aquitaine, où la population a continué d'augmenter au rythme de 0,5 % l'an ; ces deux régions ont-elles remplacé la Provence-Côte-d'Azur comme « zone attractive » ?

Mais, selon l'INSEE, *« le phénomène le plus marquant, révélé par les résultats du recensement »*, est *« l'arrêt de la croissance urbaine » : « de 1954 à 1975, période d'urbanisation intense, le taux de croissance des agglomérations urbaines, petites ou grandes, était supérieur à celui de l'ensemble du pays* (il augmentait même avec la taille de la ville), *alors que les communes rurales de moins de 1 000 habitants se dépeuplaient. Au cours de la période 1975-1982, le développement des communes rurales est en moyenne plus rapide que celui des villes »*. Seules les villes de moins de 20 000 habitants augmentent plus vite que le reste du pays. *« Depuis un siècle*, souligne l'INSEE, *c'est la première fois qu'un tel phénomène est observé. »*

Le fait est dû à une migration vers les communes rurales. Dans le détail, on constate notamment que les villes-centres ne se développent presque plus ; au-dessus de 20 000 habitants, elles voient même leur population diminuer (la baisse dépasse 5 % pour celles de plus de 200 000 habitants). La croissance des banlieues se ralentit fortement. Au contraire, dans les communes rurales « périphériques », la population commence à augmenter nettement, tandis qu'elle continue à baisser dans de vastes zones éloignées de toute agglomération.

● MOINS DE JEUNES, PLUS DE FEMMES AGÉES

La baisse de la natalité s'est fait sentir entre 1975 et 1982. Elle a ralenti l'accroissement de la population. Elle a surtout entraîné une diminution de 550 000 du nombre des moins de 20 ans (– 3,5 %) : ceux-ci ne représentent plus que 28,7 % de la population en 1982, contre 30,7 % en 1975. Parallèlement s'est accru le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans : 10 023 000 en 1982, contre 9 965 000 en 1975. Si l'accroissement n'a pas été plus fort, et si l'on a constaté même une diminution de la proportion des « plus de 60 ans » depuis 1975, c'est parce qu'arrivaient à cet âge les générations « creuses » nées pendant la première guerre mondiale.

En revanche, le nombre et la proportion de personnes très âgées (plus de 75 ans) ont continué à progresser, par suite de l'allongement de la durée de vie : depuis 1968, l'espérance de vie à partir de 60 ans est ainsi passée de 15,9 ans à 17,4 ans pour les hommes et de 20,4 ans à 22,3 ans pour les femmes. *« De ce fait*, note l'INSEE, *les femmes, qui représentent la moitié de la population de 50 ans (et 51,13 % de la population totale), en représentent 60 % à 75 ans ; 70 % des Français de plus de 80 ans sont des femmes. »*

Le contraste s'est accentué depuis 1975 entre « la France jeune » du nord de la Loire (où la proportion de moins de 20 ans est supérieure à la moyenne), et « la France vieillie » du sud : le nombre de personnes âgées a continué d'augmenter dans cette dernière zone, à la fois par l'effet de la démographie et par suite des migrations vers le Midi à l'âge de la retraite. Le Limousin reste la région la plus vieille : la proportion de personnes âgées y est supérieure de 47 % à la moyenne française.

L'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes, très urbanisées, sont celles où la population adulte (20-24 ans) est la plus forte, mais la proportion de moins de 20 ans y augmente aussi par suite de l'arrivée de jeunes en quête d'emploi, alors qu'elle a diminué depuis 1975 dans une région « jeune » comme la Lorraine.

De même s'accentue le contraste entre les zones urbaines (où se concentre la population d'âge actif), et les campagnes (où l'on trouve le plus grand nombre de retraités : 20 % de plus de 65 ans). Mais c'est dans l'agglomération parisienne que l'on trouve à la fois la plus faible proportion de jeunes (26,2 %) et le plus faible pourcentage de personnes âgées (11,7 %).

● DES FAMILLES PLUS RESTREINTES

La famille s'est resserrée, avec la diminution du nombre d'enfants, parallèlement à la disparition des familles nombreuses : le nombre moyen d'enfants par famille (1,08 en 1968) est passé de 1,01 à 0,90 entre 1975 et 1982. Ce chiffre recouvre plusieurs évolutions. Un resserrement du « modèle familial » d'abord : le nombre de familles de deux enfants a légèrement augmenté (300 000 de plus, soit 15 %), tandis que la proportion d'enfants uniques restait stable. Le nombre de *couples sans enfants s'est aussi* sensiblement accru : avec la baisse de la natalité, il devient la règle à l'âge mûr. Enfin, on constate une diminution des familles plus nombreuses, surtout celles de 4 enfants (120 000 de moins, soit – 33 %) et de 5 enfants et plus (137 000, soit – 50 %) : *ensemble*, ces dernières ne représentent plus que 2,6 % des familles, contre 4,7 % en 1975.

Sur l'ensemble, 887 000, soit 6,3 %, sont des familles « monoparentales ». Il s'agit, dans 85 % des cas, de femmes qui élèvent seules leur(s) enfant(s), en général des divorcées. Le nombre de divorcées a augmenté de 50 %, comme celui des mères célibataires depuis 1975 : on compte, en 1982, 1 425 400 divorcés (858 800 femmes et 566 600 hommes).

La taille des « ménages » (vivant dans le même logement) a aussi diminué : on ne compte en 1982 que 2,70 personnes par ménage, contre 2,88 en 1975 et 3,10 en 1962. La cohabitation de plusieurs familles tend à disparaître (il n'y a plus que 152 500 ménages de deux familles ou plus, contre 232 900 sept ans auparavant et 438 400 vingt ans plus tôt). Le nombre de personnes vivant seules – veufs ou divorcés plus encore que célibataires – s'accroît : deux sur trois sont des femmes, dont 75 % ont plus de 55 ans.

Ont diminué, en revanche, le nombre et la proportion de personnes vivant « hors ménage », c'est-à-dire en collectivité : surtout les vieillards vivant dans une maison de retraite, les communautés religieuses et les travailleurs en foyer : ils ne sont plus que 1 291 800, soit 2,3 % de la population.

● DES MÉNAGES MIEUX LOGÉS

Les ménages sont aujourd'hui mieux logés. Les résidences principales possèdent en moyenne 3,65 pièces, contre 3,47 en 1975 et 3,08 en 1962. Moins de 500 000, soit 2,5 %, restent vraiment « surpeuplées » (1) en 1982 – deux fois moins qu'en 1975 et quatre fois moins qu'en 1962. Toutefois, plus d'un quart sont nettement « sous-peuplées », contre 21 % en 1975 et 14 % en 1962.

Plus vastes, ces logements sont aussi plus confortables : toutes les résidences principales possèdent l'eau courante ; 85 %, baignoire ou douche et w.-c. intérieurs ; 67,5 % ont le chauffage central. Mais 63 % des logements sont confortables, aujourd'hui : c'est seulement à Paris et dans le Nord que l'on constate un certain retard. Seules les personnes *âgées vivent encore dans des logements* inconfortables : un quart des plus de 75 ans n'ont ni w.-c. ni installation sanitaire chez eux.

Cette amélioration de l'habitat, résulte, d'une part, de la modernisation des logements anciens (ainsi, en vingt ans, 3 millions de logements anciens ont été équipés du chauffage central), surtout après 1975, d'autre part, des constructions neuves, qui ont depuis vingt ans renouvelé le parc de logements pour suivre l'accroissement de la population et les migrations internes (2,2 millions de résidences principales ont été construites au cours des vingt dernières années). Cet effort de construction s'est ralenti depuis 1974, dans la mesure où le « rattrapage » s'achevait ; il s'est notamment reporté sur les zones rurales (comme le Morbihan, qui est, avec la grande parisienne, le département doté de l'habitat le plus récent et péri-urbaines. Le renouvellement a été particulièrement important en Provence-Côte-d'Azur (par suite des mouvements de population) et en Bretagne (où les deux tiers des résidences principales ont été construites depuis la dernière guerre). En revanche, dans le Nord et dans les zones de campagne « profonde », plus de la moitié des immeubles datent d'avant 1948.

De ces logements, les ménages sont aussi plus souvent propriétaires. Pour la première fois en 1982, plus de la moitié des Français sont propriétaires de leur résidence principale (contre 46,7 % en 1975) : la proportion n'est sensiblement inférieure qeu chez les employés. Cette évolution, largement encouragée par les pouvoirs publics (à travers la politique d'aide au logement), a été à peine ralentie par le recul de l'âge du mariage et la hausse des taux d'intérêt ces dernières années : la moitié des ménages qui occupent des logements achevés depuis 1975 sont en accession à la propriété. Ce développement de la propriété, particulièrement net dans les zones péri-urbaines (où l'on compte 72 % de propriétaires), est allé de pair avec la progression de l'habitat individuel, aujourd'hui nettement majoritaire (54 % des ménages).

Mieux logés, les ménages sont aussi mieux équipés. Ils ont continué *à se motoriser : plus de 70 % d'entre* eux possèdent au moins une voiture en 1982 (ce taux est désormais spécialement élevé chez les ruraux), et 16,7 % en ont même deux (la proportion montant à 40 % chez les cadres supérieurs et les professions libérales). Surtout, ils ont installé le téléphone : 75 % des ménages en sont équipés, contre 27 % en 1982. Les disparités régionales subsistent (84 % en Ile-de-France et 60 % seulement dans le Nord), mais tendent à se réduire.

● UNE ENTRÉE AU TRAVAIL PLUS TARDIVE

Malgré la montée du chômage (qui touchait 2 059 000 personnes en 1982, contre 831 000 en 1975), la population active n'a cessé de s'accroître entre 1975 et 1982. Le mouvement, entamé au début des années 60, s'est même accéléré, puisque cette population a progressé de 1 750 000 personnes – contre 1 400 000 entre les deux recensements précédents, – atteignant *23 525 000 en 1982.*

Une croissance due à deux causes majeures : la démographie et le travail des femmes. Pendant cette période, en effet, ont continué d'arriver à l'âge de travailler des générations nombreuses (800 000 personnes), tandis que partaient à la retraite les classes « creuses » nées pendant la première guerre mondiale. Parallèlement, le travail des femmes s'est encore développé ; en 1982, plus de 60 % des femmes entre 19 et 45 ans étaient encore actives, contre 56,7 % en 1975. Leur taux d'activité s'est accru à tous les âges au cours de cette période, et les femmes représentaient, en 1982, 41 % de la population active, contre 35 % en 1975. Le chômage, qui touche fortement les femmes, n'a pas ralenti cette évolution liée à celle des modes de vie et à la transformation des emplois.

De plus en plus féminisée, la population active s'est rajeunie, par suite de départs de plus en plus précoces en retraite ou en préretraite (notamment sous l'effet de la crise). A 62 ans, en 1975, un homme sur deux exerçait encore une activité) ; en 1982, un *sur trois seulement.* Mais ce rajeunissement (58 % des actifs ont moins de 40 ans en 1982, contre 50 % en 1975) s'est accompagné d'une entrée au travail plus tardive, due à l'accroissement des taux de scolarité. En 1982, 60 % des jeunes gens de 18 ans et 72 % des jeunes filles font encore des études, contre respectivement 50,4 % et 58,4 % en 1975. Il en va de même à 20 ans pour 28,6 % des jeunes gens et 34,2 % des jeunes filles (contre 25 % et 26,6 % en 1975). Ainsi, la période d'activité limitée aux deux extrémités tend à se restreindre.

Pour ces actifs, le salariat est la règle (les emplois salariés représentent 83 % du total) depuis plusieurs années – depuis 1975, pratiquement), – mais c'est la répartition entre les branches d'activité qui a changé. L'agriculture a continué à perdre des emplois – 350 000 depuis 1975, – et ne représente plus que 8,2 % de la main-d'œuvre en 1982, contre 10,1 % sept ans plus tôt. Mais l'industrie en a perdu davantage encore (730 000) : elle ne réunit plus que 34,2 % des emplois, contre 38,5 % en 1975. Le tertiaire (commerce, transports, services), en revanche, en a gagné 1 600 000, et représente 57,6 % du total (la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois publics par le gouvernement de gauche en 1981 a sans doute donné un « coup de pouce ». La transformation de la société industrielle est largement engagée.

Les premières analyses du recensement effectuées par l'INSEE ne permettent pas de voir précisément l'évolution des catégories socio-professionnelles, par suite d'un changement de nomenclature destiné précisément à suivre la transformation des emplois. On peut néanmoins estimer très grossièrement, même si les catégories ne coïncident pas exactement, que le nombre d'ouvriers a baissé de quelque 500 000 depuis 1975 (– 7 %), tandis que celui des cadres supérieurs et des professions intellectuelles augmentait d'environ 400 000 (+ 29 %).

(1) Le calcul du « surpeuplement » est assez complexe ; l'INSEE part de l'idée qu'un logement *« normalement peuplé »* comporte au minimum une pièce de plus qu'il y a de personnes dans le ménage.

Une population étrangère faussement stable

On comptait, en mars 1982, 3 680 100 étrangers en France – soit 6,8 % de la population totale, – à peine plus qu'en 1975 (3 442 400) et une proportion comparable à celle de... 1931.

Ce total est nettement inférieur à celui que dénombre le ministère de l'intérieur (4 223 000 au 31 décembre 1981). La différence tient, comme l'INSEE le rappelle, aux méthodes de collecte. Les données du recensement pèchent sans doute par défaut : analphabétisme, logement précaire et forte mobilité font qu'une partie des étrangers échappent au dénombrement. On évaluait la sous-estimation à 10 % environ en 1975, mais le recensement de 1982 serait sur ce point plus précis. A l'inverse, les décomptes du ministère de l'intérieur, qui reposent sur le nombre de titres de séjour en cours de validité, pèchent par excès parce qu'ils ne tiennent pas compte des étrangers sortis de France et incluent sans doute plus largement les enfants (1).

Si la différence entre les deux comptes reste considérable, l'évolution, elle, ne peut être discutée : le nombre d'étrangers ne s'est accru que de 7 % entre 1975 et 1982 contre 31 % entre 1968 et 1975. Ce faible accroissement est dû lui-même essentiellement à la venue des familles et à la naissance d'enfants dans la communauté étrangère : la crise économique a arrêté l'appel de main-d'œuvre dans l'industrie et le bâtiment, et l'on a cherché à limiter l'entrée d'étrangers en France. D'autre part, 300 000 personnes, pour l'essentiel européennes, ont été naturalisées entre 1975 et 1982, ce qui a réduit d'autant le nombre des étrangers.

Mais la répartition par pays d'origine des immigrés a considérablement changé. Le nombre d'Européens a diminué de 342 000 : ils représentent en 1982 moins de la moitié des étrangers. Les plus nombreux restent les Portugais (près de la moitié des Européens avec 764 800 personnes), les Italiens et les Espagnols. Pendant ce temps, l'effectif des Africains s'est accru d'autant (+ 400 000) : si les Algériens (795 000) restent la première communauté, le nombre des Marocains a augmenté de 65 % pour atteindre 431 000, celui des Tunisiens (189 000) de 36 % et celui des nationalités d'Afrique noire (138 000) a presque doublé. Les Asiatiques (293 000) sont encore minoritaires mais leur nombre a presque triplé, notamment celui des immigrés de l'ancienne Indochine (105 000).

Concentrée dans les zones urbaines, cette population étrangère est pour plus de la moitié (57 %) installée dans trois régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur. L'Ile-de-France en particulier (en fait l'agglomération parisienne) accueille à elle seule le tiers des étrangers et notamment 44 % des Portugais et 27 % des Espagnols.

Salariés de l'industrie et, plus encore, du bâtiment et du génie civil, les étrangers ont été très frappés par le chômage entre le recensement de 1975 et celui de 1982 : le nombre de chômeurs a triplé parmi eux, pour dépasser 218 000.

(1) Plus surprenant, et mal expliqué, le fait que les différences qui sont de l'ordre de 10 % pour la plupart des nationalités sont nettement plus fortes pour les Portugais (environ 13 %), les Espagnols (près de 20 %) et les Italiens (près de 25 %) !

Un pays de petits propriétaires qui préfèrent la campagne à la ville

Un recensement, c'est un décompte, une collection de chiffres, qui, accumulés, rapprochés, donnent une sorte de photographie, un état des lieux à un instant donné. Mais les éléments tirés par l'INSEE du recensement de 1982, et publiés jeudi 16 février, offrent mieux que cela : ils permettent de mesurer l'évolution de la société française au cours des dernières années (le précédent recensement avait eu lieu en 1975), et esquissent les transformations qu'elle subit aujourd'hui dans ses activités et son mode de vie. Les traits de cette société ne nous sont certes pas inconnus – certains peuvent même paraître évidents à force d'avoir été annoncés ou décrits ici où là, – mais les chiffres des statisticiens, dans leur sécheresse, donnent aujourd'hui du poids aux analyses des sociologues.

Le premier trait qui apparaît avec netteté, c'est l'évolution des activités et des emplois. Les années qui avaient suivi la geurre avaient été marquées par l'exode agricole et rural : les jeunes avaient quitté la ferme paternelle pour l'usine. Aujourd'hui s'esquisse une seconde transformation : après l'agriculture, c'est l'industrie qui décline au profit du tertiaire (commerces, transports, services) ; celui-ci rassemble près de 60 % des « actifs » ; alors que l'industrie n'en accueille plus qu'un tiers (et encore faudrait-il décompter les emplois de type administratif, de plus en plus nombreux au sein même des entreprises industrielles, aux dépens des ouvriers).

L'évolution est trop massive pour être liée à la crise économique qui a frappé depuis 1974 et a presque coïncidé avec l'intervalle entre les deux derniers recensements : il ne s'agit pas seulement de la « désindustrialisation » qu'évoquent souvent le Parti communiste ou la CGT, mais de l'entrée de la France dans ce que les sociologues américains ont appelé la « société post-industrielle ». Une transformation qui pose déjà des problèmes aux syndicats nés de la classe ouvrière.

Parallèlement, l'activité professionnelle devient l'apanage d'une tranche d'âge plus restreinte. Cela tient à la prolongation des études – les deux tiers des jeunes ne commencent pas à travailler avant l'âge de vingt ans – et à des départs plus précoces, accélérés par la crise économique, et « régularisés » depuis par la fixation à soixante ans de l'âge de la retraite. L'évolution a été rendue possible par le travail des femmes, qui forment aujourd'hui plus de 40 % de la population active.

Ces changement vont sans doute s'accompagner d'une nouvelle répartition des hommes sur le territoire. L'industrialisation a provoqué une concentration dans les villes et dans des banlieues qui leur ressemblaient de plus en plus : la croissance a été d'autant plus forte que la ville était plus grande. Mais, depuis 1975, ce mouvement séculaire a été rompu : pour la première fois, les petites villes et les communes rurales se sont développées plus vite que les grandes villes et les banlieues « traditionnelles ». L'urbanisation prend aujourd'hui des formes plus lâches, et de nouvelles communes-dortoirs, des villages-satellites, se forment, qui seront peut-être l'équivalent des banlieues américaines.

La poussée des constructions – la majorité des logements actuels ont moins de vingt ans – s'est accompagnée d'une amélioration des conditions de vie matérielles : la plupart des ménages peuvent avoir aujourd'hui un logement confortable (sauf dans les campagnes profondes et... à Paris, dont le parc immobilier a été le moins renouvelé) ; l'équipement en téléphone, généralisé au cours de la période 1975-1982, dépasse la possession d'automobiles qui a pourtant continué à progresser.

Au cours des dix dernières années, l'effort de construction a donné aussi aux Français – encouragés fortement par l'Etat, sinon contraints – l'occasion de redevenir propriétaires : plus de la moitié sont aujourd'hui propriétaires de leur résidence principale. Un développement qui est allé de pair avec celui de l'habitat individuel. Ce maintien de la petite propriété est synonyme d'indépendance dans les représentations collectives, mais l'est sans doute moins dans la pratique : il lie les gens à leur résidence et il rend aujourd'hui plus difficiles encore les départs en cas de fermeture d'entreprises.

L'indépendance, en tout cas, est aujourd'hui définitivement gagnée pour la famille : on ne rencontre pratiquement plus, même à la campagne, de ménages réunissant deux familles – deux générations en fait – sous le même toit.

C'est aussi un des points de repère d'une autre évolution majeure : celle de la famille. Celle-ci s'est resserrée : elle ne comprend guère, dans la plupart des cas, qu'un ou deux enfants (le recensement n'a trouvé que 9 % des familles comptant au moins trois enfants de moins de dix-sept ans). Encore cette famille traditionnelle a-t-elle du mal à résister au désir d'autonomie de chacun de ses membres : le nombre des divorcés a augmenté de 50 % entre 1975 et 1982, comme celui des familles « monoparentales » (en fait des mères célibataires).

Les femmes ont acquis leur autonomie, au cours de la dernière décennie, sur le plan juridique, comme elles l'ont acquise sur le plan matériel par l'exercice d'un métier : dans deux couples de moins de quarante ans sur trois, les deux conjoints sont actifs.

Cette liberté gagnée par les individus dans la société française peut avoir comme contrepartie la solitude pour un nombre croissant d'entre eux : les célibataires, les divorcés, les veufs. Choisie par les plus jeunes, elle est subie par les plus âgés, et les femmes, qui forment 60 % des divorcés et autant des plus de soixante-quinze ans, risquent d'en être les principales victimes. Une situation que le confort et les moyens de communication ne compenseront pas.

GUY HERZLICH.

AFFAIRES

DIFFICULTÉS DE LA DIVERSIFICATION

Les « ardoises » de Matra

Décidément, la « diversification » coûte cher à Matra. Année *après année*, les espoirs de redressement, que formule en début de chaque exercice devant les analystes financiers et les journalistes, M. Jean-Luc Lagardère, sont, au bout du compte, déçus. Le « show » de cette année n'a pas dérogéà larègle. Les résultats 1983 sont « décevants », bien inférieurs aux prévisions faites voilà un an ; en stagnation par rapport aux résultats de 1982 et en net recul par rapport à ceux de *1981*.

Le chiffre d'affaires consolidé en 1983 atteint 13,3 milliards de francs, et le bénéfice net consolidé 30 millions de francs, contre 23 millions en 1982 et 160 millions en1981. Les résultats de la maisonmère (cotée en Bourse) subisent un net recul en raison des provisions qu'il a fallu constituer pour les pertes de la plupart des filiales. Si le bénéfice d'exploitation (avant provisions et impôts) stagne autour du milliard de francs, le bénéfice net revient à 70 millions de francs contre *154 millions en 1982* et *157 millions* en 1981. Ceci en raison du fort accroissement des provisions pour les filiales qui atteignent 700 *millions de francs* (contre environ 400 millions en 1982).

M. Lagardère a insisté surle coût et le poids pour legroupe des restructurations et de la modernisation en coursdans certains secteurs comme l'horlogerie et l'électronique automobile. Au total, cette modernisation a coûté, en 1983, 315 millions de francs à Matra, s'ajoutant à des investissements de 680 millions de francs et à des dépenses de recherche-développement de 1\.6 milliard (dont 1 milliard de francs financé, il est vrai, par les pouvoirs publics).

« Pas question, en 1984, de sacrifier l'avenir pour présenter un meilleur visage », a affirmé M. Lagardère. Les restructurations et les modernisations pèseront donc encore sur les comptes du groupe, même si globalement le PDG de Matra prévoit une sensibme amélioration dans la plupart des secteurs.

Plus que jamais, ce sont les activités militaires qui bouchent les trous des autres secteurs. Car, hormis l'espace en forte croissance, et le transport, la liste des ardoises est, cette année encore, impressionnante. L'automobile a perdu, en 1983, 100 millions de francs, l'électronique automobile 193 millions, les composants 180 millions, la péri-téléphonie 115 millions, la micro-informatique 20 millions, l'automation industrielle 70 millions et l'horlogerie 33 millions. Ceci sans parler des pertes de Manurhin qui se chiffrent en centaines de millions de francs.

M. Lagardère a annoncé plusieurs décisions. Dans l'électronique automobile, le capital de Jaeger va être restructuré. A cette occasion, VDO va se retirer sur la pointe des pieds, le groupe allemand ne conservant plus que 10 % du capital. Matra va *« donc prendre seul et directement la majorité du capital de Jaeger en concertation avec les deux constructeurs français et les pouvoirs publics »*. Une augmentation de capital de 135 millions de francs est prévue, qui sera complétée par des prêts, notamment du Fonds industriel de modernisation. VDO, de son côté, va reprendre l'usine Jaeger de Nancy (400 personnes) et *« maintiendra sa coopération technologique avec la société française »*.

Dans l'horlogerie, après trois années de restructurations, l'avenir de la branche n'est *« toujours pas totalement défini »*. On s'oriente, cependant, a laissé entendre M. Lagardère, vers une prise de participation du groupe japonais Seiko de 15 % dans Matra-horlogerie. Les japonais *continueront à fournir les modules* c'est-à-dire, les pièces nobles, les Français se spécialisant sur les boîtiers, les cadrans et les bracelets !

Les composants, un des espoirs du groupe pour le futur, nécessitent d'importants investissements. Une augmentation de capital devrait apporter 400 millions de francs d'argent frais à Matra-Harris, la société américaine souscrivant les 200 millions de francs correspondant à sa part. Les marchés des composants est porteur et M. Lagardère, qui négocie actuellement plusieurs *contrats à long terme avec* des grands utilisateurs, espère que Matra-Harris *« deviendra rentable en 1985 »*.

Sans doute avait-on, à l'époque, minimisé l'ampleur des investissements dans des domaines comme les composants ; racheté un peu vite certaines sociétés, qui se sont révélées depuis de véritables tonneaux des Danaïdes. En trois ans (1981, 1982, 1983), les « filiales » de Matra auront perdu plus de 1,4 milliard de francs. Ceci sans compter Manurhin. C'est beaucoup, mais c'est, *estime vraisamblablement* M. Lagardère, le prix à payer pour *« faire en 1986 de Matra un très grand groupe international »*. L'avenir dira s'il n'a pas eu les yeux plus gros que le ventre.

J.-M. QUATREPOINT.

La Caisse des dépôts entreprend une vigoureuse réorganisation de ses filiales techniques

Un an après sa création, en mars 1983, la société-holding Caisse des dépôts-développement (C3D), qui a repris les participations de la caisse dans toutes ses filiales techniques, a fait le bilan de la situation et des activités de ces filiales (SCIC, SCET, SEDES, BIPE, BETURE, etc., vingt mille personnes directement et indirectement) et mis au point un programme complet de réorganisation et de réorientation.

Au cours d'une conférence de presse, M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, et, *Bernard Brunhes, président* du directoire de la C3D, ont exposé les grandes lignes de ce plan, dont l'objectif principal se définit ainsi : offrir une gamme, aussi complète que possible, de services compétitifs aux collectivités publiques, en France comme à l'étranger.

Le mot « compétitifs » est important, car le groupe de la Caisse des dépôts, spécialisé, depuis trente ans, dans le domaine de l'urbanisme et du logement, où il a joué le rôle de pionnier sous l'impulsion de M. François Bloch-Lainé, doit faire face, aujourd'hui, à une triple évolution : la crise économique, la décentralisation, le progrès technologique.

La crise économique s'est traduite par un ralentissement de la construction et des grands aménagements, qui, dès *1979*, a provoqué certaines difficultés au sein de la principale filiale de la Caisse, la SCIC, le plus gros promoteur et gestionnaire de logements d'Europe (10 000 construits par an et 180000 gérés). De même, la SCET (Société centrale pour l'aménagement du territoire) a vu sa situation financière se dégrader sensiblement, à l'exception de ses activités « autoroutes », tandis que la SEDES souffrait d'un quasi-arrêt des grandes études dont elle avait la spécialité et que les antres filiales (BETURE, SETAME, SEREQUID, SCETAGRI) ressentaient le contre-coup de la conjoncture.

Il fallait donc à la fois tirer la leçon de cette évolution : *« Moins de béton, plus de gestion » (le Monde* du 23 décembre 1982). Sur le plan financier, la SCIC et la SCET devront revenir à l'équilibre en 1986 (1985 pour les autres filiales), avec une compression des *frais généraux*, sans réduction d'effectifs toutefois : un « redéploiement » des équipes devrait suffire, selon M. Brunhes.

Après la *réponse* à la crise, la réponse à la décentralisation, processus en très nette accélération, comme on le sait. Le rapport de la commission Lagrange (maire socialiste de Chalon-sur-Saône) fin 1982 n'avait pas mâché ses critiques à l'égard des filiales de la Caisse : *« Centralisme excessif, retard sur l'évolution de l'environnement et du ode de vie, oubli des finalités premières, structures technocratiques fonctionnant pour elles-mêmes et trop souvent éloignées des préoccupations réelles des collectivités locales... »* Tout cela devrait donc changer, la C3D ayant l'ambition d'être *« l'auxiliaire le plus compétent et le plus complet des collectivités locales pour la gestion urbaine et l'aménagement des quartiers »*.

Le progrès technologique? La C3D veut s'y engager avec fougue, comme, il y a trente ans, dans le béton. Elle vient de créer un GIE spécialisé dans la communication (*le Monde* daté 5-6 février 1984), avec, pour ambition, de devenir un interlocuteur unique afin de prendre en charge l'ensemble des problèmes de communication desdites collectivités. Informatique, télématique, conception assistée par ordinateur, réseaux câblés, rien ne lui sera étranger au travers de ses filiales spécialisées (BETURE, SCET, GCAM). Elle sera présente, également, dans les banques de données avec le GCAM, la SEDES et le BIPE, en association avec l'INSEE et GSIECO, pour l'exploitation rationnelle *des fichiers à l'usage* des trente six mille communes : une deuxième mondiale après les Etats-Unis. La C3D, enfin, y ajoutera la *maîtrise du l'énergie (géochaleur)*.

Tout cela va exiger d'importants investissements, en formation notamment.

F. R.

LA CGE CONSTRUIRA LA MAJEURE PARTIE DU CABLE SOUS-MARIN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ENTRE L'EUROPE ET L'ASIE

La CGE vient de remporter, à travers ses deux filiales, les Câbles de Lyon et CIT-Alcatel, la majeure partie du contrat pour l'installation du premier câble sous-marin de télécommunications, qui reliera l'Asie du Sud-Est, le Proche-Orient et l'Europe.

Les liaisons téléphoniques, celles par télex et les transmissions de données entre ces trois parties du monde s'effectuent actuellement par les satellites de l'organisation internationale Intelsat. Or, le développement des communications nécessite la mise en place d'une « artère » supplémentaire. Les organisations des télécommunications de vingt-trois pays se sont donc mises d'accord pour la pose d'un câble sous-marin, qui reliera dans un premier temps l'Indonésie, Singapour, Sri-Lanka, Djibouti, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, l'Italie et la France. Ce câble, d'une longueur de 13 500 kilomètres, sera achevé en février 1986. Des extensions vers l'Australie, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et le reste de l'Europe sont prévues par la suite.

L'appel d'offres international lancé en mars 1983 a réparti les sept segments sous-marins du câble. La CGE en construira cinq, la société britannique STC et le groupe japonais NEC chacun un. Siemens réalisera pour sa part la liaison terrestre entre Suez et Alexandrie.

La valeur totale du contrat est de 400 millions de dollars. La part de la CGE (plus de 9000 kilomètres) devrait représenter environ 270 millions de dollars, soit un peu plus de 2 milliards de francs.

La société américaine Western Electric, filiale d'ATT, avait obtenu, il y a quelques semaines, la majeure partie du contrat de 335 millions de dollars pour le nouveau câble sous-marin transatlantique reliant les Etats-Unis à la Grande-Bretagne et à la France. STC et la CGE se partageaient le reste de ce contrat, soit respectivement 52 et 33 millions de dollars.

Avec ces commandes, qui représentent au total 2,5 milliards de francs, les filiales spécialisées de la CGE voient ainsi le plan de charge de leurs usines assuré pour deux ans.

CONJONCTURE

L'année 1983 s'est terminée bien mieux que prévu

Le produit intérieur brut marchant a progressé de 0,6 % au quatrième trimestre 1983 après avoir baissé de 0,3 % au troisième trimestre, augmenté de 0,5 % au deuxième et reculé de 0,4 % au premier.

Au terme de ce parcours en dents de scie que retracent les comptes nationaux trimestriels de l'INSEE, le PIB marchand de la France a progressé *de 0,5 % en volume. Ce chiffre* ne doit pourtant pas être comparé à celui (+ 0,1 %) qu'avait retenu le rapport économique et financier du *gouvernement présenté l'automne* dernier aux parlementaires en annexe de la loi de finances pour 1984. Les comptes trimestriels de l'INSEE sont *en effet calculés sur la structure* des prix en 1970, alors que les comptes du rapport économique et financier du gouvernement sont présentés pour chaque année aux prix de l'année précédente.

Quoi qu'il en soit, l'activité économique, au lieu de stagner complètement en 1983 comme on pouvait le craindre, a progressé légèrement.

Cette progression est due à une demande intérieure et surtout extérieure relativement active. Les exportations (évaluées aux prix de 1970) ont progressé (+ 2,4 %), mais moins rapidement qu'aux trimestres précédents (+ 3,1 % et 3 % aux deuxième et troisième trimestre). Au total, les exportations ont augmenté de 2,5 % en 1983.

Après un net recul pendant les deux premiers trimestres précédents, la demande intérieure a augmenté : les stocks se sont reconstitués, la consommation des *ménages* a augmenté (+ 0,8 %) après avoir baissé de 0,5 % au troisième trimestre (les achats des ménages en biens d'équipements *ménagers se redressent*).

Les investissements ne baissent plus au quatrième trimestre (+ 0,6 %). Sur l'ensemble de l'année, le recul est de 2,6 %.

Au total, la croissance de la demande globale (interne et externe) qui a été de 1,7 % au quatrième trimestre s'explique par une contribution de 0,7 % de l'augmentation des stocks, de 0,2 % des exportations et de 0,6 % de la consommation des *ménages. Mais les importations progressent* fortement au quatrième trimestre (+ 6,1 %), ce qui explique que le PIB marchand ne progresse que de 0,6 %. Sur l'ensemble de 1983 – et en prix 1970 – les importations reculent de 1 %.

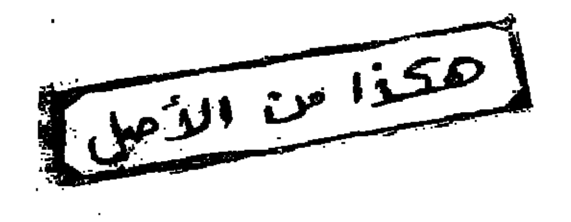
M. RAYMOND BARRE : le mark allemand redevient une monnaie solide appuyée par « une gestion de qualité »

Pour M. Raymond Barre, la baisse du dollar, *« dont personne ne peut dire aujourd'hui jusqu'où elle ira »*, est due *« à la conjonction de deux facteurs »*. Le premier est *« la désinvolture avec laquelle l'administration américaine a traité le problème du déficit budgétaire de l'Etat fédéral »*. Le second est *« la prise de conscience par la communauté financière internationale de ce qui est en train de se passer en République fédérale d'Allemagne. Le gouvernement de ce pays s'est donné pour objectif d'alléger le poids du secteur public et de diminuer les besoins d'emprunt de ce dernier. Sa politique a consisté à faire le contraire de ce qu'a fait l'équipe du président Reagan : au lieu d'abaisser tout de suite les impôts, c'est le déficit qu'on a cherché d'abord à réduire »*. Et M. Barre d'affirmer : *« Le DM redevient une monnaie solide qui repose sur une gestion financière et économique de qualité. »*

M. Barre a exposé ces arguments à l'occasion du « Grand Débat », organisé par notre confrère *la Vie française* et animé par M. Lionel Stoléru, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing. Il était avec M. Alexandre Lamfalussy, directeur général adjoint de la Banque des règlements internationaux, l'invité de ce « Grand Débat », dont le *thème était cette fois-ci* : « Le dollar et l'Europe ».

Pour M. Lamfalussy, la meilleure parade serait d'élargir et de renforcer le système monétaire européen (SME), dans lequel le directeur adjoint de la BRI voit de grandes vertus. Le SME a réduit la variabilité des taux de change entre les monnaies des pays qui y participent. Il a eu un autre avantage encore beaucoup plus décisif : les taux de change réels entre les pays membres n'ont pas changé, autrement dit, les ajustements intervenus se sont bornés à tenir compte des taux d'inflation différents d'un pays à l'autre, sans rien ajouter. M. Raymond Barre devait se ranger à cet avis, expliquant pouquoi le SME rend de grands services. La principale préoccupation des pays participants est d'éviter, à l'occasion des réajustements, les *« dévaluations de surenchère »* qui donneraient aux pays qui y procéderaient un avantage commercial indu.

● **NUMÉRO SPÉCIAL ÉPARGNE DE *50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS.*** – Le magazine *50 millions de consommateurs* vient de publier un numéro spécial consacré à l'épargne. Intitulé « Comment bien placer vos économies », ce document passe en revue les divers titres de placement (court, moyen et long terme) en fournissant, au passage, un certain nombre de *conseils pratiques. Hors série* n\° 15. Prix : 19 F.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 février

Légère reprise : +0,6 %

Le redressement observé mardi soir à Wall Street a-t-il, à lui seul, contribué à réchauffer l'atmosphère au palais Brongniart ? Toujours est-il qu'à l'approche du son de cloche final, l'indicateur instantané avait repris 0,6 % environ sur les quelque 1,8 % perdu la veille.

L'irrégularité a continué à prévaloir autour des groupes de cotation et nul ne se sent en mesure, pour l'instant, de dire si oui ou non les actions françaises pourront rattraper leur retard d'ici au 21 février, jour de la liquidation. Pour l'heure, elles ont perdu un peu plus de 3 % depuis le début du mois boursier de février, mais en un mois et demi, la cote a tout de même progressé de 6 % à Paris.

Mercredi, les valeurs pétrolières ont eu le vent en poupe, suivies par quelques francs-tireurs de la distribution, tandis que les mines d'or étaient également en hausse, à l'unisson du cours international du métal fin. Esso, en recul de 8,3 % finalement la veille, était beaucoup plus calme mercredi tandis que pétroles BP, CFP, ELF-Aquitaine et Raffinage entraînaient l'ensemble du secteur avec des gains de 4 % à 5 %.

Entre-temps, la communauté financière avait eu le temps d'apprécier les perspectives apportées à la société Esso par le champ de Chaunoy (lire page 27).

Moulinex et Carrefour ont également fait preuve de bonnes dispositions (+ 3 %) de même que Creusot-Loire. A l'inverse, repli de Dassault, Fives-Lille, Mumm, Legrand, Radiotechnique (– 2 % à – 4 %) ainsi que de Chantiers France-Dunkerque (– 5 %).

Nette remontée de l'or, à 382,50 dollars (contre 374,95 mardi midi), mais le lingot ne gagne que 50 F, à 101 650 F, le napoléon restant au niveau de 650 F.

Repli de la devise-titre, à 10,68/73 F (contre 10,84/89 F), à l'instar du dollar : 8,3080 F en séance officielle.

NEW-YORK

La baisse reprend

Une fois de plus, l'amélioration enregistrée à New-York n'aura été qu'une embellie. Mercredi, la baisse a repris. Cependant, une reprise survenue en début de séance en a réduit l'ampleur, et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait une perte de 5,13 points à 1 158,70.

Le bilan de la séance, de son côté, a été assez équilibré. Sur 1 986 valeurs traitées, 794 ont progressé, 740 ont fléchi et 452 n'ont pas varié.

Derechef, ce sont les Blues Chips qui ont été affectées, les transports et les hautes technologies étant particulièrement visés.

De l'avis général, les probabilités de baisse des taux d'intérêt sont nulles. La communauté boursière en est consciente et s'en inquiète, tout comme elle appréhende le maintien des troupes américaines au large des côtes du Liban.

Ces divers éléments font qu'autour du Big Board les investisseurs se posent de sérieuses questions sur les chances du président Reagan de se faire réélire au mois de novembre prochain.

L'activité est restée modérée et 95,64 millions de titres contre 91,80 millions ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 14 fév.	Cours du 15 fév.
Alcoa	38 1/2	38 7/8
A.T.T.	63 3/4	63 3/8
Boeing	41 7/8	42 5/8
Chase Manhattan Bank	51 1/8	50 1/2
Du Pont de Nemours	44 1/4	44
Eastman Kodak	68	65 3/4
Exxon	36 7/8	37 1/8
Ford	39	39
General Electric	53 3/8	53 3/8
General Foods	48 1/8	48
General Motors	70 5/8	70 3/4
Goodyear	27	26 7/8
I.B.M.	110 3/4	109 5/8
I.T.T.	40 1/8	39 1/4
Mobil Oil	29 1/4	29 1/8
Pfizer	37 1/2	37 3/8
Schlumberger	43 7/8	44
Texaco	39 1/8	39 3/8
U.A.L. Inc.	33 1/8	31 7/8
Union Carbide	55 1/2	54 1/4
U.S. Steel	28 1/2	28 1/2
Westinghouse	47 1/2	47
Xerox Corp.	41 3/4	42 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ. – Le bénéfice après impôt de la maison mère sera de l'ordre de 200 millions de francs en 1983 contre 185 millions de francs en 1982 (et 250 millions de francs en 1981). Toujours pour l'exercice 1983, le bilan sera totalement « propre », après provision sur les « points noirs », compensés par des plus-values « brillantes », a déclaré M. Jean Peyrelevade, PDG de la Compagnie et de la banque Indosuez. Ces deux établissements viennent de créer un fonds commun de placement à risques, Investissements risques n° 1 qui sera géré par Suez Gestion.

MIDLAND BANK. – Pour riposter à la concurrence des *building societies* (sociétés de crédit hypothécaire pour l'achat de logements), la Midland, une des quatre principales banques de dépôt de Grande-Bretagne, a décidé de proposer à ses clients des comptes courants rémunérés. A présent, les dépôts dans les comptes courants des banques ne reçoivent pas d'intérêt. La Midland offre désormais à ses clients un intérêt de 9 % à condition que le compte contienne au minimum 2 000 livres et que les retraits ou émissions de chèques ne portent pas sur des sommes inférieures à 200 livres par opération. Pour les petits retraits ou règlements, les clients devront continuer de se servir d'un compte non rémunéré.

Les building societies font une concurrence croissante aux banques. Outre les dépôts rémunérés, elles ont commencé à offrir aux déposants des services similaires à ceux des banques y compris les opérations sur chèque. Les statistiques officielles révèlent ainsi que pendant les trois premiers trimestres de 1983, les *building societies* ont absorbé 65 % de la petite épargne contre 10 % seulement pour les banques, alors qu'en 1980 les proportions respectives étaient de 45 % et 35 %. Leur concurrence est devenue encore plus agressive au cours des récents mois. Dans les milieux bancaires, on estime donc que l'initiative de la Midland ne tardera pas à être imitée sous une forme ou sous une autre par les autres banques.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	14 fév.	15 fév.
Valeurs françaises	105,4	
Valeurs étrangères	97,7	

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 fév.	15 fév.
Indice général	163,8	164,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 février .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 fév.	16 fév.
1 dollar (en yens)	233,63	233,20

BOURSE DE PARIS Comptant 15 FEVRIER

[illegible]

Obligations convertibles

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 15/2

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1836	4,5 % 1973	1880	1899 90	1899 90	+ 1 05
3240	C.N.E. 3 %	3350	3359	3360	+ 0 29
780	Euromarché	710	720	720	+ 1 4[illegible]
640	Europe n° 1	639	636	637	– 0 3[illegible]

[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
540	Ericsson	507	502	505	– 0 39
435	Exxon Corp.	400 50	399	400	– 0 12
505	Ford Motors	420	420	425	+ 1 19
380	Free State	398	418	411 90	+ 3 49
280	Gencor	251 20	250 20	251	– 0 07
350	Gén. Belgique	342	335	335 50	– 1 90
560	Gén. Electr.	573	576	582	+ 1 57
880	Gen. Motors	768	770	764	– 0 52
83	Goldfields	83 15	85	85	+ 2 22
206	Harmony	217 50	222	222	+ 2 06
41	Hitachi	39 10	38 80	38 50	– 1 53
810	Hoechst Akt.	720	733	730	+ 1 38
101	Imp. Chemical	89 30	93 10	93 10	+ 4 25
167	Inco. Limited	142	140 20	140 50	– 1 05
1350	IBM	1210	1207	1198	– 0 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
545	Royal Dutch	520	522	520	....
103	Rio Tinto Zinc	98	100	99 95	+ 1 98
380	St Helena Co	370	379	379	+ 2 43
535	Schlumberger	487	471 60	473	– 2 87
98	Shell transp.	93	92 35	92 35	– 0 69
1620	Siemens A.G.	1553	1578	1580	+ 1 73
177	Sony	163 20	162 90	163	– 0 12
290	T.D.K.	298	299 90	291	– 2 34
1010	Unilever	870	878	878	+ 0 91
820	Unit. Techn.	701	700	700	– 0 14
1160	Vaal Reefs	1270	1295	1290	+ 1 57
550	West Deep	574	591	590	+ 2 78
475	West Hold.	475	485	485	+ 2 10
665	Xerox Corp.	452	444	445	– 1 54
2 55	Zambia Corp.	2 33	2 37	2 40	+ 3

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 446	8 308	8 050	8 450
Allemagne (100 DM)	307 970	308 490	295	315
Belgique (100 F)	15 038	15 061	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	273 080	273 500	260	280
Danemark (100 krd)	84 620	84 630	80	88
Norvège (100 k)	108 710	108 180	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 966	11 922	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 270	8 205	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	5 005	4 993	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	377 200	376 200	366	387
Suède (100 krs)	104 190	103 590	100	107
Autriche (100 sch)	43 700	43 790	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 410	5 400	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 200	6 200	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 785	6 672	6 430	6 770
Japon (100 yens)	3 607	3 557	3 420	3 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/2
Or fin (kilo en barre)	101750	102300
Or fin (en lingot)	101600	101650
Pièce française (20 fr)	650	650
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	631	632
Pièce latine (20 fr)	615	612
Souverain	770	767
Pièce de 20 dollars	4325	4420
Pièce de 10 dollars	1980	1972 50
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4090	4090
Pièce de 10 florins	649	648

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE REPLI DU DOLLAR SE POURSUIT 8,24 F

Le repli du dollar sur les marchés des changes, amorcé brutalement mercredi 15 février 1984, s'est poursuivi jeudi 16 février, mais à un rythme moins rapide. Le cours de la monnaie américaine est revenu de 8,31 F à 8,24 F environ, après avoir chuté la veille, de 8,43 F à 8,31 F. Le cours du mark à Paris est retombé à 3,08 F contre 3,0850 F précédemment.

La Banque nationale de Belgique a dû relever de 1 % son taux d'escompte, le portant de 10 % à 11 % pour défendre sa monnaie.

LE CHOMAGE A AUGMENTÉ DE 0,8 % AU MOIS DE JANVIER

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE a augmenté de 0,8 % au mois de janvier 1984, par rapport à décembre 1983, en données corrigées, et s'établit à 2 135 600. En données brutes, le nombre de demandeurs d'emploi était de 2 252 000, en augmentation de 1,1 % en un mois.

Les offres d'emplois, elles, se sont effondrées, puisqu'on en comptait 38 000 en données corrigées, en recul de 21 % en un mois et de 50 % en un an.

A B C D F G H

LES CONSULTATIONS EUROPÉENNES DU CHEF DE L'ÉTAT

Nous n'avons pas assez avancé pour nous montrer optimiste

déclare M. Mitterrand à Bruxelles

De notre envoyé spécial

Bruxelles. – M. Mitterrand a continué mercredi 15 février, dans la capitale belge, la « tournée » qui doit lui permettre de rencontrer, avant la fin du mois, l'ensemble des partenaires de la France au sein de la CEE. Cette série de consultations le mènera vendredi à Copenhague, le lundi suivant à Milan, pour y rencontrer M. Craxi, et le lendemain à Dublin, avant qu'il ne revoie le chancelier Kohl à Paris vendredi 24.

L'entretien qu'il a eu avec le premier ministre, M. Wilfried Martens, en compagnie de MM. Léo Tindemans et Roland Dumas, ministres belge des relations extérieures et français des affaires européennes, à l'occasion d'un déjeûner de travail suivi d'une courte conférence de presse, a permis de procéder à l'examen désormais traditionnel des différents points du contentieux communautaire. Comme le souhaitait M. Mitterrand, l'accent a été mis sur leurs aspects budgétaires. Non pas seulement l'éternelle question de la contribution britannique – qui a naturellement été évoquée, – mais aussi et surtout celle de l'accroissement des dépenses, et donc des ressources, de la Communauté. On semble désormais convaincu, en effet, du côté français, que tous les problèmes actuels de la CEE (à part sans doute celui de son élargissement, et encore) passent par la maîtrise de la croissance budgétaire.

M. Martens, pour sa part, s'est félicité d'un entretien qui a, selon lui, illustré le fait que *« la France et la Belgique sont, depuis de nombreuses années, sur la même longueur d'onde »* en matière européenne, et sont dirigées par *« des gouvernements et des hommes qui ont les mêmes idées »* sur le sujet.

Cet échange de courtoisie n'a pas empêché M. Mitterrand d'afficher un certain pessimisme en demi-teinte quant au succès de sa démarche de président en exercice du conseil européen. *« Je n'ai pas d'états d'âme,* a-t-il indiqué, *je fais ce que je dois, je ne néglige rien pour que la Communauté réussisse. Cela ne réussira que si chacun accepte sa part de compromis, c'est-à-dire renonce à une partie de ses exigences (...). Dans ce cheminement difficile et multiforme, j'ai le sentiment d'avoir avancé, mais pas assez pour donner aujourd'hui une note d'optimisme. »*

Le chef de l'Etat est par ailleurs revenu à la charge, au détour d'une phrase, contre les risques de blocage que fait courir à la Communauté (et en particulier du prochain conseil européen) la règle de l'unanimité. Il s'était déjà montré critique à cet égard lors de son passage à l'émission « Sept sur sept », dimanche. Il a, cette fois-ci, déploré *« les habitudes souvent fâcheuses qui ont fait que les décisions, même les plus minimes, doivent être prises avec l'accord des dix sur dix ».*

Quant à la méthode dite du « confessionnal » qui consiste à rencontrer séparément chacun des Dix en question, ou plutôt des neuf autres membres de la CEE, dont la France a fait choix pour son semestre de présidence, M. Mitterrand a rappelé qu'il ne s'agissait là que d'une *« diplomatie de complément »*, puisque ni M. Martens (ni aucun de ses autres interlocuteurs successifs) ni lui-même n'avaient *« qualité pour décider au nom de l'Europe »*. Vendredi, le président français entendra en confession le premier ministre danois.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Le premier ministre néo-zélandais à l'Élysée.* – M. Robert Muldoon a été reçu pendant une heure par le président Mitterrand mercredi 15 février. A l'issue de cet entretien, le premier ministre néo-zélandais, qui assistait à la réunion des ministres de l'économie et des finances de l'*OCDE*, a estimé que les progrès réalisés sur le problème de l'accès des produits de son pays (beurre et mouton) dans la *CEE* étaient encore insuffisants. Il a qualifié d'*« utile »* la visite de savants de pays du Pacifique sud à Mururoa à l'automne dernier et exprimé sa *« satisfaction de voir la France se diriger vers l'octroi de l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie d'une manière raisonnable ».*

LE CONFLIT NAMIBIEN

Des négociations s'ouvrent à Lusaka entre les Etats-Unis l'Afrique du Sud et l'Angola

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a annoncé l'ouverture d'une rencontre tripartite entre l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et l'Angola, ce jeudi 16 février à Lusaka (Zambie). Selon le communiqué sud-africain, les entretiens ont pour but de discuter *« de la cessation des hostilités dans la région frontalière entre le Sud-Ouest africain (Namibie) et l'Angola et sur les mesures qui pourront être nécessaires afin de garantir la cessation des hostilités ».*

Les délégations sont conduites par M. Botha et le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, par M. Chester Crocker, secrétaire d'état adjoint américain pour les affaires africaines, et par M. Alexandre Kito Rodrigues, ministre angolais de l'intérieur.

Cette rencontre constitue une nouvelle étape dans la tentative de règlement de la question namibienne. Elle intervient après le retrait, le 31 janvier, des troupes sud-africaines opérant en Angola. Ce désengagement ainsi que l'offre de cessez-le-feu pour un mois proposé par l'Afrique du Sud avaient créé un climat favorable à l'amorce de négociations. Cependant, il est encore prématuré d'affirmer que ces échanges permettront d'aborder la mise en œuvre de la résolution 435 des Nations unies, qui prévoit notamment des élections libres en Namibie après le retrait des troupes sud-africaines. Les Etats-Unis et l'Afrique du sud posent comme condition à un règlement de la question namibienne le retrait d'Angola des soldats cubains.

D'autre part, la Swapo (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), qui a accueilli favorablement le *« désengagement »* sud-africain d'Angola, n'est pas associée à ces négociations, alors qu'elle réclame des pourparlers directs avec Pretoria.

Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils étaient prêts à envoyer sur place une équipe d'observateurs militaires pour superviser le désengagement des troupes sud-africaines. La composition et le déploiement de cette « force d'observation », qui pourrait comprendre des contingents d'autres pays, devraient être évoqués à Lusaka.

Enfin, le Portugal, l'Afrique du Sud et le Mozambique se sont déclarés satisfaits, mercredi, à l'issue des deux journées d'entretien à Lisbonne sur la sécurité du barrage hydro-électrique de Cabora-Bassa. Les discussions doivent se poursuivre le mois prochain au Cap. Maputo souhaite approvisionner le Zimbabwe et le Malawi en électricité, et assurer la sécurité de l'ouvrage, constamment saboté par les rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique). – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● *M. George Shultz*, secrétaire d'Etat américain, a déclaré mercredi soir 15 février devant le « World affairs council » de Boston : *« Nous ne sommes pas les gendarmes de l'Afrique, mais ne rien faire lorsque des Etats amis sont menacés par nos propres adversaires porterait atteinte à notre crédibilité en tant que rempart contre l'agression en Afrique et ailleurs. » « La présence en Afrique de quelque trente-cinq mille militaires cubains entraînés, équipés, financés et transportés par l'URSS, est inexcusable »*, a ajouté le secrétaire d'Etat. *« Au cours de la dernière décennie, Moscou a fourni moins d'1 % de l'aide économique étrangère à l'Afrique, alors que l'URSS a vendu ou fourni à l'Afrique 75 % des armes qui se trouvent sur ce continent »*, a-t-il affirmé. – *(AFP)*.

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1984 a été tiré à 452 685 exemplaires

L'ARMÉE AFGHANE LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Islamabad *(Reuter, AFP.)*. – L'armée afghane, considérablement affaiblie par les désertions et les pertes subies dans la lutte contre la résistance, vient de lancer une nouvelle campagne de recrutement, apparemment la plus importante depuis six ans. Selon des diplomates occidentaux, les autorités afghanes auraient notamment recours à des annonces radiotélévisées pour encourager de nouvelles recrues à se présenter. Des terres à bas prix sont offertes aux hommes qui acceptent de servir au moins cinq ans dans l'armée. Fin décembre, il aurait, d'autre part, été décidé qu'aucun soldat ne serait démobilisé au terme des trois années de service militaire obligatoire. Dans plusieurs régions, des soldats auraient protesté à la suite de cette mesure. Mais d'autres ont décidé de profiter des primes offertes par le régime.

D'autre part, selon les mêmes sources, la résistance a récemment repris ses opérations contre les installations soviétiques et gouvernementales à Kaboul, en dépit des bombardements quotidiens de ses positions dans les villages entourant la capitale. Des rumeurs circulent selon lesquelles se préparerait un plénum du Parti démocratique et populaire au pouvoir, qui pourrait annoncer la disgrâce de plusieurs personnalités.

Dissensions dans la résistance

La résistance, de son côté, se montre incapable de progresser sur la voie de l'unité politique. Sa principale composante, l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, qui regroupe sept mouvements fondamentaux, est en crise : son président, M. R. Sayyaf, a écarté des postes-clés les chefs des deux groupes les plus actifs sur le plan militaire, MM. B. Rabbani et Yunus Khales. Il s'est assuré le contrôle total de l'Alliance en faisant élire, mardi 7 février, ses plus proches collaborateurs à la direction des comités financier et militaire. L'élection s'est déroulée en l'absence de MM. Rabbani et Khales, qui occupaient ces fonctions et qui accusent, désormais, M. Sayyaf d'être l'« homme des Frères musulmans ».

Les rapports se sont, d'autre part, dégradés entre l'Alliance et l'autre rassemblement de la résistance – qui réunit trois groupes traditionnalistes – depuis que celui-ci a fait appel, l'été dernier, à l'ancien roi Zahir Chah pour tenter de favoriser l'unification des mouvements.

Aux jeux olympiques de Sarajevo

LA SUISSESSE MICHELA FIGINI GAGNE LA DESCENTE

La Suissesse Michela Figini, âgée de dix-sept ans, a remporté, jeudi 16 février, la descente olympique des jeux d'hiver de Sarajevo en devançant sa compatriote Maria Walliser et la Tchécoslovaque Olga Charvatova. Les Françaises Caroline Attia et Marie-Luce Waldmeier ont pris respectivement la quinzième et la vingtième place.

En patinage de vitesse, le 1 500 mètres a été gagné par le Canadien Gaëtan Boucher devant les Soviétiques Sergueï Khlebnikov et Oleg Bojev. Le Français d'origine néerlandaise Hans van Helden a terminé quatrième. La suède a remporté le relai 4×10 kilomètres masculin en ski nordique, devant l'Union soviétique et la Finlande.

● *Meurtre dans le RER.* – Un jeune appelé du contingent – dont l'identité n'a pas été révélée, – âgé de vingt et ans, en permission, a été tué d'un coup de couteau au cœur dans une rame du RER à la station Châtelet-Les Halles dans la soirée du 15 février. Le meurtrier, qui voulait voler le blouson de sa victime, a été arrêté immédiatement. C'est le deuxième meurtre dans l'enceinte du métro et du RER depuis 1975.

Sur le vif

La poignée de main de Tchernenko

Ça y est ! Le premier diagnostic de la maladie dont souffre, pardon, dont souffrirait, Tchernenko est tombé raide comme balle, hier, au micro de la BBC. Il est le fait du docteur David Owen, leader du parti social-démocrate britannique, ancien ministre des affaires étrangères et ancien chirurgien, retour de Moscou : emphysème pulmonaire, insuffisance respiratoire, dégénérescence fibreuse des tissus et risques de graves troubles cardiaques. Il faut avouer que les symptômes, à vrai dire assez inquiétants, révélés par l'attitude du nouveau secrétaire général du PCUS aux obsèques d'Andropov n'ont échappé qu'aux téléspectateurs soviétiques à qui on les a soigneusement cachés.

Nous, on l'a bien vu toussoter, cracher, renifler, se moucher dans ses gants. Le mouchoir que lui a refilé Ustinov sous la balustrade de la tribune n'est pas passé inaperçu non plus. Quand il a descendu les marches il a fallu le soutenir. Et quand il a lu son discours, il a balbutié, buté, trébuché sur les mots. Notez, ça, ça n'est pas trop grave. Il paraît qu'il a toujours eu des difficultés de lecture. Si, il a fait des études ! il a été à l'Institut pédagogique de Kichinev, mais la lecture n'était pas sa matière forte. Grâce à quoi, l'après-midi, en recevant les condoléances des délégations étrangères et du corps diplomatique, salle Saint-Georges au Kremlin, il a paru en pleine forme. Forcément, il parlait sans notes.

Inutile de préciser que depuis deux jours les services secrets occidentaux sont sur les dents. Les renseignements sur la santé des grands de ce monde les intéressent au plus haut point. Et leur façon de se les procurer exige des trésors d'invention et des connaissances dans des domaines aussi variés que la plomberie et la biochimie. Il s'agit de récupérer, en effet, à l'occasion de leurs déplacements à l'étranger, les draps et les serviettes des chefs d'Etat et de gouvernement dont la bonne mine laisse à désirer. De recueillir des échantillons de leurs selles, de leurs urines, de leurs rognures d'ongles, de leur salive et même de leur sueur, à la suite d'une poignée de main moite.

Mêlés aux invités des dîners officiels, des cliniciens sont chargés de les radioscoper du regard et des maîtres d'hôtel de jouer au détective en escamotant leurs verres pour les passer non pas à la machine à laver mais au microscope ! Des fois qu'on trouverait des staphylocoques faisant trempette dans le gevrey-chambertin.

CLAUDE SARRAUTE.

En Pologne

Le cardinal Glemp se voit reprocher sa trop grande « soumission » au régime

Le cardinal Glemp, primat de Pologne, vient d'être mis en cause dans un lettre ouverte publiée clandestinement à Varsovie, pour sa trop grande *« soumission »* au régime du général Jaruzelski. La publication de cette lettre, signée du pseudonyme de *« Père Olaf »* par plusieurs bulletins clandestins proches de Solidarité clandestine, marque une nouvelle étape dans la crise de confiance qui affecte les relations entre une partie de l'opposition et le primat. Jusqu'à présent, en effet, les reproches – tantôt voilés, tantôt amers – faits au primat s'exprimaient dans les conversations privées, mais on estimait souvent que les porter sur la place publique ne pouvait que faire du tort aux deux parties.

Le *« Père Olaf »* écrit que le cardinal Glemp poursuit *« une politique de paix* [sociale] *à tout prix »* et ajoute : *« Pourquoi les prêtres ne devraient-ils pas défendre Solidarité alors que les autorités ont violé leurs engagements, dissous le syndicat et sont passés à la répression ? »* Ce passage constitue une allusion au message de Noël dans lequel Mgr Glemp appelait fermement les prêtres à ne pas faire de politique. Le *« Père Olaf »* adresse aussi au primat une mise en garde plutôt désagréable dans le contexte polonais en lui demandant de ne pas s'engager sur la *« voie du patriache Pimène »*, chef de l'Eglise orthodoxe russe, qui collabore ouvertement avec le régime.

Cette inquiétude a peut-être été renforcée par les rumeurs qui ont circulé à Varsovie sur une prochaine visite du primat à Moscou, précisément à l'invitation du patriarche Pimède. Dans l'immédiat, Mgr Glemp va entreprendre un voyage pastoral sur le continent sud-américain, en passant d'abord par Rome.

Auparavant, il aura confirmé, aux yeux de certains, son état d'esprit actuel en éloignant d'Ursus, ville ouvrière de la banlieue de Varsovie, l'un des prêtres « engagés » sur lesquels les autorités avaient attiré son attention, l'abbé Novak. Ce dernier, dont les sermons vigoureux attiraient plusieurs milliers de personnes, a été « promu » curé d'un village distant d'une centaine de kilomètres de la capitale. Mercredi 15 février, le Père Novak a été interrogé pendant plusieurs heures par la police sur ses relations supposées avec Solidarité clandestine.

Une autre lettre, fort différente, circule à Varsovie : celle que M. Piotr Jaroszewicz avait adressée le 14 janvier dernier à la diète pour la mettre en garde contre toute décision de le faire passer en jugement pour sa mauvaise gestion économique. L'ancien premier ministre de l'époque Gierek rappelle que, en Pologne, *« comme dans les autres pays socialistes (...), les décisions politiques sont partagées et que la responsabilité est également partagée »*. Et il ne manque pas de souligner que plusieurs responsables de l'équipe dirigeante actuelle, en particulier le général Jaruzelski, étaient membres de son gouvernement. Dans ce texte de trente pages, M. Jaroszelwicz répond aussi à une série de reproche concernant notamment un excès d'importation de produits occidentaux, source d'endettement : il explique que dans les années 1976-1980 l'augmentation de la production ne pouvait être obtenue qu'au prix d'importations occidentales, puisque *« les livraisons des pays socialistes avaient été gelées à leur niveau de 1975 »*.

L'ancien responsable ajoute que *« l'objectivite »* voudrait qu'on examine si la situation économique actuelle est la conséquence de la politique menée avant août 1980 ou des erreurs commises depuis. Et il s'étonne que le Parlement actuel, qui a toujours accepté sans broncher toutes ses propositions, envisage à présent de le faire juger. Les députés n'ont visiblement pas tenu compte de cet avertissement puisqu'ils viennent de décider de faire comparaître M. Jaroszewicz devant un tribunal d'Etat *(le Monde* du 1er février).

En même temps, ils ont prolongé leur propre mandat jusqu'à la fin de cette année *« au moins »*, pour éviter des élections législatives jugées indésirables pour le moment.

J. K.

